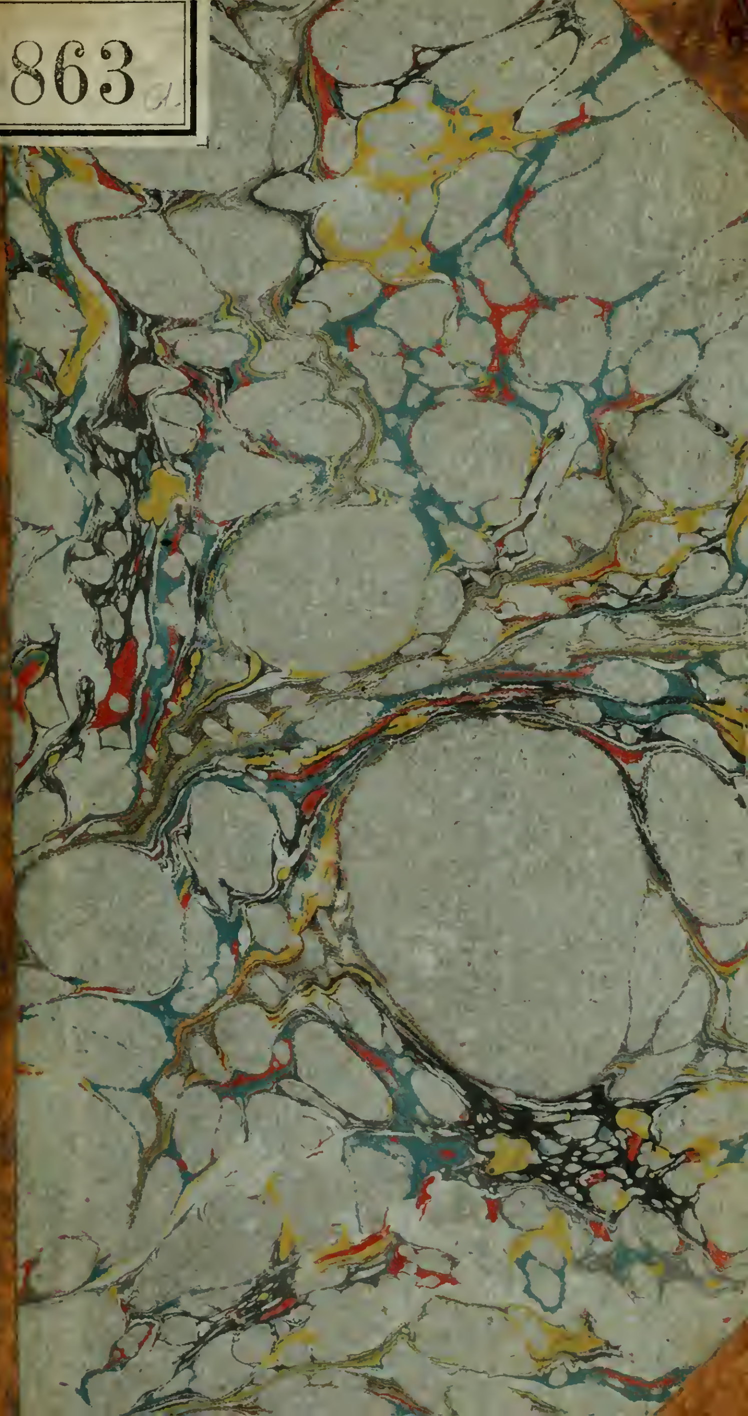


HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

TOME PREMIER.



HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

DEPUIS la séparation de la Convention Nationale, jusqu'à la Conclusion de la Paix entre la France et l'Empereur,

Par ANTOINE FANTIN-DESODOARDS, Citoyen Français.

Posteris an aliqua cura nostrî nescio, nos certè meremur ut sit aliqua... studio... labore... reverentia posterum.
PLIN. EPIST.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { C. CARTERET, Libraire, Rue Pierre-Sarrazin, n°. 13.
A. J. DUGOUR, Libraire, Rue et Hôtel Serpente.
J. A. BROSSON, Libraire, Rue Pierre-Sarrazin, n°. 7.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



HISTOIRE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Depuis la séparation de la Convention Nationale, jusqu'à la Conclusion de la Paix entre la France et l'Empereur.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction.

ENVIRONNÉ d'images funèbres, lorsque, la faux de la mort planant sur tous les individus recommandables par leurs vertus, leurs talens ou leur fortune, la France allait être plongée dans la barbarie, le dénuement et l'ignorance du dixième siècle, j'écrivais l'histoire de la révolution, sans prévoir quelles en seraient les suites heureuses ou funestes. 1795. AN IV.

Témoin du courage, de l'énergie, de l'héroïque dévouement, avec lesquels les

Français, se précipitant sur les frontières,
1795. en Flandres, en Allemagne, en Espagne, en Italie, chassaient devant eux les armées des puissances européennes qui s'étaient flattées d'envahir nos provinces et d'en disperser les lambeaux sanglans et déchirées, je remerciais le ciel d'avoir placé ma naissance dans ce siècle, et je goûtais le noble orgueil de vivre et de mourir libre. Mais lorsque les cris de la misère et du désespoir frappaient mes oreilles, qu'une désolation générale se peignant sur tous les visages pénétrait jusque dans mon réduit solitaire; lorsque des tigres déchiraient la France pour se vautrer dans la fange des boucheries humaines, détruisaient les monumens des arts, les principes religieux et le faisceau de la sociabilité, je désespérais de la fortune. La valeur fonde les républiques, mais c'est la vertu qui les soutient. Le crime conduit à l'ignominie, l'ignominie à la bassesse, la bassesse à l'insouciance, l'insouciance au despotisme.

J'ai vu disparaître les bourreaux de ma patrie, pris dans les filets qu'ils avaient eux-mêmes tendus. J'ai vu des jours se-

reins succéder à la tempête la plus longue et la plus effroyable, et toutes les ames s'ouvrir à l'espoir du bonheur. France, tu peux devenir le séjour heureux et brillant de la liberté et de la gloire, et lorsque du couchant à l'aurore les cent voix de la renommée suffisent à peine pour célébrer les exploits de tes généreux guerriers, quel génie mal-faisant pourrait arrêter ton essort vers les hautes destinées?

Depuis neuf ans que la France voulut une constitution libre, des siècles entiers se sont écoulés sous nos yeux. Les vains hochets de la vanité, anéantis par l'opinion publique et par la force des circonstances, pourraient-ils encore ouvrir au sein de la France une source empoisonnée de discorde et de malheurs. Le passé s'éloigne de nous; il fut souillé par les crimes de tous les partis; la prudence et la raison nous ordonnent également de l'oublier. Quel français en s'élançant dans l'avenir ne voit pas avec enthousiasme la grandeur de l'héritage qu'il laisse à sa postérité.

J'ai fait la peinture des excès de tout genre qui ont accompagné notre révolution. Peut-être étaient-ils inséparables d'un

1795. mouvement aussi colossal. Lorsqu'*Octave*, *Antoine* et *Lepide* formèrent le triumvirat qui devait changer le gouvernement de Rome, ils se promirent mutuellement qu'à la fin de la guerre ils distribueraient à leurs soldats pour récompense de leurs services le territoire de dix-huit villes d'Italie qui serait ôté pour toujours aux anciens possesseurs. Auprès de cet immense bouleversement, ceux qui se sont opérés auprès de nous peuvent à peine être apperçus. D'ailleurs ces droits, ces prééminences que la noblesse française s'attribuait avec tant de hauteur, elle prétendait les devoir à une révolution. Si l'on en croit les panégiristes de ces dominateurs, leurs ancêtres avaient conquis les Gaules, et la distinction de noble et de roturier était le fruit de la victoire. Ce qu'une révolution avait fait, une autre révolution l'a détruit. Les conquérans ont été conquis à leur tour, et les suites de cet événement sont moins une expoliation que le rétablissement d'un équilibre sollicité par la nature.

Au milieu des forfaits commis par les *Jacobins*, la république s'affermissait par

une marche rapide et foudroyante. Les ennemis de la révolution, que la France contenait dans son sein, comprimés par la terreur gardaient le silence, heureux de se faire oublier. Un seul esprit régnait au sénat, dans les administrations, dans les armées, et cette mêmeté de vues et d'exécution opérait des prodiges qui étonnaient l'Europe. On ne voyait plus dans les armées ces clubs et ces orateurs qui faisaient le désespoir des *Lafayette* et des *Dumourier*. Les idées militaires y prenaient la place des questions politiques. *Saint-Just* établit en 1793 dans l'armée du Rhin une discipline que les commissaires de la Convention portèrent bientôt dans les autres armées. Le code de ce député aurait étonné *Frédéric-le-Grand*. Les soldats obéissaient sans murmurer à des loix inexorables, prodige qui ne saurait être expliqué que par le concours des idées de patrie et de liberté qui fortifient le commandement, et de celles d'égalité qui tempèrent l'obéissance.

AN IV.

La présence des commissaires conventionnels dans les armées, contribuait encore à maintenir l'unité d'action nécessaire à

1795. tout gouvernement, mais sur-tout au sein de la guerre la plus active. Elle réduisait les généraux à la simple exécution des plans tracés dans le comité de la guerre. Tout ce qui auroit pu leur donner de l'influence, était dans les mains des commissaires. Ces généraux passant d'une armée à l'autre sous le plus léger prétexte, ne communiquaient à aucune un esprit particulier. Il ne restait que ce sentiment national qui attachait fortement les soldats à la défense de leur patrie. Ainsi la Convention évitait les dangers qui perdirent le sénat romain après le meurtre de *César*.

A peine la révolution thermidorienne renversant les échafauds dressés de toute part par les désorganisateurs, permettait aux sentimens particuliers de s'épancher avec liberté, que dans toutes les parties de la république, les ennemis de la révolution oubliant les dangers auxquels ils venaient d'échapper, et la glissante situation dans laquelle ils se trouvaient encore, s'agitaient pour renverser le gouvernement républicain. On rappelait tous les souvenirs haineux; on décourageait les soldats; on excitait une guerre civile ou des troubles de

religion. Les monstres, qui avaient changé la France en un vaste cimetière, et les vils intrigans, qui, sous le masque du patriotisme, n'avaient encensé que les idoles de l'avarice et de l'ambition, devaient exciter une juste horreur. Sous prétexte de leur punition réservée à la loi seule, des hommes artificieux confondaient avec une astuce infernale le féroce anarchiste, qui mit en cendres son pays pour satisfaire ses passions, avec le républicain rigide, qui préféra la liberté à toutes les convenances particulières. An IV.

On abusait de la liberté de la presse pour répandre les jugemens les plus disparates sur les hommes et sur les choses; *Lanjuinais* fut appelé royaliste, et *Révellière-Lépeaux* jacobin. Il résultait de cette tactique machiavéliste, que l'homme, étranger à toutes les factions, restait en suspens pour ne pas se compromettre. D'un autre côté, les anarchistes, pour éloigner d'eux le supplice qu'ils méritaient, signalant un assez grand nombre de royalistes dans les classes supérieures de la société, affectaient d'attribuer cette opinion à tous les hommes qui tenaient quelque fortune de leurs pères,

A 4

ou dont l'éducation avait été soignée. Les
1795. *Royalistes* confondaient les *Républicains* avec les *Anarchistes*; les *Jacobins* confondaient les honnêtes gens avec les fauteurs de la royauté. D'un côté, on dénonçait les procédures faites contre des buveurs de sang humain, comme les entreprises des *Chouans* pour opprimer les patriotes énergiques; de l'autre, on ne voyait dans les vrais patriotes, dans les républicains, que des anarchistes et des buveurs de sang; cette confusion troublait toutes les idées.

Plusieurs des journaux, dont la France était inondée, prenaient à tâche d'accréditer une incertitude aussi préjudiciable au retour de la paix intérieure. J'en éprouvai moi-même l'influence, lorsque l'histoire philosophique de la révolution sortit des presses. Les uns me traitèrent de chouan; les autres de jacobin. Ce sort auquel je m'attendais, et qu'éprouveront tous les écrivains, lorsqu'au milieu de la fermentation des esprits, et de la détonnation de toutes les têtes, ils parleront l'austère langage de la vérité, assurerait le triomphe de l'erreur et du crime, si les ames fortes n'attendaient la récompense de leurs travaux, de la droi-

ture de leurs motifs, et du jugement de la postérité. An IV.

La ténacité avec laquelle les passions irritées en sens contraire confondaient perpétuellement le vice et la vertu, le crime et l'innocence, la cruauté et la rigueur, influaient jusques sur la conduite de la Convention, composée d'élémens contraires, et dans laquelle plusieurs ardens républicains avaient à venger leurs querelles personnelles. On négligeait de punir des coupables, dans la crainte que des hommes présentés injustement comme tels, ne fussent enveloppés dans leur ruine. Cet embarras fut regardé comme un déni de justice par des infortunés que le seul espoir de la vengeance attachait à la vie; de-là, ces réactions du midi, au milieu desquelles la justice fut souvent foulée aux pieds, et qui appela de nouveau la pitié des ames sensibles, sur le sort d'une foule de victimes innocentes.

On cherchait à jeter dans les armées cette même anxiété funeste, pour y porter le désordre et la désorganisation. Les mêmes hommes que les soldats étaient accoutumés à regarder comme les plus fermes colonnes

1795. de la République, leur étant successivement présentés comme les ennemis de l'état, la série des notions révolutionnaires se confondait dans leur tête. Le découragement se fût emparé d'eux, si la confiance en leurs généraux, et l'amour brûlant de la patrie, n'avaient enflammé leurs ames, et les élevant au-dessus des intrigues de l'intérieur, ne leur avaient laissé qu'un seul désir, celui de forcer les ennemis extérieurs à une paix glorieuse pour la République et pour eux-mêmes.

Les derniers événemens qui signalèrent la cession de la Convention nationale, sont rapportés avec étendue dans l'histoire de la révolution, malgré le dédale presque inextricable dont les environnait la perplexité des circonstances que je viens de rapporter. Si j'ai terminé mon récit à cette époque, laissant à d'autres observateurs le soin d'achever mon ouvrage, je n'ignorais ni les rapports étroits qui subsistaient entre les dernières opérations conventionnelles, et la marche des affaires depuis l'établissement du régime constitutionnel, ni la gravité des convenances qui semblaient devoir les renfermer dans le même cadre.

Mais je fus arrêté par des considérations importantes. D'un côté, malgré tous les moyens que je mettais en œuvre pour découvrir la vérité des faits qu'il ne m'était pas possible d'apprécier par mes yeux, je recevais des relations si disparates des causes et des circonstances du mouvement général qui agitait plusieurs départemens du midi, que je craignais de porter de faux jugemens dans un ensemble d'événemens dépendans les uns des autres, et dont les immenses ramifications couvraient la France entière. De l'autre, je répugnais à parler éternellement du sang français versé par la main des Français ; je craignais qu'un monument que je voulus élever à la gloire de la France, n'imprimât sur le nom français une tache d'infamie. AN IV.

Au lieu de réveiller des haines, d'agiter des factions par des peintures funestes, des tableaux déchirans, j'aurais voulu effacer des pages de l'histoire la triste monotonie du malheur et du crime, tarir cet océan de sang, éteindre cette masse de sottises, d'infamies, de calamités et de forfaits, que j'ai présentés en frémissant sous les yeux de mes

1795. lecteurs. Le tems qui guérit les blessures les plus envenimées, me paraissait le seul médecin auquel était réservée la guérison des plaies de ma patrie ; ce furent les motifs de mon silence.

Je n'ai appris qu'avec surprise, qu'on l'attribuait à de vaines considérations de prudence, ou même de pusillanimité. Parvenu aux bornes de ma vie, que pourrais-je redouter des hommes? J'emporterai dans la tombe l'estime des gens de bien. Et si la méchanceté ou l'ineptie s'attachaient à ma mémoire, mon histoire de la révolution restera pour les confondre; je serai vengé par les races futures.

Je continuerai mon ouvrage par la seule raison que je l'ai commencé. Si les cœurs sensibles et généreux tremblent de s'arrêter sur les lugubres tableaux des meurtres et des brigandages, ils reposeront leurs regards sur d'autres images; ils verront briller cette ardeur militaire, qui fut toujours l'apanage de notre nation. Pour moi, quelque sort qui m'attende, mon corps appartient aux tyrans, mon cœur à la République, mon ame à la renommée, et ma plume à la vérité.

AN IV.

CHAPITRE II.

Les Conventionnels s'établissent corps électoral de toute la France, et nomment eux-mêmes une partie des députés à la nouvelle législature. Choix des cinq Directeurs. Tableau de l'intérieur de la France pendant les derniers mois de l'année 1795.

LA Convention nationale, après avoir siégé trois ans un mois et cinq jours, termina ses séances le 4 brumaire ; ce fut pour les recommencer sur-le-champ sous un autre mode. Tous les corps électoraux, forcés par la loi du 5 fructidor, de prendre dans la Convention les deux tiers des candidats qu'ils portaient à la législature, avaient concentré leurs choix sur les mêmes individus. Le résultat de cette combinaison ne composait le nouveau corps législatif, que d'environ six cent membres, en y comprenant deux cent cinquante nouveaux députés choisis librement sur la généralité de tous les

1795. Français. Les jacobins en avaient été exclus de la manière la plus formelle.

Si cette tournure déconcertait les projets des anarchistes, qui avaient déterminé le mouvement vendémiariste pour rester en place, elle augmentait en même-tems les espérances des royaliste, parce que d'un côté plusieurs républicains, confondus avec les désorganisateurs, étaient éloignés des affaires ; et de l'autre, ils se flattaient que dans le nouveau tiers plusieurs députés préféreraient à la constitution de l'an trois, celle de 1791, ce qui pouvait amener une nouvelle révolution.

Les journaux, dans lesquels chaque parti plaidait sa cause, sans cependant que leurs auteurs se déclarassent ouvertement royalistes ou jacobins, développaient ces sentimens divers. Les uns tonnaient contre la conduite des conventionnels, qu'ils traitaient d'attentat manifeste envers la souveraineté du peuple. Regardant la constitution comme violée dès sa naissance, ils auguraient qu'elle ne serait pas mieux observée dans la suite. Leurs regards se tournaient vers le nouveau tiers et les députés réélus par les corps électoraux ; ils s'atten-

daient que leurs premières opérations seraient de réunir de nouveau les assemblées primaires, pour completter le corps législatif, sans s'arrêter aux loix du 5 et 12 fructidor. AN IV.

D'autres journaux présentaient ces loix du 5 et 12 fructidor, comme la seule barrière capable de garantir la constitution nouvelle des atteintes des royalistes, qui voulaient l'étouffer dans son berceau ; ils présentaient les réflexions de leurs adversaires, leurs craintes chimériques, et leur constitutionalité littérale et minutieuse, comme une ruse dont les républicains devaient se défier. Se jetant dans une extrémité contraire, ils publiaient que tout ce qui n'était pas jacobin en France, penchait pour le royalisme, ouvertement ou en secret. Ils assuraient, en conséquence, que les conventionnels ne pouvaient abandonner l'administration de la Répubique, sans que les rênes de l'Etat ne tombassent immédiatement dans les mains des amis des nobles, des amis des prêtres réfractaires, des hommes qui protégeaient les émigrés, et peut-être des émigrés eux-mêmes rentrés de toute part, et protégés

1795. presque ouvertement. Pour parer à cet inconvénient, se mettant à la place des assemblées primaires, et se déclarant corps électoral de France, la Convention ne finit sa cession que pour s'occuper sur-le-champ de completter dans son sein le nouveau corps législatif.

La nouvelle législature, divisée en conseil des Anciens et en conseil des Cinq-cens, d'après le vœu de la constitution, devait commencer ses travaux par la nomination des cinq directeurs, chefs du pouvoir exécutif. Ces magistrats suprêmes furent choisis dans le sein de la Convention. Les conventionnels, qui n'avaient pu entrer dans la composition du corps législatif et du directoire, occupèrent presque toutes les places importantes, et même celles qui semblaient exclusivement destinées aux gens de lettres. La plupart des moindres emplois étaient confiés à des hommes qui avaient pris une part plus ou moins active aux excès qui accompagnèrent la révolution, et dans les factions qui ensanglantèrent la république.

Quand on se plaignait d'une disposition qui pouvait perpétuer l'esprit révolutionnaire sous le régime constitutionnel, et détruire

détruire à la longue toutes les ressources de la France, il était répondu que dans la situation délicate où se trouvait la république, pressée au dehors par la coalition des puissances Européennes, et au dedans, par des ennemis d'autant plus redoutables, que leurs attaques physiques et morales étaient combinées avec autant d'art que de secret, toutes les considérations particulières s'anéantissaient devant la nécessité de ne confier le sort de la révolution qu'à des hommes placés, par leurs actions, entre le succès et l'échafaud. Principe dont il eût été impossible de contester la vérité, si un très-grand nombre de ces agens révolutionnaires n'avaient prouvé, par une opulence qui contrastait avec la médiocrité de leur fortune antérieure, que la cupidité seule dirigeait leurs prétendus sentimens patriotiques, et qu'ils n'avaient fait aux nobles une guerre mortelle, que pour s'enrichir de leurs dépouilles. AN IV.

Les hommes de cette trempe étaient étrangers, sans doute, aux mâles et austères vertus, sans lesquelles la liberté n'est qu'un vain nom. Le directoire dût en être convaincu, lorsque la découverte de la

1795. conspiration de *Babeuf*, dont je parlerai bientôt, lui apprit que les hommes de sang, auxquels il donnait sa confiance, étaient sur le point de l'égorger lui-même, pour prix de son aveuglement.

D'un côté, les *Royalistes* sappaient, par leurs écrits, par leurs propos, par leurs manœuvres, les bases du gouvernement républicain; de l'autre, les *Jacobins* ne voulaient aucun gouvernement quelconque, mais la continuation du bouleversement général, au sein duquel, depuis plusieurs années, ils se jouaient des fortunes particulières et de la fortune publique. Au milieu d'eux, les vrais républicains, traités par les uns de *Royalistes*, et par les autres de *Jacobins*, étaient en butte à tous les traits. Ils marchaient sur des précipices, froissés entre l'une et l'autre faction. Le gouvernement avait l'intérêt et la volonté de les environner de toute la force publique; mais circonvenu lui-même par les ruses de l'intrigue, souvent il prenait l'apparence pour la réalité. J'ai lu dans un de nos journaux, des réflexions assez judicieuses à ce sujet; je les transcrivis sur mon mémorial, et je crois devoir les

insérer dans une note au bas de cette page (1). AN IV.

Les cinq premiers directeurs de la République Française, furent *Jean Rewbell*, avocat de Colmar; *Antoine-François Louis-Honoré Letourneur*, capitaine dans le corps du génie; *Louis-Marie Révellière-Lépeaux*, avocat d'Angers; *Paul-François-Jean-Nicolas* de *Barras*, lieutenant au régiment

(1) Donnez nous donc des commissaires du pouvoir exécutif qui réunissent la probité, les lumières et un patriotisme réel. Tel est le résumé de 7843 lettres, suppliques et pétitions renfermées dans les bureaux du Directoire.

Cela est aisé à demander et nullement facile à donner, répondent les Directeurs; qui vient auprès de nous, avec qui correspondons-nous, qui nous recommande-t-on?

Une foule de parasytes révolutionnaires assiége nos bureaux, nos commis, nos personnes; le bon citoyen reste chez lui, l'homme prévoyant nous craint; la besogne est difficile; les succès traînent après eux l'ingratitude; les revers sont vus comme des crimes. On punit ceux-ci de leur malheur, on calomnie le talent de ceux-là. Il n'y a que des enfans-perdus qui osent s'élancer dans cette périlleuse carrière.

Choisissez ce brave républicain, nous dit-on, il déteste les *Chouans*; son existence tient essentielle-

1795. de Pondichéry ; et *Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot*, officier dans le corps du Génie.

Parmi ces magistrats, plusieurs s'étaient déclarés hautement contre les *Jacobins*, dans des circonstances remarquables. La comparaison de leur conduite antérieure avec leur conduite subséquente, conduit à penser que ce ne fut par aucun sentiment d'estime ou de confiance, qu'ils se jetèrent dans les bras des anarchistes ; mais dans la perplexité où les plaçait la fortune, lorsque, d'un côté, les fauteurs de l'ancien régime confondaient les francs républicains avec les anarchistes ; et de l'autre, les désorganisateurs traitaient de chouans tous ceux qui ne partageaient pas

---

ment à la révolution ; son patrimoine est composé de biens nationaux, son appartement rempli de mobilier d'émigrés. Il a été, il est vrai, un peu pillard, mangeur d'hommes ; mais il vous est dévoué, c'est un homme d'un *civisme énergique* ; il est bon à tout... et nous le choisissons.

Voilà pourquoi la composition de nos commissaires est vicieuse, nous le sentons nous-mêmes. Indiquez-nous le remède, car nous sommes las d'être persécutés pour nous, et haïs pour les autres.

leur esprit de rapine et de meurtre ; ils firent taire leurs affections particulières, pour s'entourer des individus dont les biens et l'existence dépendaient de la conservation du nouvel ordre de choses. An IV.

Des deux factions jacobines, celle des Orléanistes paraissait la plus puissante pendant les premiers mois de la quatrième année de l'ère républicaine ; on pensait même alors assez généralement qu'elle était sur le point d'étouffer la république. Mais bientôt la distinction de *Cordéliers* et de *Jacobins* s'évanouit pour toujours. Une nouvelle combinaison inspirant de nouveaux sentimens, modifia d'une manière différente les affections révolutionnaires.

Quoique le papier monnaie eût insensiblemeut perdu une partie considérable de sa valeur numéraire par la trop grande quantité qu'on en mettait dans la circulation, l'absolue dépréciation de ce signe d'échange date cependant des mois qui suivirent les événemens vendémiairistes. Cette chûte fut accélérée dans une proportion si effrayante et si rapide, qu'au mois de ventôse une livre de pain valut cent livres, une livre de viande trois cens livres,

1795. et une paire de souliers trois mille livres. Les assignats ne valaient plus les frais qu'entraînait leur fabrication. Il fut question de les remplacer par d'autres papiers qui furent nommés mandats territoriaux ; mais la confiance n'existait plus. Les mandats étaient décrédités avant de sortir des presses nationales.

Au milieu d'une subversion étonnante qui réduisait aux extrémités de la misère les propriétaires de maisons dans les villes, les rentiers et presque tous les individus qui vivaient de leurs revenus de quelque nature qu'ils fussent. Les fournisseurs des armées de la république et en général tous les agens de la révolution s'exemptaient de la loi commune. Ils étaient payés en papier, mais pour solder les plus minces objets on leur donnait des sommes si prodigieuses d'assignats ou de mandats que bientôt ne trouvant plus des facilités pour les échanger contre des pièces d'or, ils prirent le parti de les employer en biens nationaux.

On ne parlait alors en France que par millions, et les prodiges du système de *Jean Lass* étaient peu de chose auprès de ceux qui s'opéraient sous nos yeux. Les posses-

seurs des assignats vous disaient que la république vendait ses domaines à des prix exhorbitans où l'on ne pouvait atteindre ; mais ces prix exhorbitans ne représentaient aucune valeur réelle. On se procurait un presbytère avec sa cour et son jardin pour douze louis qui valurent jusqu'à deux cent quarante mille francs en assignats. Le château et le parc de Gaillon appartenant auparavant aux archevêques de Rouen, et qu'on estimait deux cent mille écus, furent vendus pour une somme de papier, laquelle avec les accessoires payés en argent ne représentait que dix-huit mille livres ; c'était à peine un pot de vin raisonnable pour un tel marché. Presque tous les biens nationaux étaient vendus de cette manière. Mirabeau avait osé dire à la tribune de la Convention qu'il s'agissait moins de vendre les biens nationaux que de les distribuer aux amis de la révolution; ce procédé avait son exécution presque littéralement. La plupart des héritages appartenant avant la révolution au roi, au clergé, aux émigrés, eurent bientôt de nouveaux propriétaires.

AN IV.

Ces riches et superbes aubaines furent

1795. la proie de tous les individus qui possédaient de grandes sommes en assignats, et comme les *Jacobins* des deux factions partageaient presque exclusivement cet avantage, l'immense fortune territoriale qui en résultait pour eux, leur faisant oublier d'anciens démêlés dont les causes n'existaient plus, ramenait leurs soins réciproques vers la conservation de ces magnifiques héritages dont ils étaient devenus les maîtres par une espèce d'enchantement. Il n'était plus question de *jacobins* chez les nouveaux riches. On passait même condamnation sur ces vastes scènes de brigandages dont le souvenir effrayera nos neveux. Ceux qui couvraient les *Marat*, les *Robespierre*, les *Lebon*, les *Carrier*, de l'exécration qu'ils méritaient, n'éprouvaient aucune contradiction.

Il s'était fait dans Paris une métamorphose générale qui surpassait celles dont *Ovide* nous a transmis l'ingénieuse peinture. Ces sales et hideux *jacobins* aux cheveux noirs et plats, aux yeux hagards et sanguinolens, aux propos insultans et féroces, à l'habillement crasseux et cynique, ces spoliateurs de la fortune publique,

ces brise-scellés, ces fournisseurs des tribunaux révolutionnaires, ces voleurs, ces incendiaires, ces noyeurs, ces buveurs de sang, ces sans-culottes, étaient transmués par art de féerie, en autant de seigneurs maniérés qu'on eût presque pris pour des petits-maîtres. Leurs dégoûtans haillons se remplaçaient par des ameublemens précieux, les greniers dans lesquels ils cachaient leurs vols sous le voile d'une feinte indigence, se changeaient en magnifiques palais, et leurs gros bâtons noueux en voitures élégantes. Un palefrenier occupait l'hôtel qui avait appartenu à un duc et pair, et un laquais se trouvait à l'étroit dans l'habitation d'un prince. AN IV.

La nouvelle jurisprudence concernant les mariages, ouvrait la porte à tous les excès d'une prostitution publique. Les femmes des nouveaux riches joignant à l'ancienne liberté des femmes françaises, l'ignorance absolue de ces convenances sociales qui les empêchaient d'en abuser, et les superfluités du luxe le plus déhonté aux manières cyniques qu'elles tenaient de leur grossière éducation, offraient le spectacle public de ce débordement de

1795. mœurs que la fabuleuse antiquité attribuait à quelques îles de la Grèce consacrées à l'impudique *Vénus*.

Sous le règne de la montagne on soutenait que les seuls *Jacobins* étaient patriotes. Les choses avaient pris une tournure différente depuis que ce patriotisme prétendu leur avait procuré des terres, des châteaux et une immense quantité d'or. Abattant eux-mêmes l'échafaudage dont ils s'étaient servis pour élever leur fortune prodigieuse, chacun d'eux se défendait d'avoir jacobinisé ; mais en échange, ils vous assuraient tous qu'il ne fallait chercher les amis du régime républicain que parmi les possesseurs des biens nationaux. Ces assertions répétées simultanément en mille endroits et de mille manières auraient subjugué l'opinion publique, si leur contraste évident avec l'austérité des mœurs républicaines n'avait frappé les regards les moins attentifs ; au surplus ces acquéreurs de biens nationaux, éveillés par l'intérêt, encombrant toutes les avenues du directoire comme les fauteurs des anciens abus encombraient autrefois les avenues du trône, concouraient directe-

ment ou indirectement à la détermination du gouvernement dans le choix des agens dont il s'entourait dans toutes les parties de la république. AN IV.

Non-seulement on traitait de chouans et de contre-révolutionnaires les observateurs qui jetaient des doutes sur la légitimité de quelques acquisitions de propriétés particulières ou communales faites sous le nom de biens nationaux, mais on donnait hautement ce nom aux républicains les plus purs, lorsque jetant les yeux sur la fortune publique et sur la récompense des défenseurs de la patrie dont les biens nationaux étaient le gage précieux; examinant les acquisitions elles mêmes et sans prétendre les annuler en aucun cas, ils rapportaient en valeurs monétaires les sommes de papier qui en avaient été le prix, et s'étonnaient que des hommes qui à peine avaient donné un léger à compte sur des propriétés dont l'emploi exact et rigoureux étayait seul la prospérité de la république, se conduisant en dévastateurs plutôt qu'en propriétaires, coupaient les bois de haute-futaie, abattaient les maisons, détruisaient les clôtures, vendaient

1795. les bestiaux, et se procuraient par ces inconcevables excès, les moyens de se livrer à des prodigalités scandaleuses.

Il paraît même que la crainte de cet examen put entrer dans les efforts que nous avons vu faire en 1796 et en 1797 pour maintenir exclusivement à la tête des affaires ceux qui, étant eux-mêmes acquéreurs de biens nationaux, avaient intérêt qu'une clarté importune ne vînt troubler leurs douces jouissances. Connaissant parfaitement le principe machiavéliste de rendre odieux son ennemi, les soumissionnaires de biens nationaux accusaient de vouloir ravir leurs possessions, les citoyens qui observaient combien il importait au sort de l'état que ces héritages fussent exactement payés. Sans faire attention que par ces observations ils voulaient au contraire assurer leur propriété, puisqu'un acquéreur n'est vraiment le maître de la chose par lui acquise que quand il en a payé la vraie valeur; on voulait en même tems assurer le paiement des récompenses promises aux défenseurs de la patrie, et qu'ils avaient bien méritées.

CHAPITRE III.

Troubles dans le Midi; leur occasion et leurs suites.

La réaction du midi n'eut d'autres causes que cette soif de biens nationaux qui avait succédé chez les *Jacobins* à la soif du sang humain; mais elle était différemment modifiée.

En vertu de la loi du 22 germinal l'an 3 qui rayait de la liste des émigrés les individus sortis de France depuis le 2 juin l'an premier, jusqu'à la journée du 9 thermidor, pour échapper aux proscriptions jacobiniques, pourvu qu'ilsrentrassent dans leur patrie à des époques spécifiées dans le décret, une foule d'habitans de toutes les parties de la Provence réfugiés dans Toulon lorsque le glaive révolutionnaire menaçait les têtes de tous ceux qu'on appelait fédéralistes, et forcés de s'expatrier lorsque les Anglais furent chassés de cette ville, revinrent dans leur patrie. Ils trouvèrent leurs parens exterminés par le glaive des montagnards, et les meurtriers

1795. possesseurs paisibles de leurs habitations et de leurs héritages achetés avec des assignats que les montagnards prodiguaient sans mesure. Il s'en suivit une foule d'assassinats dont les fatales circonstances furent présentées de plusieurs manières différentes. Les représentans alors en mission dans le midi se hâtaient d'arrêter ce nouveau torrent de malheurs, lorsque les événemens de prairial l'an 3 changèrent la nature des choses. Les *Jacobins* arrêtés à leur tour furent jetés dans ces mêmes prisons où gémirent si long-tems leurs victimes.

Cet événement qui pouvait amener des termes conciliateurs fut souillé par les plus affreux forfaits. Le 2 septembre 1792 se renouvela dans les murs de Marseille le 17 prairial l'an 3, et ma plume qui, pour effrayer nos neveux, crayonna le premier de ces massacres, se refuse à faire le tableau du second. On assure que deux cents prisonniers périrent dans cette abominable journée (1), et parmi ces malheu-

(1) Le fantôme des dangers auxquels Marseille venait d'échapper, assiégeait toutes les imaginations.

reux un grand nombre étaient absolument étrangers aux excès attribués aux désorganisateurs. Cette boucherie aussi AN IV.

Il fallait en quelque sorte populariser le crime. On tourna l'exécration publique contre les prisonniers détenus au fort Saint Jean. C'étaient ceux incontestablement qui avaient fait soulever Toulon. Tant qu'un seul de ces brigands, restes du bataillon du 10 août, jouira de la lumière du jour, il y a tout à redouter. Qu'ils périssent ! aussitôt une partie du peuple, égaré par les déclamations d'*Isnard* et de *Cadroi*, se réunit à ces bandes de sicaires connus sous le nom de *Jésus* et du *Soleil*.

Ces féroces et lâches exécuteurs de tous les assassinats qui se commirent jusqu'alors, pénètrent dans la profondeur des cachots. Ils se ruent sur leurs victimes sans défenses et exténuées par la faim. Ce n'est point assez des poignards, des pistolets, des stylets, des bayonnettes; ô forfait inoui ! on charge un canon à mitraille, qu'on tire à bout portant dans la cour intérieure des prisons. On jette des paquets de souffre enflammé par les soupiraux. On allume de la paille mouillée à l'entrée des souterrains où étaient entassés un assez grand nombre de proscrits. Ils étouffent dans des tourbillons de fumée. On tue, on égorge, on s'assouvit de meurtre. Le fils qui, par pitié filiale s'était enfermé la veille sous les mêmes verroux que son père, est massacré sur son père expirant, La voûte longue et ténébreuse du fort Saint-Jean,

1795. impolitique qu'affreuse devait augmenter les haines de tous les partis parmi des hommes dont les passions tiennent de la chaleur du climat qu'ils habitent.

éclairée par le jour pâle de quelques lampions, ne retentit que du bruit des vivans qui frappent, et des morts qui tombent. Leur triste dépouille, dernière ressource qui appartient à leurs femmes et à leurs enfans indigens, devient la proie des bourreaux qui les appelaient des dilapidateurs. Les corps, percés de mille coups, sont tronqués et mutilés. Les cervelles sont empreintes sur les murailles. Le silence de la mort n'est interrompu, de loin en loin, que par les cris farouches des assassins, et les sanglots entrecoupés des victimes. Bientôt on nage dans le sang, on ne peut marcher que sur des cadavres, et le dernier soupir de plus d'un républicain fut exhalé sous les pieds des représentans du peuple.

La nature toute entière se soulève à ce tableau malheureusement trop vrai, et le royalisme, qui contemple son ouvrage, laisse éclater un rire affreux. Quelle conduite tinrent alors *Cadroi, Isnard* et *Chambon*, arrivés au fort quatre heures après le commencement des massacres? On peut en juger par la lecture des pièces justificatives imprimées à la suite de ce rapport.

On porte à deux cents le nombre des prisonniers qui périrent dans cette abominable journée. Et voilà les actes de philantropie de ces hommes vertueux,

Bientôt

AN IV.

Bientôt on vit s'agiter sur les bords de la Méditerrannée tous les monstres qui s'étaient abreuvés de carnage sous le règne de la terreur ; ils accouraient en foule à Paris. Le désir de la vengeance augmentait leur funeste énergie. Convaincus que le régime constitutionnel allait les livrer au mépris qu'ils méritaient, ils veulent ressaisir le pouvoir qui leur échappe en reléguant la constitution de 1795 avec celle de 1793.

La confusion dont leurs associés avaient été couverts le premier prairial, et les suites funestes qu'eut cette journée pour plusieurs d'entre eux, aurait arrêté les projets d'une classe d'hommes moins accoutumés aux reviremens les plus tortueux de l'intrigue. Les mouvemens de vendé-

---

qui, le poignard à la main, osent encore parler de terreur...... Il me semble entendre les tigres rugir le mot d'humanité.

(*Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du midi, avec des notes et des pièces justificatives ; par le citoyen* Fréron, *ex-député à la convention nationale et commissaire du gouvernement dans les départemens méridionaux.* Page 18 et suivantes.)

miaire furent préparés de loin, et l'on se
1795. servit avec tant d'art dans cette occasion de la confiance des sections de Paris et de la propension des royalistes à voir dans tous les mouvemens révolutionnaires des moyens de ramener l'ancien régime, que les désorganisateurs se flattaient non-seulement de rendre la liberté à ceux de leurs partisans qu'ils avaient été contraints d'abandonner en prairial, mais de s'investir de nouveau du sceptre sanglant avec lequel ils avaient écrasé la France avant le 9 thermidor.

Parmi les moyens mis en usage pour répandre sur la surface de la France les germes d'insurrection qui pouvaient servir de prétexte au rétablissement du gouvernement révolutionnaire, on accusa *Fréron* d'avoir imaginé le décret du 20 thermidor l'an 3. Il excluait du bénéfice de la loi du 22 germinal rendue en faveur des Français qui avaient quitté leur patrie par suite des événemens du 31 mai l'an premier, tous les émigrés de Toulon. Le motif de cette rigueur était l'incendie des vaisseaux et de l'arsenal de cette ville qu'on leur attribuait; ce pouvait être encore de ne pas

troubler les patriotes dans la jouissance des biens qu'ils avaient achetés de la nation; mais ceux qui craignaient le retour du régime montagnard, qui ne voyaient l'affermissement de la république que dans le maintien de la chaîne sociale et de la justice universelle, pensaient que le véritable objet des *Anarchistes*, en mettant aux prises les anciens et les nouveaux propriétaires des plus importans domaines de la Provence, du Bas-Dauphiné, du comtat Venaissin, et du Bas-Languedoc, était d'occasionner un bouleversement général dans le midi de la France, d'attribuer cette commotion aux royalistes et d'en conclure que le salut de la république exigeait que le timon de l'état restât confié aux *patriotes énergiques*, dont la main de fer avait comprimé jusqu'alors les prêtres, les nobles, les Chouans.

On croyait voir la *Montagne* se relever, les comités révolutionnaires se rétablir, de nouveaux *Marat* déclarer la guerre à tous les propriétaires en noyant dans le sang le droit de possession rendu sacré par le consentement de tous les peuples, en soldant les crimes de leurs complices aux dépens

An IV.

1795. des gens de bien, en tarissant toutes les sources de subsistances et de richesses, en frappant à la fois l'industrie, l'agriculture et le commerce, en répandant sur la France la désolation et le désespoir.

Chacun disait nous voulons un gouvernement républicain, et non une anarchie organisée sous le nom de pouvoir révolutionnaire. Un gouvernement républicain garantit à chaque citoyen sa sûreté, sa propriété, protége toutes les familles, toutes les fortunes, préserve le faible de l'oppression, conserve au peuple ses usages; à la religion ses autels, aux loix leurs empires, au droit des gens sa consécration, à la morale publique son autorité; un pouvoir révolutionnaire fait des loix aujourd'hui pour les renverser demain, subvertit les principes de toutes les conventions entre les hommes, sème la défiance parmi les citoyens, et entre les citoyens et les chefs de l'état.

Un gouvernement républicain réunissant tous les intérêts politiques, rapprochant tous les droits civils, présentant à chaque individu la chose publique comme sa chose particulière, élève les courages, électrise

les ames, enflamme les cœurs; un pouvoir révolutionnaire ne s'alimentant que de bouleversement, ne subsiste que pour sa ruine, et se trouve dans la nécessité de tout détruire ou de périr. L'intérêt général se compose de l'harmonie des intérêts particuliers; le gouvernement républicain ménage ces intérêts et les fait tourner au profit de l'état; le pouvoir révolutionnaire les choque perpétuellement, il rend le pauvre ennemi du riche, il détruit les liens de la nature, il isole les hommes et les réduit à l'état sauvage. AN IV.

On prétendait aussi que *Fréron* s'était conduit par des considérations qui lui étaient personnelles; mais ces particularités qui furent l'objet de plusieurs brochures qu'on lisait avec avidité, se perdent dans l'immense tourbillon des événemens. L'histoire d'une révolution de la nature de celle de France abandonne les détails obscurs, pour ne s'attacher qu'aux grands objets qui peuvent servir à l'instruction des peuples.

Le décret du 20 thermidor fut confirmé et amplifié par deux autres décrets, l'un du 2 et l'autre du 20 vendémiaire. Enfin

1795. lorsque la Convention proclama une amnistie pour les délits révolutionnaires, avant de clore ses séances le 4 brumaire, les émigrés de Toulon en furent expressément exclus.

Si les vaisseaux et l'arsenal de Toulon furent incendiés par des Français, il est certain qu'émigrés ou non émigrés, il n'est pas de supplice qui put expier leur forfait. Mais le crime ne doit peser que sur les têtes coupables. Comment admettre la complicité de tous les individus qui s'étaient refugiés dans cette place; cependant tous prirent la fuite lorsque les Anglais furent expulsés. Que pouvaient faire ces malheureux? fallait-il qu'ils attendissent dans Toulon le supplice qu'on leur destinait, et que n'évitèrent pas les femmes, les enfans, les vieillards, laissés par eux sur ce rivage.

Les décrets furent envoyés dans les départemens méridionaux par des courriers extraordinaires. Cependant il pouvait arriver que des considérations locales ou des sentimens de commisération, arrêtant les administrateurs dans le détail, ils ne fussent pas exécutés dans toute leur exactitude.

Fréron qui les avait fait rendre fut envoyé à Marseille avec les pouvoirs les plus étendus, pour en soigner l'exécution. AN IV.

Lorsque la constitution s'établit, les Français fatigués du pénible sentiment de la haine par trois ans de convulsions, virent sans murmurer les prisons s'ouvrir dans toutes les parties de la république, pour rendre à la liberté, ceux dont le régime de la liberté avait le plus à se plaindre. Mais bientôt ces mêmes hommes, dont une loi indulgente venait de briser les fers, devinrent tout-à-coup administrateurs et juges à la place des magistrats nommés par les assemblées primaires C'était rouvrir des plaies qui se cicatrisaient ; c'était fournir aux désorganisateurs l'occasion cherchée par eux d'augmenter, d'envenimer les mécontentemens en répandant de nouveau sur la France le fléau de l'anarchie ; c'était même donner des armes aux royalistes pour calomnier le directoire, et pour propager en secret parmi le peuple des maximes eversives du mode d'administration qui s'établissait en France.

Ces destitutions répétées dans presque tous les départemens se fondaient sur le

1795. motif que le royalisme avait présidé à l'ensemble des élections de vendémiaire. Il importait d'autant plus aux *Jacobins* de propager cette opinion qu'elle favorisait le titre de patriotes exclusifs qu'ils se donnaient. A les entendre, comme je l'ai déjà observé, tout ce qui n'était pas *Jacobin* en France favorisait le royalisme; ils voulaient se faire considérer seuls comme républicains, et d'après cette assertion ils présentaient la haine portée de toute part aux désorganisateurs, aux anarchistes, comme un attentat envers la république. Leur systême était de nature à prendre faveur parmi les hommes inattentifs, parce que parmi ces désorganisateurs et ces anarchistes destructeurs de tout ordre, de toute police, il se trouvait réellement quelques républicains conduits dans leurs phalanges par une imagination désordonnée.

Au surplus dans les assemblées primaires où, repoussant également les deux excès, la constitution avait été l'unique loi, la destitution des magistrats élus par le peuple jetait une défaveur marquée sur le gouvernement; mais le mécontentement ne s'exhalait que par des plaintes et des mur-

mures ; des flots de sang ne coulèrent que dans les départemens du Var, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Ce ne fut que dans ces contrées qu'on entendit parler de conspirations royalistes, de compagnies de *Jésus* et du *Soleil*, organisées pour assassiner les patriotes, parce qu'on ne trouvait pas ailleurs une masse de proscrits rentrés dans leur patrie à la faveur des loix, et qui disputaient à main armée leurs héritages à ceux qui les avaient acquis de la nation, sous prétexte d'un crime d'émigration dont ces proscrits se défendaient.

Fréron, en arrivant à Marseille, exigeait que ceux qui se donnaient le titre de patriotes exclusifs, fussent maintenus dans les biens qu'ils avaient *soumissionnés*. Ces prétendus républicains rendus à la liberté, trouvant une partie de ces domaines acquis par eux, occupés par leurs anciens propriétaires, les en chassaient à coups de fusil, commençant eux-mêmes cette réaction, dont ils furent ensuite les victimes. D'autres, préférant aux voies de fait les formes judiciaires, trouvaient des obstacles auxquels ils ne s'étaient pas attendus. Les

1795. juges et les jurés du tribunal criminel de Marseille, considérant que les décrets du 20 thermidor, du 2 et du 20 vendémiaire, ne déclaraient émigrés (1) que les individus

---

(1). *Décret du 20 thermidor, l'an* 3. La Convention nationale décrète:

1°. Ceux qui, après avoir livré le port de Toulon aux Anglais, incendié neuf vaisseaux de ligne, et une partie des magasins de l'arsenal, proclamé Louis dix-sept, combattu, pendant quatre mois de siége, contre les troupes de la République, se sont retirés sur l'escadre anglaise, et qui seraient rentrés sur le territoire français, ne sont pas compris dans les dispositions du décret en faveur des citoyens qui ont quitté leur patrie par suite des événemens du 31 mai.

Ils sont déclarés émigrés, et seront poursuivis comme tels.

2°. Sont pareillement déclarés émigrés, ceux qui, depuis le 28 août (vieux style) jour où Toulon a été livré aux Anglais, jusqu'au 28 frimaire, an 2, jour de sa reddition, s'y sont réfugiés, y ont pris les armes pour les puissances coalisés, ou y ont exercé des fonctions au nom de Louis XVII, et qui se seraient également retirés sur l'escadre anglaise.

3°. Les autorités constituées du département du Var, et de tous les départemens, sont tenus, sous leur responsabilité, de réintégrer et maintenir dans les domaines nationaux qu'ils ont acquis, les citoyens

coupables de l'incendie des vaisseaux et

qui en auraient été dépossédés par menaces ou violences de la part desdits émigrés. Toutes poursuites intentées ou jugemens rendus à ce sujet, sont cassés par le présent décret.

4°. Le présent décret sera envoyé dans les départemens méridionaux, par des courriers extraordinaires.

Décret du 2 vendémiaire, an 4, interprétatif de la loi du 20 fructidor, l'an 3.

La Convention nationale, après avoir entendu son comité de salut public, décrète :

Le décret du 20 fructidor comprend parmi les rébelles de Toulon, ceux qui ont incendié ou concouru à faire incendier les vaisseaux de la République; ceux qui ont pris les armes pendant le siége; ceux qui, en état de porter les armes, se sont enfuis sur les vaisseaux ennemis; ceux qui avaient entretenu des correspondances avec les Anglais, et qui leur ont livré cette place.

Décret du 20 vendémiaire.

La Convention nationale déclare nuls et comme non-avenus, tous arrêtés des représentans du peuple en mission, contraires au décret du 20 fructidor, contre les émigrés qui ont livré Toulon aux Anglais, et les prêtres réfractaires, ainsi qu'à celui du 23 du même mois.

Le présent décret sera envoyé, par un courrier ex-

1795. des chantiers de Toulon, (1) ou qui, après avoir porté les armes contre leur patrie, avaient pris la fuite sur des vaisseaux ennemis, exigeaient la preuve de ces faits, et paraissaient d'autant plus fondés dans cet examen, que parmi les vaisseaux anglais, espagnols et napolitains, un assez grand nombre de navires, appartenant aux gênois, aux vénitiens, aux danois, se trouvaient dans le port de Toulon, lorsque les coalisés en furent chassés, et que les fugitifs, en grand

---

traordinaire, au représentant du peuple *Servières*, et à toutes les autorités constituées du département du Var.

(1). On trouve dans le moniteur du 4 février 1794, 16 pluviôse, an 2, une lettre de sir *Sidney Smith*, au lord Hood, du 18 décembre 1793. Sir *Sidney Smith*, chargé par l'amiral anglais, d'incendier les vaisseaux de ligne et l'arsenal de Toulon, rend compte, dans cette lettre, de la manière dont il a rempli sa commission. Il semble résulter de cet écrit, que les Français réfugiés dans Toulon, ne furent pour rien dans cet incendie. Il donne même à entendre que les *Patriotes* de Toulon, qui étaient sur le thémistocle, livrèrent ce vaisseau qu'ils pouvaient défendre.

nombre, s'étaient réfugiés sur ces vaisseaux, amis ou neutres. An IV.

Fréron, dont les pouvoirs avaient cessé par l'installation du directoire, et qui, n'ayant pas été réélu dans le nouveau corps législatif, se trouvait dépourvu de tout caractère public, lance un arrêté qui destitue toutes les autorités constituées de Marseille, et les remplace par des hommes appelés patriotes exclusifs par les uns, et *Anarchistes* par les autres. La liste des jurés est cassée, comme n'étant formée que de *Royalistes* et de fauteurs d'émigrés.

Ces mesures révolutionnaires, réveillant de douloureux souvenirs, jetaient Marseille dans la consternation. La confiance, qui commençait à ranimer le commerce, s'éteint tout-à-coup. On fuit, on se cache. La terreur plane de nouveau sur cette ville, si long-tems malheureuse; les prisons se remplissent. Des témoins, qui n'avaient jamais été à Toulon; d'autres témoins, renfermés aux galères pendant le siége, déposaient qu'ils avaient vu, avec la cocarde blanche au chapeau, s'embarquer sur des vaisseaux anglais, les fugitifs qui réclamaient l'héritage de leurs pères. Ces malheureux, ré-

1795. duits aux plus fâcheuses extrêmités, se réfugiaient au fond des forêts, et dans le creux des rochers. Entraînés par la misère, le ressentiment et le désespoir, ils se portaient à des excès de férocité envers les possesseurs de leurs biens.

Le sang humain coulait à flots dans ces belles contrées ; on tuait, on était tué, et dans cette guerre de cannibales, la pitié n'avait aucun empire ; mais on trompait le gouvernement en lui présentant des vengeances particulières, atroces, épouvantables, comme les efforts combinés d'une armée *Royaliste*, répandue dans les départemens du midi, pour opérer la contre-révolution.

Fréron fut enfin rappelé; mais ses choix furent maintenus, sous prétexte d'attendre les nouvelles élections, que l'acte constitutionnel fixait au premier thermidor, l'an cinq. Le sang coula de nouveau, dans Marseille, à cette époque destinée au triomphe de la tranquillité publique. Bientôt les excès commis dans Paris par les *Anarchistes*, avertissant le gouvernement que ceux de cette secte, en parlant continuellement de liberté et d'égalité, ne connais-

saient d'autre droit publique, que le meurtre et le brigandage ; il plaça, dans l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, des hommes éclairés et vertueux. Le bon ordre eût été ramené dans Marseille, si des haines, fortement enracinées sous ce ciel brûlant, n'avaient étouffé une partie des mesures conciliatrices, qui pouvaient y faire germer l'abondance et la paix. AN IV.

CHAPITRE IV.

Expéditions militaires. La guerre de la Vendée se rallume. Affaire de Quibéron.

AU milieu des convulsions qui agitaient la France, dans un tems où, sous un régime constitutionnel, elle s'était flattée de voir disparaître à jamais les erreurs et les déprédations, qui avaient fait la honte et le malheur de cet empire, sous le règne des *Marat* et des *Robespierre*, lorsque la misère la plus affreuse régnait à Paris, et que le peuple, réduit à deux onces de pain par jour, et à une livre de viande par décade, se nourrissait de

1795. pommes-de-terre, qu'il se procurait avec les plus grandes difficultés; les armées françaises écrasaient les forces militaires de l'Europe. Ainsi Rome terrible aux rois dont elle avait conjuré la perte, achevait la conquête de l'Europe et d'une partie de l'Asie, lorsque des tumultes populaires et des factions sans cesse renaissantes, la déchiraient dans l'intérieur de ses murailles.

La guerre de la Vendée était définitivement terminée par les soins du général *Hoche*. Ce malheureux incendie qui paraissait éteint depuis la pacification de floréal l'an 3, s'était subitement rallumé avec violence. Si le peu de délicatesse que mettaient dans l'observation des articles de la capitulation, quelques hommes accoutumés à regarder la Vendée comme un pays dévoué à une proscription générale, fut le prétexte des nouvelles hostilités, il faut en chercher la véritable cause dans l'art perfide avec lequel le ministère anglais attisa dans toutes les occasions le feu révolutionnaire qui dévora la France.

On se tromperait beaucoup, en attribuant les secours donnés par les Anglais aux insurgés de la Vendée, au désir de rétablir les

les frères de *Louis XVI* sur le trône occupé par leurs ancêtres. Ils ne voulaient que perpétuer les troubles de la France et en profiter pour ruiner son commerce. Si les armes, l'argent, les munitions que la cour de Londres envoyait sur les bords de la Loire, donnaient aux Vendéens et aux chouans les moyens de se maintenir pour un tems sur le territoire dont ils étaient les maîtres, jamais ils ne suffirent non-seulement pour leur assurer une vraie supériorité, mais ils ne leur permirent qu'un moment de s'étendre sur la rive droite du fleuve. Les Anglais ne firent aucun effort sérieux pour s'emparer sur la côte de Bretagne et de la basse Normandie de quelque place maritime, qui pût assurer leur communication avec les royalistes de France; et lorsque l'armée royale se présenta devant Granville en 1793, l'inaction des forces navales britanniques démontrait aux moins clairvoyans que la cour de Londres ne prenait aucun intérêt à la réussite de cette expédition.

AN IV.

Lorsque le cabinet de Saint-James fut instruit que le peuple du bas Poitou après avoir posé les armes reprenait ses paisibles

1795. occupations, abandonnant son systême de tiédeur, il se détermina aux plus grands sacrifices pour rétablir ce foyer de discorde sur lequel les puissances coalisées fondaient leur principal espoir d'envahir la France. D'un côté quelques entraves mises au libre exercice de la religion catholique romaine indisposait les dévots, de l'autre des troupes nombreuses de Chouans qui ne s'étaient pas soumis, formaient des noyaux auxquels les mécontens pouvaient aisément se rallier.

Ces *Chouans* que j'ai fait connaître dans l'histoire philosophique de la révolution, s'étaient prodigieusement multipliés. Dispersés sur une vaste étendue de pays au nombre de quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes, leur organisation n'était pas régulière comme celle de l'armée de la Vendée. Cependant ils reconnaissaient plusieurs chefs et un conseil de guerre duquel était *Puysaye*. Leur rendez-vous général était à Vitré et à Grand-Champ. Mais rarement ils se réunissaient en corps d'armée. Occupés pendant le jour des travaux de la campagne, ils s'assemblaient pendant la nuit, se portaient sur les villages dans lesquels ils avaient des intelligences, sur-

prenaient et détruisaient des détachemens entiers. Guerre d'autant plus dangereuse pour les républicains, qu'elle paraissait l'ouvrage d'une main invisible. An IV.

A peine la pacification de la Vendée avait été signée par les représentans du peuple, que des émissaires du gouvernement anglais proposaient aux Chouans de la rompre, et pour les déterminer, non-seulement ils leur faisaient parvenir secrètement des armes, des munitions, des subsistances et de l'or, mais ils leur promettaient l'assistance de toutes les forces navales britanniques. Ces démonstrations étaient soutenues par la présence d'une armée navale, qui défit, le 5 messidor an 3, la flotte Française auprès de l'Orient et lui enleva les vaisseaux le *Tigre*, le *Formidable* et l'*Alexandre*. A cette nouvelle, la guerre recommence avec fureur. Les ravages s'étendent dans tous les départemens qui comprenaient la Bretagne, le Poitou, le Maine, l'Anjou et la basse Normandie. Les insurgés publièrent un manifeste que je crois devoir insérer en note, comme un monument des manœuvres astucieuses qu'employaient les chefs des Vendéens et

1795. des Chouans pour égarer le peuple dont ils précipitaient la ruine (1), et de l'impudence avec laquelle ils démentaient leurs propres écrits.

---

(1) *Réponse des armées Catholiques-Royales de la Vendée et des Chouans, au rapport fait à la soi-disant Convention nationale, dans la séance du 16 juin 1795, par le soi-disant représentant du peuple, le citoyen* Doulcet; *suivie de la proclamation par les chefs des armées Catholiques et Royales, au nom de* Louis XVIII, *roi de France et de Navarre, aux fidèles habitans du Poitou, de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne, de la Normandie; et de toutes les provinces de France.*

Nous devons à notre dieu, à notre roi, à nos braves camarades, à tous les Français; nous devons à l'Europe entière, qui a les yeux fixés sur nous, la justification de notre conduite. Nous allons la tracer avec cette loyauté qui dirigea constamment nos actions et nos efforts. Dieu nous est témoin que la vérité respire dans toutes nos paroles.

Dieu très-haut, très-puissant, très-miséricordieux, les fidèles et religieux habitans de la Vendée te rendent de très-profondes actions de graces, pour les succès dont tu as couronné leurs efforts. Ils remercient ta bonté ineffable de les avoir soustraits à la férocité de la Convention, soi-disante nationale; ces hommes sacrilèges et pervers, qui ont établi leur domination sur le sang de tous les Français, et la dévastation

A peine le combat naval du 5 messidor était terminé, qu'on signalait de l'Orient AN IV.

---

de toutes les propriétés. Les fidèles et religieux habitans de la Vendée, bénissent ta providence infinie, de leur avoir donné assez de prudence pour éviter les piéges des assassins ; assez de force pour repousser leurs soldats. Dieu éternel, protecteur des empires, soutien de la justice et de la vertu, les habitans de la Vendée placent en toi toutes leurs espérances. Ils se prosternent aux pieds de ton trône; et, pour prix de leurs souffrances, ils te supplient d'accorder la paix et le bonheur aux Français.

Frères et camarades, la politique exige souvent un secret; elle prescrit des démarches, que l'homme honnête réprouverait avec indignation, si le bonheur de ses semblables ne devait en être le prix. S'il y avait un autre moyen de l'obtenir, et s'il ne fallait pas quelquefois employer le crime lui-même à réparer les maux qu'il a faits. Telle est la condition malheureuse de l'homme, qu'il est souvent obligé de parler à un scélérat le langage de l'honneur, pour empêcher ce scélérat de plonger ses mains dans le sang de ses frères.

Nous allons vous dévoiler ce qu'il est important que vous sachiez aujourd'hui ; ce qu'il eût été dangereux de vous découvrir plutôt. Nous allons vous faire connaître les motifs qui nous avaient engagés à conclure un traité, où nous avons mis, de notre côté, la religion, l'honneur, où les députés de

1795. soixante-quatorze voiles qui venaient joindre l'armée britannique ; elles portaient

---

la Convention n'ont apporté qu'impiété, fourberie parjure.

Le sang français coulait, chacune de nos victoires était pour nous un jour de deuil ; mais forcés de défendre nos droits les plus sacrés, contre des brigands altérés de notre sang, nous nous trouvions dans l'affreuse nécessité de combattre. On voulait nous défendre d'adorer le Dieu de nos pères ; on avait assassiné notre roi, massacré nos parens, incendié nos propriétés ; notre patrie ne devait plus être que notre tombeau. Des scélérats, semblables en tout à ces esprits infernaux, qui se soulevèrent contre l'Être suprême, avaient ordonné que la flamme et le fer seraient portés dans nos paisibles demeures. Nous aimions le monarque qui nous appelait ses enfans, et la Convention l'avait assassiné avec une barbarie dont aucun peuple du monde n'avait encore souillé ses annales."

Que disons-nous, aucun peuple ! Non, ce ne sont point les habitans de la France qui ont égorgé une famille de souverains. C'est la Convention qui est coupable ; elle a été élue par les *Jacobins*. C'est elle qui, après avoir enchaîné la nation, l'a forcée à approuver le régicide, afin que la nation française ne lui demandât pas compte du sang précieux, que des scélérats voulaient répandre pour régner.

Cependant nous conservâmes, dans cette province

environ huit mille hommes de troupes de débarquement et toutes les provisions nécessaires pour armer, habiller quatre-vingt An IV.

fidelle, la foi de nos pères, leur amour pour leurs souverains. Mais c'était un crime impardonnable aux yeux de la Convention. Elle envoya cent mille soldats autour de nous; mais le dieu des armées nous couvrit de son égide. Les yeux du peuple français allaient s'ouvrir, le jour terrible de la justice approchait. Les soldats, envoyés sur nos frontières, allaient devenir nos amis. Car ces soldats nous voyaient adorer Dieu, aimer notre Roi, et chérir tous les Français au milieu des tourmens, comme aux champs de la victoire.

Les scélérats! le croiriez-vous? avaient envoyés du poison pour être jeté dans nos fontaines. C'est quinze jours avant la signature du traité de paix, que le comité de Salut-Public n'a pas craint de commettre cette dernière horreur. Le poison est là. C'est un de vos braves chefs, M. le vicomte de *Scepeaux*, qui en a intercepté l'envoi, près la ferme de Volfrèse, aux environs d'Encenis. On vous proposait la paix, et on prenait des mesures pour empoisonner vos familles, pour vous désarmer, et pour vous faire assassiner ensuite.

Malgré de si horribles trames, le désir d'épargner le sang français nous détermina à écouter des propositions de paix. Alliant la prudence à la force, nous nous flattâmes que nous parviendrions à rétablir,

1795. mille combattans, et les nourrir pendant six mois.

Pour completter cet armement, les mi-

---

sans effusion de sang, les autels de notre Dieu, et le trône de notre Roi.

Vos chefs, sûrs de n'être point désapprouvés par M. le Régent, et par M. le lieutenant-général du Royaume, ouvrirent les négociations. Nous vous avons fait connaître les conditions que nous imposâmes à cette époque; mais nous ne pûmes vous dire les conditions secrètes, sans lesquelles les soi-disans Représentans du peuple, n'eussent jamais approché de vos drapeaux. Nous vous avons même laissé supposer que ces conditions seraient beaucoup plus avantageuses. Nous étions forcés d'avoir recours à cette dissimulation, pour assurer le succès de nos démarches. Aujourd'hui le succès, notre gloire, notre existence, le salut de la France entière, dépendent de la publication des vérités que vous allez entendre.

Le comité de Salut-Public nous promit solemnellement, par l'organe de ses envoyés, que la religion catholique et la monarchie seraient rétablies en France avant le premier juillet. Sur la défiance que nous inspirait une époque aussi éloignée, nous ne voulions pas suspendre les hostilités; mais on nous représenta que, pour amener l'opinion publique au retour des choses que nous désirions, pour ne laissser aucun espoir aux *Jacobins*, il fallait préparer la Nation à demander elle-même la royauté; que des invitations secrètes

nistres anglais s'étaient adressés aux émigrés répandus en Angleterre. Un corps An IV.

---

seraient faites, à cet effet, dans les départemens; qu'on était sûr qu'elles seraient favorablement accueillies; que, dans le cas contraire, le comité de Salut-Public s'engagerait de faire remettre entre les mains des chefs des Vendéens, *Louis XVII* et sa sœur, le 13 juin, pour tout délai; qu'il déclarerait la religion Catholique dominante dans l'État; qu'il rappellerait tous les émigrés depuis le 14 juillet 1789, et qu'il donnerait des ordres secrets aux administrateurs des départemens frontières, afin de faciliter aux princes français les moyens de se rendre dans le Poitou, sous la condition expresse, que les Vendéens n'inquiéteraient, en aucune manière, les individus qui traverseraient le pays, munis de passe-ports du comité de Salut-Public, et que ces individus pourraient arriver sans obstacle à la Rochelle, à Brest, à Nantes, à Cherbourg.

Telles furent les promesses faites solemnellement: Nous le jurons à la face du Dieu de vérité, et nous le prenons à témoin de ce que nous avançons.

Une heure avant la signature du traité de paix, il fut convenu que les conditions ci-dessus rapportées demeureraient comme articles secrets, afin de préparer les esprits. Mais Dieu, qui dirige toutes nos démarches, ne permit pas que nous ajoutassions une foi aveugle à ces promesses; nous stipulâmes que nous resterions armés sur notre territoire, et que

1795. d'entre eux était stationné à Gersey. Les autres faisaient partie des régimens *Hector*-

---

nous conserverions tous les signes de ralliement sous lesquels nous avions combattu jusqu'alors.

Quelle était notre joie à cette époque, de penser que le repos allait enfin être rendu à notre patrie, et que le sang répandu par nos mains devait rétablir le culte de notre Dieu, et le trône de notre roi! Nous fûmes confirmés dans cette espérance par l'assurance formelle donnée le 28 avril par les représentans du peuple. Ils observèrent à M. de *Guerville*, que nous envoyâmes auprès d'eux, à l'effet de leur représenter combien il était nécessaire, pour l'observation du traité, que l'armée catholique et royale de Bretagne fît exécuter les jugemens du conseil militaire; que leurs démarches n'avaient pour objet que l'exécution des quatre articles secrets. M. de *Guerville* nous rapporta cet écrit, qui semblait exiger une confiance entière de notre part:

« Les articles dont l'exécution définitive est fixée au 25 prairial prochain, auront leur plein et entier effet. Le comité de salut public prend les mesures nécessaires à cet égard. Les sacrifices qu'il est forcé de faire aux apparences, ne le rendant que plus scrupuleux à tenir les paroles données, elles seront religieusement gardées. Signé *Grenet*, *Guermeur*, *Guezno*. Rennes, 9 floréal an 3. »

Le 27 mai, sur quelques indices qui nous firent craindre que le comité de salut public ne cherchât

Royal, *Louis-Royal*, *Hervilly*, *Emigrand*, *Dudrenuc* et *Artillerie*. Le pre-

An IV.

à éloigner l'observation du traité conclu, nous envoyâmes M. *Chastelier* à Paris. Nous le chargeâmes de demander l'élargissement provisoire du roi. Le 4 juin il fut convenu que *Louis XVII* et sa sœur seraient conduits le lendemain à Saint-Cloud. M. *Chastelier*, que les membres du comité de salut public cherchaient à retenir quelques jours à Paris, quitta Paris le soir même, d'après les ordres qui lui avaient été donnés, d'être de retour le 7 au plus tard. Il arriva ici le 8 au matin. Dans ce même moment *Louis XVII* expirait dans la prison du Temple. Des ordres étaient donnés pour faire avancer des troupes dans vos provinces ; on méditait le massacre de vos chefs, de vos femmes, de vos enfans. La lettre suivante, que nous avons interceptée, sera un monument durable de la plus atroce perversité.

Lettre écrite par sept membres du comité de salut public, au représentant du peuple Guezno.

« Il est impossible, cher collègue, que la République puisse se maintenir, si la Vendée n'est pas entièrement réduite sous le joug. Nous ne pouvons croire à notre sûreté que lorsque les brigands qui infestent l'Ouest auront été mis dans l'impuissance de nous nuire ; c'est déjà un sacrifice trop honteux d'avoir été réduits à traiter de la paix avec ces scélérats, dont la grande majorité a mérité l'échafaud. Sois convaincu qu'ils nous détruiraient si nous ne

1795. mier de ces corps était entièrement composé d'émigrés. Le second avait été levé

---

les détruisions pas. Ils n'ont pas mis plus de bonne foi que nous dans le traité signé, et il ne doit leur inspirer aucune confiance dans les promesses du gouvernement. D'après l'impossibilité où nous sommes d'espérer que nous pourrons abuser plus long-tems les Vendéens, il faut chercher les moyens de prévenir des hommes qui ont autant d'audace et d'activité que nous. Le moment approche où, d'après l'article 2 du traité secret, il faut leur présenter une espèce de monarchie, et leur montrer le bambin pour lequel ils se battent. Ce pas nous perdrait sans retour. Les comités n'ont trouvé qu'un moyen d'eviter cette difficulté vraiment extrême. Le voici :

» La principale force des brigands est dans le fanatisme que leurs chefs leur inspirent. Il faut les arrêter et dissoudre d'un seul coup cette association monarchique, qui nous perdra, si nous ne nous hâtons pas de les prévenir. L'opinion nous devient plus nécessaire que la force. Il faut supposer que les chefs des insurgés ont voulu rompre le traité, se créer princes des départemens qu'ils occupent; que ces chefs ont des intelligences avec les Anglais; qu'ils veulent leur ouvrir la côte, piller la ville de Nantes, et s'embarquer avec le fruit de leurs rapines.

» Fais intercepter des couriers porteurs de semblables lettres; crie à la perfidie, afin que le peuple voye clairement que la bonne foi et la justice sont

par les Anglais à Toulon. Il étoit à peu-près complet; mais dans les trois autres AN IV.

---

de notre côté. Si tu peux avoir les onze chefs, le troupeau se dispersera. Concerte-toi avec les administrateurs d'Ille-et-Vilaine, communique la présente aux quatre représentans de l'arrondissement. Il faudra profiter de l'étonnement que doit produire l'absence des chefs, pour désarmer les Vendéens et les Chouans. Il faut qu'ils se soumettent au régime général de la République, ou qu'ils périssent. Point de demi-mesures, elles gâtent tout en révolution. Il faut, s'il est nécessaire, employer le fer et le feu, mais en rendant les Vendéens coupables aux yeux de la nation du mal que nous leur ferons. Saisis les premières apparences qui se présenteront pour frapper le grand coup, car les événemens pressent de toute part. Il te suffira de nous dire, j'ai reçu la proclamation relative aux subsistances. Prends garde aux menées de *Louvet*, il est vendu aux restes orléaniques. Nous le surveillons, mais il intrigue dans la Mayenne et la Loire-Inférieure. Boissy adopte toutes ces mesures. Fais-nous part de ce que tu peux faire sur-le-champ, afin que cela concorde avec les mesures que nous allons prendre. Salut et fraternité. Signé, *Tallien*, *Treilhard*, *Sieyes*, *Doulcet*, *Rabaut*, *Marec*, *Cambacérès*. Paris, 18 prairial an 3. ».

Vous voyez, braves camarades, que la Convention nous portait des paroles de paix, et ordonnait des as-

1795. il n'y avait que les places d'officiers et de sous-officiers qui fussent exactement remplies. On imagina pour combler ce vuide de

---

sassinats. Nous ne vous dirons pas que les hommes qui ont assassiné *Louis XVI*, aient attenté aux jours de *Louis XVII*, nous n'avons aucune preuve certaine pour l'avancer. Mais il est bien difficile de ne pas le croire.

En attendant que la justice divine punisse les auteurs de tant de forfaits, il est de notre devoir d'employer tous les moyens, dont nous pouvons disposer, pour nous préserver de la rage de ces hommes, qui sacrifient tout à leur ambition. Il ne nous reste que la victoire ou la mort.

La Convention va nous imputer l'infraction d'un traité, que nous aurions religieusement observé, si elle eût eu l'intention d'en remplir les conditions. Elle va nous représenter à la nation Française et à l'Europe, comme des hommes perfides ; mais plus elle montrera de scélératesse, plus nous devons faire éclater notre humanité et notre grandeur d'ame. Tous les Français sont nos frères, nous ne connaissons d'ennemis, que ceux de la patrie. C'est le bonheur, c'est la liberté que nous voulons rendre aux Français; c'est pour les faire jouir des avantages de la paix, et d'un gouvernement paternel, que nous nous dévouons aux horreurs de la guerre. Loin de nous toute idée d'ambition ; que la Convention trompe le peuple Français sur la pureté de nos vues, nous répondrons

recruter à Londres, moitié gré, moitié force, une foule de prisonniers français. A peine étaient-ils embarqués à Souptampton qu'ils

An IV.

---

par notre conduite franche, digne de la cause à laquelle nous nous sommes consacrés.

Les légions, qui vont s'avancer sur vos frontières, sont les mêmes que vous avez si souvent vaincues, et qui viennent combattre, malgré elles, contre leurs frères. Épargnons, autant qu'il dépendra de nous, le sang français; marchons aux soldats, avec l'olivier à la main, supplions-les de sauver avec nous notre patrie infortunée; ouvrons toujours nos rangs pour les recevoir; partageons avec eux nos subsistances. Implorons le Dieu de bonté, afin qu'il ramène tous les Français sous l'empire de la raison et de la justice, et que; réunissant tous les enfans de cette famille immense, il les fasse jouir de l'abondance et de la paix.

A ces causes, nous déclarons à la face du ciel, que nous ne considérons comme ennemis de notre patrie, que les députés de la soi-disante Convention. Que nous préviendrons constamment, par tous les moyens qui dépendront de nous, l'effusion du sang et le pillage des propriétés. Que nous recevrons, avec transport, les officiers et les soldats qui voudront concourir avec nous au rétablissement de la religion, de la royauté, de l'ordre et des propriétés. Que tous Vendéens ou Chouans qui se permettront d'insulter le citoyen paisible, fut-il d'un autre parti

1795. voulurent massacrer leurs officiers et conduire en France les navires qu'ils montaient. Quatorze d'entr'eux furent mis à mort et protestèrent jusqu'à leur dernier moment,

---

que nous, seront punis suivant la rigueur des ordonnances militaires.

Comme la Convention s'empressera de dénaturer nos intentions, nous devons faire connaître nos principes et les motifs pressans qui nous inspirent.

Nous reconnaissons un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre; nous voulons vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, que nos pères ont professée. Nous reconnaissons *Louis-Stanislas-Xavier* roi de France, et nous lui jurons obéissance et fidélité. Nous ne poserons les armes que lorsque le gouvernement monarchique nous aura été rendu.

Nous ferons observer une discipline exacte et sévère dans tous les lieux de notre arrondissement, quelles que soient les cruautés qu'on exerce contre nous.

Nous n'avons point contracté et nous ne contracterons point d'alliance avec la nation anglaise, ni avec aucune des puissances coalisées, à moins que *Louis XVIII* ne conclue un traité avec elles. Alors ces puissances seraient nos alliées, parce qu'elles seraient les alliées de notre souverain. Nous ne laisserons pénétrer dans les pays occupés par nos armées, aucunes troupes des puissances coalisées, et nous combattrions leurs soldats débarqués sur nos côtes

moment, qu'ils mouraient républicains. AN IV.
Cette expérience qui devait convaincre les émigrés du sort qui attendait leur expédi-

---

à l'effet de démembrer la France, ou d'exciter du trouble dans les provinces.

Nous ne reconnaissons point et nous ne reconnaîtrons jamais de Convention ni d'Assemblée Nationale en France. Nous protestons d'avance contre la constitution que les soi-disans députés du peuple francais vont donner à la France ; ces hommes, en prononçant le mot de république, veulent gouverner despotiquement la nation française.

Nous ne reconnaissons de pouvoirs légitimes que ceux qui ont été établis ou reconnus par notre roi, *Louis XVIII*. Nous remplissons les volontés de notre roi, en déclarant que nulle personne quelconque ne pourra être recherchée pour sa conduite et ses opinions, en promettant dans toute l'étendue des pays qui seront occupés par nos armées une amnistie sans réserve à toutes les personnes qui se rangeront sous nos drapeaux. Il ne sera exercé aucune vengeance particulière contre aucun individu quelconque.

Nous sommes trop profondément pénétrés de l'esprit qui inspire *Louis XVIII*, pour ne pas assurer au peuple français que les abus qui s'étaient attachés à la monarchie seront réformés avec soin. C'est à la sagesse de *Louis XVIII* qu'il appartient de corriger ces abus, de les empêcher de renaître, et d'accorder à ses sujets toute la liberté que la consti-

tion, avec de tels coopérateurs, ne les em-
1795. pêcha pas de s'en servir. Il est probable que

---

tution de la monarchie leur assure, en les admettant tous aux emplois ecclésiastiques, civils et militaires.

Nous ne permettrons point la circulation des assignats dans les contrées occupées par nos armées; nous ne reconnaîtrons jamais cette monnoie que pour une monnoie fausse, dont le gage prétendu a été établi sur le brigandage, l'assassinat et la proscription. Il ne sera porté aucune atteinte aux propriétés de la maison et couronne de France, propriétés inaliénables..... ni aux propriétés de l'église et du clergé de France, qui sont le domaine du pauvre, et dont le produit est nécessaire à l'entretien du culte et à celui de ses ministres...... ni aux propriétés des Français fidèles et amis de la patrie, qui n'ont quitté leur patrie que pour combattre les Jacobins et la soi-disante Convention.

Nous nous engageons solemnellement de faire tous les sacrifices qui pourront dépendre de nous pour consolider la dette publique.... Nous hypothèquons nos propriétés et celles de nos enfans, à l'effet de faire tenir, envers tous les créanciers de l'état, les engagemens contractés envers eux par les rois de France.....

Nous renonçons à perpétuité, pour nous et nos enfans, à toutes exemptions pécuniaires et à tous privilèges.... Nous combattons pour rétablir le culte de la religion catholique, pour rétablir le trône...,

cette foi vive avec laquelle ils virent clairement leur triomphe prochain dans toutes AN IV.

---

pour remettre tous les Français en possession de l'héritage de leurs pères, pour faire jouir tous les Français de la véritable liberté et du bonheur que donne un gouvernement stable et ennemi de la tyrannie..... *Louis XVIII*, en consultant les vœux que la nation française exprima dans les mandats et les cahiers qui furent donnés par toutes les provinces aux députés des Etats-Généraux, veut faire jouir la nation française de tout le bonheur qu'elle-même désira au moment de sa convocation.

Nous invitons les braves soldats français à venir se rallier à nous. Nous invitons les villes, bourgs et villages à ouvrir leurs portes et à reconnaître leur souverain légitime. Nous invitons les magistrats, les administrateurs, et toutes personnes entre les mains desquelles réside une portion de force et d'autorité, à les employer au rétablissement de la religion et de l'ordre; et nous leur accorderons aide, assistance et protection, pour garantir leurs personnes et leurs propriétés, contre tous perturbateurs de l'ordre public. Nous invitons les laboureurs, les cultivateurs, les artisans à continuer leurs travaux précieux, et nous nous engageons à faire respecter leurs moissons, leurs héritages, leurs atteliers.

Nous déclarons ennemis et tyrans de la patrie, les députés de la soi-disante Convention, qui ont voté pour l'assassinat du roi *Louis XVI*, de glorieuse

1795. les crises de la révolution, leur cachait le danger. On pourrait aussi soupçonner que persuadés qu'une armée redoutable n'attendait pour entrer en campagne en leur faveur

---

et sainte mémoire. Nous jurons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang, ou de ne poser les armes que lorsque les députés de la soi-disante Convention auront remis les rênes du gouvernement au souverain légitime, que Dieu a donné à la France.

Fait au quartier-général de l'armée de *Charette*, et publié au quartier-général des armées de *Stofflet*, *Sapineau* et *Scepeaux*, le 21 juin 1795, l'an premier du règne de *Louis XVIII*.

Signé, *Charette, Stofflet, Scepeaux, Sapineau, Monnier, Guichard, Chalou-Cadi*. Suivent plusieurs pages de signatures des principaux officiers de l'armée des Vendéens et des Chouans.

Certifié, *Gilbert*, secrétaire-général.

Au nom du roi, le conseil militaire des armées d'Anjou, du haut Poitou, et de Bretagne.

Vu la réponse et la proclamation ci-dessus, nous ordonnons qu'elle soit imprimée, publiée et affichée dans toutes les paroisses qui composent l'arrondissement des armées d'Anjou, du haut-Poitou et de Bretagne. A la Mabilais, le 23 juin 1795, l'an premier du règne de *Louis XVIII*. Signé *Bernier*, commissaire-général.

De l'imprimerie royale de Maulevrier. Signé *Chambart* fils, imprimeur.

que leur apparition sur les côtes de France avec des armes et des munitions, ils pensaient que ces renforts nombreux et subits, retiendraient dans le devoir les soldats qui pouvaient leur être mal affectionnés, ou suppléeraient au vuide fait par les déserteurs. Le grand nombre de femmes et d'enfans qui suivirent les émigrés en France fut encore un obstacle aux premiers succès singulièrement décisifs dans cette occasion.

Mais le désastre éprouvé par les émigrés à Quibéron, fut attribué principalement à l'imprudence du ministère anglais, de ne les avoir pas fait soutenir par un corps de troupes britanniques, sur-tout de cavalerie. On rejetait, à Londres, cette faute sur l'impression que devait faire le manifeste de *Charrette*, que je viens de rapporter. Les chefs royalistes ne disposaient pas à leur gré de l'opinion publique, dans un pays où les Anglais étaient généralement détestés. Et la grande majorité du peuple, dans les départemens qu'on appelait *Vendéisés*, loin d'adopter les projets de vengeance des émigrés, n'étaient point éloignés de recevoir le régime républicain,

1795. pourvu que l'exercice paisible du culte catholique leur fût assuré. Les principes du Royalisme, dans toute leur étendue, n'y étaient professés que par une grande quantité de privilégiés, réfugiés dans la Vendée, de toutes les parties de la France, par la petite noblesse de Bretagne et du bas Poitou, restée dans ses foyers, et par les personnes attachées, par leur état, aux nobles bretons et poitevins, retirés à Gersey.

C'était pour ménager l'opinion publique, flottante, incertaine, que les chefs des Vendéens et des Chouans, publiant leur manifeste, rédigé avec assez de finesse, avaient déclaré non-seulement qu'ils ne contracteraient aucune alliance avec l'Angleterre, mais qu'ils combattraient les troupes anglaises qui tenteraient quelque descente dans les pays occupés par les Vendéens et les Chouans. D'après cette disposition, la jonction des drapeaux britanniques aux drapeaux des Français *Royalistes*, pouvait opérer une commotion contraire aux vues de *Charrette* et des autres généraux vendéens. Ils n'ignoraient pas, sans doute, que cette jonction leur était nécessaire pour réussir dans les opérations majeures, sans

lesquelles leur position eût toujours été précaire sur les bords de l'Océan, mais ils auraient voulu que cette réunion eût été l'ouvrage fortuit des circonstances; on parlait à Paris du siége de Brest ou de l'Orient, entrepris par l'armée des émigrés, combinée avec l'armée navale britannique, dans le tems où, les émigrés ayant été entièrement défaits à Quibéron, l'escadre anglaise abandonnait les côtes de France. AN IV.

CHAPITRE V.

Débarquement des Emigrés. Ils s'emparent d'Aurai et du fort Penthièvre. Leur retraite dans la presqu'isle de Quibéron. Les Républicains reprennent le fort Penthièvre. Bataille de Quibéron.

APRÈS le combat du 5 messidor (23 juin), l'armée navale anglaise, maîtresse de la Mer, bloquait les escadres républicaines dans les rades de l'Orient et de Port-Louis; elle débarqua plusieurs milliers de poudre, et des fusils pour dix mille Chouans, qui s'étaient rendus au fond de la baie de Qui-

béron, auprès du village de Carnac, à
1795. deux lieues d'Aurai, et à six de Port-Louis.

Il se trouvait peu de troupes républicaines sur cette côte. Elles furent attaquées à la fois par les Chouans commandés par *Puysaye,* nommé commandant en chef de l'armée que les émigrés voulaient organiser. Le nombre des Chouans leur permettait de se porter sur plusieurs points. Ils rompent les ponts pour retarder les communications, et s'emparent de la batterie qui protégeait le lieu où les émigrés se proposaient de descendre. Un détachement de deux cent cinquante hommes venu d'Aurai, reprit la batterie; mais cerné de toutes parts par les Chouans, il fut contraint de se replier sur Laudevan, à trois lieues d'Aurai, sur la route de l'Orient.

Quinze ou dix-huit cens émigrés, placés sur des chalouppes plates débarquèrent pendant la nuit du 8 au 9 messidor (26 au 27 juin), sous le commandement du général d'*Hervilly*. Le reste des troupes prit terre les jours suivans. On débarqua ensuite une quantité immense de fusils, d'habillemens, de munitions de bouche et de guerre, et quelques pièces de canon.

An IV.

A la première nouvelle de la descente, le général en chef *Hoche* s'était rendu dans le Morbihan. Mais ses troupes étaient à deux, trois, et quatre journées de marche; il crut devoir évacuer Aurai et Vannes, pour se replier à Port-Louis, à l'Orient, et à Ploermel à moitié chemin de Rennes. Les ennemis s'emparèrent d'Aurai, mais soit qu'ils ne voulussent s'éloigner de la flotte anglaise qui s'étoit approchée de la côte le plus près possible, ou qu'ils ne fissent pas un grand fond sur les Chouans auxquels les règles de la tactique étaient étrangères, ils n'osèrent pas se porter plus avant.

Pendant la journée du 10 messidor (28 juin), les cantonnemens républicains se réunissaient à Vannes, on enclouait sur la côte les canons dont les ennemis auraient pu s'emparer. Une colonne de trois mille hommes fut dirigée sur Aurai, pour reconnaître les émigrés dont on ne connaissait pas encore la force. Ils avaient un avant-poste à Pontsol, entre Aurai et Vannes; un corps de douze cens républicains les en chassent, on pénétra même sous le canon d'Aurai.

Les émigrés étaient maîtres de la petite

1795. étendue de pays entre le lac d'Aurai et celui de Kergourich, jusqu'à la grande route d'Aurai, à Hennebond. Pour s'y maintenir, il falloit s'emparer d'une forteresse connue auparavant sous le nom de fort Penthièvre, et qui portait alors celui de fort Sans-Culotte. Il fut vivement attaqué le 12 Messidor (30 Juin), par trois frégates anglaises embossées sous ses murs, sa garnison n'étoit composée que de quatre cens hommes; elle fut contrainte de capituler le 14 Messidor (2 Juillet); on la transporta sur les vaisseaux anglais. Ce succès rendait les émigrés maîtres de la presqu'isle de Quibéron, ils occupaient le camp que prit *Jules - César*, lorsqu'il attaquait les Venetes.

Dans l'intervalle du 14 au 17, les républicains s'étaient rassemblés en assez grand nombre pour reprendre l'offensive. Les émigrés chassés d'Auray, furent obligés d'abandonner leur camp retranché de Carnac, pour se replier dans la presqu'île de Quibéron sous la protection du fort Penthièvre; quelques Chouans les suivirent. Les autres cantonnés dans les campagnes environnantes, faisaient leur guerre accoutumée assez

semblable à celle des Tartares, attaquaient les républicains, quand ils pouvaient les surprendre, et fuyaient lorsqu'ils marchaient contre eux, en ordre de bataille.

An IV.

Le 18, quelques navires légers de la flotte anglaise sur lesquels se trouvaient des piquets de cavalerie, traversant la baie du Morbihan remontèrent la rivière de Vannes. Il paraît que le projet des ennemis était de surprendre cette ville, et de se répandre dans les campagnes, pour connaître les dispositions de l'armée vendéenne sans laquelle les Anglais qui bloquaient l'Orient et Port-Louis, ne pouvaient se flatter de réduire ces villes. Le rassemblement des républicains les força de renoncer à leur entreprise, après avoir brûlé trois corvettes françaises en station dans la rivière.

L'armée française campée à la vue du fort Penthièvre, au village de Sainte-Barbe, se renforçait tous les jours. *Tallien* en mission dans ces contrées pressait la levée en masse des habitans affectionnés a la république; les émigrés reçurent aussi quelques secours. Retranchés dans le camp de Kousten sous le fort Penthièvre, ils s'occupaient à augmenter les fortifications de cette place;

1795. chaque jour était témoin de quelque escarmouche. Les armées ennemies semblaient se tater avant d'en venir à une action sérieuse.

Les émigrés extrêmement resserrés dans la presqu'île, avaient résolu, le 28 Messidor (16 Juillet), de percer les colonnes républicaines, pour pénétrer dans l'intérieur et y faire un versement de munitions et d'habillemens. Ils furent repoussés avec une perte considérable, abandonnant leur convoi composé de trois mille habits complets, du pain, de la viande, du vin, de l'eau de vie, beaucoup de poudre et quelques selles anglaises. Toutes les dispositions du général *Hoche* étaient faites le premier Thermidor pour donner une bataille générale. Elle ne pouvait réussir qu'après avoir enlevé le fort Penthièvre, qui couvrait les retranchemens ennemis. Tous les jours il arrivait au camp républicain un très-grand nombre de déserteurs; c'étaient des prisonniers que les émigrés avaient attirés sous leurs drapeaux par des manœuvres perfides.

On assure que pour les déterminer, le gouvernement britannique leur faisait retrancher successivement la ration de pain

qui formait leur nourriture. On calculait le degré d'affaiblissement de leurs forces phisiques. Alors les émigrés se présentaient à eux et leur offraient un sort tolérable, s'ils voulaient prendre parti dans les régimens français levés en Angleterre. Beaucoup résistèrent pendant long-tems; mais les horreurs de la famine, les maladies contagieuses qui terminaient la vie de leurs infortunés compagnons périssant par milliers sous leurs yeux, décidèrent un grand nombre d'entr'eux. Mais ils ne furent pas plutôt débarqués, que profitant de toutes les occasions d'abandonner leurs séducteurs, ils venaient rendre compte aux généraux républicains de tout ce qui se passait dans l'armée ennemie, de ce qu'on projettait et des forces qu'on pouvait opposer. Quelques-uns assurèrent le général *Hoche* qu'ils guideraient les assaillans par des chemins presqu'impratiquables, jusque sur les murs de la forteresse dans un endroit confié à la garde de leurs compagnons qui non-seulement leur livreraient le poste mais aideraient à remettre le fort au pouvoir des républicains.

Trois mille hommes se mirent en marche

1795. pour cette expédition périlleuse, le 2 Thermidor à onze heures du soir, sous le commandement des géneraux *Humbert*, *Vateau*, *Botta*, et de l'adjudant général *Ménage.* Un orage affreux éclatait alors dans ces parages, la pluie tombait à grands flots; un vent froid et impetueux la jetait aux yeux des soldats et leur ôtait la faculté de se diriger. Errantes sur une mer de sables, les colonnes se heurtent, se rompent, se confondent; il fallait toute l'activité et tout le sang froid des généraux, pour rétablir l'ordre au sein des ténèbres les plus épaisses. Ils rectifient les erreurs, ils suppléent par de nouveaux ordres à ceux qu'il est impossible de remplir, ils pressent, ils encouragent, et chacun arrive sous le fort Penthièvre, à deux heures du matin, le 3 thermidor (21 juillet).

Trois colonnes marchaient parallélement. Les deux qui suivaient les bords de la mer, furent bientôt apperçues par les chaloupes canonnières anglaises qui bordaient le rivage, et dans les eaux desquelles les assaillans étaient obligés d'entrer jusqu'à la ceinture. Sans autre armes que leurs bayonnettes, les troupes fou-

droyées en flanc s'étonnent un instant ; elles étaient sur le point de rétrograder, lorqu'un bruit sourd se fait entendre : une *colonne des nôtres a pénétré*, se disaient les soldats. Ils lèvent les yeux ; l'étendard des émigrés ne flottait plus sur le fort, le drapeau tricolore l'avait remplacé.

AN IV.

A travers les flots d'une mer mugissante, sous le feu meurtrier de la mitraille anglaise, l'intrépide *Ménage* à la tête de trois cens braves, s'était glissé de rochers en rochers, jusqu'au pied des retranchemens de la forteresse, les avait franchis, et se précipitant le sabre à la main, avait exterminé tous ceux qui résistaient.

A cette nouvelle, toute l'armée républicaine s'ébranle. Le commandant en chef et les deux représentans du peuple *Tallien* et *Blad* marchaient à la tête des divisions ; on pénétre dans la presqu'île de Quibéron.

Les émigrés dans leur camp de Kousten, ignoraient encore la prise du fort à cinq heures du matin. Les Chouans commandés par *Puysaye*, s'embarquant sur des bateaux plats, se dispersèrent sur le continent. Les émigrés se ralliaient sous les ordres de *Sombreuil*, fils du commandant des invalides ;

1795. ils veulent opposer de la résistance pour donner le tems à leurs femmes et à leurs enfans de se réfugier sur la flotte anglaise; la moitié de leurs soldats passent dans l'armée de *Hoche*, en protestant de leur attachement au gouvernement républicain. Le camp est forcé, les vaincus mis en déroute se réunirent de nouveau sur un rocher au bord de la mer, à l'extrémité de la presqu'île.

L'armée marche à eux sur trois colonnes. Deux suivaient à droite et à gauche au bord de la mer pour leur couper retraite, celle du centre s'avançait sur leur front précédée d'une artillerie redoutable. On voyait sur le rivage une multitude de femmes et d'enfans qui périssaient au bord de la mer, en voulant se précipiter dans les chaloupes, spectacle déchirant au milieu des horreurs de la guerre.

Plusieurs corvettes anglaises étaient venues mouiller très-près du rivage, tant pour retarder les opérations des républicains, que pour favoriser l'embarquement des fugitifs. Les vaincus jetant le cri du désepoir demandaient à capituler. Le général *Hoche* leur ordonne de mettre bas les armes. On s'apperçut bientôt que pendant qu'on parlementait,

lementait, des embarcations prenaient quelques chefs à bord. Le feu de l'artillerie française recommence, les émigrés n'ayant d'autre alternative que d'être jettés à la mer, ou passés au fil de la bayonnette, se rendent à la discrétion des vainqueurs.

An IV.

J'ai lu une relation de l'affaire de Quibéron, publiée en Angleterre, dans laquelle on assure que les émigrés capitulèrent et qu'on leur promit de les traiter comme prisonniers de guerre; cet écrit mérite d'autant moins de créance, que dans l'extrémité où se trouvaient les émigrés, ils ne pouvaient espérer aucun terme de capitulation; d'ailleurs, *Hoche* et *Tallien* rendant compte de cette bataille à la Convention et pouvant être démentis par dix mille bouches déclarèrent l'un et l'autre que les émigrés placés entre le feu et l'eau n'eurent d'autre parti que de mettre bas les armes.

Parmi les papiers trouvés sur les émigrés morts à l'affaire du 3 thermidor, se trouva une relation des opérations de cette armée, depuis son débarquement, jusqu'au 20 juillet. J'en ai une copie certifiée véritable, par François Boucher directeur principal des hopitaux de l'armée répu-

1795. blicaine ; elle renferme des détails précieux (1).

---

(1). *Kousten, près le fort Penthièvre, dans la presqu'île de Quibéron.*

Lorsque nous eûmes ordre de nous embarquer à Souptampton, on nous disait que nous allions à Jersey. Les régimens de *Loyal-Émigrand*, *Royal-Louis*, *Royal-Marine*, *Dudrenuc* et *Royal-Artillerie*, étant embarqués, nous fîmes route, escortés de trois vaisseaux de ligne, de quatre frégates, et de deux chasse-marées français, venus de Quibéron, pour servir de pilotes. Nous ne tardâmes pas à nous appercevoir que nous ne faisions pas route pour Gersey. Nous vîmes, à la hauteur d'Ouessant, la grande escadre anglaise, entre la France et nous. On fila vers le point de débarquement; nous apperçûmes terre le vingt-un. Nous aspirions d'arriver bientôt, lorsque l'escorte fit signal de vaisseaux ennemis, et de revirer de bord. C'était par la crainte que l'ennemi nous prît.

Le 25, nous eûmes nouvelle du combat entre les deux escadres, et nous vînmes mouiller dans la baie de Quibéron; on débarqua, le 27, dans un petit tertre, près du village de Carnac. On savait qu'il y avait peu de troupes sur la côte; on embarqua, dans la nuit du 26 au 27, quinze à dix-huit cens hommes, et M. d'Hervilly, à la vue d'un poste de républicains, qui se replia, poursuivi par douze ou quinze cens *Chouans*, qui vinrent se réunir à

Les immenses magasins faits par les Anglais sur la côte, tombèrent au pouvoir des AN IV.

---

nous. Je vis, pour la première fois, M. de *Puisaye*, lieutenant-général, commandant en chef l'armée Catholique et Royale, que nous venions organiser.

Nous attendîmes qu'on eût débarqué quelques canons, pour quitter la plage, et aller au village de Carnac, où nous restâmes jusqu'au 3 juillet que nous vînmes nous présenter en ordre de bataille, avec quatre canons, devant le fort Penthièvre, qui se rendit à nous, ainsi que deux autres petits forts dans la presqu'île de Quibéron; il ne s'y trouvait que cinq cens hommes, sans provisions ni munitions de guerre; les républicains furent embarqués, comme prisonniers de guerre, sur les vaisseaux anglais.

Nous voyions arriver tous les jours des bandes considérables de paysans, qui venaient, de plusieurs lieues, s'armer et s'habiller au village de la Genèze, quartier général du comte de *Puisaye*. Là, on voyait avec profusion, des caisses d'armes, des ballots d'habillemens uniformes, et tout l'attirail nécessaire à des troupes débarqués.

L'ennemi, peu nombreux, s'était retiré, laissant la campagne libre. C'était peut être le moment de s'avancer, soutenus par cinq à six mille Chouans, et de faire lever trente à quarante lieues de pays, en donnant confiance aux habitans, et en répandant la terreur parmi les ennemis. Mais les chefs trouvant apparemment qu'il était plus prudent de ne pas

1795. républicains. On trouva dans le fort Penthièvre, ou dans différens dépôts de la

---

s'éloigner des vaisseaux, et ne pouvant encore beaucoup compter sur la tenue des Chouans, qu'on organisait, on laissa le tems aux républicains de se rassembler, et le 5, nous quittâmes Carnac, pour venir nous confiner dans la presqu'île de Quibéron, sous la protection du fort Penthièvre, qui ferme l'isthme dans toute sa largeur. Une grande partie des Chouans vint avec nous; l'autre partie resta dans les campagnes.

Le 6 juillet, les républicains vinrent faire une reconnaissance vers les quatre heures après midi. On fit sortir des Chouans, qui leur tuèrent, avec l'artillerie du fort, quatre-vingts ou cent hommes. L'ennemi se retira, et, le soir, nous vîmes toute la côte, en face de nous, couverte de leurs feux de bivouac.

Le comte d'*Hervilly*, général des troupes réglées, et le comte de *Puisaye*, concertèrent une sortie, pour reconnaître la position de l'ennemi. Nous sortîmes du fort avec deux canons de quatre, marchant sur quatre colonnes de front. Nous arrivâmes, avant le jour, à la sentinelle avancée, qui, après avoir crié qui vive, tira son coup de fusil, et se replia sur son poste. Les colonnes s'arrêtent, au lieu de doubler le pas. Le poste ennemi fit une décharge. Les officiers ayant rétabli le désordre, M. d'*Hervilly* fit jouer l'artillerie, qui attira bientôt, sur elle et

presqu'île, soixante dix mille fusils, cent cinquante mille paires de souliers et toutes les provisions nécessaires pour une grande

An IV.

---

sur nous, les obus et les boulets de l'ennemi. Nous perdîmes une trentaine de soldats et plusieurs officiers. Nous croyions que nous allions marcher en avant, mais on fit faire demi-tour à droite, et nous nous retirâmes tranquillement, malgré les obus et les boulets qui nous accompagnèrent quelques minutes.

Le 7, on fit encore une reconnaissance, sans aller jusqu'à l'ennemi, qui s'était posté sur les hauteurs de Sainte-Barbe. Je ne sais à quoi bon une reconnaissance, puisque du fort on voit, sans empêchement, les mouvemens de l'ennemi. Depuis la retraite dans la presqu'île, on s'est occupé constamment à armer le fort, auquel on a fait un ouvrage avancé très-nécessaire : car l'accès était peu défendu par un camp qu'on appelle retranché, qui n'est fermé que par une bordure de palissades, facile à franchir par une troupe déterminée à vaincre, en perdant cinq à six cens hommes. J'ai dit que le fort Penthièvre ferme la presqu'île dans sa largeur. Derrière ce fort, en bon état actuellement, il y a une langue de terre de deux lieues environ, large d'une demilieue au plus, allant en pointe; cette presqu'île contient sept à huit hameaux, dont le bourg de Quibéron est la capitale. Il y a au milieu un petit port à Saint-Pierre; nous y recevons les provisions de l'escadre et du convoi, très-rapprochés de nous;

1795. armée. Les Anglais avaient débarqué des ballots d'assignats. Je m'en suis procuré plusieurs, certifiés par un officier public.

---

le terrein est sabloneux, mais assez bien cultivé. On y manque de bois, et l'eau est très-rare.

En attendant la levée de bouclier de *Charrette* et de *Stofflet*, et les secours d'Angleterre, qu'on dit être de dix mille Anglais, et des corps français de cavalerie, nous nous bornons ici à nous organiser, à nous retrancher, et à former un noyau de hussards sur des petits chevaux entiers du pays; il y en a déjà une vingtaine. Il eût été si facile, pendant les huit ou dix jours que nous avons été tranquilles à Carnac, de réunir deux ou trois cens chevaux, qu'il paraît incroyable que l'idée n'en soit pas venue aux chefs. Cependant on avait apporté d'Angleterre des selles et tout ce qu'il fallait; mais savait-on bien ce qu'on voulait faire? car, enfin, si le fort Sans-Culotte avait été mieux approvisionné et mieux armé, nous nous serions rembarqués à la honte des généraux, et au grand mécontentement du gouvernement anglais, qui a fait des frais immenses.

Le 11, nous fîmes encore une reconnaissance. Après avoir voulu tendre une ambuscade, qui fut découverte par les tirailleurs ennemis; on marcha à eux en faisant jouer deux pièces d'artillerie. L'ennemi, s'étant rassemblé, vint à notre rencontre, tambour battant. Nous nous retirâmes, et l'ennemi,

Ils ne ressemblaient pas à ceux dont on se servait en France. Gravés d'un seul côté

An IV.

---

qui n'a aussi que très-peu de cavalerie, s'avança peu.

Le 13, nous prîmes les armes pour châtier un caporal et un grenadier, qui avaient eu la lâcheté de quitter leurs drapeaux à la première sortie de nuit. Le général d'*Hervilly* fit mettre à l'ordre de midi, le 15, que les troupes réglées se tiendraient prêtes le soir à marcher; on vit un convoi arriver, et un renfort composé des régimens de *Rohan*, *Damas*, *Salm* et *Béhan*, commandés par le comte *Charles* de *Sombreuil*. Nous crûmes que l'attaque projetée serait remise; mais, vers minuit, M. d'*Hervilly* fit sortir du fort *Loyal-Emigrand*, deux compagnies de chasseurs à la tête, *Hector* et *Dudrenuc* en colonne sur la droite, et les deux bataillons de *Royal-Louis* en colonne, par section, sur la gauche. Un détachement d'artillerie, et huit pièces de canons de huit et de quatre, marchaient entre les deux colonnes. On s'avance, lentement et en silence, jusqu'à un fossé, où l'on attendit les signaux d'une attaque combinée, de quinze à dix-huit cens Chouans, sur Carnac. A peine eut-on entendu quelques coups de fusils, que, sans attendre les signaux de réussite, l'on fit avancer, et bientôt nos tirailleurs commencèrent la fusillade. Les républicains abandonnèrent leurs avant-postes. Les affaires allaient bien jusques-là. Le jour venait de paraître, la confiance régnait

1795. avec de l'encre bleue, ils présentaient l'effigie du fils de Louis XVI et les armes des rois

---

parmi nous. Il eût été prudent d'attendre l'effet de la fausse attaque des Chouans, qui ne tinrent pas, et se rembarquèrent aux premiers coups de fusil. Tout indiquait une sage retraite. Le général, croyant bien faire, fit avancer les troupes, et le canon tira. Les tirailleurs et la colonne de droite, étant à petite portée des batteries retranchées de l'ennemi, soutinrent un instant un feu roulant de mousqueterie, d'obus et de canon; mais, écrasés par le feu le plus terrible, les régimens d'*Hector* et *Dudrenuc* prirent la fuite, et vinrent, sans armes, se réfugier sous le fort, entre notre colonne et la mer. Pendant que notre colonne de droite tombait malheureusement sous le feu de l'ennemi, on nous faisait avancer au pas de charge. Nos canons tiraient sans relâche. Ils étaient si avancés, que nos tirailleurs et la colonne de la droite, ne les protégeant plus, ils risquaient d'être pris, si l'ennemi fût venu se jeter sur notre flanc droit. M. le comte d'*Hervilly*, étant blessé dangereusement, ordonna la retraite. L'ennemi nous suivit, faisant avancer un piquet de cavalerie, qui s'empara de cinq canons. Plusieurs cavaliers eurent la témérité de s'avancer jusqu'à la tête de la colonne de retraite. Ils furent tués après avoir sabré long-tems tout ce qui s'écartait du gros de la colonne. Deux ou trois cens Chouans se replièrent avec nous.

de France, le titre, N°. Bon de . . . . liv. Remboursables au trésor royal; autour,

An IV.

Voilà le récit de notre malheureuse affaire de la manière la plus exacte. Indépendamment du regret que nous avons de la blessure de M. d'*Hervilly*, nous en éprouvons un autre qui est le manque de sa présence ici, car il étoit d'une si grande activité, que sans lui tout périclite. Il vient de naître parmi nos soldats une de ces maladies morales bien difficiles à guérir; c'est la désertion causée par le défaut de succès ou le manque de viande fraîche.

Le renfort arrivé n'est pas suffisant pour nous tirer d'ici : on attend huit cens hommes de cavalerie et quelque infanterie; mais si ces corps n'arrivent pas dans quinze jours ou trois semaines au plus tard, je crains qu'on ne puisse pas tenir dans une position aussi critique.

Nous savons que *Charette* n'est pas en mesure de nous aider. Il lui reste peu de jeunes gens : la moisson et le manque de munitions le forcent à l'inaction, d'ailleurs il est séparé des côtes; il est difficile de lui faire parvenir ce qui lui manquait à travers un espace de sept à huit lieues occupées par les républicains.

Pendant l'inaction forcée à laquelle nous sommes condamnés, l'escadre anglaise croise entre Belle-Ile, Port-Louis et l'Orient. On travaille l'opinion de la garnison de Belle-Ile qui commençait à manquer de vivres; l'ennemi que nous avons en face se retranche

1795. dans une bordure bleue et blanche terminée aux quatre coins par des fleurs-de-lys bleues, on lisait en lettres blanches : armée catholique et royale de Bretagne, Dieu et le Roi.

CHAPITRE VI.

Suites de la bataille de Quibéron. Les prisonniers sont conduits à Aurai. Séparation des officiers et des soldats. Exécutions. Mort de Charette. Pacification de la Vendée.

Les prisonniers furent d'abord conduits au camp de Sainte-Barbe. Ils traversèrent l'armée sans entendre une seule injure pro-

tous les jours, on le dit fort de cinq à six mille hommes avec vingt-une pièces de canon en comptant ceux que nous avons perdus à la malheureuse affaire du seize. Les chouans disent que *Tallien* est arrivé au camp, et que la Bretagne se lève en masse.

Hier 20 les chaloupes anglaises ont canonné l'ennemi sur la hauteur de Sainte-Barbe. Les officiers se sont approchés des redoutes ennemies; il y a eu une conférence, on a promis de part et d'autre d'avoir soin des blessés. Il paraît qu'on pourrait se rapprocher...

noncée contre eux. On battit la générale à quatre heures du soir. C'étoit pour les escorter dans Auraì, où ils furent enfermés dans une église. An IV.

Le lendemain à huit heures du matin, des officiers municipaux se présentèrent pour séparer les simples soldats des officiers et des volontaires nobles. Les soldats campèrent au milieu de l'armée, et la liberté leur fut insensiblement rendue. On enferma dans une maison d'arrêt les officiers et les volontaires nobles, au nombre de cinq cent soixante et quinze; parmi eux se trouvaient un grand nombre d'émigrés de Bretagne, qui furent sur le champ reconnus par les habitans du pays et quelques prêtres qui formaient le clergé de *Joseph* de *Broglie*, évêque de Dol. Une commission militaire fut chargée de constater l'identité des personnes, et *Tallien* se rendit auprès de la convention, laissant à son collègue *Blad* le soin de faire exécuter la loi contre les émigrés.

Sombreuil, un chef de Chouans, l'évêque de Dol, et quatorze prêtres furent conduits à Vannes le 10 Thermidor. Ils parurent devant la commission le lendemain.

1795. *Sombreuil* après avoir déclaré son nom ; son âge et l'époque de son émigration, soutint qu'il avait capitulé à la tête de l'armée, et que les généraux républicains s'étaient engagés à traiter les émigrés comme prisonniers de guerre. Ils passèrent la nuit dans la tour de Vannes, et furent fusillés le douze thermidor sur la promenade publique appelée la Garenne.

Le général *Lemoine* était arrivé le même jour à Vannes ; il cassa les commissions nommées, et en établit trois autres, une à Vannes, une à Aurai et la troisième à Quibéron. Chacune étoit composée d'un lieutenant-colonel, d'un capitaine, d'un sergent, d'un caporal et d'un fusillier : en conséquence, les émigrés furent partagés ; on en conduisit cent cinquante à Quibéron, et cent cinquante à Vannes.

Ils furent exécutés depuis le 12 jusqu'au 17 thermidor à l'exception cent huit auxquels les différentes commissions avaient accordé un sursis, et qu'on rassembla à la tour de Vannes. Ils furent fusillés dans les premiers jours de fructidor, excepté quinze ou vingt qui trouvèrent l'occasion de s'évader. *Chaumereix*, officier de la marine, un de ces

fugitifs, fit imprimer à Londres les circonstances de son évasion. Quelques exemplaires de sa brochure pénétrèrent dans Nantes. J'en ai extrait un paragraphe (1). AN IV.

---

(1) Le premier août à midi deux officiers républicains entrèrent dans la prison; un d'eux m'examinant avec attention crut me reconnaître. Nous avions été élevés ensemble au collége d.... Les souvenirs les plus doux de l'enfance et les plus tendres sentimens de la nature se réveillant à-la-fois dans son cœur, il se jette dans mes bras en s'écriant : ô mon ami! comment vous trouvez-vous dans ces murs? Son camarade l'arrachant de dessus mon sein, l'entraîna.

Le lendemain à sept heures du matin, les deux officiers revinrent. Nous nous plaçâmes à l'écart, l'officier que je ne connaissais pas, me dit : si nous pouvons vous être utiles, disposez de nous. Je parlais de sensibilité, de reconnaissance, je vis les pleurs couler des yeux de mon campagnon de collége; enfin les deux républicains également attendris sur mon sort, combinèrent avec moi les réponses que je devais faire lorsque je paraîtrais devant le tribunal. Il fut convenu que je demanderais à être interrogé le premier, que je prendrais le nom de .... sous lequel j'étais peu connu.

Le 3 août à sept heures du matin, je sortis avec tous ceux qu'on vint chercher pour l'interrogatoire : il avait lieu à l'hôtel de Gouvello.

1795. Non seulement le fruit de l'armement fait par les Anglais fut entièrement per-

---

J'étais vis à-vis le président, il y avait à-peu-près cent personnes dans la salle.

D. Votre nom, citoyen?

R. . . . .

D. A quelle époque avez-vous émigré?

R. Je n'ai point émigré, j'étais sorti de France avant la révolution.

D. Avez-vous porté les armes contre la République?

R. Non.

D. Mais vous étiez du rassemblement de Quibéron?

R. Cela est vrai, mais je n'étais pas employé militairement.

D. Êtes-vous noble?

R. Non.

Alors le président dit: quelles sont, citoyen, les raisons qui vous ont forcé de sortir de France?

R. Je suis sorti de France en 1789 pour aller faire un recouvrement de fonds au nom de la maison de... dont les biens étaient à Saint-Domingue. Je m'embarquai à Nantes au mois de mars, j'entrai chez un négociant appelé *Wenewenden,* j'y restai long tems. Cet homme qui m'a tenu lieu de père, ayant éprouvé une banqueroute, fut obligé d'aller en Ecosse. Je me séparai de lui. Je n'ai pas voulu rentrer en France sous le règne de *Robespierre*. Me trouvant à Londres sans ressources, le quartier-maitre des régimens fran-

du, mais les suites de cette expédition imprimant un découragement général, AN IV.

çais m'offrit de tenir ses comptes, je m'attachai à lui. Lorsque nous sommes partis, j'ai cru que nous allions à Jersey. Je me suis trouvé à Quibéron et je me disposais à revenir en Angleterre au moment où le fort fut pris. Citoyen, si je n'avais pas perdu mes papiers avec mes effets, je donnerais les preuves de ce que j'avance; mais j'attends de votre justice que vous m'accorderez un sursis pour me les procurer.

D. Citoyen, le négociant chez lequel vous étiez était-il du parti de l'opposition ?

R. J'ignorais ses sentimens politiques.

Alors le président me dit avec douceur : soyez tranquille on vous rendra justice. Je passai dans l'appartement où se trouvaient ceux qu'on allait interroger; je leur recommandai de ne pas avoir l'air de me connaître. D'*Entrechaux*, un de mes camarades, se fit passer pour domestique. A midi la commission leva la séance, tout le monde était interrogé. Je passai jusqu'à quatre heures avec mes camarades. En approchant de la mort, ils devenaient plus calmes. *Payen*, élève de la marine, qui n'avait que six mois de trop pour obtenir le sursis accordé par le représentant *Blad* à tous ceux qui n'avaient pas seize ans lors de leur émigration ou qui étaient sortis de France avant 1789, déclara son âge quoique sa figure fût extrêmement jeune. Le président du tribunal insista sans pouvoir le sauver.

1795. les Chouans et les Vendéens qui reprenaient les armes, abandonnaient leurs chefs,

---

A quatre heures le détachement chargé de l'exécution arriva. Un greffier appela ceux qui était condamnés à mort, on leur lia les mains derrière le dos. Vingt-huit allaient périr, douze avaient obtenus un sursis, d'*Entrechaux* et moi étions de ce nombre; mais lorsque nos infortunés compagnons se tournant vers nous pour la dernière fois, nous dirent : ne nous oubliez pas, nous sommes heureux de vous avoir sauvés. Nous fûmes prêts à nous trahir et à demander à les suivre. Une demi-heure après, nous entendîmes la fatale décharge, et presque au même instant nous vîmes passer sous nos yeux les dépouilles sanglantes de nos amis.

Le lendemain je fus transféré à la tour de Vannes avec tous ceux qui avaient obtenu le sursis.

Le 6 août un soldat républicain à qui d'*Entrechaux* avait remis sa bourse lors de la prise du fort, ayant appris qu'il n'avait pas péri vînt à Vannes pour la lui remettre; tout fut tranquille jusqu'au 16. Ce jour les chefs des Chouans firent avertir les prisonniers que s'ils voulaient se révolter, ils s'avanceraient dans la nuit pour les seconder. Tout fut découvert par deux soldats du régiment d'*Hervilly*. On fit placer des canons devant les prisons, sept chefs des Chouans furent fusillés, et le général *Lemoine* nous prévint qu'au moindre mouvement nous serions tous mis à mort.

On apprit le 28 au matin que la Convention avait

chefs, pour retourner à la culture de leurs champs. *Puysaye*, *Charette* et *Stofflet* dont les talens avaient été si funestes à leur patrie, réunirent avec peine quinze

AN IV.

---

ordonné de fusiller tous les prisonniers au-dessus de seize ans qui avaient obtenu un sursis. Je ne voyais plus mon camarade de collége que son service appelait sans doute ailleurs. Depuis quelque tems je cherchais les moyens d'échapper à la mort. Les habitans de Vannes entraient dans la prison pendant la journée. Une femme touchée de mon sort m'avait offert de me cacher chez elle, et des habits pour me déguiser. On venait chercher successivement les prisonniers pour les interroger une dernière fois, c'était l'instant critique. Il y avait au haut de la tour, directement sous le toit, un local qui me parut propre à me cacher derrière un monceau de paille. J'y portai une cruche d'eau et un morceau de pain. Je passai deux jours dans un espace de six pieds en carré, osant à peine respirer et craignant à tout moment d'être découvert. Mes compagnons d'infortune furent fusillés dans cet intervalle. Le second jour sur le soir j'entendis un officier qui demandait s'il n'y avait plus personne; on lui répondit que non. Heureusement pour moi on ne fit point d'autres recherches. Les portes de la tour furent alors entièrement libres : les habitans entraient en foule pour réclamer les effets qu'ils avaient prêtes aux prisonniers. Je sortis déguisé le 30 août à neuf heures du soir sans rencontrer d'obstacles; mais on

1795. mille combattans qui furent défaits le 20 brumaire ; depuis lors les républicains regardèrent moins ces hommes comme des généraux redoutables que comme les chefs d'un petit nombre de brigands, dont la perte était inévitable.

Charette ayant sous ses ordres quatre à cinq cens aventuriers, déploya des ressources militaires dignes d'une meilleure cause,

---

m'avait mal indiqué la maison où je devais aller, j'entrai dans une autre.

Dans le cruel embarras où j'étais, je m'ouvris au maître de cette maison avec lequel je me trouvais seul ; il me répondit : ne craignez rien, citoyen, je respecterai l'hospitalité que le hasard vous a procurée chez moi ; en effet il la respecta malgré les dangers auxquels il s'exposait. Il me conduisit dans un appartement où pendant plusieurs jours je fus servi par lui seul. On trouva des habits de paysans qui allaient à-peu-près à ma taille. Il me fut aisé de sortir de Vannes et de me rendre au bord de la mer ; mais sur cette plage où je ne connaissais personne, on pouvait m'arrêter à chaque moment. J'avais sur moi quelque argent que m'avait donné la même personne dont je tenais l'habit avec lequel j'étais sorti de la tour de Vannes. Je pris le parti de l'offrir à un pêcheur qui me conduisit sur son canot à une frégate anglaise que je voyais à une demi-lieue de la côte.

en tenant une campagne d'hiver, contre une armée nombreuse; les petits combats qu'il était obligé de rendre presque tous les jours, en lui enlevant les uns après les autres ses plus braves compagnons, le réduisirent enfin aux dernières extrémités. Le même sort était réservé aux faibles détachemens que commandaient *Puysaye* et *Stofflet*. Le premier surpris, le 9 pluviose 1796, dans le château de Bretigny près de Rennes, ne dut son salut qu'à la fuite, et depuis lors on ne parla plus de lui, le second fut fait prisonnier à Saugrinière le 5 ventose. Enfin, *Charette* à la suite d'un dernier combat, dans lequel il avait perdu presque tous les soldats qui lui restaient, tomba le 4 germinal dans les mains du général *Travot*. *Stofflet* et *Charette* furent fusillés à Nantes le 9 germinal jugés par une commission militaire. *Charette* dont l'intelligence et l'activité soutinrent pendant plusieurs années les chances d'une guerre très-difficile, était d'une ancienne famille parlementaire de Rennes, qui joua un rôle assez considérable sous le règne de Louis XV, dans l'affaire des *Lachalottais*. Il est probable que s'il eût été nommé député à la

An IV.



1795. Constituante, le désir de se venger de la cour, l'eût jeté dans la minorité de la noblesse qui se rapprocha des communes. L'intérêt et l'ambition le firent chef de parti. Il avait trente ans, sa taille était moyenne, son air martial, son regard assuré, ses manières féroces, et son ambition démesurée.

Stofflet avait beaucoup plus de crédit que lui, sur l'esprit des Vendéens; on assure que de concert avec un prêtre nommé *Catherineau*, *Stofflet* fut le premier auteur de la guerre de la Vendée. Il était garde-chasse du comte de *Maulevrier*, qui commandait une des colonnes de vendémiaire; il menait les paysans au combat comme ses chiens à la chasse du sanglier. Le mépris qu'il affectait pour la noblesse, sa perpétuelle jactance et son audace, lui donnaient une autorité personnelle dont n'avaient jamais joui les la *Roche-Jaquelin*, les *Beauchamp*, les *Delbée*, les *Lescure* et les autres généraux des Chouans et des Vendéens; mais il ne partageait pas leurs talens militaires.

Charette avoit été lieutenant de vaisseau, dans l'ancien régime : il étoit estimé dans le

corps de la marine; mais ses vues ambitieuses furent fatales à la cause qu'il défendait. Ce fut en écoutant les conseils de cette ambition, qu'il sépara le corps sous ses ordres de la grande armée catholique commandée par *Delbée* et *Beauchamp*, dont il redoutait la supériorité. Le défaut de concert entre les généraux vendéens, après avoir amené les journées de Saint-Symphorien et de Cholet, et la prise de Chatillon par les républicains, en 1793, transporta les immenses débris de l'armée vendéenne à la droite de la Loire et prépara les défaites qu'elle essuya dans la suite. *Charette* réduit à un petit nombre de compagnons qui avaient perdu tous leurs chevaux dans divers combats, était forcé à se cacher dans les forêts environné par les détachemens de l'armée de *Hoche*. Il fut découvert à neuf heures du matin, entre la Guioniére et le Sabland, et forcé à la course après avoir été poursuivi pendant six heures.

An IV.

Son entrée dans Nantes était bien différente de celle qu'il y avait faite après la pacification, monté sur un superbe coursier, accompagné de son état-major, du

1795. général républicain *Canclaux*, et des représentans en mission dans les départemens de l'Ouest; il parut après sa défaite, vêtu d'une veste courte, et d'un pantalon sale, ensanglanté, le bras en écharpe, un mouchoir autour de sa tête, la barbe longue, le visage pâle et abattu; on le conduisait dans les principales rues, entouré de bayonnettes républicaines, et précédé d'une musique guerrière. Conduite que la générosité eût condamnée en d'autres circonstances, mais dont l'objet était de forcer dans ses derniers retranchemens l'incrédulité vraie, ou simulée de ceux qui s'obstinaient à nier la prise de ce chef de parti.

Les aveux de *Charette* dans son interrogatoire, démentaient absolument les prétendus articles secrets de la pacification, dont l'inexécution avait servi de prétexte aux chefs des Chouans et des Vendéens pour reprendre les armes. Il convint qu'il s'était soumis purement et simplement aux lois de la république; et cette déclaration se rapportait avec la proclamation publiée par les généraux vendéens, et que j'ai insérée dans l'histoire de la révo-

lution, tome 4, page 150, édition de l'an cinq. AN IV.

Depuis cette époque, les Chouans venaient en foule faire leur soumission à la république, les Vendéens témoignaient leur désir d'obtenir la paix. *Hoche* général de l'armée des côtés de Brest, eut la gloire d'éteindre entièrement cette insurrection. Ce guerrier que la mort à ravi à la France, lorsqu'il avait à peine fourni le tiers de sa carrière mérita les regrets de sa patrie, par les services qu'il avait rendus à Weissembourg, à Landau, à Quibéron; mais le titre de pacificateur de la Vendée forme son titre de gloire le plus assuré; il fit la guerre pour conquérir la paix, son nom sera en éternelle vénération dans ces régions si long-tems malheureuses et auxquelles il rendit le repos et le bonheur.

CHAPITRE VII.

Armistice sur les bords du Rhin. Causes de cet événement.

Pichegru et *Jourdan*, après avoir achevé de chasser les Allemands et les An-

1795. glais de la Belgique et de la Hollande, pénétraient à la droite du Rhin dans le cœur de l'Allemagne.

Envain le général *Wurmser* annonçant clairement le projet formé par les puissances coalisées de démembrer la France, avait répandu avec profusion dans la partie de l'Alsace occupée momentanément par son armée une proclamation impériale dans laquelle on engageait les Alsaciens et le Lorrains à rentrer sous la dominaton de la maison d'Autriche. Chassé par les républicains de toutes les positions qu'il occupait en France, le seul résultat de son expédition infructueuse fut de convaincre les émigrés que ces souverains qui paraissaient armés en faveur de la maison royale et de la noblesse de France, ne songeaient réellement qu'à leurs avantages particuliers.

Les Impériaux ne conservaient à la gauche du Rhin, que la seule ville de Mayence; mais en échange, les Français s'étaient rendus maîtres à la droite du même fleuve de la forteresse de Dusseldorff et de la ville de Manheim, tandis qu'en Italie le général *Schérer*, par deux victoires

remportées sur les troupes autrichiennes et sardes dans les gorges de la rivière du Ponent, dispersait l'armée du général *Dewins*, et préludait aux superbes campagnes de *Buonaparte*. An IV.

Dans ces circonstances une armistice publiée le 11 pluviose (30 janvier), entre les troupes françaises et impériales cantonnées le long du Rhin, laissait espérer qu'une heureuse paix allait fermer la vaste scène de carnage qui, depuis quatre ans, désolait les plus belles contrées de l'Europe. J'ai vu ce doux espoir consoler les amis de l'humanité. Ils l'embrassaient encore, lorsque des réflexions désolantes en démontraient l'illusion. En effet, dès qu'il fut certain que cette suspension d'armes ne s'étendait ni sur les opérations des armées d'Italie, ni sur les mouvemens des forces navales on ne put douter que cette trève partielle n'avait d'autre but que des convenances locales. Chaque parti suspendait les boucheries humaines pendant la rude saison des frimats, pour se préparer à les recommencer avec avantage lorsque le printems ranimerait la nature. 1796.

C'étaient les traités faits par le gouver-

1796. nement français avec les rois d'Espagne et de Prusse qui déterminaient la cour de Vienne à cette cessation d'hostilités. Cet événement inattendu avait jeté le conseil impérial dans une perplexité cruelle. Envain la cour de Londres fournissait aux Autrichiens les subsides les plus abondans, ils ne pouvaient que difficilement remplacer quarante mille Espagnols et cent mille Prussiens qui posaient les armes. L'Empereur contraint par la nécessité la plus urgente dépeuplait ses états, par les prodigieuses levées d'hommes qu'il faisait avec l'argent de l'Angleterre : toutes les garnisons de l'intérieur de ses provinces, celles de la Bohême, et même celles qui bordaient la Hongrie vers les frontières ottomanes s'avançaient rapidement vers le Rhin.

Les généraux autrichiens avec ces forces reprirent Manheim, et franchissant la barrière du Rhin, forcèrent les Français à lever le siège de Mayence ; mais dans cette pénible retraite, *Pichegru* développa des talens supérieurs et acquit au sein des revers une gloire indépendante des succès, que l'envie ne peut atteindre. Les ennemis furent arrêtés par l'habileté des positions

que savait prendre le général français, sur un terrain qui devenait de plus en plus défavorable jusqu'à ce que l'armée eut atteint les lignes de la Queich. Ces savantes manœuvres étaient secondées par la marche du général *Jourdan*, qui se postant entre le Rhin et la Mozelle, couvrit Trèves et Luxembourg. Jamais peut-être plus de courage n'honora le soldat français. Bientôt le concours des deux généraux, les attaques vigoureuses du général *Jourdan* sur la Nahe, les divers combats de *Pichegru* en avant des lignes de la Queich et sur son flanc gauche pour seconder les opérations de l'armée de Sambre et Meuse, neutralisèrent les forces impériales sur un théâtre où l'ennemi pouvait croire qu'il ne lui restait qu'à déterminer la direction de ses marches vers le cœur de la France. AN IV.

On ne faisait à Vienne les récits les plus pompeux de l'expédition autrichienne à la gauche du Rhin que pour inspirer aux peuples une confiance que n'avait pas le gouvernement. La Hongrie dévastée et dépeuplée par la guerre qu'avait soutenue contre les Ottomans la maison d'Autriche avant d'entrer dans la coalition contre la

1796. France, demandait un long repos pour se rétablir de ses pertes et n'offrait pas toutes les ressources que l'empereur paraissait en attendre. Il restait la facilité de recruter dans plusieurs cantons de l'Allemagne, indépendans de la maison d'Autriche; ces troupes levées à prix d'argent n'avaient aucun intérêt aux progrès de ses armes, il était à craindre qu'au moindre échec elles ne retournassent en foule dans leurs foyers.

Dans ces circonstances, les ministres autrichiens ne se dissimulaient pas que la perte d'une seule bataille générale sur les bords du Rhin mettait toutes les provinces autrichiennes à la merci des ennemis, et que l'empereur de Constantinople, et peut-être même le roi de Prusse auraient pu profiter d'un événement malheureux pour déclarer la guerre à l'Autriche. Ils proposèrent une armistice durant laquelle non seulement on pouvait sonder les sentimens des gouvernemens voisins, mais on se donnait le tems de former les nouvelles levées aux évolutions militaires, et on pouvait faire passer quelques secours en Italie, où les armées françaises se renfor-

çaient, et où l'on prévoyait que les plus grands coups seraient portés aussi-tôt que la fonte des neiges permettrait de franchir les Alpes.

Le gouvernement français de son côté, fut conduit à consentir à la suspension d'armes, par l'étonnement qu'avait produit dans les armées françaises, la marche rapide des Autrichiens et qui pouvait avoir les résultats les plus facheux sans la fermeté des deux généraux *Pichegru* et *Jourdan*. Cette convention qui permettait à chaque armée de prendre paisiblement ses quartiers d'hiver et qui ne pouvait être rompue réciproquement, qu'après en avoir prévenu les généraux ennemis dix jours d'avance, donnait le tems aux garnisons de l'intérieur de s'approcher des montagnes des Vosges, et mettait les Français en mesure de forcer les Autrichiens de se retirer au printems à la droite du Rhin.

1795.

CHAPITRE VIII.

Campagne de Buonaparte en Italie. Force des armées françaises, autrichiennes et sardes. Caractère de Buonaparte.

LE général *Alexandre Buonaparte*, chargé par le directoire de la conduite de la guerre d'Italie, n'était connu que par la bravoure qu'il avait montrée au siége de Toulon et par son dévouement à la convention dans l'affaire de vendémiaire. Il succédait au général *Schérer*, qui s'était distingué dans plusieurs occasions, et s'il ne partageait pas l'expérience qu'avait acquise son prédécesseur, le feu de son âge le rendait propre à guider les pas d'une jeunesse impétueuse qui volait aux combats sans calculer les dangers.

Buonaparte à peine âgé de vingt six ans, renfermait dans son ame ce feu qui consuma les guerriers célèbres; il ne fallait qu'une étincelle électrique pour le développer. Sa physionomie douce et sensible n'annonçait pas l'ardeur martiale dont il était dévoré; mais ce sont les circonstances qui

formment les grands hommes. La fortune avait décidé que tout serait prodigieux dans la révolution française, je dis prodigieux dans le bien et dans le mal. Les campagnes de *Pichegru*, de *Jourdan*, de *Dugommier*, furent un tissu d'événemens à peine croyables ; il semblait que rien ne pouvait les égaler ; *Buonaparte* devait prouver que l'héroisme militaire pouvait produire des opérations encore plus brillantes, encore plus extraordinaires.

AN IV.

Jamais général ne porta plus loin que *Buonaparte* l'extrême valeur, la présence d'esprit, l'habileté des manœuvres et les ressources de la ruse. Les batailles de Lodi et d'Arcole furent dues à la supériorité de ses talens. Le soldat persuadé de cette supériorité de son général, affrontait avec audace des dangers dont il pensait que le succès était calculé, et cette audace foudroyante augmentant la réputation du général, rendait l'armée invincible. Aussi habile que *Frédéric-le Grand* à combiner le plan d'une campagne, *Buonaparte* connaissait mieux que lui l'art de conduire les hommes aux grandes choses par les sentimens de l'ame ; comme *César*, on le

1796. voyait marcher à la tête de son armée, et ne pas craindre de partager la fatigue et la nourriture du soldat. Chacun pouvait s'adresser à lui, comme à son camarade, et cette communication qui adoucissait en même tems le commandement et l'obéissance, lui donnait sur son armée une telle autorité morale, qu'elle l'eût suivi partout sans balancer un seul instant; de-là le pouvoir sans bornes qu'il exerçait en Italie et que jamais aucun général n'avait partagé avec lui, depuis les anciens empereurs romains.

Buonaparte se rendit au mois de mars dans le département des Alpes-Maritimes, le comté de Nice. L'abondance des neiges qui couvraient les Alpes dans cette saison, ne permettait pas aux armées de tenir la campagne. Les Français étaient cantonnés depuis Orméa jusqu'aux environs de Final leur quartier-général à Albenga. Les troupes piémontaises postées sur le revers des Alpes depuis le col de Tende, jusqu'à Cairo, dans la province d'Acqui, étaient commandées par le général *Colli*. Les Impériaux occupaient les hauteurs de Savonne, Sassello, Musoné, Campofredo,

Campofredo, la Bochetta, les vallées de la Trébie et de la Scrivia, renfermant dans leurs retranchemens les deux routes qui conduisent de Gênes dans le Milanais, l'une par Novi et Tortonne, l'autre par Bobbio et Plaisance. Le général *Dewins* qui avait commandé les Autrichiens pendant la campagne précédente, s'était rendu à Vienne, pour concerter avec les ministres le plan de la campagne. Il demandait soixante-dix mille Autrichiens pour défendre le Piémont et le Milanais. AN IV.

On portait à quatre-vingt mille combattans, les armées françaises dans les Alpes, en comptant le corps des troupes, que commandait le général *Kellermann* dans les département du Mont-Blanc, des Hautes-Alpes, de l'Isère et de la Drôme, (*le Dauphiné et la Savoie*) ; mais la cour de Vienne contrainte, par l'embarras de sa position à économiser ses armemens, considérant combien il était difficile d'approvisionner une armée aussi nombreuse, dans des pays stériles où les voitures ne pouvaient rouler et lorsqu'une flotte anglaise était maîtresse de la mer, regardait ce nombre d'ennemis comme très-

1796. exagéré. D'ailleurs, suivant l'usage de toutes les associations hostiles de rejeter les dépenses sur les co-associés, on calculait dans le conseil impérial, que le roi de Sardaigne, menacé plus immédiatement, devait fournir trente cinq mille hommes; le roi des deux Siciles promettait vingt mille hommes, le pape quinze mille. On ne comptait guères sur le duc de Parme; mais le duc de Modène offrait quelques régimens. Ces troupes devaient occuper les passages des Appennins avant le tems où l'écoulement des grosses eaux produites par la fonte des neiges, rendît guéables les rivières de Tidone, de Trébie, d'Orbe, de Vera, de Copa, de Versa et plusieurs autres dont le lit est presque à sec pendant l'été, mais qui coulent pendant les mois d'avril et de mai avec la force et la rapidité des torrens les plus furieux.

Ces circonstances et les dispositions locales de l'Italie antérieure coupée en tout sens, par des canaux et par des haies vives, qui forment autant de fortifications naturelles, tranquillisaient les ministres impériaux sur les succès ultérieurs

des Français. D'ailleurs, les disgraces essuyées dans la péninsule par *François premier*, *Louis XII* et *Charles VIII*; par les généraux de *Louis XIV*, après la journée de Turin, et par ceux de *Louis XV* en 1746, semblaient éloigner l'idée que les Français eussent le projet sérieux d'attaquer les pays Autrichiens d'Allemagne, en traversant les vastes plaines de la Lombardie.

An IV.

En conséquence, l'empereur ne crut pas devoir envoyer en Italie les forces considérables, que demandait le général *Dewins*. Le baron de *Beaulieu* offroït de faire la campagne à moindres frais. Cet officier qui attribuait la mauvaise issue de ses expéditions dans la Belgique, aux ménagemens qu'il avait été forcé d'avoir pour les généraux anglais et hollandais avec lesquels il se combinait, se flattait d'acquérir de la célébrité dans une guerre de position qui devait fournir à un général habile, les occasions de développer ses talens.

Le premier soin de *Buonaparte*, en arrivant dans les environs de Gênes, fut de sonder les dispositions du gouvernement

1796. génois, de rassembler des subsistances, des munitions, et les attelages nécessaires pour le transport de l'artillerie au de-là des montagnes, d'examiner avec attention tous les postes, et de faire la revue de son armée.

Les principaux officiers, qui devaient faire la guerre sous ses ordres, étaient *Berruyer* chef de l'état major, dont les talens pour le détail d'une armée lui furent d'un grand secours, *Augereau* qui s'était déjà distingué dans les Pyrénées, *Massena*, *Serrurier*, *Laharpe*, *Ménard*, *Joubert*, *Cervoni*, *Rampon*, *Victor*, *Guieux*, *Baraguey-d'Hulliers*, *Vanbois*, *Causse*, *Rusca*, *Beygrand*, *Stengel*, *Fiorella*, *Dammartin*, *d'Allemagne*, *Despinoi*, *Gardane* et *Saint-Hilaire*.

CHAPITRE IX.

Combats de Montenotte, de Millesimo et de Céva.

A PEINE dans les premiers jours d'avril, les neiges qui couvraient les défilés de l'Ap-

pennin commençaient à disparaître, que le baron de *Beaulieu* méditait d'attaquer *Buonaparte* sur les hauteurs, qui dominent la ville et le port de Savonne. AN IV.

Depuis que les Français faisaient la guerre sur les frontières de la république de Gênes, les opinions qui dirigeaient la France, divisaient les Génois. Le peuple éloigné soigneusement des affaires, par une noblesse hautaine et soupçonneuse, désirait une nouvelle constitution; mais tous les ressorts du gouvernement se trouvaient dans les mains d'un sénat composé d'hommes accoutumés à la domination et rompus à la triture des affaires. Les efforts de tous genres qu'il avait multipliés contre les Corses, annonçaient l'obstination avec laquelle il défendrait dans Gênes un mode d'administration, dans laquelle il était tout et le peuple rien. L'état de Gênes avait embrassé la neutralité dans cette guerre. Il favorisait même les Français dans leurs approvisionnemens; cependant malgré ces marques de bienveillance, non seulement on pourvoyait à la défense de Gênes, du côté de l'armée française, mais les troupes de

1796. la République génoise avaient laissé tranquillement passer à Novi, à Gavi, à la Bòcheta, sous le canon de postes presque inexpugnables, les troupes autrichiennes. Le sénat se contentait de vaines protestations contre la violation d'un territoire qu'il pouvait défendre avec beaucoup de facilité.

Beaulieu autorisé par cette connivence, avait fait plusieurs tentatives pour engager le gouvernement à lui confier Savonne. Le prétexte allégué par les Autrichiens, était que ne s'étant point opposée à la possession, que les Français avaient prise de la ville et du marquisat de Final, l'impartialité de la République exigeait que les Impériaux eussent aussi sur la rivière du Ponent, une ville dans laquelle ils pussent déposer leurs malades et rassembler leurs provisions. Le sénat éludait cette demande, dont l'octroi aurait mis la côte de Gênes à la disposition de l'escadre de l'amiral *Gervis*, stationnée entre Gênes et l'île de Corse; mais *Beaulieu* se serait emparé de Savonne sans aucun obstacle, s'il avait repoussé les Français, dont les avant-postes étaient à Voltri.

Ce poste occupé par le général *Cervoni*, à la tête de trois mille hommes, fut attaqué le 20 germinal (9 avril), par dix mille Autrichiens. Il fit la résistance la plus opiniâtre; cependant écrasés par le nombre des ennemis, les Français se retirèrent pendant la nuit. Les Autrichiens poursuivant leurs avantages se rendirent maîtres, le 21, d'une partie des redoutes qui couvraient l'armée française. Les plus grands efforts se faisaient à la redoute de Montenotte, défendue par quinze cens hommes, sous les ordres du chef de brigade *Rampon*. L'intrépide dévouement avec lequel ce faible détachement repoussait les efforts de quinze mille hommes, conduits par *Beaulieu* lui-même, donnait le tems à toutes les colonnes de se former dans les défilés des montagnes. Bientôt la division de *Laharpe* attaque les impériaux à la bayonnette, tandis que celle de *Massena* faisant un circuit, se portait sur leurs derrières. Les Autrichiens rompus, précipitant leur retraite, tombent dans la division de *Massena*, qui acheva leur défaite. AN IV.

Beaulieu vaincu, restait cependant le

1796. maître de donner par sa droite la main à la gauche de l'armée Austro-Sarde, dans les environs de Cairo. Il s'agissait de diviser ces deux armées, et de tenir l'une en échec, tandis qu'on battrait l'autre ; cette opération d'autant plus difficile, que l'armée française était inférieure en nombre à ces deux armées réunies, devait cependant réussir dans la sinuosité des montagnes où l'on se trouvait, en joignant la prudence à la célérité. *Buonaparte* portant son quartier-général à Carchère dans le Mont-Ferrat, ordonne au général *Laharpe* de marcher sur Sozello, pour menacer d'enlever huit bataillons que l'ennemi avait enfermés dans cette place, et de se porter rapidement dans Cairo. *Massena* devait se porter en même tems sur les hauteurs de Dego ; tandis que les généraux *Ménard* et *Joubert*, occuperaient l'un les sommités de Bietro et l'autre l'intéressante position de Sainte-Marguerite. Ce mouvement à la suite du combat de Montenotte, plaçait l'armée française au-delà des Alpes sur les pendans qui versent leurs eaux dans le Pô. Il était sans exemple que les passages de ces montagnes

eussent été franchis en aussi peu de tems. AN IV.

Le 24, à la pointe du jour, le général *Augereau* avec sa division, forçait les gorges de Millesimo, tandis que les généraux *Ménard* et *Joubert*, après avoir chassé l'ennemi de toutes les positions environnantes, enveloppaient par une manœuvre prompte et hardie, un corps de quinze cens grenadiers autrichiens, à la tête duquel le lieutenant général *Provera* se retira sur le sommet de la montagne de Cossaria, et se retrancha dans les ruines d'un vieux château.

Le général *Augereau* fit avancer son artillerie ; on se canonna pendant plusieurs heures. *Provera* fut sommé de se rendre, il parlementait sans doute pour gagner du tems. Les Français étonnés de voir leur marche arrêtée par une poignée d'hommes, demandaient à grands cris d'escalader la montagne. La nuit approchait, *Augereau* marcha sur quatre colonnes, sur le château occupé par les grenadiers autrichiens. Déjà l'intrépide *Joubert* franchissant des obstacles qui semblaient invincibles, s'était jeté avec sept hommes dans les retranche-

1796. mens ennemis ; ils furent renversés par terre, et le mouvement de cette colonne se rallentit.

La seconde et la troisième colonnes furent également déconcertées, par la mort de leurs généraux et de leurs principaux officiers, que les ennemis retranchés sur un rocher, visaient tranquillement sans courir eux-mêmes presque aucun risque.

La nuit qui survint sur ces entrefaites, fit craindre à *Buonaparte* que *Provera* et ses grenadiers, ne profitassent des ténèbres pour s'évader. Il réunit les bataillons et fit faire des épaulemens, et des batteries d'obusiers, à demi-portée de fusil.

Le 25, à la pointe du jour, les armées étaient en présence ; *Augereau*, qui commandait l'aîle gauche, continuait à tenir bloqué le général *Provera*. Plusieurs régimens autrichiens essayèrent de percer le centre. Le général de brigade *Ménard* les repoussa vivement; et, avant une heure après midi, le général *Massena*, placé à l'aîle droite, déborda la gauche de l'ennemi, rétranché au village de Dego. Le général *Laharpe* marchait sur trois co-

lonnes serrées; celle de la gauche, commandée par le général *Causse*, passa la Bormida, sous le feu de l'ennemi, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et attaqua l'aîle gauche de l'ennemi par sa droite. Le général *Cervoni*, à la tête de la seconde colonne, traversa aussi la Bormida, sous la protection des batteries françaises, et marcha droit aux ennemis, auxquels la troisième colonne, conduite par l'adjudant-général *Boyer*, coupait la retraite.

AN IV.

L'aîle gauche de l'ennemi, enveloppée de tous côtés, se débanda, pendant qu'*Augereau* forçait *Provera* et ses quinze cens grenadiers, à mettre bas les armes. Les Français s'acharnaient à la poursuite de l'ennemi, qui perdit, dans les journées de Montenotte ou de Millesimo, quinze mille hommes, tués ou prisonniers, quarante canons de campagne, et presque la totalité de ses magasins et de ses bagages. Il ne restait à *Beaulieu* qu'à tenter quelque expédition hardie qui pût arrêter la marche de *Buonaparte* (1).

(1) L'enfance des hommes célèbres n'offre pas toujours quelque chose de remarquable; mais il en est

1796. L'armée française, à peine rentrée dans son camp, se livrait à la sécurité de la

---

chez qui l'horoscope de leurs hautes destinées s'annonce presque dès le berceau. *Plutarque* nous a transmis plusieurs traits de l'enfance des hommes illustres dont il fut le biographe. Les notices sur celle de *Buonaparte* ont été écrites par un compagnon de ses premières études. Je crois devoir en offrir un extrait.

Buonaparte naquit à Calvi, petite ville de Corse, de parens nobles, mais pauvres. Il fut protégé par le comte de *Marbeuf* à qui la malignité supposa des liaisons intimes avec la mère du héros. Le fait, fut-il constant, ne ferait qu'accréditer cette opinion vulgaire qui attribue un caractère plus mâle, plus décidé aux rejettons des unions illégitimes. Le conquérant de l'Angleterre fut Guillaume-le-Batard.

Buonaparte fut élevé à l'école militaire de Brienne, il s'y trouvait cent cinquante élèves du même âge, et aucun ne lui ressemblait par les goûts et les dispositions. Sombre, farouche et presque toujours renfermé en lui-même, on eût dit que récemment sorti de quelque forêt et soustrait jusqu'alors aux regards de ses semblables, il éprouvait pour la première fois les impressions de la surprise et de la méfiance. Il était l'ennemi des jeux et des amusemens de l'enfance; non seulement il reprenait aucune part à la joie bruyante de ses camarades, il ne paraissait au milieu d'eux que pour les réprimander. Attaqué plusieurs fois par un

victoire, lorsque le général *Beaulieu*, ayant rassemblé sept mille hommes d'élite

AN IV.

---

groupe de ses compagnons réunis, il repoussait de sang-froid leurs efforts, sans s'inquiéter du nombre des agresseurs. Ainsi dans un âge tendre, *Buonaparte* semblait prévoir que le destin l'appellerait un jour à surmonter les plus grands obstacles; il semblait s'exercer d'avance au rôle qu'il devait jouer.

Il annonça de bonne heure le désir de la liberté. Toute dépendance avait pour lui quelque chose d'avilissant. Souvent offensé des plaisanteries des élèves sur la réunion à la Corse de la monarchie française, il disait avec l'accent de l'indignation : j'espère d'être un jour en état de rendre ma patrie à la liberté.

Il s'appliqua peu à étudier la langue latine; les mathématiques, l'art d'attaquer et de défendre les places, et l'histoire occupaient tous ses momens. L'enthousiasme que nous lui avons vu déployer, paraît être puisé dans la lecture des vies de ces hommes illustres, que dès son entrée dans le monde il se proposa pour modèle.

Buonaparte employait ses heures de récréation à cultiver la portion d'un terrein partagé entre les élèves, et son humeur guerrière se montrait encore dans ce goût agricole. Après avoir forcé deux de ses co-partageans à lui céder leur portion, son premier soin fut de fortifier son petit domaine par une bonne palissade.

Les arbres déjà touffus qu'il avait plantés avaient

de son armée, fond, le 26, à la pointe
1796. du jour, sur le village de Dego, et l'enlève à la bayonnette. Les Français, livrés au sommeil, s'éveillent au bruit de la générale. Les premières attaques, faites

---

fait de son jardin au bout de deux ans la retraite d'un hermite. Malheurs aux élèves envieux, espiégles ou même folâtres qui eussent oser troubler sa solitude, on l'eût vu s'élancer de son asyle, repousser les assaillans sans les compter.

C'est dans cette retraite que l'ame de *Buonaparte*, avide de gloire, fécondait rapidement les germes d'une noble ambition, et s'alimentait des exemples des héros dont il devait surpasser les exploits.

Les seuls amusemens que *Buonaparte* partageait avec ses camarades étaient les simulacres de combats militaires. Le jeune guerrier dirigeait alors les opérations. Souvent en hiver il faisait exécuter des redoutes, des bastions et des forteresses de neige avec une intelligence qui excitait la curiosité des habitans de Brienne, et même des étrangers.

Telle était l'école où se formait cet homme étonnant, qui, se trouvant placé à la tête d'une armée nouvellement levée et dont les subsistances n'étaient pas assurées, déconcerta les mesures des généraux les plus expérimentés, et chassa de l'Italie les troupes les plus braves de l'Europe. Ce fut à ces jeux de l'adolescence, qu'il prit les premières leçons de la victoire.

par *Massena*, avaient été repoussées; le général *Causse*, à la tête de la quatre-vingt-dix-neuvième demi-brigade, n'était pas plus heureux. Cependant les Français se renforçaient, et le combat devenait plus égal, lorsque *Causse* est blessé à mort. Dans cet état, appercevant *Buonaparte*, il rappelle le reste de ses forces, et lui demande : Dego est-il repris? Nous rentrons dans nos positions, répond le général; je meurs content, ajoute *Causse* : vive la République !

AN IV.

La victoire, cependant, n'était point encore fixée à deux heures après midi. *Buonaparte* ordonne à la quatre-vingt-neuvième demi-brigade, commandée par le général *Victor*, de se former en colonne, tandis que l'adjudant-général *Lasnus*, ralliant la huitième demi-brigade d'infanterie légère, se précipite, à sa tête, sur la gauche de l'ennemi. Ces mouvemens combinés chassent les Autrichiens de Dego, la cavalerie achève leur déroute.

Dans le même tems, le général *Rusca* s'emparait de la position de Sangiovani, qui domine la vallée de la Bormida ; le général *Augereau* occupait les hauteurs

1796. de Millesimo, et ouvrait une communication avec la division du général *Serrurier*, qui gardait la vallée d'Oneille et les bords du Tanaro, et qui venait de s'emparer, sur la gauche de cette rivière, et presque sous les murs de Céva, des postes de Batisolo, Bagnasco et Noceto.

Buonaparte n'avait rien à redouter désormais des Autrichiens, qui se retiraient sur Tortonne, par les routes d'Aqui et de Gavi. Ils abandonnaient même le poste important de la Bochéta. Ce mouvement rétrograde, dont l'objet pouvait être de faciliter leur jonction avec les troupes napolitaines et pontificales, attendues par *Beaulieu*, laissait dans la position la plus critique l'armée piémontaise, retranchée auprès de Céva, au bord du Tanaro, qui n'était pas alors guéable, et dont les ponts avaient été coupés.

Ce camp retranché fut attaqué, le 27, par les généraux *Augereau* et *Serrurier*. Les Français enlevèrent à la bayonnette le plus grand nombre des redoutes qui le couvraient. La nuit mit fin au combat; les Piémontais, craignant d'être tournés, pendant la nuit, par Castellino, profitèrent

tèrent des ténèbres pour lever leur camp, et prendre une position au confluent de Cursalia et du Tanaro, ayant leur gauche appuyée aux deux rivières, leur droite sur Notre-Dame de Vico, et leur centre sur la Bicoque, village différent du bourg de ce nom, devenu célèbre par la bataille que les Français, commandés par le maréchal de *Lautrec*, y perdirent, en 1522, contre les Impériaux.

La position du général piémontais *Colli*, était la meilleure qu'il pût prendre dans la circonstance. Environne de deux rivières profondes et torrentueuses, il avait garni leurs bords de fortes batteries; ses lignes protégeaient la place de Mondovi; il attendait les secours que le conseil de Turin pouvait lui envoyer, ou que les Autrichiens lui feraient passer, en suivant la rive droite du Tanaro.

Ces espérances s'évanouirent en même-tems. La cour de Turin avait ordonné l'armement général de tous les jeunes gens, depuis seize jusqu'à trente ans. Le succès de cette mesure aurait procuré une armée de quarante à cinquante mille hommes. Non seulement elle éprouva des

obstacles invincibles, mais le méconten-
1796. tement qu'elle répandit dans le Piémont, arrêta généralement tous les efforts que faisait le roi de Sardaigne pour la continuation de la guerre.

D'un autre côté, le grand duc de Toscane, lié, par ses engagemens, avec le gouvernement français, refusait le passage, à travers ses États, aux armées qui venaient de Naples et de Rome. Ce contretems ne permettait pas à *Beaulieu* d'envoyer le moindre renfort à *Colli.*

CHAPITRE X.

Les Français entrent dans Céva. Bataille et prise de Mondovi. Traité de paix entre la République française et le roi de Sardaigne.

LE général *Serrurier* entra dans la ville de Céva, le 28 germinal, au point du jour; on y trouva d'immenses provisions. L'artillerie de siège n'avait pu suivre la rapidité de l'armée française dans les sinuosités des montagnes; il fallut se contenter d'investir

la citadelle, qui refusait d'ouvrir ses portes, et l'armée continua sa marche triomphale. AN IV.

Colli, dont l'armée, après les échecs qu'elle venait d'éprouver, montait à peine à dix mille combattans, ne pouvait résister long-tems aux divisions françaises, qui l'attaquaient de front, tandis que celle de *Massena*, ayant passé le Tanaro sur un pont jeté auprès de Céva, le cernait presque entièrement. Il fut obligé d'abandonner ses retranchemens pendant la nuit du 2 au 3 floréal, pour prendre le chemin de Mondovi. Sa marche était retardée par la pesanteur de l'artillerie et des munitions qu'il conduisait avec lui. Les Français l'atteignirent, au point du jour, auprès du village de Vico. Toute son habileté ne lui servit qu'à mettre ses bagages en sûreté derrière les rivières d'Elera et de Pésio. Son armée, bientôt en déroute, ne sauva qu'avec peine son artillerie. Les Français entrèrent le même jour dans Mondovi, place qui pouvait faire une meilleure défense.

La rivière de Sture était alors presque la seule barrière qui arrêtait la marche de *Buonaparte* sur Turin, dont on n'était

1796. éloigné que de treize lieues. L'armée de *Beaulieu*, réduite à vingt-cinq mille hommes effectifs, n'offrait aucune ressource. *Colli* fut obligé de passer la Sture. Il campa entre Coni et Cherasco. Cette dernière ville, forte par sa situation, au confluent de la Sture et du Tanaro, était munie d'une enceinte bastionnée, fraisée et palissadée.

La journée du 4 fut employée par les Français à passer l'Elera, et à jeter de nouveaux ponts sur le Pésio. Le soir, l'avant-garde arriva à Carru; le lendemain, après quelques petits combats de cavalerie, elle entra dans la ville de Bene. Le général *Serrurier* se porta, le 6, sur la ville de Fossano, quartier-général de *Colli*; tandis que *Massena* attaquait Cherasco. Les deux places furent enlevées presque en même tems. *Colli* s'était replié dans les environs de Turin. Les Français, après avoir jeté plusieurs ponts sur le Tanaro, campaient au milieu de la plaine de Piémont, prêts à faire le siége de la capitale de cette province, où le roi de Sardaigne s'était enfermé avec les débris de ses forces.

Il était rare autrefois qu'une bataille excédât les bornes d'une journée ; mais aucune histoire ne présenta le tableau d'une campagne qui n'était qu'une suite de batailles journalières et continuelles. Cet art nouveau d'abréger la guerre est un des phénomènes de la révolution française, dans laquelle tous les événemens semblent prendre un caractère extraordinaire et colossal. *Pichegru* en donna le premier exemple dans sa campagne d'hiver de Hollande. *Buonaparte*, dont le caractère se composait de feu et de salpêtre, le perfectionna.

AN IV.

Depuis seize jours l'armée française se battait sans interruption contre les Autrichiens et contre les Piémontais, et ses triomphes semblaient la rendre insensible à la fatigue dont elle devait être excédée. Le siége de Turin était résolu, et déjà l'artillerie de siége approchait pour hâter les attaques. Des murmures, avant-coureurs d'une insurrection, augmentaient la détresse du roi de Sardaigne. Obéissant aux loix de la nécessité, *Colli* eut ordre, le 4 floréal, de demander une armistice à *Buonaparte*.

Ce général n'ignorait pas combien un

1796. ennemi vaincu pouvait trouver de ressources dans une suspension d'armes prolongée adroitement, pour reprendre les hostilités dans un tems plus opportun. Si les loix de l'humanité ne lui permettaient pas de rejeter des propositions qui tendaient à diminuer le nombre des ennemis de la France, celles de la prudence entraînaient aussi d'importantes considérations. *Buonaparte* répondit que n'étant pas autorisé par le directoire à traiter de la paix, la position militaire des deux armées rendait dans ce moment toute suspension d'armes pure et simple impossible, et qu'il ne pourrait se prêter à ce provisoire arrangement, qu'autant que le roi de Sardaigne lui remettrait, pour gage de sa foi, les principales forteresses qui défendaient ses frontières.

Malgré ces ouvertures, *Buonaparte* ne cessait de hâter ses préparatifs pour le siége de Turin, lorsque le 7 il reçut une seconde dépêche du général *Colli*. On lui offrait toutes les sûretés qu'il avait demandées (1).

(1) « J'ai communiqué à la cour de Sardaigne la lettre que vous m'avez écrite, en réponse de celle

Les villes de Coni et de Tortone furent remises entre les mains des Français; la citadelle de Céva leur ouvrit ses portes. An IV.

Le traité ne fut signé que le 26 floréal (18 mai). La cour de Turin abandonnait à

---

que je vous avais adressée pour vous annoncer l'envoi d'un plénipotentiaire de la part du roi à Gênes, chargé d'y faire des ouvertures de paix, et pour vous inviter, en attendant le résultat, à épargner l'effusion du sang humain par une suspension d'armes.

» Je suis autorisé par sa majesté le roi, à vous dire maintenant que le ministre français à Gênes, auquel le plénipotentiaire du roi s'est adressé pour lesdites ouvertures, lui a déclaré n'avoir, ni personne à Gênes, aucune autorisation pour entrer en semblable négociation; mais qu'il fallait s'adresser au Directoire exécutif à Paris, lequel seul en avait le droit.

» Sur quoi le plénipotentiaire a dit y diriger ses ultérieures démarches, à l'effet dont il s'agit. En attendant que par ce moyen, qui ne peut être employé à moins que d'apporter quelque délai, on puisse arriver à une conclusion, qu'on espère de l'ouvrage salutaire de la paix entre les deux états, le roi, désirant toujours qu'on puisse épargner de part et d'autre les calamités de tout genre qu'entraînent les hostilités, n'a point hésité à donner son consentement à ce que la suspension d'armes proposée, que vous vous êtes montré disposé d'accepter sous certaines

1796. la France, la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Beuil. Elle consentait que jusqu'à la paix générale, les armées françaises fussent mises en possession des forteresses de Coni, d'Exilles, de Suse, de la Brunette, de Château-Dauphin, de Tortone et d'Alexandrie. Elle accordait aux troupes venues de France, le libre passage dans le Piémont pour se porter

---

conditions, puisse avoir lieu et être arrêtée sans retard.

» En conséquence, sa majesté m'ordonne de vous déclarer qu'elle consentira à mettre en votre pouvoir deux de ses forteresses, savoir celles de Coni et de Tortone, comme vous l'avez demandé, pendant que dureront les négociations dont on va s'occuper, et suivant le mode dont on conviendra. Au moyen de quoi toute hostilité cessera dès à présent, jusqu'à la fin desdites négociations; et au cas que, par la difficulté qui pourrait naître de la situation actuelle de l'armée alliée, on ne pût remettre la place de Tortone, sa majesté s'est déterminée d'offrir, au lieu de celle-ci, la forteresse de Demont. Qu'à l'exception de la remission de ces deux places, les choses resteront *in statu quo*, pour ce qui regarde les pays occupés par les armées respectives, sans qu'elles puissent passer les limites qui seront fixées respectivement. . . . . . »

AN IV.

dans l'intérieur de l'Italie. Enfin on stipulait non-seulement que les fortifications de Suse, de la Brunette et d'Exilles seraient démolies ; mais que la cour de Turin ne pourrait établir ni réparer aucune fortification sur les frontières de France.

Ce traité rendait la situation des Français en Italie presque indépendante de tous les événemens qui avaient nui aux succès de leurs expéditions précédentes dans la péninsule. L'armée de *Kellerman*, retenue dans les Alpes par les places de Suse et d'Exilles, avait toute liberté de se porter au bord du Pô ; les communications étaient assurées avec la France par les cols de Tende et du mont Cenis. L'armée qui pouvait se recruter avec facilité et dont les derrières restaient absolument libres, n'avait à redouter en Italie que le climat lui-même, non moins meurtrier pour les Allemands que pour les Français.

1796.

CHAPITRE XI.

Les Français passent le Pô sous Plaisance. Le sénat de Venise ordonne au frère de Louis XVI *de sortir de Véronne et des terres de la République vénitienne.*

Dans l'espace de quinze jours, *Buonaparte* avait défait deux armées, et détaché de la coalition formée contre la France, un des rois qui s'y était réuni le premier, et dont la cour fut long-tems le foyer des intrigues des émigrés. Ce prince qui d'après le texte illusoire des traités de Pilnits et de Pavie, s'était flatté d'incorporer à ses états le Lyonais, le Dauphiné et la Provence, payait alors la témérité de son ambition par la perte de la moitié de ses états, et devait le reste à la modération de ses vainqueurs.

Les Autrichiens avaient passé le Pô à Valenza, occupée par un corps de cavalerie napolitaine. Ils se fortifiaient le long de Logogna, du Terdopio et du Tesin, pour défendre le Milanais. L'armée des

deux Siciles s'était réunie à eux, et quelques renforts venus du Tirol, donnaient au général *Beaulieu*, l'espoir de tenter avec quelques succès le sort des combats. AN IV.

A peine *Buonaparte* avait signé l'armistice demandée par le général *Colli*, que l'armée française marchait vers le Pô. *Massena* s'empara dans Alexandrie, des magasins considérables formés par les Autrichiens dans cette ville et que la précipitation de leur retraite, les avait forcés d'abandonner. On avait trouvé aussi des munitions précieuses, dans les places cédées par le roi de Sardaigne; ainsi la guerre nourrissait la guerre et les succès fournissaient les moyens de s'en procurer de nouveaux. Le traité qui subsistait entre la France et la cour de Turin, ne permettait plus aux troupes napolitaines de rester dans Valenza; elles se réunirent à l'armée de *Beaulieu*.

Le passage d'un fleuve aussi considérable que le Pô, en présence d'une armée nombreuse, présentait les plus grands obstacles. L'article 4 de l'armistice donnait à *Buonaparte* la liberté de préparer les dispositions nécessaires pour cette

1796. expédition dans Valenza dont la citadelle domine le fleuve. La quantité de troupes françaises, rassemblées dans Tortone et dans Alexandrie, annonçait aussi que *Buonaparte* entrerait dans le Milanais par Pavie. D'après ces données *Beaulieu* avait dirigé son plan de défense. *Buonaparte* sut lui donner le change, et tandis que divers mouvemens militaires indiquaient que les Français passeraient le Pô sous Valenza, le général se transportait par une marche forcée à Castel Sangiovani, avec cinq mille grenadiers, et quinze cens chevaux. Le chef de bataillon *Andreosse*, et l'adjudant - général *Frontin* parcourant avec cent hommes de cavalerie la rive du Pô jusqu'à Plaisance, arrêtèrent cinq grands bateaux chargés de provisions de bouche, et les forcèrent de redescendre le fleuve.

Le 18, à neuf heures du matin, la division de cinq mille grenadiers et de quinze cens chevaux, se trouvait au bord du Pô, auprès de Plaisance. Elle se précipite dans les bateaux, et aborde à la rive gauche, où deux escadrons de hussards, s'opposaient envain au débarque-

ment. Les divisions de l'armée disposées en échelons à diverses distances précipitaient leur marche. Presque toutes passèrent le Pô, pendant les journées du 18 et du 19. Les chevaux de luxe trouvés dans Plaisance, facilitèrent le transport de l'artillerie.

Cependant *Beaulieu*, instruit que les Français avaient exécuté le passage du Pô, entre l'Olone et l'Adda, abandonnant les inutiles fortifications, élévées au bord du Tesin, suivait à la hâte la gauche du Pô, pour attaquer *Buonaparte* avant que la position des Français fût consolidée entre Lodi et Pizzighitone.

Le 19, à midi, un corps de huit mille Autrichiens, était au village de Fombio, avec vingt pièces de canon. *Buonaparte* les fait attaquer par le général *Dallemagne*, et les culbute sur l'Adda. Un autre corps de cinq mille hommes est défait auprès de Codogno, par la division de *Laharpe*. Ce général fut tué dans le combat, et emporta dans la tombe les regrets de ses camarades et l'admiration des ennemis.

A la nouvelle du passage du Pô, par

1796. les Français, les potentats d'Italie convaincus qu'ils ne pouvaient éviter que par une prompte paix, leur ruine prochaine, se hâtaient de traiter avec *Buonaparte*, regardé dès lors comme le régulateur et l'arbître de l'Italie. Le duc de Parme, embrassant une prudente neutralité, envoyait en France les plus superbes monumens de peinture et de sculpture qui décoraient ses états ; le grand duc diminuait les vexations que les vaisseaux d'Angleterre exerçaient sur les Français dans le port de Livourne ; le pape faisait des propositions pacifiques dont l'exécution fut suspendue par des intrigues de courtisans ; tandis que le roi des deux Siciles abandonnait la coalition, les puissances italiennes fournissaient à l'armée française des contributions immenses en or, en chevaux, et en provisions, et fermaient les ports de la presqu'île au commerce britannique. Le duc de Modène voulant se soustraire par de vains subterfuges à des conditions qu'il regardait comme trop onéreuses, était obligé d'abandonner en fugitif sa résidence et ses états qui furent bientôt occupés par les Français.

La République de Venise, à la vue du torrent qui menaçait de l'engloutir, avait d'abord levé une armée pour protéger la neutralité de son territoire; bientôt abandonnant le système d'une vaine défense, elle ordonna au frère de *Louis XVI*, qui résidait à Véronne, de sortir sur le champ des terres vénitiennes. Ce prince se réfugia à l'armée de Condé, qu'il fut bientôt forcé d'abandonner pour mener une vie obscure, dans le château de Hertoltzhein et ensuite dans celui de Blankembourg.

AN IV.

On assure qu'avant de quitter Veronne, le prétendant au trône de France conservant sa dignité au sein de la mauvaise fortune, déclara au podestat qui lui intimait les ordres du sénat, qu'en qualité de noble vénitien, il avait le droit incontestable de résider dans Véronne; mais qu'il quitterait cette ville, aussi-tôt qu'on lui aurait rendu l'épée dont *Henri IV* avait fait présent à la république, et que le livre d'or lui serait représenté pour y rayer le nom de sa famille. Le podestat répondit, que quant à sa radiation, le sénat sur sa demande, la ferait sans difficulté; mais

1796. que douze millions étant dus à la République par *Henri IV*, son épée lui serait remise, s'il voulait payer cette somme. Réponse indécente, plus digne d'un prêteur sur gage, que de l'agent d'un état souverain.

CHAPITRE XII.

Bataille de Lodi. Entrée des Français dans Milan. Expédition de Modène. Révolte dans le Milanais.

La route de Milan était ouverte désormais aux Français; mais la possession de cette capitale ne pouvait être paisible qu'après avoir chassé les Autrichiens des bords de l'Adda. *Beaulieu*, après avoir mis une nombreuse garnison dans la citadelle de Milan, célèbre par la longue résistance qu'elle avait faite plusieurs fois, s'était replié à la gauche de l'Adda. Son armée occupait des retranchemens qui se prolongeaient depuis la grande route de Lodi à Crême, jusqu'au confluent de l'Adda et du Pô, au-dessous de Pizzighitone. Maître du cours d'un fleuve aussi profond

profond que rapide, et dont tous les ponts étaient fortifiés, ses postes pouvaient inquiéter les détachemens français, répandus dans le bas Milanais, tandis qu'il attendait les secours que lui promettait la cour de Vienne, mais qui ne pouvaient parvenir jusqu'à lui, qu'en traversant les provinces vénitiennes, donnant ainsi aux Français le dangereux exemple de violer le territoire d'un gouvernement hors d'état de faire respecter son indépendance.

Le baron de *Beaulieu* se croyait d'autant plus en sûreté dans ses lignes, qu'il pensait que les Français, fatigués par les marches, aussi rapides que brillantes, qu'ils venaient d'exécuter, et affaiblis par leurs victoires, prendraient quelque repos dans les plaines délicieuses de la Lombardie. *Buonaparte* avait d'autres projets. A peine toute son artillerie était transportée au-delà du Pô, que, laissant à sa gauche Pavie, Côme, Milan, qui ne pouvaient lui échapper, il faisait ses dispositions pour attaquer de nouveau les Autrichiens, qui n'avaient laissé à la tête du pont de Lodi, que deux escadrons de cavalerie, et quelques bataillons d'infanterie.

1796. Pendant plusieurs jours, les Français menaçaient successivement les différens points de défense de l'armée autrichienne, et, tandis que cette perplexité forçait *Beaulieu* à étendre ses quartiers, plusieurs divisions françaises, se portant rapidement sur Lodi, attaquaient cette ville avec tant d'impétuosité, le 21 floréal, que les Impériaux passèrent l'Adda sur le pont de Lodi, qu'ils n'eurent pas le tems de couper, mais qu'ils couvraient des feux d'une nombreuse artillerie. Sous ce feu le plus terrible, quatre mille grenadiers se forment en colonne serrée, ayant à leur tête les généraux *Berthier*, *Massena*, *Cervoni* et *Dallemagne*; ils se précipitent, au pas de charge, sur ce pont, dont la longueur est de cent toises. Cette colonne redoutable, bravant la mort, renverse tout ce qui s'oppose à elle; l'artillerie autrichienne est enlevée à la bayonnette.

Dans le même tems, la cavalerie française traversait le fleuve à la nage, *Augereau* accourait, à pas précipités, avec sa division. Les Autrichiens, rompus de toute part, fuient dispersés, abandonnant leur artillerie, leurs caissons, leurs ba-

gages. *Beaulieu*, passant l'Oglio pendant la nuit, se réfugia sous le canon de Mantoue, abandonnant aux Français Pizzighitone, Cremone, et tout le Milanais. AN IV.

La journée de Lodi, très-importante en elle-même, l'était encore davantage, par l'impression qu'avait faite en Italie une des plus belles manœuvres de guerre qu'on eût jamais exécutées; l'exaltation guerrière, qui était le germe des triomphes de *Buonaparte*, se communiquait aux Italiens, de tout tems amoureux de la liberté. Aux premières nouvelles du passage du Pô, l'archiduc *Ferdinand*, gouverneur-général de la Lombardie, avait quitté Milan, avec sa famille, pour se retirer dans le Tirol, en remontant l'Adige. La défaite de *Beaulieu* augmentait la précipitation avec laquelle cette grande ville était évacuée par tous les individus attachés au gouvernement autrichien. La ville de Milan, qui n'est pas fortifiée, envoie ses clefs à toute armée qui se présente à ses portes; mais dans cette occasion, un enthousiasme général, qui saisissait la multitude, annonçait les événemens les plus extraordinaires.

1796. Un détachement de l'armée française prit possession de cette capitale, le lendemain de la bataille de Lodi ; ce ne fut, cependant, que le 23 floréal, que le général *Massena*, chargé de cette opération, y fit son entrée solemnelle ; la citadelle fut sur-le-champ investie : elle ne soutint que douze jours d'attaques. Tous les ordres des citoyens de Milan se réunissaient pour engager l'*Annibal* français à venir prendre quelque repos dans la capitale du pays, que les armes françaises venaient de conquérir. Cédant au vœu public, il vint loger dans le palais qu'habitaient les gouverneurs-généraux de la Lombardie.

Une colonne française, approchant de Modène, jetait la terreur dans l'ame du duc *Hercules* III, dont l'unique héritière avait épousé l'archiduc *Ferdinand*, oncle de l'empereur *François* II, et devait réunir le duché de Modène aux domaines de la maison d'Autriche. Ce prince, hors d'état d'opposer aucune résistance aux troupes françaises, avait envoyé le chevalier d'*Est*, son frère naturel, à *Buonaparte* ; il en obtint une armistice, en

prometttant une somme de sept millions cinq cent mille livres, des munitions de de bouche et de guerre pour deux millions cinq cent mille livres, et vingt tableaux à prendre dans son palais ou dans ses Etats, au choix des artistes qui en seraient chargés par le directoire exécutif. Mais au lieu de prendre les moyens de remplir ses engagemens, il se retira furtivement dans Venise, emportant avec lui vingt-trois millions en or, et ne laissant à la régence aucune ressource pour couvrir les frais d'administration. AN IV.

Malgré les protestations d'attachement que le général français recevait des habitans du Milanais, ceux qui connaissaient le caractère des Italiens, leurs opinions religieuses, et la méthode dont les gouvernemens d'Italie s'étaient toujours servi avec succès, pour arrêter les progrès des Français dans la presqu'île, ne doutaient pas que des troubles populaires ne fussent excités par les hommes qui avaient intérêt au maintien de l'ancien gouvernement.

Le général *Despinoi*, commandant de Milan, s'apperçut le 5 prairial, que des mouvemens se dessinaient dans le faux-

1796. bourg de cette ville du côté de Pavie; il y fit marcher quelques piquets que les mutins voulurent désarmer; mais aux premiers coups de feu l'attroupement se dispersa.

Ce mouvement était combiné; il avait lieu en même tems à Varèze, à Pavie, à Lodi. On sonnait le tocsin dans les campagnes, les paysans assassinaient sur les routes les soldats isolés, et les employés de l'administration. La garnison de Pavie, surprise chez les bourgeois qui logeaient les soldats, avait été désarmée; il fallait un prompt remède pour empêcher le mal de s'étendre et de devenir contagieux.

Buonaparte, après avoir visité les troupes nécessaires au siége du château de Milan, avait quitté cette ville le 5 avant midi pour se rendre à Lodi. L'empressement du peuple sur son passage, et les applaudissemens qu'on lui prodiguait, éloignaient de son idée les scènes de trahison sur le point d'éclater.

Il était à peine dans Lodi que les détails de l'insurrection lui parvenaient de toute part. On publiait que Nice était prise par les Anglais, que l'armée de *Condé* arri-

vait par les montagnes de Suisse sur les confins du Milanais, et que *Beaulieu*, renforcé de soixante mille hommes, marchait sur Milan. Le peuple était excité par toutes sortes de moyens à se réunir pour exterminer les Français. AN IV.

Les habitans de Pavie, renforcés par cinq à six mille paysans, bloquaient trois cens hommes qui formaient la garnison du château. *Buonaparte* se porte rapidement sur Milan, déclare à l'archevêque, au chapitre, aux nobles et aux moines, qu'ils répondront sur leur tête de la tranquillité publique, et prend le chemin de Pavie. Sept ou huit cens paysans armés veulent défendre le village de Brignasco; quelques compagnies les attaquent, en tuent un petit nombre, et dispersent les autres. Le général fit mettre le feu au village, spectacle déchirant; mais il pouvait prévenir des malheurs plus grands qui menaçaient la ville de Pavie.

Buonaparte chargea l'archevêque de Milan d'y porter cette proclamation :

« Une multitude égarée sans moyen de résistance se porte aux derniers excès dans plusieurs communes, et brave une armée

1796. triomphante de plusieurs rois. Ce délire inconcevable est digne de pitié ; on égare ce peuple pour le conduire à sa perte. Le général en chef, fidèle au principe adopté par la nation française qui ne fait pas la guerre aux peuples, veut bien laisser une porte ouverte au repentir. Mais ceux qui, sous vingt quatre heures, n'auront pas posé les armes et prêté de nouveau serment d'obéissance à la République française, seront traités comme rebelles. Que l'exemple terrible de Bignasco leur fasse ouvrir les yeux ; son sort sera celui des villes et des villages qui s'obstineront à la révolte ».

Ces menaces avaient fait peu d'impression sur des hommes persuadés par des rapports fallacieux, que la détresse dans laquelle se trouvaient les Français, énervait absolument leurs forces. Non seulement la ville était munie d'une garnison qui pouvait passer pour une petite armée ; mais les habitans avaient pris le château, et fait prisonniers les Français qui le défendaient. Quelques corps de troupes placés en avant de la place furent bientôt forcés de rentrer. *Buonaparte* fit avancer l'artillerie, et après quelques coups de canon,

les révoltés furent sommés de mettre bas armes, et d'avoir recours à la générosité française; ils répondirent qu'ils se défendraient aussi long-tems que Pavie aurait des murailles. An IV.

La plus extrême célérité était nécessaire en cette occasion. Le général *Dammartin* se place à la tête du sixième bataillon de grenadiers formé en colonne serrée, deux pièces de canon de huit précédent les assaillans : la porte de la ville est enfoncée.

Les assiégés dispersés s'étaient refugiés sur les toits, et jetant sur les Français les débris des maisons, leur disputaient l'entrée des rues. Cet acharnement pouvait entraîner la destruction de cette ville, si *Buonaparte* n'eût conduit lui-même cette expédition pour modérer les rigueurs que les circonstances n'exigeaient pas impérieusement; parvenu à la place de l'archevêché, l'ordre de brûler la ville expira sur ses lèvres, lorsqu'il vit arriver la garnison du château, qui, rendue à la liberté, venait avec des cris d'alégresse embrasser ses libérateurs. Quelques chefs de la révolte furent fusillés; on prit des ôtages qui répondaient de la fidélité des habitans

1796. de Pavie, et une proclamation publiée dans toutes les communes où s'était manifestée l'insurrection, ordonna sous peine de mort aux habitans d'apporter leurs armes et leurs munitions de guerre dans les magasins de la république.

La ville de Milan, où quelques dispositions séditieuses se montraient encore, exigeait, par sa nombreuse population et l'influence de ses habitans sur la province, une surveillance particulière, d'autant plus nécessaire que la garnison autrichienne du château de Milan pouvait favoriser les mécontens répandus dans la ville. Le général *Despinoi* accompagna les mesures générales qu'il était obligé de prendre, d'une proclamation dans laquelle il exposait les moyens qu'on avait pris pour soulever le peuple ; les précautions que les Français étaient obligés d'adopter, et la sévérité dont on userait contre les rebelles (1).

---

(1). *Proclamation du général de brigade Despinoi, commandant à Milan.*

Les partisans de la tyrannie, les apôtres du fanatisme, les ennemis de tout gouvernement libre,

Non seulement l'effet de ces précautions calma un incendie qui se propageait avec

AN IV.

---

ont tenté, le 4 de ce mois, d'exécuter ouvertement les complots atroces qu'ils méditaient dans l'ombre. Ils voulaient faire de Milan un foyer de révolte et de sédition ; et tandis que, d'une main, ils semaient adroitement les allarmes parmi les esprits trop faciles à s'émouvoir ; de l'autre, ils soudoyaient, avec l'or de l'Autriche, ces gens sans aveu, ces hommes sans patrie, qui se nourrissent de troubles et d'agitations : ils ralliaient autour d'eux une partie de ces crédules artisans, de ces habitans des campagnes, qu'ils avaient égarés ou séduits, excitant les uns, corrompant les autres, et versant par-tout les poisons dont ils sont infectés.

La trahison la plus insigne, l'hypocrisie la plus profonde, en opposition avec la bonne foi, la haine en retour de la bienfaisance, voilà les sentimens dont ils voulaient payer ceux d'une armée triomphante, et toujours généreuse au sein de la victoire. Qu'ils tremblent, ces hommes perfides, qui ont aiguisé des poignards contre leurs bienfaiteurs. Que les ennemis du nom français apprennent à le respecter. Les séditieux qu'ils avaient armés, les rebelles qui s'étaient levés à leur voix, sont rentrés dans la poussière. Les habitans de Bignasco n'outrageront plus les Français : errans et fugitifs, ils portent la peine dûe à leurs attentats. La révolte a été expiée par le feu. Pavie a vu briser ses portes

1796. fureur, mais un nouvel esprit animant de tous côtés les habitans du Milanais, *Buo-*

---

par la hache des républicains. La vengeance va s'appesantir sur les têtes coupables; le repentir, la prompte abjuration de tout égarement conserveront seuls des droits à la clémence du vainqueur. Pour assurer le repos des bons citoyens, et protéger leurs personnes et les propriétés de toute nouvelle entreprise des rebelles et des assassins qui se sont glissés parmi eux, le général, commandant pour la république française, à Milan, ordonne ce qui suit:

Tous les habitans de Milan et de l'arrondissement, sont tenus, dans le délai de vingt-quatre heures, de déposer à l'attelier d'armes de Lazareto, porte Orientale, les armes et les munitions de guerre de quelque nature qu'elles soient, qu'ils ont actuellement en leur pouvoir, sous peine d'être réputés auteurs ou complices des rebellions qui ont éclaté dans cette ville, le 4 prairial dernier, et d'être traités militairement.

Sont exceptés de ces dispositions, les gardes civiques milanaises, actuellement organisées dans le nombre arrêté par le général.

Tous les étrangers qui ne justifieront point du motif valable de leur résidence à Milan, tous les gens sans aveu ou non domiciliés, sont tenus d'en sortir sous vingt-quatre heures, sous les peines portées dans l'article précédent, tant contre eux, que contre ceux qui les recéleraient. Il leur sera

naparte était invité avec instance à introduire dans ce pays le régime de la république française.

Soit que ce sentiment politique eût été inspiré aux habitans de Milan et des

---

accordé des passe-ports où seront désignés leurs noms, leur âge, leur profession, le lieu de leur naissance, celui qu'ils ont choisi pour s'y retirer, et il en sera tenu un registre exact par la municipalité de Milan. Ces mêmes personnes ne pourront résider dans l'arrondissement de Milan.

Tout attroupement quelconque sera sur-le-champ dissout par la force des armes. Ceux qui en auraient été les instigateurs ou les chefs, arrêtés, seront traduits dans les prisons, et jugés militairement dans les vingt-quatre heures.

Toute société ou club, sous quelque dénomination que ce soit, demeure dissoute jusqu'à nouvel ordre. Défenses sont faites à tous propriétaires, cafetiers, cabaretiers, logeurs, de souffrir le moindre rassemblement dans leurs maisons, sous les peines ci-dessus énoncées.

Les bons citoyens sont invités au calme et à la confiance. Ils doivent se reposer, pour la sûrete de leurs personnes et de leurs propriétés, sur les principes de justice consacrés par la nation française, tant de fois reproduits par le général en chef de l'armée d'Italie, et par le commissaire du pouvoir exécutif près de la même armée, ainsi que sur les

1796. autres grandes villes de la Lombardie autrichienne, par des émissaires de la France, ou que l'amour de la nouveauté portât le peuple à secouer le joug de la maison d'Autriche, cette détermination populaire devait avoir les suites les plus fâcheuses envers la cour de Vienne. Bientôt le gouvernement républicain fut proclamé depuis les montagnes de Chiavenna jusqu'au confluent du Pô et de l'Oglio. Par-tout les populaires s'emparent du gou-

---

armes triomphantes des guerriers qui ont franchi les Alpes et les Pyrénées, traversé le Pô et l'Adda.

Sont responsables de la pleine et entière exécution de toutes ces mesures d'ordre et de sûreté, individuellement tous les membres de la municipalité de Milan, tous les officiers de la garde civique de la ville, et particulièrement les chefs, les membres du congrès d'état actuellement en exercice, les tribunaux de justice, le clergé, et généralement toutes les autorités civiles, ecclésiastiques et militaires tant de la ville de Milan, que de tous lieux compris dans son arrondissement.

La municipalité de Milan, et toutes les autorités constituées des communes faisant partie de son arrondissement, feront imprimer, publier et afficher partout où besoin sera, à leur diligence et sous leur responsabilité respective, la présente proclamation.

vernement, la noblesse héréditaire est abolie, une armée italienne qui doit seconder les Français, se lève et s'organise; la cavalerie est montée avec les chevaux de luxe des nobles qui fuyent de toutes parts, les places de guerre dont les Français sont maîtres dans le Milanais, dans le Piémont, dans les duchés de Parme et de Modène fournissent les armes nécessaires; on paye les soldats avec les impositions levées sur les pays conquis et sur les gouvernemens qui achetaient la neutralité. An IV.

CHAPITRE XIII.

Bataille de Borgheta. Disposition de l'armée du général Beaulieu.

Des succès aussi rapides et tant de combats donnés en si peu de tems, demandaient envain qu'une armée fatiguée par un mois de courses et de triomphes prît quelque repos; *Buonaparte* mettant à profit l'enthousiasme des soldats qu'il commandait, suivait les autrichiens dans

1796. leur retraite, lorsque la révolte de Pavie l'avait ramené à Milan. Prêt à se couvrir de nouveaux lauriers, il tint à ses compagnons d'armes un discours bien supérieur à ceux que les historiens ont mis dans la bouche des anciens généraux.

« Soldats, vous vous êtes précipités, comme un torrent, du haut de l'Appenin, vous avez culbuté, dispersé tout ce qui s'opposait à votre marche.

Le Piémont délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré aux sentimens naturels de paix et d'amitié qui l'attachent à la France. Milan est à vous. Le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie. Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité.

L'armée qui vous menaçait avec tant d'orgueil, ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage; le Pô, le Tesin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un seul jour. Vous avez franchi ces boulevards vantés de l'Italie, aussi rapidement que l'Appenin.

Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie. Vos représentans ont

ont ordonné une fête dédiée à vos victoires, célébrée dans toutes les communes de la République. Là, vos pères, vos mères, vos épouses, vos sœurs, vos amantes, se réjouissent de vos succès et se vantent avec orgueil de vous appartenir. An IV.

Oui, soldats, vous avez beaucoup fait, mais il vous reste encore beaucoup à faire. Dirait-on de nous, que nous avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su profiter de la victoire? La postérité nous reprocherait-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie? . . . Mais, je vous vois déjà courir aux armes. Un lâche repos vous fatigue, les journées perdues pour la gloire, le sont pour votre bonheur. Eh bien partons! nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir.

Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné nos ministres, incendié nos vaisseaux à Toulon tremblent . . . L'heure de la vengeance a sonné.

Mais que les peuples soient sans inquiétude: vous êtes amis de toutes les nations et plus particulièrement des descendans

1796. des *Brutus*, des *Scipion*, et des autres grands hommes que vous avez pris pour modèles.

Rétablir le capitole, y placer avec honneur les statues des héros, qui le rendirent célèbre, réveiller le peuple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de vos victoires. Elles feront époque dans la postérité, vous aurez la gloire immortelle de changer la face de la plus belle partie de l'Europe.

Le peuple français libre, respecté du monde entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse, qui l'indemnisera des sacrifices de toute espèce qu'il a faits depuis six ans; vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant : *Il était de l'armée d'Italie* ».

Le général *Beaulieu*, forcé à l'inaction en attendant les renforts qu'on lui promettait d'Allemagne, avait passé successivement l'Oglio et le Mincio. Sa ligne de défense le long de ce fleuve avait sept lieues d'étendue. Sa droite était appuyée au lac de Garda et à la forteresse de Peschiera appartenant aux Vénitiens, et la gauche sur la ville de Mantoue. Il était

maître de trois ponts sur le Mincio ; le premier à Rivalta, à l'entrée du lac supérieur de Mantoue, le second à Goito, et le troisième à Borgheta. Mantoue étoit la seule ville qui restait à l'empereur, en Italie ; mais en présence d'une armée où l'on comptait encore vingt mille hommes, il était difficile de faire le siége d'une place munie d'une artillerie formidable ; de toutes les provisions nécessaires, d'une forte garnison, fortifiée par une excellente citadelle et dont sa situation au centre d'un lac d'environ dix lieues de diamètre, rendait les approches presque impraticables. An IV.

Venise accoutumée à regarder les Auchiens comme les seuls ennemis qu'elle eût à redouter, cédant au vertige qui avait saisi l'Europe, favorisait secrettement les ennemis de la France. Un ambassadeur de cette puissance résidait à Paris, mais les Français éprouvaient dans toutes les affaires, qui les intéressaient, ou des lenteurs désespérantes, ou la plus défavorable partialité. Un système de duplicité prévalait dans le sénat où l'on cherchait envain cet esprit de politique et de sagesse qui lui avait donné tant de renommée.

1796. Non seulement, le territoire vénitien était occupé par les Impériaux sans que le sénat parût y faire la moindre attention, mais on donnait au baron de *Beaulieu*, et presque publiquement, tous les secours qu'il pouvait désirer; on souffrit même que l'armée impériale occupât l'importante forteresse de Peschiera bâtie dans le lac de Garda, à l'endroit où le Mincio en sort pour descendre à Mantoue.

Buonaparte qui ne pouvait ignorer ce manége cauteleux, dédaignant de porter de vaines plaintes, et cependant forcé de poursuivre l'ennemi dans les états de Venise, se fit précéder d'une proclamation dans laquelle il disait aux Vénitiens :

« C'est pour délivrer la plus belle contrée de l'Europe, du joug de fer de l'orgueilleuse maison d'Autriche que l'armée française a bravé les obstacles les plus difficiles à surmonter. La victoire d'accord avec la justice, a couronné ses efforts. Les débris de l'armée ennemie se sont retirés au de-là du Mincio. L'armée française passe pour les poursuivre sur le territoire de la république de Venise, mais elle n'oubliera pas qu'une longue amitié unit

les deux républiques. La religion, le gouvernement, les propriétés seront respectés. Que les peuples soient sans inquiétude, la plus sévère discipline sera maintenue et toute fourniture sera exactement payée. AN IV.

Le général en chef engage les officiers de la république de Venise, les magistrats et les prêtres, à faire connaître ses sentimens au peuple afin que la confiance cimente l'amitié qui depuis longtems unit les deux nations. Fidèle dans le chemin de l'honneur comme dans celui de la victoire le soldat français n'est terrible que pour les ennemis de sa liberté et de son gouvernement. »

L'armée française avait passé l'Oglio presqu'en même tems que les Autrichiens. Le quartier général fut établi à Brescia le 9 prairial. La division d'*Augereau* vint camper devant Peschiera, celle de *Massena* étoit à Monte-Chiario, celle de *Serrurier* à Montse. On occupa les petites villes de Gasoldo, de Solfarino, de Mariana, toute la rive droite de la rivière de Sériola marchionale, et pour faire croire aux généraux autrichiens qu'on

1796. voulait les tourner en passant le lac de Garda vers sa partie supérieure, ou couper entièrement leur communication avec le Tirol, une demi-brigade d'infanterie légère prit poste dans la ville vénitienne de Salo, située au bord occidental du lac presque vis-à-vis la ville de Garda qui a donné son nom à cette petite mer.

Toute la ligne des Autrichiens se trouvant menacée par les dispositions que faisait *Buonaparte*, la défense de *Beaulieu* était nécessairement affaiblie par la multitude des postes que son armée avait à garder. Cependant l'armée française se formait pendant la nuit du 9 au 10 prairial derrière les hauteurs de Capriana et de la Volta; et dès la pointe du jour, toutes les divisions dirigeaient leur marche sur Borgheta. Les approches de ce poste important étaient défendues par quatre mille hommes d'infanterie et dix huit cens chevaux. Ils firent la plus vive résistance, toutes les redoutes qui les couvraient étant enfin forcées, les Autrichiens passèrent le pont et en coupèrent une arche. Elle ne pouvait être que difficilement rétablie sous le feu des batteries ennemies; une colonne

de grenadiers conduite par le général *Gardanne*, s'élance dans la rivière. Les Français ayant de l'eau jusqu'au cou et tenant leurs fusils sur leurs têtes abordent à l'autre rive, les Autrichiens croyent voir une seconde fois la terrible colonne du pont de Lodi, les plus avancés reculent, on rétablit le pont avec promptitude, et bientôt toute l'armée passe le Mincio, et s'empare de Vallégio quartier général de *Beaulieu* qui venait de se replier. An IV.

Les Autrichiens s'étaient ralliés entre Vallégio et Villa Franca sur le bord d'un large canal qui communique du Mincio au Tartaro. Ils se défendirent avec le dernier acharnement dans ce poste fortifié par la nature. Ce n'était pas pour disputer la victoire. Le baron de *Beaulieu* sans espoir de défendre l'Italie avec la faible armée qu'il commandait, ne songeait qu'à cacher aux généraux français ses dernières dispositions.

Peschiera, Castello, Nuovo et les autres postes qu'il occupait à la droite de l'Adige étaient évacués rapidement par ses ordres, on transportait dans Mantoue de l'artillerie et des munitions de toute espèce, et

1796. lorsque les ombres de la nuit forcèrent les combattans à se séparer, profitant de l'obscurité, il fit entrer une partie de son armée dans Mantoue et passa l'Adige avec le reste, en observant de faire rompre tous les ponts, depuis Véronne jusqu'à Porto Legnano.

Cette superbe armée avec laquelle pendant les mois de frimaire et de nivose, Le général *Dewins* menaçait d'envahir la Provence et d'assiéger Marseille et Toulon était entièrement fondue. Ses débris erraient dans les montagnes qui séparent le Trentin du Veronais. On assure que le général *Dewins* qui depuis son retour à Vienne, sollicitait la formation d'un conseil de guerre pour examiner sa conduite en Italie, se regardant comme pleinement justifié par les défaites que le baron de *Beaulieu* venait d'essuyer, abandonna ses poursuites. *Beaulieu* désespéré avait donné sa démission; les restes de son armée passèrent sous le commandement du lieutenant général *Melas*, pendant que la cour de Vienne rassemblait laborieusement une nouvelle armée dans la Carinthie et dans le Tirol.

CHAPITRE XIV.

L'armée française dans Véronne. Fête des Victoires, célébrée à Paris.

TROIS jours après la bataille de Borgheta, la division de *Massena* s'empara de Véronne, où *Louis Stanislas*, frère de *Louis XVI*, avait fait long-tems sa résidence. Le quartier-général de l'armée y fut transféré le 15 prairial. De cette ville *Buonaparte* écrivait au Directoire :

« J'arrive dans Véronne, pour en partir demain ; c'est une grande et belle ville. J'y laisse une garnison, pour être maître des trois ponts qui sont ici sur l'Adige.

Je n'ai pas caché aux habitans, que si le roi de France n'eût évacué leur ville avant mon passage du Pô, j'aurais mis le feu à une ville assez audacieuse pour se croire la capitale de l'empire français.

Je viens de voir l'amphithéâtre : ce reste du peuple romain est digne de lui. Je n'ai pu m'empêcher de me trouver humilié de la mesquinerie de notre champ de mars. Ici, cent mille spectateurs sont assis, et

1796. entendraient facilement l'orateur qui leur parlerait.

Les émigrés fuient de l'Italie, plus de quinze cens sont partis cinq jours avant notre arrivée; ils courent en Allemagne porter leurs remords et leur misère ».

L'armée reçut dans Véronne les détails de la fète des victoires, ordonnée par le Directoire français. Elle fut célébrée à Paris, le 10 prairial, avec la pompe dont cette cérémonie guerrière était susceptible.

Au centre du champ-de-mars, sur une plate-forme élevée de douze pieds, sur trente toises de diamètre, à laquelle on arrivait par quatre rampes de soixante pieds de largeur chacune, était placée la statue de la liberté, assise sur des trophées d'armes. D'une main elle s'appuyait sur le code constitutionnel; de l'autre, elle tenait une baguette, surmontée du bonnet de *Guillaume Tell.*

La plate-forme était ornée dans son pourtour, de quatorze arbres, auxquels étaient attachés les drapeaux et les enseignes militaires des quatorze armées, liés ensemble par des guirlandes de fleurs.

Derrière la statue de la liberté, s'éle-

vait un grand arbre, auquel était suspendus, en forme de trophée, les drapeaux pris sur les ennemis. L'autel de la patrie était couvert de branches de chêne et de laurier, que devait distribuer le Directoire, au nom de la patrie reconnaissante. An IV.

A dix heures du matin, une salve d'artillerie annonça la fête : elle commença à midi. Les autorités constituées s'étaient rendues sur le tertre élevé au milieu du champ-de-mars. Un peuple immense remplissait les talus qui environnent cette place. La garde nationale parisienne, divisée en quatorze corps, représentait les quatorze armées ; chacun, précédé d'un drapeaux distinctif, garnissait le tour de l'enceinte. A chacun de ces corps était réuni un certain nombre de vétérans invalides, qu'on avait eu soin de distribuer dans le peloton représentant l'armée dans laquelle ils avaient servi. Une haie de cavalerie et d'infanterie s'étendait, à droite et à gauche, depuis l'Ecole militaire, où le Directoire s'était rendu, jusqu'à la rampe du tertre, qui faisait face à ce bâtiment.

Le Directoire, précédé des ministres,

1796. du corps diplomatique, d'une députation des autorités constituées, et environné de sa garde, traversa cette enceinte au bruit des instrumens militaires, et parvint devant l'autel de la patrie, où *Carnot*, président du Directoire, prononça ce discours :

« C'est au moment où la nature semble renaître, où la terre, en se parant de fleurs et de verdure, nous promet de nouvelles moissons, où tous les êtres publient, dans leur langage, l'intelligence bienfaisante qui renouvelle l'univers, que le peuple français vient, dans cette fête solemnelle, rendre un éclatant hommage aux talens et aux vertus, amis de la patrie et de l'humanité. Eh ! quel jour peut mieux réunir tous les cœurs ? Quel citoyen, quel homme peut être étranger au sentiment de la reconnaissance? Nous n'existons que par une longue suite de bienfaits, et notre vie n'est qu'un échange continuel de services. A peine au monde, nos yeux s'attachent au ciel, semblent déjà reconnaître un premier bienfaiteur. Faibles, sans appui, l'amour de nos parens veille sur notre enfance, et pourvoit

à des besoins sans cesse renaissans. Ils guident nos premiers pas, leur patiente sollicitude aide au développement de nos organes, nous en recevons les premières notions de ce qui est en nous-mêmes, et de ce qui est hors de nous. An IV.

D'autres bienfaits forment nos cœurs aux affections, nos esprits aux connaissances, et nos corps aux travaux utiles. C'est pour notre bonheur que le sage a médité sur les devoirs de l'homme, que le savant a pénétré les secrets de la nature, que le magistrat veille, et que le législateur prépare dans le recueillement les loix protectrices; bientôt il nous est donné d'être utiles. Bons fils, nous semons des fleurs sur la vieillesse de nos pères, et leur voix tremblante nous bénit à leur heure dernière. Devenus pères à notre tour, nous préparons, dans l'éducation de nos enfans, le bonheur de nos vieux jours. Nous continuons ainsi, dans une génération nouvelle, la chaîne des bienfaits et de la reconnaissance. La sensibilité ne se resserre pas dans le cercle d'une famille : elle va chercher l'indigent sous le chaume, elle verse dans son sein

1796. les secours et les consolations; et déjà payée du bienfait, par le sentiment du bienfait même, elle l'est encore par la reconnaissance. Humanité ! que ta pratique est délicieuse, et qu'elle est à plaindre, l'ame aride, qui ne te connaît pas !

Celui qui est bon fils et bon père, est encore bon citoyen; il aime sa patrie et lui paye avec joie le tribut de ses services; il se plaît à rendre à ses frères la protection qu'il en a reçue : magistrat ou guerrier, artisan ou cultivateur, au temple des arts, au sénat, au champs de la gloire, dans les ateliers de l'industrie, il se montre jaloux de contribuer à la prospérité de son pays et de mériter un jour sa reconnaissance; car il est aussi une reconnaissance des nations envers les individus. En ce moment même, un grand peuple est assemblé tout entier pour exprimer la sienne aux citoyens vertueux qui l'ont méritée. Que cette tâche nous est précieuse à remplir ! que nous aimons à vous rendre cet hommage, vous tous à qui la patrie doit son salut, sa gloire et les bases de sa prospérité !

Vous à qui la France a dû sa régénéra-

tion politique, philosophes courageux dont les écrits ont préparé la révolution, limé les fers de l'esclavage, et atténué de longue main les fureurs du fanatisme; vous dont le bras intrépide a effectué cette révolution, fondé la République, et lutté depuis sept ans contre le crime et l'ambition, le royalisme et l'anarchie; vous tous enfin qui travaillez à rendre la France heureuse et florissante, qui l'illustrez par vos talens, qui l'enrichissez par vos découvertes, recevez le témoignage solemnel de la reconnaissance nationale.

Recevez le sur-tout, armées républicaines, vous dont tout rappelle ici la gloire et les succès. C'est vous qui nous avez défendus contre dix rois coalisés, qui les avez chassés de notre territoire, qui avez reporté chez eux les fléaux de la guerre. Vous n'avez pas seulement vaincu les hommes, vous avez surmonté tous les obstacles de la nature, vous avez triomphé des fatigues, de la faim, des hivers. Quel spectacle pour les peuples, et quelle terrible leçon pour les ennemis de la liberté! Une République naissante arme ses enfans pour défendre son indépendance. Rien

1796. ne peut retenir leur impétuosité ; traversant les fleuves, forçant les retranchemens, gravissant les rochers. Ici après une foule de victoires, ils reculent nos limites jusqu'aux barrières que la nature nous a données, et, poursuivant sur les glaces les débris de trois armées, vont d'une nation opprimée et ennemie faire un peuple libre et allié. Là ils exterminent les hordes de traîtres et de brigands vomis par l'Angleterre, punissent les chefs coupables, et rendent à la République des frères trop long-tems égarés. Ici, franchissant les Pyrénées, ils se précipitent de leur sommet renversant tout ce qui s'oppose à leur course, et ne sont arrêtés que par une paix honorable ; là, escaladant les Alpes et l'Appenin, ils s'élancent à travers le Pô et l'Adda. L'ardeur des soldats est secondée par le génie et l'audace des chefs. Ils conçoivent avec profondeur, ils exécutent avec énergie ; tantôt disposant leurs forces avec calme, tantôt se précipitant au milieu des dangers à la tête de leurs frères d'armes. Que ne puis-je dérouler ici l'immense et glorieux tableau de leurs victoires ! que ne

ne puis-je nommer nos plus intrépides défenseurs ! quelle foule d'images sublimes, que de nom chéris se pressent dans ma mémoire ! Immortels guerriers, la postérité refusera d'ajouter foi à la multitude de vos triomphes; mais pour nous, l'histoire n'a plus d'invraisemblance.

AN IV.

Ne voyons-nous pas dans cette enceinte même une portion de ces braves défenseurs? Vainqueurs des ennemis extérieurs de l'état, ils sont venus réprimer ses ennemis intérieurs ; ils maintiennent au-dedans la République qu'ils ont fait respecter au-dehors. N'y voyons-nous pas encore ces vénérables guerriers blanchis sous les armes, ceux que d'honorables blessures forcent à un repos prématuré, et dont nous appercevons d'ici l'asile ? Avec quel plaisir nos yeux se reposent sur cette intéressante réunion ! avec quelle douce émotion nous contemplons ces fronts victorieux !

Pourquoi ne nous reste-t-il que votre souvenir, héros morts pour la liberté ? vous vivrez du moins à jamais dans nos cœurs, vos enfans nous seront chers ; la République acquittera avec eux les dettes

1796. contractées envers vous, et nous venons payer ici la première en proclamant votre gloire et sa reconnaissance.

Armées républicaines, figurées dans cette enceinte par une portion de vous-mêmes, phalanges invincibles, dont j'apperçois de tous côtés les trophées, et dont j'entrevois dans l'avenir les nouveaux succès, venez recevoir les couronnes triomphales que le peuple français m'ordonne d'attacher à vos drapeaux.

Et vous, Français, qu'on voudrait égarer, soyez sensibles à ce spectacle touchant; nos défenseurs auraient-ils en vain triomphé? Voudriez-vous que les divisions et les troubles détruisissent le fruit de leurs exploits? Abjurez vos haines, c'est pour tous que leur sang a coulé; ne vous montrez pas ingrats au jour de la reconnaissance ».

Après ce discours une députation de chacun des corps représentant les quatorze armées s'avançait vers la statue de la liberté, le président leur remit une couronne et un drapeau, tandis que des corps de musiciens exécutaient des hymnes guerrières.

Bientôt les troupes qui garnissaient le Champ-de-Mars se déployant dans cette vaste enceinte, forment des évolutions militaires, et présentent au Directoire des soldats blessés aux armées, qui reçoivent des couronnes de chêne et de laurier. Une salve générale annonce le départ du Directoire. Des orchestres nombreux remplissent les airs de sons mélodieux, et des danses terminent la journée. AN. IV.

CHAPITRE XV.

Siége de Mantoue.

TANDIS que ces chants retentissaient sur les bords de la Seine, *Buonaparte* après avoir chassé les Autrichiens d'Italie, prenait les mesures qui devaient rendre leur retour impossible. Malgré l'activité avec laquelle le conseil de Vienne rassemblait une nouvelle armée dans les montagnes du Tirol et de la Carniole, il ne pouvait se dissimuler que l'Italie était perdue pour la maison d'Autriche, si Mantoue ouvrait ses portes aux Français. Mais cette forteresse

la meilleure de l'Europe après Gibraltar et
1796. Luxembourg étant suffisamment approvisionnée et défendue par une forte garnison, devait prolonger sa défense d'autant plus long-tems, que par la nature de sa situation, il était impossible que l'armée française fermât exactement toutes les voies par lesquelles des raffraîchissemens pouvaient lui parvenir.

L'armée d'Italie renforcée par une partie de celle de *Kellermann* et par les régimens qui n'étaient plus nécessaires dans les départemens de l'Ouest où la prise de *Charette* avait éteint les mouvemens insurrectionnels, comptait quatre vingt dix mille combattans ne respirant que la gloire des armes ; mais une grande partie de ces forces était employée à garder les passages de la rivière de Gênes, les villes de Coni, de Céva, de Tortone, d'Alexandrie, dans le Piémont, et les principales places du Milanais qu'on n'osait confier entièrement aux troupes levées en Lombardie malgré le dévouement qu'elles témoignaient à la République française.

Cependant la ville de Mantoue étoit étroitement bloquée. Le général *Dallema-*

gne s'était porté le 16 prairial sur le faux-bourg Sangorgio avez six cens grenadiers. *Bnonaparte* laissant *Massena* dans Véronne pour intercepter les secours que les Autrichiens pouvaient envoyer dans le Mantouan en suivant les bords de l'Adige, tandis que la garnison de Peschiera arrêtait de son côté les convois embarqués à Riva, à Torgoli, et dans les autres villes du Tirol sur le lac de Garda, s'était rendu à la Favorite superbe palais des Ducs de Mantoue à une demi-lieue de la forteresse. Les Français s'emparèrent de tous les faux-bourgs, bâtis en dehors du lac et des forts qui les défendaient. AN IV.

Mantoue exigeait un siége dans toutes les formes, l'armée française avait peu de moyens de l'entreprendre. La marche rapide de ses conquêtes et la difficulté des routes qu'elle avait suivies à travers les plus hautes montagnes de l'Europe, n'avaient pas permis de la faire accompagner par ces parcs d'artillerie dont les ressources extrêmement coûteuses et extrêmement combinées, facilitent les siéges et contribuent à les abréger. C'était avec les canons du roi de Sardaigne et de l'empereur qu'il

1796. fallait prendre la plus forte des places que la maison d'Autriche eût en Italie. Les grandes chaleurs dont la saison approchait, et qui rendent mortel le voisinage de Mantoue augmentaient encore les difficultés. *Buonaparte* à qui l'expérience avait appris de bonne heure à connaître les hommes, n'ignorait pas que la malignité l'eût rendu responsable des soldats dévorés par le climat devant cette place, il prit le parti de la cerner de toute part, tandis qu'on rassemblerait les objets nécessaires pour pousser le siége de Mantoue avec vigueur, si cette place ne se rendait pas avant l'hiver.

Des troubles qui s'élevaient dans les *feudi imperiali*, qui confinent aux états de Gênes, de Toscane et de Piémont, contribuaient à la détermination de *Buonaparte*; les communications de son armée avec la rivière de Gênes étaient menacées, on attaquait ses convois, on assassinait ses couriers, la politique et le fanatisme s'unissaient pour lui susciter de nouveaux embarras. La plus extrême activité pouvait à peine suffire à tant d'opérations. *Buonaparte* résolu de faire passer une partie de ses forces dans

le Tirol et dans les gorges de l'Appenin voulut se faire précéder par des manifestes qui pussent lui procurer des partisans dans ces pays difficiles. Peu de généraux manièrent l'arme des proclamations avec plus d'adresse que lui. (1) An IV.

---

(1) *Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, aux habitans du Tyrol.*

Je vais passer sur votre territoire, braves tyroliens, pour obliger la cour de Vienne à faire une paix nécessaire à l'Europe comme à ses sujets. C'est votre propre cause que je vais défendre. Depuis assez longtems vous êtes fatigués des horreurs d'une guerre entreprise non pour l'intérêt du peuple allemand, mais pour les passions d'une seule famille.

L'armée française respecte tous les peuples, et plus particulièrement les habitans simples et vertueux des montagnes. Votre religion, vos usages seront par-tout respectés; nos troupes observeront une discipline sévère, et rien ne sera pris dans le pays sans qu'il soit payé en argent. Vous nous recevrez avec hospitalité, et nous vous traiterons avec fraternité et amitié.

Mais s'il en était qui connussent assez peu leurs véritables intérêts pour prendre les armes et nous traiter en ennemis, nous serons terribles comme le feu du ciel; nous brûlerons les maisons, nous dévasterons le territoire des villages qui prendraient part à une guerre qui leur est étrangère.

Ne vous laissez pas induire en erreur par les agens

1796. Le général *Lasnes* entra dans les *feudi imperiali* avec douze cens hommes (1), fit arrêter et fusiller les chefs de la révolte.

---

de l'Autriche ; garantissez votre patrie, déjà vexée par cinq ans de guerre, des malheurs qui l'affligeraient. Sous peu la cour de Vienne, obligée à signer la paix, rendra aux peuples leurs privilèges usurpés, et à l'Europe la tranquillité qu'elle trouble.

(1) Les habitans des fiefs impériaux, à l'instigation de plusieurs de leurs seigneurs et des agens de l'empereur à Gènes, ont violé le serment d'obéissance qu'ils avaient prêté à la République française ; ils ont assassiné plusieurs détachemens français, et assiégé la garnison dans Arquata. Il n'est pas de crimes dont ils ne se soient rendus coupables ; il n'est point d'horreurs qu'ils n'aient commises. Les insensés comptaient sur l'impunité ! ils croyaient l'armée éloignée ; ils ne savaient pas qu'il n'est point de refuge qui puisse soustraire les ennemis de la République française à la vengeance de ses armées. Qu'ils apprennent, par le spectacle terrible d'Arquata, le sort qui les attend, s'ils ne changent de conduite, et s'ils ne profitent de la porte que la clémence nationale laisse encore ouverte au repentir.

En conséquence, le général en chef ordonne :

Art. Ier. Toutes les communes des fiefs impériaux en Italie enverront sur-le-champ trois députés au quartier-général à Tortone, avec les procès-verbaux de la prestation du serment d'obéissance qu'elles font

On brûla leurs maisons dans le fief d'Arquata coupable des plus grands excès. Cette sévérité arrêta bientôt le feu de l'insurrection. An IV.

à la République française, et les armes qui existent dans leurs communes.

II. Toutes les communes enverront deux ôtages, pour être garans de leur fidélité.

III. Tous les seigneurs possédant fiefs impériaux, seront tenus de se rendre en personne à Tortone, pour prêter leur serment d'obéissance à la République, et si, sous cinq jours après la publication du présent ordre, ils ne l'ont pas fait, leurs biens seront confisqués.

IV. Vingt-quatre heures après la publication du présent ordre, les communes porteront à l'agent militaire à Tortone, le montant de la contribution militaire imposée sur les communes. Elle sera augmentée d'un dixième par journée de retard qu'elles mettront dans le paiement.

V. Ceux qui, quarante-huit heures après la publication du présent ordre, seront trouvés avec des armes ou des munitions de guerre, seront fusillés.

VI Toutes les cloches qui ont servi à sonner le tocsin, seront descendues du clocher et brisées vingt-quatre heures après le reçu du présent ordre. Les villages qui n'auront pas exécuté cet ordre seront brûlés. Les municipalités et les curés sont responsables de cet article.

1796. Dans le même tems une colonne marchait sur le lac de Côme, s'emparait du fort Fuentés qui en défend l'entrée, du côté de l'Italie, et faisait démolir cette forteresse bâtie par les Espagnols lorsqu'ils étaient maîtres du Milanais.

CHAPITRE XVI.

Armistice avec le pape et le roi des Deux-Siciles. Les Français entrent dans Livourne.

BUONAPARTE profitait du loisir que lui laissaient les Autrichiens retranchés entre la tête du lac de Garda et l'Adige, pour consolider la nouvelle république italienne et pour mettre la dernière main aux traités avec les puissances de la péninsule. Le pape abandonnait à la France les légations de Ferrare et de Bologne, et toutes les côtes maritimes du golphe adriatique depuis les bouches du Pô, jusqu'à la citadelle d'Ancône. La cour de Naples promettait huit millions ou des munitions navales pour cette somme, une armistice fut accordée à ces deux puissances.

En conséquence, le prince *Pignatelli Belmonté*, fut envoyé à Paris par la cour de Naples pour négocier le traité définitif. des ministres du pape faisaient le même voyage. *Buonaparte* avait exigé du pontife romain le payement de vingt millions, et la cession des plus beaux morceaux de peinture et de sculpture que les étrangers venaient admirer à Rome. Les ministres du pape qui se flattaient d'engager le directoire à l'adoucissement de ces conditions onéreuses, avaient choisi pour cette négociation épineuse les prélats *Vangelisti* et *Petrachi*, deux hommes consommés dans la diplomatique, mais le directoire avait exigé qu'on ne lui envoyât pas des ecclésiastiques. La dérogation à une promesse imposée, devait rendre désagréable la personne des plénipotentiaires; envain ils prirent l'habit laïque, et l'abbé devint comte *Petrachi*, son caractère fut bientôt connu, les deux négociateurs furent congédiés.

AN IV.

Malgré la neutralité de la Toscane, les Anglais avaient été constamment favorisés publiquement ou en secret dans le port de Livourne. Ils venaient même d'enlever deux

1796. navires français, sous le canon du Mole sans que le gouvernement eût pris aùcune mesure contre cette violation de son territoire.

Buonaparte résolu de mettre un terme à cette partialité en plaçant une garnison dans Livourne, avait encore la vue secrette d'ouvrir une communication avec quelques cantons de l'île de Corse qui cherchaient l'occasion de secouer le joug des Anglais et de se réunir à la République française.

Cette entreprise, pour être exécutée sans verser une goutte de sang, exigeait beaucoup d'adresse; les troupes françaises occupaient Bologne, Ferrare et Faensa, une colonne de l'armée se portait de Reggio, à travers les Appenins, sur Pistoïa, et menaçait de se rendre à Rome, par Florence, pour déterminer le Pape à signer le traité définitif de paix.

La nouvelle de cette marche jeta l'allarme dans la cour du grand duc. Le premier ministre fut dépêché à Bologne, pour représenter au général français, que le passage par la Toscane ayant été refusé aux troupes napolitaines, la justice

exigeait que les Français ne violassent pas un territoire respecté par les coalisés. Mais la principale crainte du ministère de Florence, était la présence de l'armée française dans cette capitale; le plénipotentiaire adopta sans difficulté la proposition d'éviter Florence, et de s'avancer sur Rome, en passant par Pise. AN IV.

Le 8 messidor, la division du général *Vaubois* arriva à Pistoïa; elle passa l'Arno, le lendemain, à Fucechio. Alors les Français, au lieu de se diriger sur Pise, prirent la route de Livourne. *Buonaparte*, ne craignant désormais aucun obstacle, prévint le grand duc de son expédition par une lettre, dans laquelle, en se plaignant des vexations que les Français éprouvaient dans ce port, contre le droit des gens, il assurait que le parti qu'il était obligé de prendre, ne troublerait pas la bonne harmonie entre la France et l'état de Toscane (1).

(1) Le pavillon de la République française est constamment insulté dans le port de Livourne, les propriétés des négocians français y sont violées. Chaque jour y est marqué par un attentat contre la France,

1796. Les Français entrèrent dans Livourne le 10 messidor. Malgré le secret avec lequel cette expédition avait été dirigée, les Anglais en avaient été sans doute in-

---

aussi contraire aux intérêts de la République qu'au droit des gens. Le Directoire exécutif a porté plusieurs fois ses plaintes au ministre de votre Altesse Royale, à Paris, qui a été obligé d'avouer l'impossibilité où se trouvait V. A. R. de réprimer les Anglais, et de maintenir la neutralité dans le port de Livourne.

Le Directoire exécutif a senti dès-lors qu'il était de son devoir de repousser la force par la force, de faire respecter son commerce, et m'a ordonné de faire marcher une division de l'armée que je commande, pour prendre possession de Livourne.

J'ai l'honneur de prévenir V. A. R. que le 10 de ce mois une division de l'armée entrera à Livourne. Elle se conduira dans cette ville d'après les principes de neutralité que nous venons maintenir. Le pavillon, la garnison, les propriétés de V. A. R. seront scrupuleusement respectés.

Je suis, en outre, chargé d'assurer V. A. R. du désir qu'a le gouvernement français de voir continuer l'amitié qui unit les deux états, et de la conviction où il est que V. A. R., témoin chaque jour des excès auxquels se portent les vaisseaux anglais, sans pouvoir y porter remède, applaudira aux mesures justes et utiles qu'a prises le Directoire exécutif.

formés; quarante bâtimens de cette nation sortirent du port deux heures avant l'arrivée de *Buonaparte*. Ce général fit arrêter le chevalier *Spannachi*, gouverneur de la ville, accusé non seulement d'avoir favorisé le départ des Anglais, mais qui avait fait ses efforts pour soulever le peuple, en lui représentant que le petit nombre des Français arrivés dans Livourne, pouvaient être aisément opprimés.

An IV.

Le grand duc fut informé de cet événement par une lettre, dans laquelle *Buonaparte* lui disait : « Une heure avant que nous entrassions dans Livourne, une frégate anglaise a enlevé deux bâtimens français, valant cinq cent mille livres. Le gouverneur les a laissé prendre sous le feu de ses batteries, ce qui est contraire aux intentions de V. A., et à la neutralité du port de Livourne. Je porte plainte à V. A. R., contre ce gouverneur, qui, par toutes ses démarches, montre une haine prononcée contre les Français. Il a cherché hier, au moment de notre arrivée, à ameuter le peuple contre nous; il n'est sorte de mauvais traitemens qu'il n'ait fait essuyer à notre avant-garde.

1796. J'aurais été autorisé, sans doute, à le faire juger par une commission militaire, mais, par respect pour V. A. R., intimement persuadé de l'esprit de justice qui caractérise toutes vos actions, j'ai préféré de l'envoyer à Florence, convaincu qu'elle donnera des ordres pour le faire punir sévèrement.

Je dois en même-tems faire mes remercîmens à V. A. R., de la bonté qu'elle a eue de préposer le général *Strasoldo*, pour procurer à l'armée ce qui lui était nécessaire; il s'est acquitté des ordres de V. A. R., avec autant de zèle que de succès ».

L'entrée des Français dans Livourne avait jeté la terreur dans toute la Toscane, qui craignait d'être soumise au régime militaire; mais bientôt les dispositions du général, et la bonne conduite de l'armée, rassurèrent les habitans. *Buonaparte* ordonna au consul français de saisir (1) dans le port tous les effets ap-

(1) Le consul de la République française à Livourne, fera mettre le scellé sur les magasins appartenant aux Anglais, à l'empereur, à l'impératrice de Russie,

partenant

partenant aux Anglais, aux Autrichiens, aux Russes et aux sujets des autres Etats, AN IV.

et généralement à tous les princes ou sujets des états avec lesquels nous sommes en guerre, et en fera l'inventaire. Il fera toutes les démarches, prendra toutes les mesures et emploiera tous les moyens nécessaires pour découvrir les marchandises qui pourraient avoir été déposées chez les différens négocians de Livourne, et s'en mettra en possession.

En exécution de l'ordre du général, le consul de la République française invite tous les habitans de Livourne et des environs, de quelque nation et qualité qu'ils soient, qui pourraient posséder, à titre de dépôt ou autrement, des effets, marchandises, argent, bijoux, chevaux, meubles, etc., appartenant aux sujets de la Grande-Bretagne, de l'Empire, de la Russie, ou autres ennemis de la République, à remettre, dans la journée de demain 12 messidor (30 juin), au consul lui-même, un état détaillé et une déclaration au vrai des effets et sommes d'argent qui appartiennent aux ennemis de la République.

Ceux qui auront contracté avec les ennemis de la République, de quelque manière et dans quelque forme que ce puisse être, doivent également en faire leur déclaration au consul de la République; ce qui servira simplement pour en faire l'examen.

Le consul invite particulièrement les Français à lui indiquer les effets cachés, déposés ou aliénés

1796. avec lesquels la France était en guerre, laissa dans la place une bonne garnison sous les ordres du général *Vaubois*, et revint à son armée, en passant par Florence, où le grand duc le reçut avec l'accueil le plus distingué.

---

par ventes simulées, ou de toute autre manière. Aucun motif pour les retenir ne sera admissible, parce qu'il est prouvé que les citoyens français ont été en différens tems dépouillés ou lésés par les mesures sourdes des ennemis de la République dans le port de Livourne, et que même la violence a été employée. C'est donc le droit le plus légitime de la représaille que la République française exerce, et une restitution de ses propriétés, également juste, qu'elle réclame conformément au droit de toutes les nations.

Aussitôt les déclarations faites, on prendra des mesures pour constater leur exactitude et assurer le séquestre des effets. Ceux qui négligeront de faire les déclarations, ou qui les feraient incomplettes, s'exposeraient à des recherches sévères et à des conséquences fâcheuses, qu'il est de leur intérêt de prévenir.

L'intention du général en chef est que toutes les propriétés ennemies soient remises dans les mains de la République, comme prises faites en mer. En conséquence, et par cette considération, toutes recherches, tous jugemens, toutes condamnations sont attribuées à la jurisdiction consulaire.

Pendant qu'il dînait avec ce prince, un courrier vint lui apporter la nouvelle de la conquête du château de Milan; la tranchée n'avait été ouverte, devant cette place, que le 30 prairial; elle se rendit le 11 messidor. An IV.

Le général français était alors la seule puissance qui dominait en Italie. L'armée était entretenue aux dépends des pays vaincus. J'ai vu les clameurs s'élever contre *Buonaparte*, des soulèvemens, excités dans quelques villes, en étaient le prétexte; mais ceux qui s'appitoyaient ainsi sur le sort des Italiens, n'auraient-ils pas censuré plus amèrement la conduite du général, si les frais incalculables qu'entraînait l'expédition italienne, augmentant l'embarras des finances de la république, avaient arrêté la suite des succès, qui seuls pouvaient amener une paix solide et glorieuse.

Le chevalier *Folard*, un des hommes les plus instruits de son siècle, et qui avait fait long-tems la guerre en Italie, repoussant, dans ses commentaires sur *Polybe*, le reproche d'avarice fait à *Annibal* par *Tite-Live*, observe avec raison

1796. que si, par cette avarice, l'historien romain entendait les contributions levées sur les villes et les campagnes, il ne pouvait rien dire de moins sensé. « *Annibal* était-il entré en Italie pour faire la guerre aux dépends de la république, plutôt qu'aux frais de ses ennemis ? Un habile général fournit aux dépenses de la guerre par la guerre même. Le Cartaginois s'en acquitta fort bien ; tout autre qui fait le contraire, s'en acquitte fort mal. C'est une leçon pour les Français, s'il leur arrive jamais de rentrer en Italie. Tous les peuples et les souverains de ce pays n'étaient pas moins nos ennemis en secret, qu'ils l'étaient ouvertement d'*Annibal*. Nous eûmes tort de ne pas leur faire payer les frais de la guerre. Les Italiens méprisent les étrangers : ils s'imaginent qu'on les craint lorsqu'on les ménage. La politique du prince *Eugène* doit servir d'exemple aux généraux français. Il retira de l'Italie tout l'or que nous y avions laissé ; ce prince fit en cela le trait d'un grand capitaine : aussi l'était-il plus qu'aucun de son tems ».

AN IV.

CHAPITRE XVII.

Rupture de l'armistice entre les Autrichiens et les Français sur les bords du Rhin. Etat des armées respectives.

MALGRÉ la bonté des fortifications de Mantoue, telle était l'audace et l'activité des Français, que cette place pouvait être enlevée de vive force, au moyen des bateaux plats construits sur le lac. Ce danger serait devenu plus imminent, si le gouvernement français, envoyant en Italie une partie des troupes que l'armistice, subsistant entre l'Empereur et la France, laissait reposer au bord du Rhin, avait fourni à *Buonaparte* les moyens de garder exactement toutes les rivières et tous les canaux qui entourent Mantoue à la distance de quelques lieues, et d'empêcher ainsi qu'il n'y entrât des subsistances pour les hommes et pour les chevaux.

L'empereur avait la même facilité de fortifier son armée du Tirol, en affaiblissant celles d'Allemagne; il avait même

1796. un moindre espace à parcourir pour exécuter ce déplacement ; mais, d'un côté, en prenant ce parti, il s'exposait à ce qu'à l'exemple des princes d'Italie, ceux d'Allemagne fissent leur paix particulière avec la France ; de l'autre, les troupes françaises, occupant toutes les places italiennes sur l'Adige, l'Oglio, l'Adda, le Tesin, et les autres rivières qui descendent des Alpes allemandes, tiraient de l'Italie une subsistance qui leur était assurée, par la frayeur que répandaient leurs exploits, tandis que la stérilité des montagnes du Tirol aurait forcé les Impériaux de faire venir leurs vivres et leurs munitions de très-loin, par des chemins impraticables, avec des fatigues et des frais immenses.

L'avantage des Français sur les Autrichiens, était celui qu'avaient les Autrichiens sur les Français, au commencement de la campagne, et dont *Beaulieu* n'avait pas su profiter.

Ces considérations avaient déterminé la cour de Vienne à rompre une suspension d'armes qu'elle prolongeait habilement depuis quatre mois pour se forti-

lier en feignant de pencher vers des termes de pacification que l'état de ses affaires, ne la forçait pas encore d'accepter. AN IV.

Les armées françaises répandues sur les bords du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, depuis les frontières de Hollande jusqu'aux montagnes Helvétiques, consistaient en trois corps principaux. L'un sous le nom d'armée de Rhin et Moselle commandé par *Pichegru*, ayant sous ses ordres les généraux *Moreau*, *Désaix*, *Delmas*, *Beaupui*, *Saint-Cyr*, *Sainte-Suzanne*, *Ferino*, le *Courbe*, de la *Borde*, défendait les montagnes des Vosges, la Lorraine, l'Alsace et le département du Mont-Terrible. Le second, appelé armée de Sambre et Meuse, sous les ordres de *Jourdan*, s'étendait à la gauche du Rhin, depuis le pays de Clèves jusqu'aux bords de la Nahe, et à la droite du fleuve, de Dusseldorf, à la Vupper. Ses officiers généraux étaient *Kleber*, *Marceau*, *Bernadote*, qui passa en Italie à la fin de la campagne, *le Févre*, *Grenier*, *Poncet*, *Championet*, *Colaud*, *d'Haudpoul*. Le commandement de la troisième armée que *Pichegru* avait conduite à la conquête de la Hollande, sous le nom d'ar-

mée du Nord, était confié à *Beurnon-*
1796. *ville :* sa destination particulière était de protéger les Hollandais.

Les armées impériales se partageaient en deux corps sous le nom d'armée du bas et du haut Rhin. La première était sous les ordres de l'archiduc *Charles*. Le feld, maréchal comte de *Wurmser*, commandait la seconde, depuis que le général *Clairfayt* avait donné sa démission. *Wurmser* avait sous son commandement le corps des émigrés français connus sous le nom d'armée de Condé.

Une troisième armée de soixante et dix mille combattans Prussiens ou Hannovriens, sous le commandement du duc de *Brunswick*, campait le long du Veser pour protéger la neutralité du Nord de l'Allemagne, stipulée par le roi de Prusse en faisant la paix avec la France.

Dans cette disposition des choses, les généraux français n'étaient pas d'accord sur le plan de campagne qu'il convenait d'ouvrir en Allemagne. Les uns penchaient pour une guerre défensive au bord du Rhin, tandis que les plus nombreux renforts envoyés en Lombardie, auraient mis

Buonaparte en état de brusquer les attaques de Mantoue, d'enlever dans cette place la grosse artillerie autrichienne que *Beaulieu* y avait déposée, et sans laquelle les Impériaux ne pouvaient entreprendre qu'avec des dépenses énormes une nouvelle campagne en Italie, et de porter la guerre au cœur de l'Autriche, en traversant le Tirol ou le Frioul Vénitien. D'autres voulaient se porter en force dans le cercle de Souabe, s'emparer du lac de Constance, franchir les gorges de Bregens et la chaîne des Alpes qui sépare l'Allemagne de l'Italie, entrer dans le Tirol vers les sources de la Ram, cotoyer cette rivière jusqu'à l'Adige et donner la main droite à l'armée d'Italie, tandis que la gauche, parcourant les vallées de l'Ihnn, s'étendrait dans la Bavière jusqu'aux bords du Danube dans les environs de Passau.

An IV.

Ce plan, attribué à *Carnot*, se développait avec autant de grandeur que d'audace, et l'impétuosité avec laquelle, depuis le commencement de cette guerre, les Français avaient surmonté les obstacles les plus étonnans, empêchait d'appercevoir les difficultés d'exécution qu'il renfermait.

1796. Les guerriers français étaient dignes de prendre pour modèle *Annibal* franchissant les Pyrénées et les Alpes pour porter la guerre aux bords de la Trébie et du *lago di Perugia*, alors appelé le lac de Trasimène. Mais les armées des peuples anciens ne traînaient pas à leur suite ces tubes d'airain aussi pesant que redoutables, qui font aujourd'hui le sort des batailles.

Les changemens survenus dans la manière de faire la guerre, entraînent de nouveaux détails pour la marche des armées. Quelques tacticiens n'approuvaient pas qu'on s'enfonçât dans des montagnes à cent lieues de la France, en laissant derrière soi une ville aussi importante que Mayence, et en présence d'une armée de soixante et dix mille combattans, amis à la vérité, mais qui d'un instant à l'autre pouvaient devenir ennemis.

CHAPITRE XVIII.

Retraite du général Pichegru, Moreau *lui succède. Les Autrichiens abandonnent le Palatinat pour se retirer à la droite du Rhin. Passage de ce fleuve par* Jourdan. *Bataille d'Altenkirchen.*

LE général *Pichegru* donna sa démission. La lettre que le directoire lui écrivit à ce sujet est consignée dans le numéro du Moniteur du 19 germinal (1). Il eut pour succes-

---

(1) Lorsque le directoire exécutif, citoyen général, s'est rendu aux demandes réitérées que vous lui avez faites de vous donner un successeur dans le commandement de l'armée du Rhin, il n'a cédé à vos vœux que dans l'espoir de vous employer encore au service de la République, d'une manière aussi utile pour elle qu'honorable pour vous-même.

Il a pensé qu'après avoir contribué si puissamment à établir la liberté française, les armes à la main, vous saurez dans une autre carrière participer à son affermissement d'une manière non moins efficace.

En conséquence, jaloux de vous donner une nouvelle preuve de sa confiance et de son estime, il vous

1796. seur le général *Moreau*, un des élèves qu'il avait faits dans l'art des combats.

L'armée du général *Jourdan* qui devait exécuter les principales opérations du plan de campagne, était portée à cent vingt-cinq mille combattans, secondée à sa droite par l'armée du Rhin et Mozelle aux ordres de *Moreau*, et à sa gauche par celle du Nord commandée par *Beurnonville*.

Ce dernier corps d'armée dont le quartier-général était à Dusseldorf, et dont les cantonnemens s'étendaient dans les environs de Clèves, de Burich, de Reimberg et de Meurs, fut particulièrement chargé d'observer les troupes prussiennes, et de se porter par-tout où le général *Jourdan* le jugerait nécessaire.

Les premières opérations de la campa-

---

a nommé ambassadeur de la République française en Suède.

Le directoire exécutif est assuré qu'en traitant les grands intérêts de l'état, vous ajouterez à l'éclat de vos exploits guerriers, et qu'ainsi vous mettrez le comble à votre gloire en acquérant de nouveaux titres à la reconnaissance nationale.

gne justifiaient les projets audacieux des Français; mais dans la suite lorsqu'ils s'enfoncèrent dans la Forêt noire et les défilés des montagnes, les difficultés commencèrent à s'agglomérer, les revers furent aussi fâcheux que les succès avaient été brillans.

AN IV.

Le premier prairial, les généraux des avant-postes occupés par les armées allemandes, pour se conformer à l'article de l'armistice portant que les armées ennemies s'avertiraient dix jours avant de reprendre les armes, firent prévenir les commandans français que les hostilités recommenceraient le premier juin (13 prairial).

En conséquence, la division de l'armée de *Jourdan*, cantonnée dans le Hundsruck, s'était portée le 12 sur la Nahe et en arrière du Sohnerwald. Le général *Marceau*, campé à Birkenfeld, attaqua les avant-postes ennemis à la droite de la Nahe, et les chassa de cette position dans laquelle ils gênaient les communications de l'armée française. Le général *Poncet* s'empara des défilés de Kirn, et le général *Championet* attaqua le cantonnement de Nidaw Die-

1796. back, que les Autrichiens n'auraient pas dû occuper d'après les conditions de l'armistice et qu'ils furent contraints d'abandonner.

Dans le même tems, le général *Kleber*, qui commandait la division de l'armée de Sambre et Meuse cantonnée à la droite du Rhin, et dont les quartiers s'étendaient jusqu'aux bords de la Wupper, passant cette rivière, vint attaquer les Autrichiens retranchés sur les bords de la Sieg et de l'Acher, et après un combat opiniâtre les força de s'éloigner des bords de cette rivière. Ils se retirèrent sur Altenkirchen. Ces échecs déterminèrent le maréchal *Wurmser* à évacuer, pendant la nuit du 20 au 21 prairial, Spire, Neustad, Kaiserlaulern, et tous les autres postes qu'il occupait dans le Palatinat depuis les derniers jours de la campagne précédente. Les Autrichiens ne conservèrent que Mayence à la gauche du fleuve; mais obligés de poster une partie de leurs forces dans le Brisgau, menacé par l'armée de Rhin et Moselle, ils ne pouvaient fournir que de faibles secours à l'armée de l'archiduc, pressée par *Kleber*.

Ce général la fit attaquer le 17 prairial

An IV.

dans son camp retranché d'Alten Kirchen, par la division du général *Colaud*. La victoire était encore incertaine après quatre heures d'un combat aussi sanglant qu'opiniâtre, lorsque *Colaud*, également irrité de la résistance des ennemis et des pertes qu'essuyaient ses troupes, fit battre le pas de charge; alors les grenadiers s'élancent la bayonnette en avant; le camp fut forcé, et on fit près de quatre mille prisonniers. Les Français profitant de leurs avantages, mettent le siége devant la forteresse d'Erenbreisten; ils étendent même leurs postes à la gauche de la Lahn, tandis que *Jourdan* faisant passer le Rhin à ses principales forces dans les environs d'Andernach et de Coblentz, établissait son quartier-général à Neuwied.

La tournure de ces événemens, en exposant aux réquisitions de tout genre les pays situés entre la Wupper et la Sieg, qui durant l'armistice étaient compris dans la ligne de neutralité, avait déterminé l'empereur à demander une prolongation d'armistice pour deux mois; il fut même question de nouvelles propositions de paix, mais le gouvernement français n'a-

1796. vait garde d'écouter des propositions insidieuses dont le seul but était de gagner du tems et de rendre plus difficiles les approvisionnemens des armées françaises.

CHAPITRE XIX.

Passage du Rhin par l'armée de Moreau. *Prise du fort de Kell sur les Impériaux.*

VERS les derniers jours de prairial ; toute l'armée de *Jourdan* avait passé le Rhin à l'exception des divisions des généraux *Marceau*, *Championet* et *Bernadote*, qui continuaient d'occuper le Hunsdruch pour cerner Mayence. Ces troupes montaient à quarante mille hommes.

L'armée de *Moreau* s'étendait le long du fleuve depuis Huningue jusque vis-à-vis de Manheim. Le maréchal de *Wurmser* s'occupait à fortifier cette place que les Français paraissaient vouloir attaquer.

Les trois armées françaises du Nord, de Sambre et Meuse, et de Rhin et Moselle,

selle ne formaient qu'une seule chaîne sur la gauche du Rhin, et d'après le plan de campagne adopté, elles devaient agir de concert à la droite du fleuve. Cette disposition avait déterminé le général *Beurnonville* à augmenter les fortifications de Dusseldorf, regardée avec raison par les Français comme la clef de l'Allemagne intérieure. *Moreau* devait concourir au plan général en passant le Rhin dans l'Alsace, opération d'autant plus difficile que les Autrichiens rassemblés en forces dans le Brisgau sous les ordres des comte de la-*Tour* et maîtres de *Kell* dont ils avaient coupé le pont, faisaient eux-mêmes des dispositions pour pénétrer en France.

Moreau pour cacher son projet et déconcerter l'attention de l'ennemi, formait des marches et des contre-marches qui semblaient se contrarier. Dans une de ces opérations, l'aîle gauche de son armée s'empara des lignes en avant de Mayence que *Custine* avait construites avec beaucoup d'art, et dont la prise par *Clairfayt* l'année précédente avait été regardée comme le chef-d'œuvre des opérations militaires de ce général.

1796. Tous ses préparatifs étaient fait pour tenter le passage du fleuve pendant la nuit du 5 au 6 messidor. Le mouvement des troupes qui devaient agir, était couvert par le prétexte d'un envoi de dix mille hommes à l'armée d'Italie, pour lesquels des subsistances étaient publiquement préparées sur la route de Besançon. *Moreau* convaincu que le succès de cette entreprise serait devenu impossible si les ennemis en avaient eu la moindre connaissance, avait masqué son projet avec tant d'art que dans Strasbourg même, on ne s'en doutait pas au moment de l'exécution.

Tout étant prêt le 5 vers midi, le général fit fermer les portes de Strasbourg, dans la crainte que quelque espion n'avertît les Autrichiens des dispositions qu'on ne pouvait plus cacher : c'était le passage des bateaux dans le bras Mabile. Les adjudans généraux *Abattuici*, *Belleavène*, *Decaen*, *Montrichard* et le chef du bataillon des pontonniers, chargés de la reconnaissance du Rhin, des préparatifs du passage, et de tous les détails qu'exigeait une opération de cette impor-

tance, avaient rassemblé les troupes qui ne savaient pas à quelle expédition elles étaient destinées. Des vivres leur furent distribués pour trois jours.

A trois heures du matin les troupes s'embarquèrent. On devait exécuter plusieurs fausses attaques, mais les deux principales étaient dirigées sur Gambsheim à l'embouchure de la rivière d'Ill et sur le fort de Kell. Le but de l'attaque de Gambsheim était de s'emparer de la route de Rastad par où des secours pouvaient arriver à la garnison de Kell, et d'envoyer quelques corps sur les derrières de cette place, pour en multiplier les attaques. Le général *Désaix* qui conduisit l'expédition était encore la veille devant Manheim en pourparler avec les généraux Autrichiens ; il se rendit à Strasbourg ventre à terre quand le moment d'agir fut arrivé.

La difficulté de rassembler un grand nombre de bateaux sans donner l'éveil à l'ennemi qui avait un corps de sept à huit mille hommes campé à Wilstelle près de Kell, réduisit à deux mille six cens hommes le premier embarquement. Ils

1796. avaient à vaincre des obstacles presque insurmontables, on ne pouvait nulle part débarquer en terre ferme. Il fallait, après avoir abordé dans des îles dont le Rhin est parsemé entre la Souabe et l'Alsace, chasser l'ennemi des postes qu'il occupait, tenter d'autres passages, s'y établir; toutes ces opérations rendaient une surprise absolument impossible et devaient naturellement donner le tems aux renforts d'arriver. La rapidité et la bonne conduite des attaques ôtèrent ces avantages aux Autrichiens.

Tous les retranchemens des îles furent forcés à la bayonnette, à peine les ennemis eurent-ils le tems de tirer un coup à mitraille de chacune des pièces qu'ils défendaient. Leur surprise fut si grande qu'arrachés de leur sommeil pour prendre la fuite, ils n'eurent pas le tems de détruire les petits ponts qui leur servaient de communication et dont les Français s'emparèrent. Ils parvinrent à la rive droite du Rhin.

Pour attaquer les retranchemens de Kell, il fallait déboucher dans une plaine assez considérable, que défendait un

corps de cavalerie ennemie à laquelle les Français n'avaient rien à opposer. L'artillerie qui avait accompagné le premier embarquement n'avait pu traverser le terrain aqueux des îles ; l'intrépidité des troupes suppléant à ce dernier moyen on mit en batterie les canons qu'avaient abandonnés les Autrichiens. Les deux mille six cens hommes débarqués ne pouvaient longtems suffire aux attaques réitérées de l'ennemi que son camp de Wilstelle lui permettait de réitérer sans cesse. La rapidité excessive du Rhin causée par la crue des eaux, rendant très difficile l'ancrage et les manœuvres du pont volant de Strasbourg, retardait les secours qu'il pouvait rendre, de sorte que le détachement français courait risque faute de munitions et de renforts, de se voir enlever le fruit de son audacieuse entreprise. Dans cette situation délicate, les soldats retranchés à la hâte au bord du fleuve demandaient eux-mêmes qu'on les privât des bateaux qui assuraient leur retraite, pour aller chercher des renforts à l'autre rive, manœuvre qui fut exécutée avec une grande célérité.

1796. Alors on put commencer avec succès les attaques du fort de Kell qui n'était pas préparé à soutenir un siége. La première redoute de la plaine était défendue par cinq bouches à feu et environ trois cens hommes. L'attaquer et l'enlever fut l'affaire d'un instant; les autres retranchemens furent successivement enlevés avec la même bravoure. A neuf heures du matin, les Autrichiens étaient chassés de Kell, et les Français les poursuivaient sur le chemin d'Offembourg.

L'attaque de Gambsheim n'avait pas le même succès. Les îles où l'on devait aborder se trouvaient couvertes d'eau par une crue subite du Rhin. Malgré cet obstacle, le débarquement s'y fit en plein jour sous le feu de l'ennemi, et la troupe se mit en bataille ayant de l'eau jusqu'à la ceinture pour essayer de passer à la rive droite. Mais la rapidité du courant ne permit pas d'y faire remonter les bateaux. Les troupes destinées à cette expédition sous les ordres des généraux *Beaupui* et *Sainte-Suzanne* revinrent à la rive gauche et se portèrent sur-le-champ à l'attaque de Kell.

Moreau ne perdit pas un instant pour rétablir le pont entre le fort de Kell et l'île du Rhin ; alors la communication fut assurée, on fit passer la cavalerie, l'artillerie et le reste de l'infanterie.

Le général *Férino* avait ordre de se porter rapidement sur Marleu et Goldscher pour éclairer la marche du corps de *Condé* qui se repliait sur Offembourg depuis le passage du Rhin. Le général *Beaupui* chargé d'attaquer le camp de Wilstelle, força les Autrichiens de l'abandonner. *Férino* s'empara d'Offembourg et de Rastad, forçant à la retraite un corps nombreux que le maréchal *Wurmser* envoyait au secours de la division autrichienne du Brisgau. Les ennemis furent poursuivis dans la vallée de la Kintzing.

1796.

CHAPITRE XX.

Bataille de Rinchel. Prise de Fribourg. Les Français s'avancent jusqu'aux confins de la Bavière, et jusqu'aux Alpes.

LA division du général *Désaix* s'était portée vers Appenhvic et Rattolfszell, prévoyant que les renforts envoyés par *Wurmser* amèneraient une affaire générale. Les ennemis occupaient la belle position en avant du village de Rinchel, et de la rivière de ce nom fameuse par le passage du maréchal de *Turenne*. Le combat s'engagea le 10 messidor. Les Autrichiens, retranchés dans une forêt, essayèrent plusieurs fois de déborder les flancs de l'armée française, et furent toujours repoussés. Enfin leur cavalerie ayant été mise en déroute, l'infanterie fit sa retraite en désordre, laissant dix pièces de canon et douze cens prisonniers au pouvoir des Français, qui se rendirent maîtres de la forteresse de Fribourg et de

tous les magasins faits dans le Brisgau par l'armée autrichienne. An IV.

Jourdan avoit franchi successivement la Lahn, le Mein et le Necker. Il s'était rendu maître de la ville de Francfort le 25 messidor. Les deux armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle se donnant la main et laissant sur leurs derrières les forteresses d'Erenbreisten, de Mayence, de Manheim et de Philisbourg, poussaient les Impériaux dans la forêt noire vers le Danube et la Bavière.

Malgré ces événemens, soit que la cour de Vienne comptât sur les obstacles invincibles que les Français devaient éprouver lorsqu'ils seraient parvenus derrière la forêt noire dans les gorges des Alpes, ou que la détresse de Mantoue l'entraînât dans des mesures extrêmes, une partie de l'armée du Haut-Rhin avait quitté l'Allemagne pour se porter sur l'Adige, tandis qu'un corps de quarante mille hommes levé en Hongrie se rassemblait entre Clagenfurt, Laubach et Trieste sous les ordres des généraux *Wentzel* et *Collorédo*. On portoit à cent vingt mille hommes la nouvelle armée impériale qui se préparait

1796. à descendre dans le Mantouan. Le feld maréchal comte de *Wurmser*, chargé du commandement en chef, s'était rendu à Inspruch accompagné de son état-major. Les généraux comte *Delatour* et de *Warstensleben* eurent alors le commandement de l'armée du Haut-Rhin sous les ordres de l'archiduc *Charles*.

La marche rapide des armées françaises entre le Necker et le Danube répandait une telle épauvante, que le duc de *Wirtemberg*, et bientôt tout le cercle de Souabe s'empressèrent de faire avec la France une paix particulière, en fournissant aux généraux *Jourdan* et *Moreau* les ressources dont ils avaient besoin loin de la France pour remonter la cavalerie, nourrir les troupes et les payer.

L'archiduc *Charles* reculait devant les Français. Les uns attribuaient sa retraite au découragement des troupes qu'il commandait; les autres la regardaient comme l'effet nécessaire du traité conclu entre le cercle de Souabe et le gouvernement français; ce pouvait être aussi le résultat du vuide que laissait dans son armée la division considérable qui venait de passer

en Italie, et qui le forçait d'attendre les renforts qu'on levait dans l'intérieur de l'Autriche. Sa ligne de défense, resserrée vers les derniers jours de thermidor entre le Danube et les sources de la Lech, le long de cette rivière et de celle de Werdach, le mettait en mesure de fermer par sa gauche, aux Français, l'entrée de la Bavière, tandis que par sa droite il communiquait avec l'armée du Tirol. Les généraux *Warstensleben* et *Latour* s'étaient retranchés avec soin sur les bords de la Nab depuis son confluent dans le Danube jusqu'aux montagnes de Bohême. Ils couvraient dans cette position une partie du Haut-Palatinat, la Bohême et l'Autriche; mais ils abandonnaient à l'armée de Sambre-et-Meuse le cercle entier de Franconie.

Les Français s'avançaient vers le centre des possessions autrichiennes sur les deux bords du Danube. *Jourdan* tenait la route de la Franconie, pays abondant en toutes les denrées nécessaires à la nourriture d'une armée, et *Moreau* s'avançait vers la Haute-Souabe, qui n'offrait pas autant de ressources. Ses principaux efforts

1796. se portaient sur le lac de Constance; pour pénétrer dans le Tirol par les défilés de Vogelberg vers les sources de l'Ihnn, de la Lech, de la Bregens et de l'Adige, un des points les plus élevés de l'Europe.

Le général *Férino*, chargé de cette expédition avec l'aîle droite de l'armée de *Moreau*, avait pénétré au-delà du lac de Constance jusqu'aux bords de la rivière de Bregens; mais alors les difficultés se multipliaient. On sait que pendant les campagnes de Bohême l'armée française qui marchait au secours de Prague, ne vint pas à bout de forcer les gorges de Saalz et de Caaden dans les environs d'Egra. Elles étaient peu de chose auprès des rochers élevés jusqu'aux nues, et des précipices inabordables qui séparent les villes de Constance et de Lindau de celles de Clurn et de Méran, dans un espace de plus de quarante lieues, à travers les sinuosités des montagnes, dans lesquelles on ne trouve presque par-tout que des sentiers abordables aux seuls pâtres du pays.

CHAPITRE XXI.

Le feld maréchal de Wurmser *pénètre en Italie. Révolte de Lugo. Bataille de Castiglione.*

TANDIS que *Murino* se consumait en vains efforts dans les défilés de Faeldkirch, le feld maréchal comte de *Wurmser* ayant rassemblé une armée beaucoup plus nombreuse que celle que le baron de *Beaulieu* demandait au commencement de la campagne pour défendre les Alpes liguriennes, descendait en Italie à la droite et à la gauche du lac de Garda. Cette irruption jetait *Buonaparte* dans une perplexité d'autant plus grande, que ses forces se trouvaient disséminées dans ses nouvelles conquêtes, en Piemont, à Livourne, à Ancône. L'espoir renaissait en Italie parmi ceux qui desiraient la ruine des Français ; ils attendaient avec inquiétude les revers dont *Buonaparte* semblait menacé par la dispersion de son armée.

Les Autrichiens n'avaient pas franchi

1796. les limites du Tirol, que des fanatiques publiaient dans le Milanais et dans les provinces pontificales, dont les Français étaient en possession, que *Wurmser* ayant passé l'Adige et débloqué Mantoue, poursuivait les Français, et que le tems était venu de *caciare i Barbari d'Italia;* quelques milliers de paysans s'étaient rassemblés à Lugo, petite ville du Ferrarais. Leurs chefs publiaient une proclamation dans laquelle on lisait: « Les circonstances critiques dans lesquelles se trouve le peuple lugois par l'invasion des Français dans l'état pontifical, l'enlèvement des subsistances, les insultes faites aux personnes l'ont porté à prendre les armes pour la défense du souverain et de la patrie; tous, dans le commun péril, doivent concourir au salut commun. Il espère qu'animés par le zèle pour la religion, l'attachement pour sa sainteté leur légitime souverain, et l'amour de la patrie, les Italiens travailleront unanimement au succès d'un si beau dessein, en se rangeant sous les glorieux étendards de l'église ».

Dans une autre circonstance cette ré-

volte eût à peine mérité l'attention des généraux français ; elle pouvait avoir alors des suites plus fâcheuses que celle qui s'était manifestée quelque tems auparavant dans Pavie. *Augereau* y fit passer quelques troupes sous les ordres du chef de brigade *Pouraillier*. Cet officier donna trois heures aux Lugois pour poser les armes ; non seulement cette menace fut méprisée, mais les Lugois, instruits qu'environ soixante dragons marchaient sur leur ville, les surprirent dans une embuscade, en tuèrent plusieurs et portèrent leurs têtes dans Lugo, où elles furent exposées sur les portes de la maison commune. On eut alors recours aux armes ; les révoltés, après avoir essuyé quelques coups de fusil, prirent la fuite de toute part ; les soldats, entrant dans Lugo après leur victoire, massacrèrent tout individu trouvé dans les rues les armes à la main et mirent la ville au pillage. An IV.

Au retour de cette expédition, que la position de l'armée rendait nécessaire, *Augereau* fit publier dans les légations de Bologne et de Ferrare la proclamation suivante :

1796. « Vous venez de voir un exemple terrible. Le sang fume encore à Lugo ; Lugo calme, Lugo tranquille aurait joui de la protection des loix et de la paix. Des mères n'auraient point à pleurer leurs enfans, des femmes leurs maris, des orphelins leurs pères; que cette épouvantable leçon vous instruise et vous apprenne à apprécier l'amitié du Français. C'est un volcan lorsqu'il s'irrite ; il renverse, il dévore tout ce qui s'oppose à son irruption ; mais il protège quiconque recherche son appui. Méritez sa confiance par quelqu'acte qui lui assure qu'elle ne sera pas trahie ; depuis trop long-tems on abuse de sa bonne foi. Voici ce que sa sûreté exige de vous et ce que j'ordonne :

ART. Ier. Toutes les armes à feu qui se trouvent chez les particuliers, seront déposées à Ferrare.

II. Toute personne qui, vingt-quatre heures après la publication de la présente, n'aura pas déposé ses armes à feu, sera fusillée.

III. Toute ville ou tout village où un Français sera assassiné sans que l'assassin soit connu, sera brûlé.

VI.

IV Si un habitant est convaincu d'avoir tiré un coup de fusil sur un Français, il sera fusillé et sa maison livrée aux flammes. An IV.

V. Si un village prend les armes, il sera brûlé.

VI. Il est défendu de s'attrouper avec ou sans armes. Tout chef de révolte ou d'attroupement sera puni de mort.

Ces mesures sévères arrêtèrent dans sa source le torrent de l'insurrection ; il fallut avoir recours à d'autres armes pour attaquer les Français.

Pour couvrir le siége de Mantoue, ils avaient occupé tous les postes importans depuis le lac d'Isca jusqu'à Salo à la droite du lac de Garda, et depuis Garda, à la gauche du lac, Corona, Vérone, jusqu'à Porto Legnano et Labadia sur le bas Adige dans une circonférence de plus de trente lieues, et dans un pays coupé en tout sens de lacs, de rivières et de canaux qui retardaient les communications. Cette ligne de défense ne pouvait être gardée devant une armée supérieure, maîtresse de porter ses plus grandes forces sur les points les moins

1796. défendus. Les Impériaux se rendirent maîtres le 11 thermidor de Corona à la gauche, et de Salo à la droite du lac de Garda ; le 12 ils entrèrent dans Vérone et dans Brescia.

Buonaparte, pour rassembler ses forces, avait évacué la plus grande partie de ses postes sur l'Adige, et levé le siége de Mantoue ; ces dispositions, dictées par la prudence, étaient régardées, par les Impériaux et par quelques Italiens, comme l'annonce d'une retraite prochaine et totale. Déjà deux courriers, expédiés à Vienne, enflaient les succès obtenus, et annonçaient ceux qu'on attendait incessamment.

Buonaparte renouvela, dans cette occasion, la leçon dans l'art de la guerre, donnée, en 1760, par le roi de Prusse, entouré, en Silésie, par quatre armées autrichiennes. Si les Français n'étaient pas assez nombreux pour lutter en rase campagne contre toutes les forces de *Wurmser*, les deux divisions de l'armée allemande, se trouvant séparées par le Mincio, le Naviglio, le Garzo, la Chiésa, et plusieurs canaux difficiles à traverser,

pouvaient être attaquées séparément avec avantage, par un ennemi actif et qui connaissait sa position. AN IV.

Tel fut le plan exécuté par *Buonaparte*. Portant rapidement toutes ses forces à la droite du Mincio, il fond sur la division autrichienne de Brescia, la disperse dans les montagnes, reprend cette place et celle de Salo, revient sur ses pas pour combattre *Wurmser*, qui, ayant passé le Mincio, s'avançait en ordre de bataille, sa droite appuyée sur cette rivière, sa gauche sur celle de Chiésa, et son centre à Castiglione.

La bataille se donna le 18 thermidor. Elle commença à six heures du matin : le centre de l'armée française était commandé par le général *Augereau*, la droite par le général *Beaumont*, à la tête de toute la cavalerie, et d'un corps d'infanterie et d'artillerie légère ; et la gauche par le général *Massena* : la division du général *Serrurier*, qui arrivait de l'intérieur du Milanais, avait ordre de se porter sur les derrières de l'armée allemande, et d'attaquer sa gauche aussi-tôt que le combat serait commencé. Ce mou-

vement, auquel les généraux autrichiens
1796. ne s'attendaient pas, décida leur défaite; *Wurmser* repasse le Mincio avec précipitation, et prend la position qu'avait occupée *Beaulieu* avant la bataille de Borgheta; sa droite retranchée au bord du lac de Garda, hors de la portée du canon de Peschiera, sa gauche appuyée sur Mantoue, et son centre à Vallegio. Dans cette position il s'occupait à rassembler les débris de son armée.

Dans les différentes actions qui avaient eu lieu le 13, le 15, le 17 et le 18 thermidor, les Autrichiens avaient perdu vingt mille hommes, tués ou prisonniers, et soixante et dix pièces de canon. Cependant ils étaient encore redoutables par leur nombre, et sur-tout par leur position.

Buonaparte les attaque de nouveau le 19, et les met en fuite; *Augereau* et *Massena* les poursuivent jusqu'à Trente, les Français reprennent leurs positions sur l'Adige, et recommencent le siége de Mantoue (1).

---

(1). *Compte rendu au directoire exécutif de la bataille de Castiglione.*

Les événemens militaires se sont succédés avec une

Wurmser, malheureux à la guerre, déployait de grands talens. Craignant d'être

An IV.

---

telle rapidité depuis le 11, qu'il m'a été impossible de vous en rendre compte plutôt.

Depuis plusieurs jours les vingt mille hommes de renfort que l'armée autrichienne du Rhin avait envoyés à l'armée d'Italie, étaient arrivés, ce qui joint aux nombreuses recrues, et à un nombre très-considérable de bataillons venus de l'intérieur de l'Autriche, rendait cette armée extrêmement redoutable. L'opinion assez générale était répandue que bientôt les Autrichiens seraient dans Milan. Le 11 à trois heures du matin, la division du général *Massena* est attaquée avec des forces très-nombreuses; elle est obligée d'abandonner le poste intéressant de la Corona. Au même instant une division de quinze mille autrichiens surprend la division du général *Soret* à Salo, et s'empare de ce poste essentiel. Le général de brigade *Guieux*, avec six cens hommes de la quinzième demi-brigade d'infanterie légère, se renferme dans une grande maison de Salo, et brave les efforts de l'ennemi qui le cernait de tous côtés. Le général de brigade *Rusca* a été blessé.

Tandis qu'une partie de cette division cernait le général *Guieux* à Salo, une autre partie descendit sur Brescia, surprit les Français qui s'y trouvaient, fit prisonniers quatre compagnies, quatre vingts hommes du vingt-cinquième régiment de chasseurs, deux

1796. suivi dans le Tirol par l'armée victorieuse, et que ce mouvement ne facilitât la jonc-

---

généraux et quelques officiers supérieurs qui étaient restés malades.

La division du général *Soret* qui aurait dû couvrir Brescia, fit sa retraite sur Desenzano. Dans cette circonstance difficile, percé par une armée nombreuse que ses avantages devaient nécessairement enhardir, je sentis qu'il fallait adopter un plan vaste. L'ennemi en descendant du Tirol par Brescia et l'Adige, me mettait au milieu; si l'armée républicaine était trop faible pour faire face aux deux divisions de l'ennemi, elle pouvait battre chacune d'elles séparément, et par ma position je me trouvais entre elles. Il m'était donc possible, en rétrogradant rapidement, d'envelopper la division ennemie descendue à Brescia, la faire prisonnière ou la battre complètement, et de-là revenir sur le Mincio, attaquer *Wurmser* et l'obliger à repasser dans le Tirol. Mais, pour exécuter ce projet, il fallait dans vingt-quatre heures lever le siége de Mantoue qui était sur le point d'être prise; car il n'y avait pas moyen de retarder six heures. Il fallait, pour l'exécution de ce projet, repasser sur-le-champ le Mincio, et ne pas donner le tems aux deux divisions ennemies de m'envelopper. La fortune a souri à ce projet; le combat de Desenzano, lès deux combats de Salo, la bataille de Lodano et celle de Castiglione en sont les résultats.

Le 12 au soir, toutes les divisions se mirent en

tion de l'armée française d'Italie, avec celle d'Allemagne, abandonnant les rives de AN IV.

---

marche sur Brescia. Cependant la division autrichienne qui s'était emparée de Brescia était déjà arrivée à Lodano.

Le 13, le général *Soret* eut ordre de se rendre à Salo pour délivrer le général *Guieux* et le général *Dallemagne*, d'attaquer et de reprendre Lodano à quel que prix que ce fût. *Soret* réussit complètement. Il battit l'ennemi et le mit en fuite. *Guieux* et les troupes sous ses ordres avaient été quarante huit heures sans pain, se battant continuellement.

Le général *Dallemagne* n'eut pas le tems d'attaquer les ennemis, il fut attaqué lui même; le combat fut long-tems indécis, mais j'étais tranquille, la brave trente-deuxième demie-brigade était là. Effectivement, l'ennemi fut complètement battu. Il laissa six cens morts sur le champ de bataille et six cens prisonniers.

Le 14 à midi, *Augereau* entra dans Brescia. Nous y trouvâmes tous nos magasins que l'ennemi n'avait pas eu le tems d'emmener.

Le 15, la division du général *Augereau* retourna à Monté-Chiario, *Massena* prit position à Lodano et à Ponté-San-Marco. J'avais laissé à Castiglione le général *Valette* avec dix-huit cens hommes : il devait défendre cette position importante et tenir la division du général *Wurmser* loin de moi. Cependant le 15 au soir, le général *Valette* aban-

l'Adige, il se porte, par sa gauche, sur
1796. celle de la Brenta, ne laissant que quel-

---

donna ce village avec la moitié de ses troupes seulement et vint à Monté-Chiaro, porter l'alarme en annonçant que le reste de sa troupe était prisonnière. Mais abandonnés par leur général, ces braves gens trouvèrent des ressources dans leur courage, et opérèrent leur retraite sur Ponté-San-Marco. J'ai sur-le-champ et devant sa troupe suspendu de ses fonctions ce général, qui déjà avait montré très-peu de courage à l'attaque de la Corona.

Le général *Soret* avait abandonné Salo, j'ordonnai à *Guieux* d'aller reprendre ce poste essentiel. Le 16 à la pointe du jour, on fut en présence des ennemis. Le général *Guieux* qui était à notre gauche devait attaquer Salo. Le général *Massena* était au centre et devait attaquer Lodano, le général *Augereau* qui était à la droite, devait attaquer Castiglione. L'ennemi au lieu d'être attaqué, attaqua l'avant-garde de *Massena* qui était à Lodano, déjà elle était enveloppée et le général *Pigeon* prisonnier. L'ennemi nous avait enlevé trois pièces d'artillerie légère. Je fis aussi-tôt former la dix-huitième demie-brigade et la trente-deuxième en colonne serrée par bataillon, et pendant le tems qu'au pas de charge nous cherchions à percer l'ennemi, celui ci s'étendait davantage pour nous envelopper. Sa manœuvre me parut un sûr garant de

ques corps peu nombreux, pour garder sa communication avec le Tirol; et se

AN IV.

---

la victoire. *Massena* envoya seulement quelques tirailleurs sur les aîles des ennemis pour retarder leur marche. La première colonne arrivée à Lodano força les ennemis; le quinzième régiment de dragons chargea les houlans et reprit nos pièces dans un instant, l'ennemi se trouva éparpillé et disséminé. Il voulait opérer sa retraite sur le Mincio; j'ordonnai à mon aide de camp chef de brigade *Junot*, de se mettre à la tête de ma compagnie des guides, de poursuivre l'ennemi, de le gagner de vîtesse à Desenzano. Il rencontra le colonel *Bender* avec une partie de son régiment de houlans qu'il chargea. Mais *Junot* ne voulant pas s'amuser à charger la queue, fit un détour par sa droite, prit en front le régiment, blessa le colonel qu'il voulait faire prisonnier; lorsqu'il fut lui-même entouré après avoir tué six hommes et jeté dans un fossé blessé de plusieurs coups de sabre dont on me fait espérer qu'aucun ne sera mortel.

L'ennemi opérait sa retraite sur Salo. Cette place étant à nous, cette division errante dans les montagnes, a été presque toute faite prisonnière.

Pendant ce tems-là, *Augereau* s'emparait de Castiglione. Il soutint toute la journée des combats contre des forces doubles des siennes. Artillerie, infanterie, cavalerie tout a parfaitement fait son devoir, et l'ennemi dans cette journée mémorable

1796. fortifiant auprès de Bassano, il transporte le théâtre de la guerre au milieu des pro-

---

a été complètement battu. Il a perdu vingt pièces de canon, deux à trois mille hommes tués ou blessés et quatre mille prisonniers parmi lesquels se trouvent trois généraux. Nous avons perdu le général *Beyrand*. Cette perte très-sensible à l'armée l'a été plus particulièrement pour moi ; je faisais le plus grand cas des qualités guerrières et morales de ce brave homme. Les chefs de brigade *Pourailler*, *Bougon* et *Marmet*, ont également été tués. La quatrième demi-brigade ayant à sa tête l'adjudant général *Verdière* s'est comblée de gloire. Le général *Dammartin* commandant l'artillerie légère, a montré autant de courage que de talens.

Le 17, j'avais ordonné au général *Despinoi* de pénétrer dans le Tirol par le chemin de Chieusa. Il devait avant, culbuter cinq à six mille ennemis qui se trouvaient sur son passage à Gavardo. L'adjudant général *Herbin* eut de grands succès, culbuta deux bataillons ennemis, arriva jusqu'à Saint-Oséto. Le général *Dallemagne*, à la tête d'un bataillon de la onzième demi-brigade, marcha sur Gavardo, culbuta les ennemis, en fit un grand nombre prisonniers, mais n'ayant pas été soutenu par le reste de la division, il fut entouré, et ne put opérer sa retraite qu'en se faisant jour à travers les ennemis.

J'envoyai le général *Saint-Hilaire* à Salo, pour se

vinces vénitiennes. Le général autrichien se flattait que par cette opération, non

AN IV.

---

concerter avec le général *Guieux* et attaquer la colonne ennemie qui était à Gavardo pour avoir le chemin du Tirol libre. Après une fusillade assez vive, nous défîmes les ennemis qui nous laissèrent dix-huit cens prisonniers.

Pendant toute la journée du 17, *Wurmser* s'occupa à rassembler les débris de son armée, à faire arriver sa réserve, à tirer de Mantoue tout ce qui était disponible, à ranger ses troupes en bataille dans la plaine entre le village de Scanello où il appuya sa droite, et la Chièsa où il appuya sa gauche. Le sort de l'Italie n'était pas encore décidé. Il réunit un corps de vingt-cinq mille hommes d'infanterie, une cavalerie nombreuse, et sentit pouvoir encore balancer le destin. De mon côté je donnai des ordres pour réunir toutes les colonnes de l'armée. Je me rendis moi-même à Lodano pour voir les troupes que je pouvais en tirer.

Mais quelle fut ma surprise en entrant dans cette place, d'y recevoir un parlementaire qui sommait le commandant de Lodano de se rendre, parce que, disait-il, il était cerné de tous côtés. Effectivement les vedettes de cavalerie m'anonçaient que des colonnes ennemies touchaient à nos grand'gardes et que la route de Brescia à Lodano, était interceptée au pont San-Marco. Je compris sur-le-champ que ce ne pouvait être que les débris de la di-

1796. seulement il parviendrait à faire négliger le siége de Mantoue, mais qu'il pourrait

---

vision coupée, qui après avoir erré et s'être réunis cherchaient à se faire passage. La circonstance était assez embarrassante, je n'avais à Lodano qu'à-peu-près douze cens hommes, j'appelai le parlementaire, je lui fis débander les yeux, je lui dis que si celui qui l'envoyait, avait la présomption de prendre le général en chef de l'armée d'Italie, il n'avait qu'à s'approcher. Qu'il devait savoir que j'étais à Lodano avec l'armée républicaine, et que si sous quelques minutes sa division n'avait pas posé les armes, je ne ferais grâce à aucun. Le parlementaire parut fort étonné de me trouver-là, et un instant après toute cette colonne posa les armes. Elle était forte de quatre mille hommes.

Le 18, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes en présence. Cependant il était six heures du matin, et rien ne bougeait encore. Je fis faire un mouvement rétrograde à toute l'armée pour attirer l'ennemi à nous, dans le tems que la division du général *Serrurier* que j'attendais à chaque instant venait de Marcaria, et tournait toute la gauche de *Wurmser*. Ce mouvement eut en partie l'effet qu'on en attendait. *Wurmser* se prolongeait sur sa droite pour observer nos derrières. Dès l'instant que nous apperçûmes la division du général *Serrurier*, commandée par le général *Fiorella* qui attaquait la gauche, j'ordonnai à l'adjudant-général *Verdière*, d'attaquer

attendre, dans le Frioul vénitien, les renforts qui lui arrivaient par les Alpes

---

une redoute qu'avaient faite les ennemis dans le milieu de la plaine pour soutenir leur gauche. Je chargeai mon aide-de-camp chef de bataillon *Marmont* de diriger vingt pièces d'artillerie légère, et d'obliger par ce seul feu, les ennemis à nous abandonner ce poste important. Après une vive canonnade, la gauche de l'ennemi se mit en pleine retraite.

Augereau attaqua le centre de l'ennemi appuyé à la tour de Scanello. *Massena* attaqua la droite, l'adjudant-général *Leclerc*, à la tête de la cinquième demi-brigade, marcha au secours de la quatrième demi-brigade.

Toute la cavalerie, aux ordres du général *Beaumont*, marcha sur la droite pour soutenir l'artillerie légère et l'infanterie. Nous fûmes par-tout victorieux. Nous avons pris à l'ennemi dix-huit pièces de canon, cent vingt caissons de munitions. Sa perte va à deux mille hommes tant tués que prisonniers.

Voilà donc en cinq jours une autre campagne finie. *Wurmser* a perdu dans ces cinq jours soixante-dix pièces de canon, tous ses caissons d'infanterie, douze à quinze mille prisonniers, six mille hommes tués ou blessés, et presque toutes les troupes venant du Rhin. Indépendamment de cela, une partie est encore éparpillée, et nous les ramassons en poursuivant l'ennemi. Tous les soldats, officiers et généraux, ont déployé le plus grand caractère de bra-

1796. Noriques ; l'activité du général auqnel il avait affaire, fit bientôt évanouir ces vaines espérances.

CHAPITRE XXII.

Suites de la bataille de Castiglione. Envoi au Directoire exécutif des drapeaux pris sur les Autrichiens.

MANTOUE se trouvait débloquée depuis le 12 thermidor : sa garnison avait renversé les travaux des Français, et introduit dans la place cent quarante pièces de siége, qu'ils avaient été forcés d'aban-

---

voure. Je vous demande le grade de général de brigade pour les adjudans-généraux *Verdiere* et *Vignole*. Le premier a contribué au succès d'une manière distinguée; il a eu à la bataille de Castiglione un cheval tué sous lui. Le second, qui est le plus ancien adjudant-général de l'armée, joint à un courage sûr, des talens et une activité rares. Je vous demande le grade de chef de bataillon pour l'adjudant *Ballet*, celui de général de division pour le général de brigade *Dallemagne*, celui de chef de brigade d'artillerie pour le chef de bataillon *Songés*,

donner ; elle s'était procuré des vivres pour long-tems ; mais ces moyens de résistance qu'elle acquérait, coutaient bien cher à la puissance qui avait inutilement tenté de la soustraire au joug des Français. An IV.

Les Autrichiens, après leur retraite, paraissaient vouloir se soutenir, à l'entrée du Tirol, dans les postes de la Corona et de Montebello ; ils en furent chassés, le 24 thermidor, par *Massena*, tandis que les généraux *Soret* et *Saint-Hilaire* forçaient la roque d'Anfonce, et qu'*Augereau* se portait sur Roveredo. *Wurmser* se retirait dans les montagnes qui séparent le Tirol des pays vénitiens ; il brûla une partie de la flottille qu'il avait établie sur le lac de Garda, dans le port de Riva. L'armée française, après avoir repris ses anciennes positions, bloquait de nouveau Mantoue, en attendant qu'on eût rassemblé la grosse artillerie, nécessaire pour en presser les attaques.

Dutaillis, aide-de-camp du général *Berthier*, chargé d'apporter ces nouvelles au Directoire, et de lui présenter les drapeaux enlevés aux Autrichiens par l'armée

d'Italie, introduit dans la séance du 10
1796. fructidor, parla en ces termes :

« Vous voyez les étendards arrachés aux ennemis par les républicains d'Italie. Les Autrichiens, après avoir reçu des renforts considérables, attaquèrent quelques-uns de nos postes, et s'en emparèrent. Fiers de ces premières tentatives, ils annoncent à toute l'Italie que bientôt on n'y comptera plus un seul républicain. Mais quatre jours seulement ils connurent les succès. Les Français réunis attaquent à leur tour cette armée un instant victorieuse, formidable par le nombre et dernier espoir des Autrichiens ; en quatre autres jours elle est entièrement défaite, toute son artillerie perdue, et *Wurmser*, ainsi que *Beaulieu*, trouva en Italie les hommes qui, en 1792, les défirent tous deux à Gemmape.

Ces succès, éternellement glorieux, sont dûs à l'intrépidité de nos soldats, et aux savantes dispositions et à l'infatigable activité de leur jeune général. Nuit et jour à leur tête, partageant leurs dangers, leurs fatigues, leurs privations, il conduit leurs attaques, dirige leur courage, et leur ouvre par-tout le chemin de la victoire.

« Citoyens

» Citoyens Directeurs, nous avons à regretter la perte de braves et intrépides camarades ; mais ils sont morts dignes de la cause sacrée qu'ils défendaient ; j'en ai vu au lit d'honneur, sur le champ de bataille, blessés à mort et près d'expirer, arrêter le dernier soupir pour crier à leurs camarades : *Courage, amis, la victoire est à nous* ! Un autre, grièvement blessé, et voyant passer le général, suspendit le cri que lui arrachait la douleur, pour faire entendre celui de *vive la République* ! AN IV.

» Que ces drapeaux, que ces trophées, scellés du sang républicain, soient le gage de l'assurance que la seule et noble ambition de l'armée d'Italie, et du général qui la commande, est d'anéantir jusqu'au dernier, les ennemis de la République. Leur plus douce récompense sera d'avoir acquis quelques droits à la reconnaissance nationale ».

Révellière-Lépeaux, président du Directoire, répondit au jeune guerrier, que tous les spectateurs couvraient d'applaudissemens :

« C'est avec la joie la plus vive que le Directoire exécutif reçoit les trophées

1796. de vos victoires. L'intrépidité et le dévoûment des soldats républicains, le courage et l'habileté des généraux, ont porté la gloire des armes françaises au plus haut degré, et affermi pour jamais le gouvernement républicain.

» Les prodiges qu'ils ont opérés, ont donné de la vraisemblance à ceux qu'on nous raconte de l'antiquité, puisqu'ils les ont surpassés.

» Puissent tant de constance et de succès forcer un ennemi opiniâtre à renoncer enfin au projet insensé de renverser la République, et le rendre accessible à la voix de la paix! La paix, objet constant de nos vœux et de nos travaux. Qu'ils apprennent, au surplus, les ennemis de la France, que s'il fallait de nouveaux triomphes pour les y contraindre, ils ne coûteront rien à nos guerriers : ils sauront achever leur ouvrage. Ils feront plus, après avoir donné l'exemple des vertus guerrières dans les camps, ils donneront dans leurs foyers celui des vertus civiles et du respect dû aux loix.

» Brave guerrier, retournez auprès de

vos compagnons : dites-leur que la reconnaissance nationale est égale à leurs services, et qu'ils peuvent compter sur la gratitude de leurs concitoyens, autant que sur l'admiration de la postérité ». An IV.

CHAPITRE XXIII.

Bataille de Roveredo. Les Français se rendent maîtres de Trente ; ils organisent le gouvernement de cette principauté.

A PEINE *Buonaparte* avait fini les dispositions que demandait le nouvel investissement de Mantoue, qu'il se portait sur Vérone, où son armée s'etait rassemblée, pour achever d'anéantir les troupes que *Wurmser* avait pu réunir en avant de Trente, sur les hauteurs de Roveredo, et dans la vallée de Lagarina.

L'armée française se mit en marche le 16 fructidor, sur trois colonnes. Celle de la droite, commandée par *Augereau*, devait se porter entre Zugo et Rovère, sur les hauteurs qui séparent les états de

1796. Venise du Tirol. La colonne du centre, sous les ordres de *Massena*, ayant passé l'Adige au pont de Golo, suivait la grande route de Vérone à Trente. La troisième division, confiée au général *Vaubois*, remontait sur les bords du lac de Garda, pour prendre poste à Torgole, à l'extrémité supérieure du lac.

Le général *Pigeon*, qui commandait l'avant-garde de *Massena*, rencontra, le 17, entre Alla et Serravallé, sur le bord de l'Adige, une division autrichienne, et la força à la retraite.

Les deux divisions, *Massena* et *Augereau*, se trouvèrent, à l'entrée de la nuit, en présence des ennemis retranchés sur les deux bords de l'Adige; leur gauche occupait les défilés inexpugnables de Marco, et leur droite gardait le camp retranché de Mori.

Le général *Massena* eut ordre d'attaquer Marco, le 18, à l'heure où l'on avait calculé que la tête de la division *Vaubois* devait arriver sur l'Adige, par la route de Torgole à Roveredo. *Augereau* eut ordre de conserver sa position, pour secourir *Massena*, en cas de besoin, et empê-

cher que les Autrichiens ne se portassent sur le Vizentin. An IV.

Le combat s'engagea à six heures du matin. Le général *Pigeon*, à la tête d'une partie de l'infanterie légère, gagnait les hauteurs de la gauche de Marco ; l'adjudant-général *Soret*, avec la dix-huitième demi-brigade d'infanterie légère, attaquait l'ennemi en tirailleur; et le général de brigade *Victor*, commandant la dix-huitième demi-brigade d'infanterie de bataille, perçait, par le grand chemin, en colonne serrée par bataillon.

Dans le même tems, la colonne du général *Vaubois* attaquait le camp de Mori à la rive droite de l'Adige ; le combat fut terrible pendant deux heures : les deux divisions, séparées par le fleuve, semblaient lutter d'émulation ; l'ennemi, forcé presqu'en même-tems dans ces deux positions, se retirait sur Roveredo, profitant de toutes les positions de défenses que les localités semaient sur ses pas. Forcé, dans Roveredo, par les deux divisions réunies d'*Augereau* et de *Massena*, *Buonaparte* s'apperçut que *Wurmser* établissait un nouveau point de défense à la position

1796. du château de Colliano, appuyant sa gauche à une montagne inaccessible, et sa droite à l'Adige; il paraît que l'objet de cette défense était d'empêcher les Français d'arriver à Trente aussitôt que lui.

Buonaparte, avec cette audace réfléchie et cette précision de tact militaire, qui, dans toutes les occasions importantes, décidèrent les grands succès de l'armée d'Italie, sentit que c'était le moment de profiter de tous les avantages qu'on pouvait attendre des combats qui s'étaient succédés pendant la journée, et ces avantages étaient annoncés par l'importance que mettait l'ennemi à défendre ce point. Il jugea que si l'ennemi y passait la nuit, elle serait employée à rendre ce poste inexpugnable, et qu'il faudrait donner une seconde bataille le lendemain.

Massena fait rallier toutes ses demi-brigades, donne à sa division un moment de repos, dont elle avait absolument besoin, et vole à de nouveaux triomphes. Dans la position où se trouvait l'ennemi, l'Adige semble toucher à des montagnes coupées à Pic, et forme une gorge qui n'a pas quarante toises de largeur, fermée

par un village, un château élevé, et une muraille crénelée, sur laquelle on avait placé de l'artillerie. Le général *Dammartin* ayant trouvé une position qui balayait la gorge, y place huit pièces d'artillerie légère, pour commencer l'attaque. Des colonnes disposées, l'une pour gravir quelques parties de rocher, presque inaccessible; l'autre pour marcher de front en colonnes serrées, s'avancent en même-tems. L'ennemi, ébranlé par le feu de l'artillerie et par l'audace des tirailleurs, ne résiste pas à la masse de nos colonnes: la porte du retranchement est enfoncée à coups de hache, notre cavalerie s'élance à la poursuite des Autrichiens; l'infanterie, oubliant sa fatigue, suit au pas de charge; les troupes sont enfin obligées de faire halte, par l'épuisement de leurs forces; on avait fait pendant la journée six à sept mille prisonniers. AN IV.

Pendant la nuit, la division de *Vaubois* passa l'Adige, pour se réunir à celle d'*Augereau* et de *Massena*. On se remit à la poursuite de l'ennemi. Les Français étaient, le 19 à huit heures du matin, dans la ville de Trente, que

1796. *Wurmser* avait abandonnée en suivant la route de Bolzano.

L'armée, qui marchait depuis soixante heures, se battant continuellement, était excédée de fatigue; mais apprenant que les Autrichiens résistaient encore, elle refusa de prendre du repos. *Wurmser* s'était retranché de nouveau dans une position formidable, à Lavis, derrière la rivière de Arisio. *Vaubois* s'y précipite à six heures du soir : l'avant-garde fut arrêtée par la défense opiniâtre des Autrichiens. Mais la tête de la division arrive : le général ordonne le passage du pont et l'attaque du village au pas de charge et l'arme au bras; le village est forcé, les ennemis prennent la fuite, la nuit arrête les Français.

La division du général *Augereau*, qui avait trouvé des difficultés insurmontables sur les hauteurs, était redescendue dans la vallée de l'Adige; elle reçut ordre de marcher sur Levico, route de Trente à Bassano; la nouvelle direction que donnait *Wurmser* à ses opérations militaires, entraînait ce mouvement.

Buonaparte, arrivé dans Trente, or-

ganisa le gouvernement de cette ville et du Trentin, par un réglement qu'il fit sur-le-champ publier : An IV.

ART. I[er]. Le conseil de Trente, appelé ci-devant conseil Aulique, continuera toutes les fonctions civiles, judiciaires et politiques, attribuées à ce corps par les usages et le gouvernement du pays.

II. Toutes les attributions que l'empereur conservait sur la principauté de Trente, sont conférées au conseil de Trente.

III. Les receveurs du prince, quelque nom qu'ils portent, et de quelque nature que soient les impositions directes ou indirectes, rendront leurs comptes au conseil de Trente.

IV. Le conseil de Trente rendra compte à la république de tous les revenus du prince et de l'empereur ; il veillera, en conséquence, à ce que rien ne soit distrait.

V. Tous les actes se feront au nom de la République française.

VI. Le conseil de Trente prêtera serment d'obéissance à la République, et le fera prêter à toutes les autorités civiles et politiques du pays.

1796. VII. Tous les étrangers, de quelque pays qu'ils soient, qui auraient des emplois publics, seront obligés de quitter la principauté de Trente dans les vingt-quatre heures. Le conseil de Trente les remplacera par des naturels du pays.

VIII. Tous les chanoines de Trente, qui ne sont pas natifs de Trente, sortiront sur-le-champ de son territoire; les chanoines de Trente se réuniront, et nommeront aux places vacantes, par une liste triple, qui sera présentée au général en chef, qui choisira.

IX. Le général, commandant la place, tiendra lieu de capitaine de la ville.

X. Le conseil de Trente est chargé de l'exécution du présent ordre, sous sa responsabilité.

Dans le même tems une proclamation fut publiée, dans laquelle le général Français disait aux Tiroliens: « Vous sollicitez la protection de l'armée française, il faut vous en rendre dignes. Puisque la majorité d'entre-vous est bien intentionnée, contraignez le petit nombre à se soumettre: leur conduite insensée tend à attirer sur leur patrie les fureurs de la guerre. La

supériorité des armes françaises est aujourd'hui constatée. Les ministres de l'empereur, achetés par l'or de l'Angleterre, le trahissent. Ce malheureux prince ne fait pas un pas qui ne soit une faute. AN IV.

» Vous voulez la paix! les Français combattent pour elle. Nous ne passons sur votre territoire, que pour obliger la cour de Vienne à se rendre au vœu de l'Europe désolée, et d'entendre les cris de ses peuples. Nous ne venons pas ici pour nous aggrandir : la nature a placé nos limites au Rhin et aux Alpes, dans le même tems qu'elle a posé au Tirol les limites de la maison d'Autriche.

» Quelle que soit, Tiroliens, votre conduite passée, rentrez dans vos foyers, quittez les drapeaux tant de fois battus et impuissans pour vous défendre. Ce n'est pas quelques ennemis de plus que peuvent redouter les vainqueurs des Alpes et de l'Italie, c'est quelques victimes de moins que la générosité de la nation française ordonne d'épargner.

» Nous nous sommes rendus redoutables dans les combats; mais nous sommes les amis de ceux qui nous reçoivent

1796. avec hospitalité. La religion, les habitudes, les propriétés des communes qui se soumettront seront respectées.

» Les communes dont les compagnies de Tiroliens ne seraient pas rentrées à notre arrivée, seront incendiées ; les habitans seront pris en ôtage et envoyés en France.

» Lorsqu'une commune sera soumise, les syndics seront tenus de donner à l'heure même la note de ceux de ses habitans qui seraient à la solde de l'empereur ; s'ils font partie des compagnies Tiroliennes, on incendiera sur-le-champ leurs maisons, on arrêtera leurs parens jusqu'au troisième degré, lesquels seront envoyés en ôtage en France.

» Tout Tirolien faisant partie de compagnies franches, pris les armes à la main, sera sur-le-champ fusillé ».

AN IV.

CHAPITRE XXIV.

Les Autrichiens se portent dans le Frioul vénitien derrière la Brenta. Bataille de Bassano. Wurmser *se réfugie dans Mantoue.*

JUSQU'A la bataille de Roveredo, le but des manœuvres du feld maréchal de *Wurmser* avait été d'empêcher la jonction de l'armée de *Buonaparte* avec celle de *Moreau*, et que le théâtre de la guerre ne se transférât d'Italie sur les bords du Danube auprès de Passau. Les pertes qu'il avait successivemeut essuyées ne lui permettaient plus de suivre ce plan ; il présumait avec raison que s'il s'obstinait à défendre pied à pied les positions qui s'offraient à lui entre Trente et Bolzano, elles seraient emportées par cette *furia francese* à laquelle il semblait que rien ne pouvait résister, et que, chassé vers Brixen , il arriverait seul à Inspruck, après avoir franchi le mont Saint-Michel et suivi les bords de la rivière de Sill.

Dans la suite de revers qu'il éprouvait,

1796. c'était faire beaucoup sans doute que de ramener son ennemi en plaine, de l'obliger de revenir sur ses pas malgré ses victoires, et de rendre quelque espoir aux défenseurs de Mantoue. La constance et le courage qu'il déploya dans cette occasion, lui méritèrent l'estime de ses ennemis mêmes. Abandonnant les bords de l'Arisio pour se porter sur ceux de la Brenta à travers des montagnes presque inaccessibles, son mouvement avait déterminé la marche de la division d'*Augereau*.

Elle s'était rendue le 20 fructidor à Borgo di Val Sugana, Martello et Val-Soiva, et *Massena* s'y était porté par Trente et Levigo.

Le 21 au matin, l'avant-garde de la division *Augereau* rencontra l'arrière-garde ennemie, retranchée au village de Primolano entre la Brenta et des montagnes inaccessibles à l'entrée des gorges de la Brenta ; quelques corps, pour donner le tems au reste de la division de se porter au-delà des gorges, se défendirent jusqu'à l'extrémité, et furent faits prisonniers de guerre.

Il paraît que *Wurmser* avait pensé que les Français continueraient à remonter l'Adige pour donner la main au général *Murino* vers les sources de l'Ihnn. En conséquence il avait envoyé une colonne sur Vérone pour donner de l'inquiétude à *Buonaparte* sur sa communication avec Mantoue. *Wurmser* voulait couper l'armée française, et il l'était lui-même. *Buonaparte* parcourut les défilés de la Brenta pendant la journée du 21. L'armée campa pendant la nuit au village de Cismone près du débouché des gorges.

An IV.

Le 22, au point du jour, les Français s'étaient remis en marche. On rencontra l'ennemi près le village de Solagna. La bataille commença à 7 heures. *Augereau* commandait la gauche et *Massena* la droite. Les Autrichiens, encouragés par la présence de *Wurmser* qui combattait à leur tête, et favorisés par une excellente position, se défendirent jusqu'à midi, que leur centre fut forcé par la cinquième demi-brigade légère et la quatrième demi-brigade de ligne. La cavalerie se mit à la poursuite des fuyards, tandis que l'infanterie marchait en colonnes sur Bassano.

1796. *Wurmser* et son état-major y étaient encore. *Augereau* entrait dans la ville par la gauche, et *Massena* par la droite, en forçant le pont de la Brenta malgré les efforts des grenadiers autrichiens, chargés de protéger la retraite de leur général.

Wurmser, marchant avec précipitation avec les débris de deux bataillons de grenadiers, rejoignit une division de cinq mille hommes de cavalerie et de cinq mille hommes d'infanterie qu'il avait envoyée à Montebello entre Vizence et Vérone; c'était tout ce qui lui restait de son armée.

Le 23, la division du général *Augereau* se rendit à Padoue. Elle s'empara des bagages de l'armée autrichienne et de quatre cens hommes qui les escortaient. *Wurmser* se trouvait entre l'Adige et la Brenta. Il lui était impossible de franchir la dernière de ces rivières, défendue par les deux tiers de l'armée française; il ne lui restait de ressource que de se jeter dans Mantoue. *Buonaparte*, qui avait prévu ce mouvement, avait laissé dans Vérone le général *Kilmaine* avec une garnison

garnison qui n'était pas assez forte pour contenir une ville populeuse et repousser un corps d'armée ; mais qui manœuvra avec tant d'habileté, que les efforts de *Wurmser* pour pénétrer dans la ville furent vains. An IV.

Les Autrichiens apprirent, le 23 au soir, l'arrivée de *Massena* à Vizence ; n'ayant pas un instant à perdre pour éviter d'être coupés, ils filèrent toute la nuit le long de l'Adige, qu'ils passèrent à Porto-Legnano qui n'était pas occupé.

On compte cinquante mille de Porto-Legnano à Mantoue. Il faut traverser la Nichasola, le Ménago, le Tartaro, le Tregnone et la Molinella. La division de *Massena* passa l'Adige à Ronco sur un pont de bateaux le 24 au soir ; elle avait ordre de se porter rapidement à Sanguinetto entre le Tregnone et le Ménago pour couper le passage à *Wurmser*, tandis que le général *Sahuguet*, qui était devant Mantoue, devait envoyer cinq mille hommes pour s'emparer de Gouernolo et de Castellara, et pour couper tous les ponts sur le Tartaro et la Molinella.

Pour se rendre de Ronco à Sanguinetto

il y a deux chemins. L'un par la gauche
1796. en suivant l'Adige coupe à Cerca la route de Porto-Legnano à Mantoue, l'autre conduit directement de Ronco à Sanguinetto. Il fallait prendre ce dernier chemin; les guides auxquels on se confia conduisirent les Français sur Cerca où l'avant-garde arrivait lorsque les Autrichiens passaient le Ménago. *Wurmser* marcha toute la nuit du 25 au 26 sur Mantoue avec une telle rapidité, mettant ses fantassins en croupe derrière ses cavaliers, qu'il arriva à Nogara sans que la division *Massena*, qui le suivait, pût le joindre. Il apprit qu'une division française l'attendait à Castellaro, et que les ponts sur la Molinella étaient coupés; il se jette sur-le-champ sur le pont de Villa-Impensa, et arrive au moment où le général *Charron* venait le couper. Il s'engagea un combat très-vif, dans lequel *Charron* ayant été tué, les Autrichiens passèrent la rivière. Ils entrèrent dans Mantoue le 27.

Tout ce que la prudence et l'activité pouvaient exécuter pour forcer le général autrichien à mettre bas les armes avec les restes de l'armée impériale, fut en-

trepris par *Buonaparte*. Ses infatigables divisions n'eurent pas un instant de repos; les quatre jours qui suivirent la bataille de Bassano, ne furent qu'une suite perpétuelle de combats. Si une grande chasse dans laquelle des meutes ardentes poursuivent un vieux et terrible sanglier, peut jamais être une image de la guerre, ce serait sur-tout à cette époque de la campagne d'Italie qu'elle ressemblerait. Si les guides avaient mieux dirigé la route de Ronco à Sanguinetto, et si le pont de Villa-Impensa avait été coupé, il est certain que *Wurmser* n'avait aucun moyen d'échapper. *Mantoue* sans ressource aurait capitulé, et le peu de troupes autrichiennes qui se trouvaient encore dans le Frioul Vénitien et dans le Tirol auraient été forcées de se rendre aux Français. AN IV.

1796.

CHAPITRE XXV.

Sentimens excités en Italie par l'arrivée du maréchal de Wurmser. *Le pape rompt l'armistice que lui avait accordée le général français.*

A LA nouvelle des premiers succès obtenus par les Allemands, les habitans de Milan, de Boulogne, de Ferrare et de quelques autres villes montrèrent leur attachement à la cause des Français et de la liberté. A Milan, tandis que le bruit courait que *Wurmser*, ayant entièrement défait les Français, entrait à Cassano, le peuple demandait des armes et chantait dans les rues l'air martial: *Allons, enfans de la patrie*; mais dans d'autres endroits et sur-tout dans ceux qui avaient approuvé la révolte de Lugo, les partisans des Autrichiens, persuadés que la victoire avait irrévocablement abandonné les drapeaux français, secondaient de toute leur influence des événemens dont ils espéraient qu'une contre-révolution serait la suite. On répandait dans les villes et dans les cam-

pagnes les écrits les plus propres à volcaniser les peuples. On parvint à produire quelques rassemblemens à Crémone, à Casal-Maggiore et dans quelques bourgs des environs. A Crémone, après la surprise de Brescia, tous ceux qui ne quittaient par la cocarde nationale, furent maltraités; les uns proposaient de couper l'arbre de la liberté, d'autres voulaient le conserver jusqu'à l'arrivée des Autrichiens pour y pendre les patriotes qui l'avaient planté. An IV.

A Casal-Maggiore, le commandant français, pour éviter les derniers outrages, se précipita dans le Pô; il y trouva la mort; les habitans gardèrent en ôtage sa femme et sa fille.

La cour de Rome, en apprenant la levée du siége de Mantoue, non seulement avait fait rétrograder des sommes d'argent, qu'en vertu de l'armistice conclue avec *Buonaparte* elle devait fournir à l'armée française, mais elle chargea un légat de reprendre possession de Ferrare.

L'essai ne fut pas heureux. A peine le prélat romain avait placé sur la porte du

1796. palais des gouverneurs les armes papales, qu'une fermentation se manifestait. La municipalité fit replacer les armes de la République française. Le légat demeura peu de jours dans Ferrare ; ayant appris que les Français étaient victorieux il retourna à Rome.

Des Français avaient été insultés dans cette capitale. Le désordre était même parvenu au point que le ministre de la République menaçait de se retirer sans prendre congé. Le chevalier *Azara*, ministre d'Espagne, arrêta, non sans peine, une disposition qui pouvait avoir pour le pape les suites les plus fâcheuses ; mais les négociations de la cour romaine avec le gouvernement français devinrent plus difficiles.

Après le renvoi des prélats *Petrachi* et *Vangelisti*, on avait essayé de renouer des conférences à Florence. Cette opération fut confiée au prélat *Galèpi* et au moine dominicain *Soldati*. Il se trouva que ces négociateurs manquaient de pleins pouvoirs ; ils furent envoyés à Rome pour en chercher. Ce fut dans cette circonstance que la faction qui dominait le col-

lège des cardinaux décida le pape à rompre l'armistice, à envoyer à Ferrare le prélat *Lagreca*, et à contremander les sommes d'argent et les monumens des arts qu'on envoyait en France. An IV.

A voir l'enthousiasme de quelques Romains on eût dit que les Français étaient déjà hors d'Italie, et que le pape, à l'exemple d'*Alexandre VI*, n'avait plus qu'à ordonner à leur général de venir rendre compte à Rome de sa conduite sous peine d'excommunication. Des prophéties miraculeuses annonçaient dans tous les couvens de moines l'entière déconfiture des Français. Rome la sainte retentissait du bruit des armes ; il est vrai que ses dispositions guerrières tenaient de la mollesse de ceux qui les faisaient. Les troupes levées à Rome ressemblaient à ce burlesque régiment de Corinthe que commandait le coadjuteur pendant la guerre de la fronde. Cependant les cédules romaines baissaient aussi rapidement qu'avaient fait en France les assignats, et les opinions françaises y gagnaient autant que perdaient ces cédules. En vain le chevalier *Azara*, ministre d'Espagne, et

1796. *Cacault*, ministre de France, cherchaient à tempérer ces saillies du gouvernement pontifical, les suggestions de l'Autriche et de l'Angleterre prévalaient ; le moment semblait venu où l'Angleterre protègerait le Saint Siége contre la France.

Cependant l'esprit de liberté implanté dans le Milanais se manifestait dans plusieurs provinces. Les habitans de Reggio avaient chassé de leurs murs les troupes du duc de *Modène* qui formaient sa garnison ; un parti nombreux appelait les Français dans Modène abandonnée par le duc *Hercules-d'Est* ; *Buonaparte* y fit passer quelques détachemens. L'armistice dont le duc de *Modène* n'avait pas rempli les conditions, fut déclarée rompue. Une proclamation mit le peuple de Modène et de Reggio sous la protection de la République française. Le conseil de régence formé par *Hercules-d'Est* fut supprimé et remplacé par un comité de gouvernement créé par *Buonaparte*. Ce comité, après avoir prêté serment de fidélité à la France et reçu celui des autres autorités secondaires, établit une garde nationale sur le modèle de celle de France,

et supprima par un décret les droits féodaux. (1) An IV.

Les peuples de Bologne, de Ferrare, de Modène et de Reggio s'assemblaient dans Modène pour former ensemble une association politique. On rédigeait un projet de constitution ; on réglait les finances, on établissait des forces militaires, et on formait des liens d'amitié et de confédé-

---

(1) Art. Ier. Toute espèce de jurisdiction féodale est dès ce moment abolie.

II. Les officiers féodaux de tout genre et de tout grade, sont confirmés jusqu'à nouvel ordre par le comité du gouvernement qui les confirmera ensuite ou les supprimera d'après les informations prises sur eux.

III. Tous les droits et revenus féodaux perçus sous l'ancien gouvernement ou à percevoir, demeureront jusqu'à nouvel ordre, réunis à la caisse nationale.

IV. Quant aux priviléges odieux de chasse ou de pêche, le comité publiera incessamment une proclamation pour satisfaire à l'impatience générale de les voir supprimer.

V. Les biens allodiaux resteront à leurs possesseurs en propriété absolue.

VI. Ce qui regarde l'abolition instantanée des fiefs et de toute jurisdiction féodale, s'étendra aux inféodations faites à titre onéreux.

1796. ration avec le Milanais. Les sénats de Bologne et de Ferrare ordonnaient à tous les religieux étrangers de sortir dans trois jours de ces états, et ordonnaient que l'argent nécessaire pour leur voyage leur fût fourni sur les caisses des communautés.

L'association des peuples du Milanais était entièrement terminée; l'administration lombarde formait de nouveaux bataillons; elle y admettait les militaires sans emploi du Piémont, de Nice, de Savoie et de toutes les contrées d'Italie; on s'occupait en même tems des finances, du commerce et de l'instruction publique. Le gouvernement proposa un prix pour le meilleur discours sur cette question: Quel est le gouvernement libre qui convient le mieux à l'Italie. Le programme de ce concours littéraire était une adresse digne des beaux jours de la république romaine, et dont je crois devoir insérer en note la traduction. (1)

(1) Le premier aliment des vertus sociales est l'instruction publique; elle annonce toujours aux nations leur bonheur prochain, et par-tout où l'on en voit briller l'aurore, le soleil de la liberté ne tarde

Buonaparte, occupé du siége de Mantoue qu'il voulait finir avant de porter An IV.

---

pas à se montrer sur l'horison. La Grèce fut également célèbre dans les arts et dans la guerre. La gloire de ses philosophes le dispute à celle de ses capitaines. Les uns abbattirent les tyrans par le glaive, les autres poussèrent un cri qui fut répété de génération en génération, un cri dont le retentissement fit toujours trembler les oppresseurs des peuples, un cri enfin qui, malgré les obstacles de tout genre, a fait raisonner aux oreilles des nations le nom sacré de la liberté.

Nous avons vu la France, rivale des Grecs, secouer le joug qui l'opprimait; elle a éveillé la terreur dans l'ame des tyrans, et l'espérance dans celle des peuples; mais le flambeau de la philosophie avait précédé l'éclair de son invincible épée. Avec les armes de la raison, le peuple a été persuadé qu'il devait être libre, et le peuple a voulu être libre. La philosophie a prédit qu'un peuple libre briserait les forces de tous les despostes de la terre, et l'Europe a vu les satellites des oppresseurs du monde humiliés devant les drapeaux républicains.

L'Italie ouvrit la première un asyle aux sciences et aux arts de la Grèce, et si jusqu'à ce moment elle n'a pas donné ces preuves d'énergie qu'on devait attendre d'une nation placée par la nature, dans un pays que sa situation, ses ressources, sa population, semblaient avoir destiné à la liberté, il faut en cher-

1796. ses armes dans le cœur de l'Autriche, et de tous les détails d'une immense administration, paraissait alors faire peu d'at·

---

cher la première cause dans les obstacles éternels que l'union de la tyrannie et du fanatisme a opposés à l'instruction publique, en étouffant par d'odieux moyens, le germe d'indépendance que cet heureux climat avait mis dans le cœur de ses habitans.

Notre premier devoir dans les favorables circonstances, où nous nous trouvons, est donc d'ouvrir au génie italien une vaste carrière, dans laquelle en traitant des grands intérêts de la nation entière, l'observateur puisse rendre familiers aux peuples les principes éternels de la liberté, leur faire connaître l'étendue de leurs droits, la facilité de les reconquérir, et les écueils contre lesquels peuvent se briser les peuples qui passent subitement de la servitude à l'état libre.

Tel est l'objet que nous avons en vue en offrant un prix à celui qui aura le mieux traité l'importante question que nous proposons.

O vous qui cultivez en paix les lettres, que l'amour de la patrie et celui de la gloire vous réveillent; si vous avez été condamnés à étouffer vos pensées sous l'ancien gouvernement, lorsqu'il n'était pas permis de dire la vérité, venez sous les heureux auspices d'une armée victorieuse, et d'un général non moins invincible qu'ami de l'humanité; ne craignez pas d'élever la voix, offrez

tention aux ridicules préparatifs de guerre qui se faisaient dans Rome ; mais d'autres objets de la plus haute importance

AN IV.

à la patrie l'hommage de vos lumières et de vos talens.

Et vous qui gémissez sous le joug des tyrans, que craignez-vous, vous avez dans les mains les moyens les plus prompts de renverser les pouvoirs usurpés ; écrivez. Faites connaître au peuple sa force, il sortira de l'avillissement où le retient la servitude. Célébrez les victoires de ses libérateurs, la gloire des cités qui se sont soustraites à l'esclavage ; rappelez aux Italiens l'antique gloire de l'Italie et l'oppression dont l'accableraient les tyrans s'ils se raffermissaient sur leurs trônes. Faites retentir aux oreilles de tous les hommes en état de porter les armes, les malédictions dont les générations futures chargeront la génération présente, si elle laisse échapper le moment qui se présente et qui peut-être ne reviendra plus.

A votre voix, la nation prendra l'attitude imposante qui lui convient. Tous les obstacles qui s'opposent à sa régénération seront méprisés ou renversés. Ses efforts feront pâlir les despotes, et vous aurez la gloire d'avoir provoqué par vos écrits le bonheur de votre patrie. Ni les craintes chimériques, ni quelques difficultés, ne doivent arrêter votre noble essor. Tout est facile à qui veut être libre. Osez, prenez la plume, l'heure de la liberté est prête à sonner pour l'Italie.

1796. partageaient encore son attention. Il combinait les moyens de faire rentrer la Corse sa patrie dans le sein de la République française.

CHAPITRE XXVI.

Les Anglais s'emparent de la ville de Porto-Ferraïo dans l'île d'Elva. Pouvoir de Paoli *dans l'île de Corse. Conférences pour ramener cette île dans le sein de la République française.*

J'ai déjà observé que *Buonaporte* en mettant garnison française dans Livourne, avait également en vue de ravir ce port au commerce anglais et d'ouvrir un moyen de communication avec les Corses attachés au gouvernement français. Un très-grand nombre d'individus, qui s'étaient exilés de leur patrie lorsque les Anglais en furent les maîtres, et qui se réfugièrent dans différentes contrées d'Italie, se réunirent à Livourne aussitôt que le pavillon français domina dans ce port. Ils avaient des liaisons suivies dans l'île,

sur-tout avec les départemens du Golo et du Liamone, où le peuple montrait assez ouvertement son aversion pour les Anglais.

Gilbert Elliot, vice-roi de Corse, avait paru mépriser ces entreprises ; mais lorsque ceux qui les tentaient eurent un point d'appui qui consolidait leurs démarches, il commença de craindre qu'elles n'eussent des suites funestes pour les intérêts britanniques. Maître de la mer, il crut intercepter la communication de Livourne avec la Corse en s'emparant de la petite île d'*Elva* sur la côte de Toscane, qui dépend de la principauté de Piombino, mais dont la ville de Porto-Ferraïo appartient au grand-duc de Toscane. *Buonaparte* avait négligé d'occuper cette ville, parce qu'il ne lui aurait pas été possible d'en secourir la garnison contre les forces navales d'Angleterre, et qu'il aurait exposé aux hazards d'un siége des forces dont il avait besoin ailleurs.

La flotte anglaise, forte de dix-sept vaisseaux de ligne et portant deux mille hommes de troupes de débarquement, parut, le 21 messidor, sur les attérages

1796. de l'île d'Elva. Les troupes débarquèrent ; le 22, à un mille de Porto-Ferraïo, et ayant établi sur les hauteurs qui dominent cette place une batterie de canons et de mortiers, deux officiers s'avancèrent vers les gardes extérieures et présentèrent une lettre (1) adressée au gouverneur par le

(1) Les troupes françaises ayant occupé la ville et le port de Livourne, les canons de la forteresse ayant tiré sur les vaisseaux du roi dans les rades, et les propriétés des sujets de sa majesté à Livourne ayant été violées, malgré la neutralité de son altesse royale le grand duc de Toscane, et malgré les protestations réitérées des Français de la respecter ; il y a aussi lieu de croire, que les Français ont les mêmes desseins sur la forteresse de Porto-Ferraïo, espérant par ce moyen faciliter les hostilités qu'ils méditent contre le royaume de Corse.

Ces motifs nous ont déterminés à prévenir les injustes prétentions des ennemis du roi, aussi hostiles envers son altesse royale qu'à l'égard de sa majesté, en plaçant à Porto-Férraïo une garnison capable de défendre cette place. Notre unique dessein étant d'empêcher l'occupation de toute l'île d'Elva par les Français, nous vous ordonnons, monsieur, de recevoir les troupes de sa majesté qui se présenteront, aux conditions suivantes.

ART. Ier. Porto-Ferraïo et ses dépendances resteront

vice-roi

vice-roi de Corse. Les officiers militaires et civils, les consuls et vice-consuls des AN IV.

---

le gouvernement du grand duc. Le pavillon toscan ne cessera pas d'y être arboré, et l'administration ne sera altérée en aucune manière; les personnes, les propriétés et la religion de tous les habitans seront respectées. Les commandans anglais veilleront à ce que leurs troupes observent une rigoureuse discipline.

II. Les officiers et soldats composant la garnison toscane continueront de faire le service, s'ils le jugent à propos. Tous les employés civils et militaires seront conservés dans leurs emplois, en continuant à se bien conduire.

III. Les précédentes conditions seront observées exactement et avec la plus parfaite bonne-foi autant que la chose sera compatible avec la sûreté de la place.

IV. Nous promettons au nom de sa majesté, de la manière la plus solemnelle de faire retirer les troupes britanniques et de remettre la place entre les mains de son altesse royale dans l'état où elle se trouve aujourd'hui, à l'époque de la paix, ou aussitôt que tout danger d'invasion de la part des Français aura cessé.

Si vous refusez, monsieur, d'adhérer à des propositions aussi conformes aux intérêts de son altesse royale, que justes et nécessaires pour notre cause, l'officier chargé de l'expédition, a des ordres et des

nations étrangères, et les chefs des prin-
1796. cipales familles, assemblés, reconnaissant que la place ne pouvait faire qu'une vaine résistance, les troupes anglaises furent introduites.

Cet événement auquel *Elliot* paraissait mettre beaucoup de prix, n'influa d'aucune manière sur le sort de la Corse. Le nombre des partisans de l'Angleterre diminuait avec tant de rapidité, que le vieux *Paoli*, craignant de tomber dans

---

moyens suffisans pour forcer la place, et dans ce cas, les droits que donnera l'occupation, ne seront limités que par les loix de la guerre.

Ne doutant pas que votre prudence et votre attachement aux véritables intérêts de son altesse royale, ne vous portent à consentir au seul expédient qui puisse lui conserver Porto-Ferraïo, et éloigner de l'isle d'Elva le plus cruel des fléaux, j'ai l'honneur d'être, etc.

Accepté. A condition que si la place est assiégée dans la suite, la garnison et les habitans seront neutres, que la ville étant dépourvue de comestibles, les commandans Anglais en procureront que les habitans pourront acheter, et que les magistrats auront le tems convenable pour préparer les quartiers nécessaires pour les troupes Anglaises, qui ne seront pas logées dans les maisons des particuliers.

les mains des Français, avait quitté furtivement un pays dans lequel il joua si long-tems le premier rôle, pour aller cacher sa vieillesse en Angleterre. An IV.

Cet homme qui avait occupé les voix de la renommée en défendant son pays contre les Génois et en décorant sa patrie de monumens utiles, perdit une partie de sa célébrité, lorsque, plus occupé de sa fortune et de sa vie que de ses concitoyens, il les abandonna, en 1769, pour se réfugier à Londres. Depuis lors il reçut de la part du gouvernement anglais une pension que l'état de ses affaires lui permettait de refuser, s'il avait eu plus de vertu, que d'amour pour l'argent.

Oublié pendant vingt ans, un décret de l'assemblée constituante le rendit à la vie active. Ce décret annullait la proscription prononcée contre les compagnons de sa fuite et les réintégrait dans leurs possessions confisquées. *Paoli*, en le lisant, s'écria que sa patrie lui était enfin restituée, qu'elle avait, comme la France, recouvert sa liberté, et que n'ayant jamais combattu que pour la lui procurer, il allait en jouir dans l'héritage de ses pères.

1796. Il passe en conséquence de Londres à Paris, excite un enthousiasme universel, sur-tout lorsqu'au sein de l'asssemblée nationale il voulut prêter le serment civique. Chacun le regardait comme un martyr de la liberté ; on se hâta de le combler d'honneurs et de l'envoyer commander en Corse. Le général *Biron*, nommé à ce commandement, fut tacitement invité à ne pas s'y rendre, afin que *Paoli* jouît pleinement de l'autorité dont l'investissait la confiance nationale.

A peine *Paoli* était en Corse, qu'on fut informé qu'il propageait des idées d'indépendance politique contraires aux liens qui attachaient la Corse à la France. Le gouvernement français, alors occupé d'intérêts bien autrement importans, fit peu d'attention à des avis qu'on attribuait aux ennemis que l'envie attache aux pas des hommes publics. *Paoli* eut toutes les facilités de relever son ancien parti, d'écarter des affaires ceux qui l'avaient abandonné pour se soumettre à la France victorieuse. Prévoyant qu'au sein des convulsions révolutionnaires qui agitaient la France, il se présenterait une occasion

de rompre avec elle, tous ses soins tendaient à se mettre en mesure de la trahir sans danger. An IV.

La constitution civile du clergé, adoptée par la constituante, fournit cette occasion. Il fut aisé de faire entendre à un peuple agreste et superstitieux que la religion de ses pères était menacée. Une consulte, assemblée au mois de mai 1793 et dont *Paoli* était l'ame, déclara vouloir conserver l'ancien ordre ecclésiastique, rappela les députés envoyés par la Corse à la convention nationale, et investit *Paoli* de l'autorité dont il avait joui pendant les guerres contre les Génois.

Bientôt la prédilection de ce général pour les Anglais se manifesta ouvertement. Les ports de l'île leur furent ouverts; une députation se rendit à Londres pour offrir au monarque anglais le titre de roi de Corse que les rois de France avaient dédaigné de porter.

Mais dès-lors commença la punition de l'ambitieux *Paoli*. Il s'était flatté que la constitution britannique étant adoptée en Corse, la chambre des lords serait composée des personnes qu'il présenterait au

1796. cabinet de Saint-James; au lieu de cela, le ministère britannique se contenta de bannir les gens d'église de la consulte générale, qui se trouva composée des deux chambres de la noblesse et des communes. Bientôt on envoya en Corse un vice-roi que probablement *Paoli* n'attendait guères. S'il trouva dans cet instant les Anglais moins confians et moins généreux, que les Français, il aurait dû réfléchir qu'un peuple de marchands sait calculer, et que l'abus qu'il avait fait en leur faveur de la confiance des Français, les avertissait de ne pas s'exposer à une nouvelle perfidie.

CHAPITRE XXVII.

Les Corses, de concert avec les Français, chassent les Anglais de l'île. La Corse est réunie à la République.

MALGRÉ les appuis que *Paoli* avait ménagés aux Anglais dans l'île de Corse, ils ne s'y établirent qu'après les combats les plus meurtriers. Le général *Lacombe-Saint-Michel* alors représentant du peuple,

avait déployé une énergie républicaine et des talens militaires qui avaient longtems arrêté le vice-roi *Gilbert Elliot* devant des places dont son courage et son habileté étaient la principale défense. Les Anglais n'entrèrent dans Calvi que lorsque cette ville ne fut plus qu'un monceau de ruines. On leur opposa dans Bastia la plus longue et la plus vigoureuse résistance, et lorsqu'à force de soins et d'argent, ils furent venus à bout de soumettre les villes maritimes, les ennemis du joug britannique, retirés dans les montagnes, ne cessaient de faire aux Anglais la guerre la plus acharnée. Les exactions que se permettaient lss chefs du gouvernement, leur avarice et l'insolente hauteur de leur domination, augmentaient chaque jour le nombre de ces ennemis redoutables.

Bientôt diverses circonstances ramenèrent au parti français une partie de ceux-mêmes d'entre les Corses, que les suites de cette inconstance dont leurs pères donnèrent trop souvent des preuves, avaient momentanément tournés du côté de ses ennemis. A ce nombre déjà très-grand,

1796. la gloire dont se couvrait *Buonaparte* né parmi eux, ajoutait la foule de ceux qui croyaient voir rejaillir sur leurs familles et sur eux-mêmes, une partie de cet éclat que la vaillance du vainqueur de l'Italie répandait au loin. Chacun de ses triomphes affaiblissait dans sa patrie le parti anglais, et on peut dire qu'il le battait en Corse toutes les fois qu'il battait ses alliés sur le continent.

La conquête de Porto-Ferraïo, loin d'augmenter la force d'*Elliot*, lui était au contraire préjudiciable, en ce que l'île d'Elva, qui ne produit que du fer, tire la plus grande partie de ses subsistances de la Toscane ; les Français refusaient d'y en laisser passer, depuis que les Anglais en étaient les maîtres. Cette circonstance donnait un surcroît d'embarras au vice-roi de Corse qui ne fournissait des vivres à l'armée navale qu'avec des peines infinies. Il eût abandonné ce rocher aride et insignifiant, si une espèce de forfanterie politique ne l'eût attaché au succès d'une expédition qui couvrait la honte que ressentaient les Anglais de se voir expulsés de Livourne.

Au surplus, la garnison qu'exigeait Porto-Ferraïo, en diminuant les forces des Anglais en Corse, augmentait la consistance que prenaient les mécontens, dans une occurrence où les moyens de rigueur, dont usait l'administration pour se procurer des vivres, augmentaient la masse du mécontentement. An IV.

L'insurrection s'était propagée dans le centre de l'île et dans le département de Golo, les garnisons anglaises étaient réduites à ne pas oser sortir de leurs quartiers. Enfin le vice-roi dans une tournée qu'il voulait faire dans l'île, fut fait prisonnier, et on ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'il retirerait toutes ses troupes des communes intérieures, où l'on ne reconnaissait plus l'autorité britannique.

L'impossibilité de se procurer des subsistances, décidait *Elliot* non seulement à adopter cette mesure, mais il se vit réduit à déclarer à la ville de Bastia qu'il était résolu d'évacuer la Corse, pourvu que l'embarquement des effets anglais ne fût pas troublé par les habitans. Une députation de cette ville en vint aussitôt prévenir le commandant français de Livourne.

1796. En vain les Anglais maîtres de Porto-Ferraïo, se vantaient de bloquer les ports de la Toscane ; jamais ils n'avaient pu interrompre la communication entre Livourne et la Corse. On envoyait aux insulaires de l'argent et des instructions. On leur fit même passer quelques troupes, et tout était disposé pour une insurrection générale, lorsqu'on sut que la flotte anglaise se disposait sérieusement à quitter les ports de cette île. Le général *Gentili* et le commissaire du gouvernement *Salicetti* furent chargés par *Buonaparte* d'y convoquer les assemblées primaires pour présenter le code constitutionnel à leur acceptation.

Le 26 vendémiaire l'an 5, le général *Gentili*, profitant d'un gros tems qui avait forcé les vaisseaux anglais à s'éloigner de la côte, fit embarquer le général de brigade *Cazalta*, avec la vingt-huitième division de la gendarmerie nationale. Malgré la croisière serrée que les Anglais tenaient sur la mer de Toscane, les Français parvinrent dans l'île le 27. Ils furent joints aussitôt par un corps nombreux de Corses ; on se porta sur Bastia où l'on parvint le 29 au matin.

Cazalta maître des hauteurs qui dominent cette ville, somma sur le champ les Anglais de se rendre. Ils étaient au nombre de trois mille, mais craignant que les habitans n'ouvrissent les portes aux Français, ils prirent le parti de se retirer dans la citadelle, dont ils sortirent bientôt pour se jeter dans leurs vaisseaux. *Cazalta* fondit sur leur arrière garde, leur fit neuf cens prisonniers et s'empara d'une partie de leurs magasins qu'ils n'avaient pas eu le tems d'embarquer. An IV.

Les Français maîtres de Bastia et renforcés par un nouveau corps de Corses, se portèrent le jour d'après avec deux pièces de canon sur San-Fiorenso que les Anglais occupaient encore. Ils s'étaient retranchés dans les gorges de San-Germano ; mais les Corses accoutumés à gravir les rochers les plus escarpés, s'étant rendus maîtres des hauteurs qui les environnaient, ils furent obligés de se retirer dans la ville qui fut emportée malgré le feu de deux vaisseaux anglais embossés près de l'endroit où *Cazalta* dirigeait ses attaques.

Le général *Gentili*, le commissaire

1796. du gouvernement Français et tous les réfugiés Corses, qui restaient encore sur le continent, mirent alors à la voile pour retourner dans leur patrie. Les vaisseaux anglais loin de s'opposer à leur passage, étaient alors occupés à transporter à Porto-Ferraïo leur vice-roi expulsé de Corse, avec les familles anglaises et les recrues d'Allemands et d'émigrés, qu'ils avaient attirés dans cette île à si grands et si inutiles frais.

En moins de trois semaines il ne resta pas un seul Anglais en Corse; le régime constitutionnel semblable à celui de France y fut établi. Cet événement fut annoncé au directoire par deux lettres, une de *Buonaparte* et une autre des commissaires du gouvernement près l'armée d'Italie (1).

---

(1). *Lettre de Buonaparte.*

Vous trouverez ci-jointe, citoyens directeurs, la lettre que je viens de recevoir du général *Gentili*. Il paraît d'après elle que la Méditerranée va devenir libre; la Corse restituée à la république offrira des ressources à notre marine, et même un moyen de recrutement à notre infanterie légère. Le com-

AN IV.

CHAPITRE XXVIII.

Tableau de l'intérieur de la France, pendant les derniers mois de l'an 4.

LA République française écrasant tous ses ennemis et protégeant tous ses alliés,

---

missaire du gouvernement *Salicetti* part ce soir pour Livourne, pour se rendre en Corse.

Le général *Gentili* commandera provisoirement les troupes. Je l'autorise à mettre en réquisition plusieurs colonnes mobiles, pour donner force au commissaire du gouvernement et occuper les forteresses, jusqu'à l'arrivée des troupes françaises. J'y envoie un officier d'artillerie et du génie pour y organiser la direction.

L'expulsion des Anglais de la Méditerranée a une grande influence sur le succès de nos opérations militaires en Italie.

Lettre du général Gentili.

Citoyen général, vive la république, notre pays est rendu à la liberté !

Le vice-roi ayant annoncé qu'il allait évacuer la Corse, la commune de Bastia a formé de suite un comité, qui a fait mettre en liberté tous les prisonniers républicains, et a nommé une députation

1796. avec un bras de fer, déployait une puissance dont aucun peuple n'avait donné

---

qui vient d'arriver avec celle de Casinca et d'autres cantons, pour renouveler, au nom de tous nos concitoyens, le serment de fidélité à la république.

Je n'attendais pour mettre à la voile que le vent favorable, et je profiterai du premier qui fera, pour aller assurer à la république les places les plus intéressantes de l'île.

Bastia, ses forts et Saint-Florent, sont déjà gardés par leurs habitans, conjointement avec les Anglais qui vont en partir dans trois jours. On me flatte que nous trouverons de l'artillerie et des magasins; je m'emparerai de tout, et je vous rendrai des comptes détaillés.

Lettre des commissaires du Directoire.

Nous vous avons rendu compte, il y a quelques jours, de l'arrivée en Corse d'une partie des patriotes destinés à l'expédition que vous avez ordonnée, des mouvemens que les républicains de l'intérieur faisaient, et du prochain départ du général *Gentili*, avec le restant des Corses réfugiés, qui s'étaient réunis à Livourne.

Nous nous empressons aujourd'hui de vous apprendre l'heureuse nouvelle que les Anglais, dans l'impossibilité de tenir plus long-tems, ont évacué l'île. La lettre du général *Gentili* vous fera connaître que déjà les députés de la ville de Bastia sont arrivés

l'exemple depuis la chute de l'empire romain. La gloire du nom français volait de l'un à l'autre pôle sur les aîles de la renommée. Les campagnes si vantées de *Louis XIV* avaient donné à l'Europe une grande idée des ressources de la France, mais on ne lui supposait pas la masse de force qu'elle développait depuis quatre ans sans paraître s'affaiblir. AN IV.

à Livourne, pour prêter, entre les mains de vos commissaires, le serment de fidélité à la République.

Le général en chef va donner des ordres pour y faire passer des troupes, et le citoyen *Salicetti*, l'un de nous, va s'y rendre pour faire procéder à la convocation des assemblées primaires, et à l'acceptation de la constitution.

Nous regardons l'évacuation de la Corse comme l'avant-coureur de la délivrance de la Méditerranée, et cet événement auquel ont concouru le traité avec l'Espagne, l'occupation de Livourne, la clòture des ports de Gênes aux Anglais, et l'énergie des républicains qui se sont jetés dans l'île, va rendre au commerce de Marseille son premier éclat, et la prospérité au midi de la République.

Que ceux des habitans de Corse qui ont eu le malheur de se laisser séduire par les Anglais, servent d'exemple aux hommes qui seraient encore tentés de se fier à la parole de ces faussaires.

1796. Lorsque la Convention rendit ce décret digne de *Xercès* par lequel elle ordonnait la levée subite et extraordinaire de cinq cent mille combattans, les émigrés assuraient les puissances coalisés, que cet armement n'aurait pas lieu, que si la frayeur conduisait vers les frontières les jeunes gens de la réquisition, leur présence dans les armées serait plus embarrassante qu'utile, et que cet effort inconsidérément ordonné, énervait la République par ses conséquences, et la livrerait bientôt à la merci de ses ennemis.

Ces vaines conjectures commencèrent à s'évanouir lorsque ces nouvelles levées, après avoir chassé les Autrichiens de la Belgique, franchissant des fleuves de glace, bravant les frimats et les bayonnettes anglaises, faisaient en quinze jours la conquête de la Hollande : mais lorsque les années suivantes, on vit ces efforts non seulement ne pas se rallentir, mais prendre de nouveaux accroissemens suivant les circonstances, il fut demontré qu'il existait dans la République, une masse de force capable de résister à l'Europe entière.

La

La seule emission des assignats avait assuré la supériorité de la France. Il est sensible que celui qui met des écus dans la balance de la guerre, ne saurait prévaloir sur celui qui la soutient avec un papier dont sa seule volonté limite la multiplication. Et lorsque les papiers tombèrent, les suites de ce système conservaient aux Français leur prépondérance. AN IV.

Il est encore sensible que l'enrôlement universel des habitans d'un grand pays dont la cause individuelle se trouvait liée à celle de la révolution, devait fournir des ressources d'attaques et de défense supérieures à celles des armées mercénaires transportées à cent lieues de leurs foyers avec l'attirail immense qui les accompagne, pour qui de grands revers étaient presque irrémédiables, et dont les chefs ne pouvaient rien donner au hasard ni à des chances qui n'auraient pas été prévues dans leurs instructions.

Le tiers de l'Allemagne était conquis; et l'Italie entière courbait sa tête sous le joug de la France. Ces avantages immenses fournissaient aux Français les moyens

1796. nécessaires pour en obtenir de plus grands, et diminuaient les ressources de leurs ennemis.

Les Anglais qui dans la vue d'augmenter leur commerce, avaient allumé l'incendie qui dévorait l'Europe, commençaient à craindre que les brandons de feu passant la Manche, ne dévorassent leur île. Leurs forces navales parcourant sans obstacles toutes les mers qui entourent le globe terrestre, s'étaient emparées de presque toutes les colonies françaises et bataves, mais les troupes de terre et de mer destinées à garder ces possessions aussi nombreuses qu'éloignées les unes des autres, manquaient à la défense de la grande Bretagne. Elle avait été vainement menacée d'une descente pendant un siècle et demi par *Louis XIV* et par *Louis XV*, cette considération ne rassurait pas entièrement les esprits sur les tentatives que pouvait exécuter un peuple anthousiaste et qui méprisant tous les dangers ne voyait que la gloire de les vaincre.

Il arrivait même que l'immense étendue de commerce que faisaient les Anglais depuis la révolution de France,

finissait par tourner à leur détriment, tant le bien même s'éloigne des excès. Les chances de la guerre gênant les spéculations mercantiles dans toute l'Europe, il se présentait d'autant moins de débouchés aux denrées coloniales d'Asie et d'Amérique, dont regorgeait la ville de Londres, que ces objets étaient plus étrangers à la consommation des armées dont les fournitures intéressaient principalement les forts capitalistes; on eût plutôt acheté les chevaux et les draps anglais que le sucre, le caffé, le cacao et les soyeries de l'Inde dont les soldats ne faisaient aucun usage. Les Anglais soupiraient donc après la paix, tandis que leur gouvernement pour éloigner les Français des bords de la Manche, prodiguait à l'empereur les trésors britanniques.

AN IV.

La France, redoutée de toutes les nations voisines, eût bientôt conquis la paix dont elle avait besoin pour affermir son nouveau gouvernement, si la discorde eût cessé d'agiter dans son sein son funeste flambeau. Triste effet des révolutions, dont la marche convulsive, mettant en

1796. défaut la prudence du législateur, et même les combinaisons du philosophe, déchaîne toutes les passions, et change les hommes, sans frein, en bêtes féroces.

J'ai déjà observé que, depuis les événemens de vendémiaire, le gouvernement, redoutant les entreprises que les fauteurs de l'ancien régime tentaient, dans toutes les circonstances, pour renverser la constitution, avait confié presque toutes les places à des hommes connus par leur conduite révolutionnaire. Cette préférence marquée mécontentait les personnes qui, regardant la révolution comme terminée, craignaient que des gens, accoutumés de longue main à bouleverser, ne voulussent bouleverser encore. Elle mécontentait aussi ceux qui confondaient avec les anarchistes et les buveurs de sang, tous les amis énergiques de la révolution.

Des troubles, de la qualité la plus allarmante, continuaient à se manifester dans plusieurs provinces. Des brigands, organisés en bandes nombreuses et redoutables, parcouraient les grandes routes, dévalisaient les voyageurs, et commettaient les atrocités les plus monstrueuses.

On n'était guères plus en sûreté dans les villes, où la diversité des opinions armait les voisins contre les voisins, les parens contre les parens. Les possesseurs de biens nationaux, et en général tous les individus qui s'étaient enrichis depuis la révolution, attribuaient ces excès aux manœuvres directes ou indirectes des émigrés et des prêtres réfractaires rentrés en France, qui combinaient leurs efforts, avec la plus machiavélique astuce, pour produire un nouveau bouleversement, à la faveur duquel ils pussent se ressaisir de leurs biens. An IV.

D'autres observateurs pensaient que les principaux auteurs des calamités physiques et morales, qui désolaient l'intérieur de la République, étaient ces féroces désorganisateurs, accoutumés aux meurtres, aux brigandages, devenus pour eux un besoin. *Willot*, commandant à Marseille, écrivait au Directoire et au ministre de la police : « Les rapports qu'on vous a faits sur la situation du midi, sont vrais; mais vous êtes trompés sur la source des excès qui s'y commettent journellement. Ces royalistes forcenés, qui assassinent les républicains, cette foule d'émigrés, dé-

1796. barqués sur nos côtes, ne sont que des fantômes grossiers, par le moyen desquels on veut allarmer le gouvernement, et donner une fausse direction à sa vigilence, en cachant les véritables conspirateurs. Le seul parti que j'ai à combattre, est un amas d'anarchistes qui infestent depuis long-tems ces contrées. »

Au milieu de ces versions disparates, l'homme étranger à toutes les factions, restait en suspens. Le gouvernement lui-même, recevant sur les mêmes faits des renseignemens contradictoires, flottait incertain. Quelques mesures qu'il prît, il était assuré qu'elles seraient interprêtées au gré des passions diverses. D'autant plus embarrassé, que cette anxiété désolante se montrait presque par-tout, dans un tems où, pour subvenir aux frais incalculables de la guerre, on avait besoin du concours de toutes les volontés vers le même but, et où ce concours de volontés devait couronner la révolution par une paix glorieuse.

CHAPITRE XXIX.

Partis qui divisaient le France depuis l'introduction du régime constitutionnel.

JE ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit ailleurs, que les factions qui avaient ensanglanté la France sous l'Assemblée constituante, sous la législative et sous la Conventionnelle, n'étaient plus. Brisées en éclat par les frottemens révolutionnaires, d'autres partis, diversement modifiés, se fortifièrent au milieu de leurs débris. Au lieu des Cordeliers, des Jacobins, des Girondistes et des Feuillans, quatre partis bien prononcés divisaient la France depuis l'introduction du régime constitutionnel. Et ce n'est qu'en suivant cette observation, qu'on peut concevoir la série des événemens qui amenèrent la journée du 18 fructidor, l'an 5.

Le premier de ces partis était celui des républicains attachés à la constitution de 1795. Le second se composait des individus qui auraient voulu ramener la constitution

1796. de 1793. Ils s'appelaient aussi Républicains, et prétendaient même qu'ils l'étaient exclusivement. Ceux du tiers parti, qu'on pouvait appeler demi-royalistes, multipliaient leurs efforts pour faire sortir de ses ruines l'œuvre de la constituante. Ils se vantaient, comme les *quatre-vingt-treize*, d'être fauteurs du régime républicain, et, dans leur systême, l'Angleterre était une république. Enfin, le quatrième parti était formé de ceux qui voulaient tout rétablir, dans l'ancien systême, jusqu'aux gabelles et aux capucins.

Ces royalistes, écrasés par la hache révolutionnaire, l'étaient encore par les opinions répandues dans les écrits de quelques-uns de leurs partisans les plus adroits. *Mallet-Dupan*, dans une brochure intitulée : *Considérations sur la nature de la révolution de France, et sur les causes qui en prolongent la durée*, assignait à cette inflexibilité, qui voulait tout ou rien, le principal attachement des Français à la cause républicaine. Après avoir fait l'analyse d'un de ces écrits (1), il ajoutait : « Si la Convention avait à réchauffer l'en-

(1) Lettres sur la République de 1793, etc. etc.

thousiasme des peuples, elle ferait, dans une proclamation, la seconde édition des principes de l'anonyme, et, d'après lui, elle dirait à la nation :

« Cessez d'espérer aucun de ces avantages que vous offrait un roi, dont la mémoire semble consacrer les volontés. A la royauté ensevelie, on veut ajouter tout ce qui vous la rendait odieuse. Aujourd'hui souverains, céderez-vous vos destinées au monarque le plus absolu ? Si vous penchez pour la restauration de la monarchie, songez qu'elle est essentiellement un gouvernement féodal : vous avez borné la nation aux communes seules : eh bien, nos adversaires excluent les communes, et vous apprennent que la noblesse et le clergé sont les véritables et originaires représentans de la nation.

» *Louis XVI* avait reconnu votre droit de consentir les taxes dans vos États généraux, on vous déclare maintenant que le régime de *Louis-le-Grand* décidera seul des contributions, et que la volonté des contrôleurs-généraux sera substituée à celle des états.

» Tous vos cahiers, en 1789, deman-

1796. daient la suppression des intendans : on vous les redonnera comme le grand ressort de la marche rapide du gouvernement. Vainement les bons esprits objecteraient que plus l'autorité du roi est concentrée, plus il est dangereux d'en confier l'exercice à des agens trop absolus, que des administrations subordonnées, soumises à des règles invariables, et qui gouvernent par un esprit de suite, sont préférables à des vice-rois, dont l'instinct tend invariablement à se rendre plus forts que la loi, et à outrer l'usage du pouvoir, en introduisant l'arbitraire pire que le despotisme.

» Votre vœu unanime a proscrit les lettres-de-cachet : on vous les rendra comme des moyens de correction. Les coups d'autorité reparaîtront comme des grâces. Vous venez d'abattre la Bastille, on en rebâtira de plus spacieuses. La justice, l'amour du peuple, le désir du bien, la simplicité des mœurs dans le roi, lui seront interdits comme de faux principes de popularité ; pas une innovation ne sera conservée, pas un abus condamné. Choisissez, maintenant, entre

l'indépendance, que vous avez conquise, et une sujétion illimitée. »

« A ces mots, on voit toutes les dissidences s'évanouir, les camps se repeupler, le crédit des royalistes s'évanouir. Voilà, depuis quatre ans, la chaîne d'écueils sur lesquels on s'obstine à nous amener par ces déclamations de divan, qui font calomnier les princes, leurs conseils, leurs partisans, déclamations que l'impuissance la plus affligeante rend aussi ridicules qu'irréfléchies, et qui par-tout multiplient les partisans de la révolution ».

An IV.

Ainsi parla *Mallet Dupan* : Ses leçons avaient fait une telle impression sur l'esprit de ceux auxquels il les adressait, que tous les émigrés rentrés et tous les royalistes de l'intérieur, paraissant abandonner leurs anciens droits, leùrs anciennes prétentions, et craignant que l'intérêt de la révolution ne se popularisât même chez les nations étrangères, sur-tout en Angleterre, où le gouvernement n'a pas la puissance d'armer la nation pour relever les prisons d'état, annonçaient les vues les plus conciliatrices. A les entendre, loin de vouloir immoler la cause de la liberté des

1796. peuples aux intérêts des rois et de la noblesse, désormais inséparables, on ne voulait ramener en France que la paix et la concorde. Tous les abus anciens et nouveaux devaient être réformés, et la France, sous le gouvernement qu'ils lui préparaient, allait devenir une famille immense, dont la noblesse serait les aînés, le peuple les cadets, et le roi le père. Leurs magnifiques promesses, réduites à leur valeur, se perdaient dans les nues, pour grossir l'orage qui les environnait.

Les défenseurs de la constitution de 1791, après avoir primé quelque tems dans le club des Feuillans, dispersés par les Jacobins des deux factions Anarchique et Orléaniste, et brisés dans leur chûte, furent oubliés pendant plusieurs années. Ils reparurent après les événemens du 9 thermidor. Le mépris qu'inspirait la production populacière des Jacobins, appelée constitution de 1793, tournait en leur faveur. La seconde constitution étant rejetée, ils offraient la première. Les restes de la faction Orléaniste parurent s'unir à ce parti, dans lequel ils croyaient trouver leurs avan-

tages. On mettait en ayant l'exemple de l'Angleterre, qui, s'étant en vain flattée, après les plus violentes commotions, de jouir d'un gouvernement heureux, en rendant la couronne au fils du roi, que *Cromwel* avait fait décapiter, n'avait affermi sa liberté qu'en chassant les *Stuarts*, pour donner leur trône au Stadhouder de Hollande. La création de la constitution de 1795 diminuait, mais n'éteignait pas leurs espérances. AN IV.

Le mouvement de vendémiaire et les réactions du midi purent avoir quelque affinité avec les projets de cette faction. J'entendis assurer cent fois, à cette époque, par des gens qui se prétendaient instruits, que le fils aîné du duc d'Orléans, caché dans Paris ou dans les environs, ne tarderait pas à se montrer, et que cet événement rétablirait tout-à-coup la paix dans l'Europe entière.

Les fauteurs de ce système se présentaient comme des médiateurs entre les républicains et les royalistes, entre les Français et les puissances coalisées. Ils ne rejetaient pas même entièrement la constitution de 1795; ils assuraient que

1796. plusieurs de ses institutions devaient être ajoutées au code de la constituante. Le décret, qui partageait en deux chambres le corps législatif, était une de ces institutions.

On assurait que le club de Clichy, établi par les députés qui formaient le nouveau tiers dans la législature, penchait en faveur de ce parti. J'ai connu parmi ceux qui assistaient à cette réunion, des hommes dont les principes étaient entièrement républicains; mais je ne voudrais pas décider quelle était l'opinion de l'assemblée entière, où les députés seuls étaient admis. Au surplus, la force de ce parti augmenta vers le tems où un second tiers entra dans le corps législatif, en prairial, l'an 5. Et un grand nombre de royalistes s'y réunissaient, soit que désespérant de rétablir la monarchie avec ses anciennes dépendances, un trône constitutionnel fût regardé par eux comme une dernière planche après le naufrage, ou que, dissimulant leurs véritables sentimens, ils vissent dans ce changement les germes d'un second, qui leur rendrait toutes leurs prérogatives.

Les fauteurs de la constitution de 1793, étaient moins nombreux qu'accoutumés à soulever les tempêtes de la révolution ; c'étaient ces mêmes hommes qui, faisant sortir du travail et de la dépendance une immense population d'*Ilotes*, et les appelant à l'égalité et à la domination, avaient renversé les institutions sociales reçues en France depuis dix siècles, et qui voulaient obtenir les fruits de leurs travaux. AN IV.

Malgré le déplacement de toutes les conditions, le renversement des grandes propriétés, et cette immense loterie de fortunes populaires, d'avancemens, de succès, d'offices innombrables, distribués par le peuple en masse, et reçus par le peuple en détail ; un grand nombre de révolutionnaires restait dans l'indigence, soit que le hasard ne leur eût pas fourni l'occasion de se procurer ces masses d'assignats avec lesquels on achetait les biens nationaux, ou que, regardant comme intarissable la mine du papier qui avait alimenté la révolution pendant quatre ans, ils eussent dissipé leurs profits en vaines profusions, ne doutant pas d'en

1796. faire de nouveaux à leur volonté. La chûte des assignats rendait ces profits plus médiocres et plus incertains. Et leur désespoir de n'avoir pas profité de la fortune, lorsqu'elle s'offrait à eux, augmentait à la vue de leurs camarades, possesseurs des plus belles terres de France, logés dans de magnifiques palais, se montrant dans ces jardins enchantés, asyles des plaisirs, avec leurs maîtresses couvertes de diamans, et traînées dans des chars étincelans d'or.

Quelques-uns d'eux, persuadés, ou paraissant l'être, qu'une expropriation totale et universelle pouvait seule consolider la République, regardaient comme un acheminement à la royauté tout gouvernement dans lequel des particuliers faisaient des fortunes immenses ; la constitution de 1795 leur paraissait royaliste, et dans la crainte qu'on ne s'avisât quelque jour de substituer un *monarque* aux *Pentarques* constitutionnels, ils préféraient le code de 1793, plus favorable au nivellement agraire des propriétés.

Je ne range pas dans ce parti ces hommes de sang, ou plutôt ces hommes d'une es-

pèce

AN IV.

pèce inconnue jusqu'à nos jours. Créés par la révolution, ils réunissent ce qui, jusqu'à présent, paraissait contradictoire : le courage et la cruauté, l'amour de la liberté et la soif du despotisme ; la fierté qui élève l'ame, et le crime qui la dégrade. Ces tigres, qui semblent sortir des enfers pour dévaster la terre, pour briser tous les jougs et toutes les loix, pour écraser ceux qui attaquent la liberté et ceux qui la défendent, ces puissances aveugles de la mort, loin de former un parti, étaient prêts à se vendre à ceux qui voulaient les payer.

Avez-vous vu quelquefois, dans une bataille, une phalange épaisse s'avançant en colonne serrée, de manière que la vue ne perce pas au-delà du premier rang ? Les soldats ne paraissent vouloir combattre qu'avec les armes qu'ils ont dans les mains : l'ennemi ne se prépare qu'à repousser le choc dont ils le menacent ; tout-à-coup la colonne s'arrête : elle s'entr'ouvre par un mouvement subit ; une artillerie formidable se présente, et vomit, sur l'ennemi consterné, l'épouvante et la mort.

Les terroristes étaient cette artillerie,

1796. prête à foudroyer tout ce qui pesait sur leurs têtes indociles, tout ce qui les empêchait d'assouvir leur horrible soif du sang humain. Leur systême n'était que destructif : le parti qui se servait d'eux pouvait devenir lui-même leur proie ; ainsi les animaux atteints de la rage, après avoir déchiré tout ce qu'ils rencontrent, se jettent jusques sur la main qui les a nourris.

Tous ces partis étaient contre-révolutionnaires, puisqu'ils voulaient détruire plus ou moins la constitution de 1795. Tous s'abusaient dans leurs vues et dans leurs moyens.

Ceux qui parlent tous les jours de détruire le gouvernement qui existe en France, ne sentent peut-être pas eux-mêmes combien ils s'abusent jusques dans leurs désirs. Ils ont vu qu'une révolution était un événement terrible et funeste, ils en concluent qu'une contre-révolution serait un événement heureux ; ils ne sentent pas que cette contre-révolution ne serait qu'une révolution nouvelle, accompagnée de nouvelles horreurs.

De toutes les formes de gouvernement,

la démocratie chez un grand peuple est celle qui électrise le plus fortement les ames et généralise le plus vîte les passions. Les intérêts qui enchaînent le peuple à la République sont d'un genre bien plus profond, bien plus intime que ceux qui ralliaient les nobles à l'ancien système. Ne pouvant prévoir au commencement des orages tous les malheurs qui les menaçaient, ils ne défendaient qu'une partie de leur fortune et les préjugés de leur vanité ; cependant que de calamités cette lutte n'a-t-elle pas entraînées ! Ceux qui ont lié leur-sort à la République ont à défendre leur existence entière et des principes, ou, si l'on veut, un orgueil inhérent à la nature humaine. La réussite est pour eux la réhabilitation de leurs droits, le fruit d'une conquête, l'excuse de leur conduite et le gage de leur sûreté.

Il est en France beaucoup de mécontens ; mais on aurait tort de les regarder tous comme des ennemis du gouvernement : celui qui trouve son habitation incommode n'est cependant pas prêt à la renverser ; en général les hommes ont l'humeur frondeuse plus que destructive.

1796. La masse entière d'une nation est nécessairement liée à son gouvernement, et lorsqu'une lutte intestine s'engage, il entraîne par son impulsion non seulement les hommes nuls, qui sont le plus grand nombre, mais ceux-mêmes qui murmurent, excepté précisément la fraction qui se soulève. Les insurgés de la Vendée eurent long-tems des avantages éclatans; cependant ils n'obtinrent jamais l'accession ni d'aucune ville importante, ni d'aucun des départemens environnans ; ce qui prouve à l'homme attentif que dans ces pays même, où les contre-révolutionnaires s'étaient rassemblés en force, l'opinion publique était partagée ; cet équilibre devait être renversé par le gouvernement.

Le parti des républicains attachés à la constitution de 1795 l'emportait hautement sur les trois autres réunis. Il se composait non seulement des hommes impérieusement dominés par la passion d'être libres ; et quoi qu'en puissent dire les amis de l'ancien gouvernement, les triomphes des armées françaises démontrent que le nombre en est très-grand en France, mais de tous ceux qui se trouvaient liés au

nouvel ordre de choses par leur fortune, par leurs places, par leurs habitudes et par un concours de circonstances particulières; joignez-y la masse des hommes qui, n'ayant pu s'opposer aux massacres et à l'anarchie qui ont accompagné la révolution, instruits par le passé, repoussent de tout leur pouvoir une nouvelle révolution, qui entraînerait de nouveau la dévastation, les massacres, l'anarchie.

Qu'on parcoure la France, on trouvera par-tout le caractère le plus prononcé de résistance à la contre-révolution. Les possesseurs de biens nationaux, convaincus que le jour où l'autorité souveraine passerait dans la main d'un monarque, éclairerait leur ruine totale, sont attachés à la République par tous les fils de leur existence.

Ici ce sont des provinces à qui le retour illimité de l'ancien régime présente les gabelles dans toute leur horreur; là, cette image se lie au rétablissement des aides, objet d'exécration comme la gabelle. Par-tout, les colons débarrassés du poids de la dîme, des droits féodaux, des cor-

1796. vées, maîtres de chasser sur leur terrain, de pêcher dans les rivières qui bordent leurs héritages, opposent un mur d'airain au retour d'une corporation qui semblait ne vouloir de jouissances que pour elle.

Si les prétentions des émigrés étaient au moment de se réaliser, on verrait se rattacher au gouvernement non seulement les hommes qui ont gagné à la révolution, mais une partie de ceux qui en sont mécontens. La République sera toujours défendue par la partie la plus ardente, la plus enthousiaste de la nation.

CHAPITRE XXX.

Conjuration de floréal. Principes des conspirateurs. Lettre de Babeuf.

Les partisans de la constitution de 1793, écrasés le premier prairial, an 3, lorsqu'ils se croyaient au moment d'être les maîtres de la France, ne s'étaient réunis au gouvernement, en vendémiaire, que dans l'espoir que le directoire, attaché à eux par les liens de la reconnaissance, leur confierait toutes les principales places, qu'il se

servirait de leur influence pour écraser la nouvelle organisation qui s'établissait, et qu'il ferait prévaloir leur système.

AN IV.

La circonstance dans laquelle le directoire prit possession de l'autorité que lui donnait l'acte constitutionnel était singulièrement épineuse. Depuis plusieurs mois, les dépositaires d'un pouvoir qui allait cesser, ne voyaient que le jour présent, et léguaient tous les embarras de l'avenir au régime constitutionnel. Le trésor public épuisé, les fortunes particulières chancelantes, quelques armées désorganisées et repoussées par les ennemis, les fauteurs de l'ancien régime triomphans, les assassinats d'un grand nombre d'hommes impunis, annonçaient le rétablissement d'une terreur en sens inverse. Malheur au pays où les forfaits sont punis par des forfaits, où, sans consulter la loi, on extermine les hommes au nom de la nature.

(1) « Il fallait arrêter tout court ce dé-

(1) De la force du gouvernement actuel de la France, et de la nécessité de s'y rallier, par *Benjamin Constant.*

1796. périssement politique, et que le Directoire repoussât le funeste héritage de la déconsidération conventionnelle ».

La lutte de vendémiaire avait égaré plusieurs hommes estimables, d'autres, frappés d'apathie, n'aimaient pas à se voir placés entre deux partis; une troisième et nombreuse classe d'hommes s'était retirée esclave de ce qu'on appelait alors l'opinion publique.

On ne se fait pas une juste idée de l'influence et de la nature de l'opinion publique, de cette force morale qui entraîne les hommes. Il faut, pour l'apprécier, l'avoir étudiée dans les sections de Paris, à la barre de la Convention, au sein des assemblées primaires, réclamant à-la-fois et violant toutes les formes, sans cesse injuste dans son impatience; mais toujours de bonne foi dans ses vues, ne s'avouant jamais sa fougueuse et tyrannique inconséquence, abusant des institutions qu'elle réprouvait, et foulant aux pieds les loix qu'elle avait exigées. Puissance arbitraire et mystérieuse, elle a toujours un but louable et le dépasse toujours; ennemie implacable des moyens

qui la gênent, elle se rend l'instrument docile de celui qui la flatte, fût-ce même pour l'entraîner dans le sens le plus opposé à ses intentions. Elle croit juste tout ce qu'elle ordonne, comme si c'était la volonté générale, et l'exécute avec violence, comme si elle n'était que la volonté d'une faction. Elle se plaint comme si on l'opprimait, et menace comme si elle était toute-puissante; elle abjure ses amis lorsqu'en la servant, ils cherchent à la contenir; variable à l'excès, un rien la forme, un rien la fait pencher vers les partis les plus opposés.

An IV.

Diriger l'opinion publique sans gêner la volonté générale des citoyens, c'est la tâche la plus difficile et cependant la plus essentielle d'un gouvernement républicain. Les circonstances augmentaient cette difficulté, lorsqu'il s'agissait d'engrainer les ressorts de la constitution.

Il fallait employer des esprits ardens, qu'il pouvait être nécessaire de contenir, mais qu'il ne fût pas besoin de pousser, sur lesquels le Directoire pût se reposer sur les opinions qui ne se commandent pas et dont il n'eût à craindre que l'exa-

1796. gération, qu'on réprime. On se servit des Jacobins ; mais le Directoire, qui se défiait de leurs intentions, les surveillait avec soin ; quelques-uns même furent bientôt dépouillés des places qu'ils occupaient.

Trompés dans leur attente, les désorganisateurs résolurent d'employer la force. Le plus vaste complot fut ourdi avec tant d'art, que, malgré l'étendue de ses ramifications, les agens destinés à le faire réussir, ne connaissaient pas eux-mêmes les chefs du parti qui les mettait en œuvre. Un jeune homme, nommé *Babeuf*, qui, dans toute cette intrigue, joua le rôle principal, n'était que l'agent obscur et secondaire d'une faction dont peut-être il ignorait lui-même une partie des secrets. Quelle faction ! Est-il donc des hommes tigres qui, trouvant une inconcevable volupté dans le malheur de leurs semblables, ne se plaisent qu'à verser le sang humain ? Cette idée, que pourraient justifier les crimes commis dans la révolution, n'est pas dans la nature ; mais il est d'expérience que le joug salutaire des loix est insupportable à ceux qui, l'ayant brisé, trou-

vèrent leur avantage particulier dans les convulsions de l'anarchie. Accoutumés à tout braver dans les tems d'orage, tout gouvernement régulier leur est à charge. Semblables à ces tourbillons de vent, qui dans un violent incendie rallument sans cesse les flammes dévorantes que des mains généreuses s'efforcent d'éteindre. AN IV.

Il importait aux desseins des conspirateurs qu'ils fussent favorisés par un homme dont le nom était cher aux républicains. Ils choisirent *Drouet*, très-propre par son enthousiasme et par son ignorance au rôle de *Zéide* qu'ils lui destinaient.

La conjuration devait éclater le 22 floréal (11 mai). Un comité d'insurrection, établi pour diriger le mouvement, s'assemblait sous le nom de Directoire secret de salut public; il correspondait avec des agens révolutionnaires placés dans les différens quartiers de la commune de Paris partagée par eux en douze arrondissemens. Ces agens rendaient compte au Directoire secret de salut public des dépôts et magasins de subsistances, d'armes et de munitions qui pouvaient exister dans chaque arrondissement, des ateliers qui s'y trou-

1796. vaient, du nombre des ouvriers, du genre de leurs travaux et de leurs opinions; ils étaient chargés de faire un recensement des patriotes aisés, qui pouvaient donner l'hospitalité aux frères des départemens qu'on faisait venir à Paris pour aider les Parisiens à renverser le trône des tyrans; ils devaient engager les mêmes patriotes à fournir une contribution volontaire pour couvrir les frais de l'insurrection, et fournir la liste des espions de la police dont on pouvait s'aider. Il leur était enjoint d'organiser des compagnies de groupeurs, qui devaient se rendre journellement dans le jardin des Tuileries et sur les autres points où se rassemble le peuple pour répéter les numéros les plus récens des journaux populaires; on les exhortait à se mêler eux-mêmes dans les rassemblemens, à diriger et échauffer l'esprit public. Les agens des arrondissemens fournissaient ces instructions et transmettaient leurs réponses par le moyen d'intermédiaires; ils ne connaissaient pas les membres de l'autorité supérieure avec laquelle ils correspondaient.

Une partie des principes de la cons-

piration se trouve expliquée dans la lettre de *Babeuf* à *Joseph Bodson*, inventoriée par le ministre de la police, insérée dans la collection des pièces trouvées chez ce conspirateur. An IV.

« Je ne suis pas surpris, écrit-il à son ami, que ma conduite ne présente une certaine nuance de variations. Mon opinion n'a jamais varié sur les principes, mais elle a changé sur les hommes; je confesse de bonne foi que je m'en veux aujourd'hui d'avoir vu autrefois en noir *Robespierre*, *Saint-Just*, etc., et leur gouvernement révolutionnaire.

» Je pense aujourd'hui que leur gouvernement était le meilleur pour une révolution. Tout ce qui s'est passé depuis que ni ces hommes ni ce gouvernement ne sont plus, justifie mon assertion. Je ne pense pas comme toi, qu'ils aient commis de grands crimes et fait périr de bons républicains; la réaction thermidorienne leur fut bien plus fatale. Je n'examine pas si *Hébert* et *Chaumette* étaient innocens; quand cela serait, je justifie encore *Robespierre*. Ce dernier pouvait avoir à bon droit l'orgueil d'être le seul capable de

1796. conduire à son vrai but le char de la révolution.

» Des brouillons, des hommes à demi-moyens selon lui, et peut-être selon la réalité, avides de gloire et remplis de présomption, peuvent avoir été apperçus par notre *Robespierre* avec la volonté de lui disputer la direction du char. Alors celui qui avait l'initiative, a du voir que tous ces ridicules rivaux, mêmes avec de bonnes intentions, entraveraient, gateraient tout. Je supposé qu'il eût dit : Jetons sous l'éteignoir ces farfadets importuns et leurs bonnés intentions ; mon opinion est qu'il fit bien. Le salut de vingt-cinq millions d'hommes ne doit point être balancé contre des ménagemens envers quelques individus équivoques. Un régénérateur doit voir en grand, son devoir est de faucher tout ce qui le gêne, tout ce qui obstrue son passage, tout ce qui peut nuire à sa prompte arrivée au terme : fripons, imbéciles, présomptueux, c'est égal : tant pis pour eux, pourquoi se trouvaient-ils là. Tel était le principe de *Robespierre*, c'est ce qui décéle en lui le génie régénérateur. Il est vrai que ce principe

pouvait nous écraser toi et moi, mais le bonheur commun devait être la suite de son exécution rigoureuse.

AN IV.

» Il est essentiel d'évoquer la cendre et les principes de *Robespierre* et de *Saint-Just* pour étayer notre doctrine. D'abord nous ne faisons que rendre hommage à une grande vérité sans laquelle nous serions trop au-dessous d'une équitable modestie. Cette vérité est que nous ne sommes que les seconds *Gracques* de la révolution française.

» N'est-il pas encore utile de montrer que nous n'innovons rien, que nous ne faisons que succéder aux généreux défenseurs du peuple qui avaient marqué avant nous le but de justice et de bonheur auquel le peuple a le droit de prétendre. D'ailleurs réveiller *Robespierre*, c'est réveiller tous les patriotes énergiques de la République et avec eux le peuple qui long-tems n'écouta, ne suivit qu'eux.

» Ils sont nuls et pour ainsi dire morts, ces patriotes énergiques, ces premiers disciples de celui qui fonda chez nous la liberté; l'injuste diffamation qui pèse sur la mémoire de *Robespierre*, cause cette

1796. stupeur. Rendez-lui sa gloire légitime, tous ses disciples relèvent la tête, et bientôt ils triomphent. Le robespierrisme qui attéra toutes les factions ne ressemble à aucune d'elles. Il n'est ni factice, ni limité; le robespierrisme est la démocratie, ces deux mots sont identiques, en relevant l'un vous relevez l'autre. »

CHAPITRE XXXI.

Suite de la conjuration de floréal. Les conspirateurs sont arrêtés, leurs papiers saisis chez Babeuf.

LE projet des conspirateurs était d'égorger une partie des députés, le directoire entier, les ministres, les autorités constitués de Paris, et de proclamer la constitution de 1793 au milieu du pillage général de la capitale. Une proclamation aux armées avait été préparée pour justifier cette mesure. Le Directoire secret de salut public s'était procuré un état détaillé du domicile non seulement des fonctionnaires publics, mais de tous les individus

dividus regardés comme contre-révolutionnaires, et qui devaient être immolés dans le même jour. Une proclamation adressée aux habitans de Paris devait préluder aux massacres. An IV.

On se proposait de porter le coup avec une rapidité étonnante. Le signal en eût été donné par la police elle même ; c'était le bruit de la clochette employée dans chaque section pour ordonner le balayage des rues. A ce signal, les conjurés devaient se former en bandes peu nombreuses, se porter dans chaque maison qui leur était designée, y poignarder les députés, les fonctionnaires publics, et les autres citoyens dont ils avaient la liste. Après ce premier massacre toutes ces petites troupes se seraient réunies en masse imposante pour marcher sur le Directoire. Ces pelottons devaient être joints par quinze cens déserteurs de plusieurs corps et sur-tout de la légion de police qui fut supprimée quelques jours aprés, par une multitude d'amnistiés rassemblés des provinces, et par les débris des armées révolutionnaires.

On assure que les conjurés s'étaient procuré plusieurs pièces de canon et des

1796. boulets. Il ne fallait pas des forces aussi considérables pour se rendre maître du palais du Luxembourg défendu par une garde peu nombreuse.

Cet infernal complot fut découvert la veille de son exécution, par le rapport d'un particulier qui n'avait feint pour les conjurés un zéle à toute épreuve, que pour dévoiler au ministre de la police la trame dont il avait connaissance ; mais telle était la défiance des conspirateurs, qu'admis assez avant dans leur secret, il ne sut jamais le nom de ceux qui composaient le comité insurrecteur, quoique chargé plusieurs fois d'en exécuter les ordres. On trouva dans le logement occupé par *Babeuf* toutes les pièces de conviction ; quelques-unes furent rendues publiques par des affiches ; les autres imprimées par ordre du gouvernement forment deux volumes *in*-8°. assez considérables.

Je ne crois devoir consigner ici que l'acte d'insurrection (1) dans lequel toutes

(1) L'an quatrième, etc., nous, etc.; en vertu de l'ordonnance par laquelle il est dit que nous nous

les vues des conspirateurs sont ouvertement annoncées. AN IV.

---

transporterions ce jourd'hui, assistés comme ci après, en la maison où a été arrêté le nommé *Babeuf*, rue de la grande Truanderie, n°. 21, pour, en présence dudit *Babeuf* et du commissaire de police de la division de Brutus, être procédé à la levée des scellés apposés par ledit commissaire de police, et à la perquisition et enlèvement des papiers qui pourraient se trouver sous lesdits scellés, et autres opérations énoncées en ladite ordonnance; nous sommes transportés en ladite rue, dans une maison à porte bâtarde. Etant montés au troisième, compris l'entresol, sommes entrés dans la première pièce d'un appartement qu'on nous a indiqué être loué et occupé par *Tessot*, tailleur d'habits, où étant, y avons trouvé le commissaire de police susdit, *Aubri*, huissier au tribunal, *d'Ossonville*, inspecteur général, adjoint près le ministère de la police; *Lesueur*, agent d'exécution près le même ministère, ensemble *Gracchus Babeuf*, pour ce par eux extrait de la maison d'arrêt du Temple où il est détenu et amené en l'appartement où nous sommes à l'effet des susdites opérations, comme étant la maison et appartement où ledit *Babeuf* a été arrêté, et, en la présence des susnommés, est comparu *Jean-François*, l'un des gardiens établis à la garde des scellés apposés dans ledit appartement, lesquels ont été reconnus sains et entiers; 1°. Sur une porte à deux battans donnant

1796. « Des démocrates français considérant que l'oppression et la misère du peuple sont à leur comble, que cet état de ty-

---

dans une pièce ayant vue sur la rue; 2°. Sur la porte à un seul ventau, donnant dans un petit cabinet formant entrée dans un autre cabinet dont la porte est à coulisse, et éclairé sur la cour par une seule croisée.

Lesdits scellés levées, sommes entrés d'abord dans cette dernière pièce; il a été fait une recherche et perquisition exacte des papiers trouvés dans différens cartons à nous successivement représentés par ledit gardien; il ne s'y est trouvé que des papiers relatifs à l'état civil, et aux intérêts dudit *Tessot.*

Ouverture faite d'une caisse en bois de sapin, sous cordes, trouvée dans ledit cabinet, et clouée pour assujettir le couvercle; ladite caisse a été trouvée remplie d'imprimés, format *in*-8°. ayant pour titre: *Le comité Insurrecteur de Salut public, au peuple, acte d'insurrection,* contenant huit pages d'impression, dont nous avons extrait deux exemplaires. Ouverture faite d'un grand sac double, fermé par une simple ficelle, nous y avons trouvé des imprimés semblables à ceux trouvés dans la caisse ci-dessus, duquel sac nous avons retiré un exemplaire. Ouverture faite d'un second sac, y avons trouvé les mêmes imprimés dont il a été extrait un exemplaire; ensuite perquisition faite dans les autres pièces, soupentes

rannie et de malheur est du fait du gouvernement actuel, considérant que les nombreux forfaits des gouvernans, An IV.

---

et armoires, il ne s'est rien trouvé de relatif à l'objet de nos recherches.

Perquisition faite dans un petit cabinet en forme de garde-robe, ouvrant dans la susdite pièce où nous sommes, y avons trouvé des imprimés; savoir, quatorze placards contenant ces mots : *Constitution de 1793, liberté, égalité, bonheur commun;* et les imprimés suivans : doit-on obéissance à la constitution de 1795? Adresse du Tribun du peuple à l'armée de l'intérieur. Opinion sur nos deux constitutions. Dénonciation d'un belge. La rive gauche du Rhin, limite française. Réponse à une lettre signée M. U. Essai sur la justice primitive, desquels il a été fait un paquet resté en la garde du greffier.

Lecture faite du présent, etc. Signé *G. Babeuf*, etc.

Extrait de l'interrogatoire subi par Babeuf, *le 21 floréal, devant le ministre de la police.*

D. Reconnaissez-vous le cachet en cuivre, de forme carré long, à manche de bois noir, sur lequel sont gravé un niveau et les mots *salut public*, pour avoir été trouvé chez vous au moment de votre arrestation, et ce cachet vous appartient-il?

R. C'était le signe reconnu dans la correspondance, entre la nombreuse coalition des démocrates

1796. ont excité contre eux les plaintes journalières et toujours inutiles des gouvernés.

---

qui tous haïssent comme moi l'horrible oppression sous laquelle gémit le peuple français.

D. Lui a été fait la représentation d'un carton ficelé et scellé du sceau de son cachet, et a été interpelé de déclarer s'il reconnaît le carton pour lui appartenir, et si le scellé qui est apposé est bien le même qui fut mis en sa présence, lorsqu'il fut arrêté.

R. Le reconnaître pour lui appartenir, trouver le scellé sain et entier, et de suite en a brisé lui-même le scellé.

D. S'il reconnaît tous les papiers renfermés dans le carton pour lui appartenir, et pour avoir été trouvés dans sa chambre.

R. Les reconnaître.

Extrait de l'interrogatoire subi par Babeuf, *le 3 prairial, devant le directeur du juri d'accusation du canton de Paris.*

D. Reconnoissez-vous la lettre que je vous représente pour être de vous, laquelle est datée du 23 floréal, commençant par ces mots : *regarderiez-vous au-dessous de vous, citoyens directeurs*, et finissant par ceux-ci : *ce qui s'opposerait au calme de l'Europe*, avec la signature *G. Babeuf*, et voulez-vous la parapher ?

R. Je la reconnais, je l'ai écrite chez le ministre

» Considérant que la constitution du peuple jurée en 1793, fut remise par lui AN IV.

---

de la police pour l'envoyer au Directoire, et je consens de la parapher.

D. A lui représenté une lettre datée du 21 floréal, commençant par ces mots : *ne mettons pas trop de monde dans le secret,* et finissant par un post-scriptum contenant une adresse de *Dufour.* A lui demandé si cette lettre est de l'écriture de lui répondant, et s'il veut la parapher?

R. Je reconnais la lettre pour être de mon écriture, et je consens de la parapher.

D. A lui représenté les vingt-sept pièces de la première liasse de papiers trouvés dans la chambre où il a été arrêté, paraphées de lui répondant, chez le ministre de la police, et à lui demandé s'il n'en reconnaît pas plusieurs pour être écrites de sa main, et plusieurs autres pour les avoir données à copier au nommé *Pillé* qui lui avait été donné en qualité de copiste, par *Félix Lepelletier?*

R. Il y en a quelques-unes écrites de ma main, je ne connais pas les autres, je n'en ai point donné à copier à *Pillé* qui n'était pas mon copiste, mais celui de l'association des démocrates composant le comité.

D. A lui représenté les 19 pièces de la seconde liasse des papiers trouvés dans le même endroit; à lui demandé quelles sont celles qu'il reconnaît pour être de son écriture, et notamment si la douzième

1796. sous la garde de toutes les vertus ; qu'en conséquence, lorsque le peuple entier a

---

n'est pas en partie de son écriture, et en partie de *Buonarotti*, comme aussi si la sixième n'est pas en entier de l'écriture de *Buonarotti*?

R. Après avoir examiné les dites pièces répond : je reconnais pour être de mon écriture le second feuillet de la onzième pièce, parce qu'il m'est arrivé quelque fois de travailler comme copiste dans le comité lorsque je n'étais pas livré à ma principale opération de la direction de l'esprit public. Je connais toutes les autres pièces ainsi que toutes celles du carton, mais toutes ces autres pièces ne sont pas de mon fait. Je n'y ai participé ni moralement ni physiquement.

D. A lui représenté la pièce unique formant la quatrième liasse, sommé de nous dire si elle est de sa main.

R. Je la reconnais pour être entière écrite de ma main, c'est une copie de lettre.

D. A lui représenté la pièce unique de la cinquième liasse et fait la même interpellation que dessus.

R. Je la reconnais comme la précédente, étant une lettre dont le comité voulut garder copie.

D. A lui représenté les vingt-quatre pièces composant la sixième liasse, paraphées comme les précédentes, et fait les mêmes interpellations.

R. Je reconnais la dix-neuvième, la vingt-

perdu tous ses moyens de garantie contre le despotisme, c'est aux vertus les plus

unième, vingt-deuxième, vingt-troisième pour être de mon écriture, lesquelles ne sont que des notes et des commencemens de discours relatifs à mes écrits imprimés, la vingtième est encore une copie comme les précédentes, aussi écrite de ma main.

D. A lui représenté les cent pièces composant la septième liasse, paraphées comme les précédentes, et demandé : 1° quelles sont celles qu'il reconnaît pour être de son écriture, 2°. si les listes qui composent depuis la deuxième inclusivement, jusqu'à la dixième, ne sont pas ainsi que les onzième et douzième pièces, copiées sur des minutes écrites de sa main ou données par lui.

R. Après avoir examiné toutes les dites pièces, a répondu : les quarantième et quarante-deuxième sont de moi et ne forment qu'une seule et même pièce, c'est le commencement d'un travail non achevé qui n'a point de rapport à l'objet pour lequel on m'interroge, ce qui confirme l'assertion que j'ai déjà donnée plusieurs fois que je m'occupais essentiellement de la littérature politique. La trente-neuvième pièce est de moi, ce sont de simples notes non digérées et vagues. La quarante-huitième pièce est copié par moi, la cinquantième pièce est la minute d'une lettre particulière que j'écrivis le 10 floréal au représentant *Drouet*, pour lui repro-

1796. courageuses, les plus intrépides à prendre l'initiative de l'insurrection, et à diriger l'affranchissement de la masse.

---

cher d'avoir fait des changemens à un discours que je lui avais fait, et qui devait être imprimé. Cette pièce n'a encore aucun rapport à l'affaire pour laquelle je suis interrogé. J'observe à cet égard que cette pièce hétérogène se trouve aussi confondue avec quantité d'autres pièces relatives à cette même affaire, par un arrangement qui n'est pas de mon fait. L'enliacement de ces pièces n'a pas été fait par moi, il paraît qu'on les a assemblées pêle et mêle et qu'on les a mélangées, lorsqu'on est venu m'arrêter, en prenant ce qui était sur ma table, et le mettant dans le carton où étaient les pièces du comité, d'où il résulte qne différens écrits littéraires et étrangers à cette affaire se trouvent faire partie des liasses, les listes n'ont pas été composées par moi.

D. A lui présenté les trente-cinq pièces cotées, huit paraphées comme les précédentes et a lui demandé quelles sont celles écrites de sa main et si les quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingt-sixième ne sont point la minute de l'ouvrage intitulé création d'un Directoire insurrecteur, écrites de sa main ?

R. Examen fait des dites pièces, a dit : ce n'est pas moi qui ai fait l'écrit intitulé, création d'un Directoire insurrecteur, la minute de cet ou-

» Considérant que les droits de l'homme reconnus à la même époque 1793 tra- An IV.

vrage est cotée dans la liasse sous les n°. vingt à vingt-cinq inclusivement; les cotes quinze à dix-neuf ne contiennent qu'un extrait de cette minute. J'ai fait cet extrait pour me mettre au courant des opérations et pour baser sur cette connaissance l'esprit de mes écrits, n'ayant été appelé par les membres du comité secret d'insurrection que lorsqu'il était déjà avancé dans la marche de ses opérations. Les n^{os}. vingt-huit et vingt-neuf contiennent le commencement d'un projet du n°. quarante-quatre de mon ouvrage périodique intitulé, *le Tribun du Peuple*. Le n°. trente-trois un autre projet du même n°. et les cotes trente-une et trente-deux encore le commencement d'un ouvrage qui n'a point de rapport à l'affaire pour laquelle on m'interroge.

D. A lui représenté la pièce unique de la neuvième liasse et à lui demandé si elle était de son écriture ?

R. Elle est de mon écriture, c'est une de ces copies que le comité gardait, et que je transcrivais, lorsqu'il n'y avait personne autre pour le faire et que j'en avais le loisir.

D. A lui représenté les 30 pièces composant la dixième liasse, sommé de nous dire s'il en reconnaît quelques-unes pour être de son écriture et de qui sont les autres qu'il n'aurait pas écrites ?

R. Après examen a dit : les pièces dix-neuf, vingt-

1796. cent au peuple entier, ou à chacune de ses portions comme le plus sacré et le

---

deux et vingt-trois sont de ma main, elles sont des copies comme celles dont j'ai parlé dans mes précédentes réponses.

D. A lui représenté neuf pièces composant la onzième liasse, sommé de nous dire s'il en reconnaît pour écrites de sa main.

R. La seule pièce sixième est de moi, mêmes observations qu'aux précédentes réponses.

D. A lui représenté deux copies somposant la douzième liasse et fait les mêmes interpellations.

R. Ces deux pièces sont de moi, mêmes observations.

D. A lui représenté six pièces composant la treizième liasse.

R. Les pièces quatre et cinq sont de moi, mêmes observations.

D. A lui représenté vingt-quatre pièces composant la quatorzième liasse.

R. Les pièces dix-huit, dix-neuf, vingt, et vingt-trois sont de moi, mêmes observations.

D. A lui représenté cent deux pièces composant la quinzième liasse.

R. Les nos. de cinq à treize inclusivement forment une seule et même pièce qui est de moi, c'est le projet d'une longue lettre au journal des hommes, libres qui n'a certainement aucun rapport à la présente affaire. La onzième pièce est

plus indispensable de ses devoirs, celui de s'insurger contre le gouvernement qui AN IV.

---

de moi; c'est encore une pièce de ma correspondance particulière, ce qui prouve qu'on a confondu ici mes papiers de littérature politique, qui formaient l'objet le plus important de mes occupations. Je ne reconnais rien dans toute cette liasse qui ait du rapport à l'affaire pour laquelle je suis interrogé, tout y est matériaux d'écrits politiques.

D. A lui représenté treize pièces composant la seizième liasse.

R. Les pièces neuf et onze sont des copies de lettres du comité, transcrites par moi.

D. A lui représenté la dix-septième liasse composée de trois pièces.

R. La seule première pièce est une copie de lettre du comité, transcrite pour mémoire par moi.

D. A lui représenté treize pièces composant la dix-huitième liasse.

R. Les sixième, onzième et treizième sont des copies de lettres du comité, transcrites par moi pour mémoire.

D. A lui représenté dix pièces composant la dix-neuvième liasse.

R. Les deux pièces six et neuf sont transcrites par moi, et fait les mêmes observations.

D. A lui représenté huit pièces composant la vingtième liasse.

1796. viole ces droits, et qu'ils prescrivent à chaque homme libre de mettre à l'instant à mort ceux qui usurpent la souveraineté.

» Considérant qu'une faction conspiratrice a usurpé la souveraineté, en substituant sa volonté particulière à la volonté générale librement et légalement exprimée dans les assemblées primaires de 1793, en imposant au peuple français, sous les auspices des persécutions et de l'assassinat de tous les amis de la liberté, un code exécrable appelé constitution de 1795

R. La septième pièce est transcrite par moi.

D. A lui représenté vingt-une pièces, composant la vingt-unième liasse.

R. Il n'y a rien de moi dans cette liassé.

D. A lui représenté vingt-six pièces composant la vingt-deuxième liasse.

R. Les vingtième et vingt-deuxième pièces sont des transcriptions faites par moi.

D. Si l'empreinte en cire noire apposée au bas de la soixante-sixième pièce de la septième liasse, n'est pas celle du cachet que le comité avait fait graver, et qui a été trouvé dans le lieu de son arrestation.

R. Oui je l'ai déclaré dans mon premier interrogatoire.

à la place du pacte démocratique qui avait été accepté avec tant d'enthousiasme. AN IV.

» Considérant que la Convention nationale n'a jamais été dissoute, qu'elle ne fut que dispersée par la violence d'une faction contre-révolutionnaire, qu'elle existe toujours de droit, qu'elle n'aurait pu être remplacée que par un corps législatif librement élu par le peuple, suivant le mode de la constitution démocratique.

» Considérant que le code tyrannique de 1795 viole le plus précieux des droits, en ce qu'il établit des distinctions entre les citoyens, leur interdit la faculté de sanctionner les loix, de changer la constitution, de s'assembler, limite leur liberté dans le choix des agens publics et ne leur laisse aucune garantie contre l'usurpation des gouvernans.

» Considérant que les auteurs de cet affreux code se sont maintenus en état de rebellion permanente contre le peuple, qu'ils se sont arrogé au mépris de sa volonté suprême l'autorité que la nation seule pouvait leur confier, qu'ils se sont créés, soit eux-mêmes, soit à l'aide d'une poignée d'ennemis du peuple, les uns

1796. rois sous un nom déguisé, les autres législateurs indépendans.

» Considérant que ces oppresseurs, après avoir tout fait pour démoraliser le peuple, après avoir outragé, avili et fait disparaître les attributs et les institutions de la liberté et de la démocratie, après avoir fait égorger les meilleurs amis de la République, rappelé et protégé ses plus atroces ennemis, pillé et épuisé le trésor public, pompé toutes les ressources nationales, totalement discrédité la monnaie républicaine, effectué la plus infame banqueroute, livré à l'avidité des riches jusqu'aux derniers lambeaux des malheureux, viennent par un rafinement de tyrannie, ravir au peuple jusqu'au droit de se plaindre.

» Considérant que tout récemment encore, ils ont appelé à eux une foule d'étrangers, et que tous les principaux conspirateurs de l'Europe sont en ce moment à Paris pour consommer le dernier acte de la contre-révolution, qu'ils viennent de licencier et de traiter indignement ceux des bataillons qui ont eu la vertu de se refuser à les seconder dans leurs atroces desseins

desseins contre le peuple ; qu'ils ont osé mettre en jugement ceux des braves soldats qui ont déployé le plus d'énergie contre l'oppression, et qu'ils joignent à cette infamie, celle de qualifier d'inspiration royaliste leur généreuse résistance à la volonté des tyrans. An IV.

» Considérant qu'il serait difficile et trop long de suivre complettement la marche populicide de ce gouvernement criminel, dont chaque acte est un délit national, que les preuves de tous ces forfaits sont tracées en caractère de sang par toute la République, que de tous les départemens les cris, qui appellent sa répression, sont unanimes ; qu'il appartient à la portion des citoyens, la plus voisine des oppresseurs, d'attaquer l'oppression, que cette portion est comptable du dépôt de la liberté envers l'état entier, et qu'un long silence le rendrait complice de tyrannie.

» Considérant enfin que tous les défenseurs de la liberté sont prêts, après s'être constitués en comité insurrecteur de Salut-Public, prennent sur leurs têtes la responsabilité et l'initiative de l'insurrection, et arrêtent ce qui suit :

1796. ART. Ier. Le peuple est en insurrection contre la tyrannie.

II. Le but de l'insurrection est le rétablissement de la constitution de 1793, de la liberté, de l'égalité, et du bonheur de tous.

III. Aujourd'hui, dès l'heure même, les citoyens et les citoyennes partiront de tous les points en désordre et sans attendre le mouvement des quartiers voisins, qu''ils feront marcher avec eux. Ils se rallieront au son du tocsin et des trompettes, sous la conduite des patriotes auxquels le comité insurrecteur aura confié des guidons portant l'inscription suivante: *Constitution de 1793: égalité, liberté, bonheur commun.* D'autres guidons porteront ces mots: *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré et le plus indispensable des devoirs. Ceux qui usurpent la souveraineté doivent être mis à mort par les hommes libres.* Les généraux du peuple seront distingués par des rubans tricolors, flottant très-visiblement autour de leurs chapeaux.

IV. Tous les citoyens se rendront avec leurs armes, ou, à défaut d'armes, avec tous autres instrumens offensifs, sous la seule direction des patriotes ci-dessus, au chef-lieu de leurs arrondissemens respectifs.

V. Les armes de toute espèce seront enlevées, par les insurgés, par-tout où elles se trouvent.

VI. Les barrières et le cours de la rivière seront soigneusement gardés ; nul ne pourra sortir de Paris sans un ordre formel et spécial du comité insurrecteur : il n'entrera que les courriers, les porteurs et conducteurs de comestibles, auxquels il sera donné protection et sûreté.

VII. Le peuple s'emparera de la trésorerie nationale, de la monnaie, de la poste aux lettres, des maisons des ministres, et de tout magasin public ou privé contenant des vivres ou des munitions de guerre.

VIII. Le comité insurrecteur de Salut-Public, donne aux légions sacrées des camps environnant Paris, qui ont juré de mourir pour l'égalité, l'ordre de soutenir par-tout les efforts du peuple.

1796. IX. Les patriotes des départemens, réfugiés à Paris, et les braves officiers destitués, sont appelés à se distinguer dans cette lutte sacrée.

X. La Convention se réunira à l'instant, et reprendra ses fonctions.

XI. Les deux conseils et le Directoire, usurpateurs de l'autorité publique, seront dissouts. Tous les membres qui les composent seront immédiatement jugés par le peuple.

XII. Tout pouvoir cessant devant celui du peuple, nul prétendu député, membre de l'autorité usurpatrice, directeur, administrateur, juge, officier, sous-officier de garde nationale, ou quelque fonctionnaire public que ce soit, ne pourront exercer aucun acte d'autorité, ni donner aucun ordre : ceux qui y contreviendront seront à l'instant mis à mort. Tout membre du prétendu corps législatif, ou directeur, trouvé dans les rues, sera arrêté et conduit sur-le-champ à son poste ordinaire. Les membres de la Convention seront reconnus à un signe particulier : ce sera celui d'une enveloppe, en couleur rouge, autour de la forme du chapeau.

XIII. Toute opposition sera vaincue sur-le-champ par la force. Les opposans seront exterminés. Seront également mis à mort ceux qui battront ou feront battre la générale, les étrangers, de quelque nation qu'ils soient, qui seront trouvés dans les rues; tous les présidens, secrétaires, et commandans de la conspiration royale de vendémiaire, qui oseraient aussi se mettre en évidence.

XIV. Il est ordonné à tous envoyés des puissances étrangères, de rester dans leur domicile durant l'insurrection : ils sont sous la sauve-garde du peuple.

XV. Des vivres de toute espèce seront portés au peuple sur les places publiques.

XVI. Tous les boulangers sont en réquisition pour faire continuellement du pain, qui sera distribué *gratis* au peuple; ils seront payés sur leur déclaration.

XVII. Le peuple ne prendra de repos qu'après la destruction du gouvernement tyrannique.

XVIII. Tous les biens des émigrés, des conspirateurs, et de tous les ennemis du peuple, seront distribués, sans délai, aux défenseurs de la patrie et aux indigens.

1796. Les indigens de toute la République seront immédiatement logés et meublés dans les maisons des conspirateurs. Les effets appartenant au peuple, déposés au Mont-de-Piété, seront sur-le-champ gratuitement rendus. Le peuple français adopte les épouses et les enfans des braves qui auront succombé dans cette sainte entreprise : il les nourrira et entretiendra; il en sera de même à l'égard de leurs pères et mères, frères et sœurs, à l'existence desquels ils étaient nécessaires. Les patriotes proscrits et errans dans toute la République, recevront tous les secours convenables pour rentrer dans le sein de leurs familles. Ils seront indemnisés des pertes qu'ils auront souffertes. La guerre contre la tyrannie intérieure, étant celle qui s'oppose le plus à la paix générale, ceux des braves défenseurs de la liberté qui prouveront avoir concouru à la terminer, seront libres de retourner avec armes et bagages dans leurs foyers : ils y jouiront, en outre, des récompenses depuis si long-tems promises. Ceux d'entre-eux qui voudront continuer de servir la République, seront aussi sur-le-champ récompensés d'une

manière digne de la générosité d'une grande nation libre. AN IV.

XIX. Les propriétés publiques et particulières sont mises sous la sauve-garde du peuple.

XX. attendu le vîde dans le sein de la représentation, qui résultera de l'extraction des usurpateurs de l'autorité nationale, et à raison de l'impossibilité actuelle de faire par la voie des assemblées primaires des choix dignes de la confiance du peuple, la Convention s'adjoindra sur-le-champ un membre par département, pris parmi les démocrates les plus prononcés, et sur-tout parmi ceux qui auront le plus activement concouru au renversement de la tyrannie. La liste en sera présentée par des délégués de la portion du peuple qui a pris l'initiative de l'insurrection.

XXI. Le comité insurrecteur de salut public restera en permanence jusqu'à l'accomplissement total de l'insurrection ».

1796.

CHAPITRE XXXII.

Les accusés sont envoyés devant une haute cour nationale, établie à Vendôme.

TOUTES les preuves de la conspiration, qui servirent de base à la procédure criminelle, avaient été trouvées dans l'appartement de *Babeuf*. On était saisi de l'acte portant création d'un Directoire insurrecteur, de celui qui établissait des agens civils et militaires, organisait leurs fonctions et leurs rapports avec des intermédiaires, et renfermait leurs principales instructions. Il se trouvait une correspondance suivie du comité insurrecteur, non seulement avec les agens civils près des douze arrondissemens de Paris, et les agens militaires près de l'armée qui campait sous les murs de cette capitale, mais avec plusieurs départemens. Ces pièces avaient entr'elles autant de liaison que si elles eussent été les travaux suivis d'une autorité affermie et jouissant

de la force publique. Cependant on n'avait trouvé aucun registre de délibérations ; les pièces n'étaient pas signées ; le nom d'aucun acteur principal , à l'exception de celui de *Babenf*, ne se trouvait en évidence. On arrêta *Drouet*, *Chasles*, *Laignelot*, *Ricord*, *Rossignol*, *Antonelle*, *Germain*, *d'Arthés* et un secrétaire de *Joseph Lebon* ; il ne se trouva chez eux aucun papier relatif à cette affaire, et chacun d'eux assurait qu'il y était étranger. *Babeuf* lui-même, malgré toutes les preuves qui s'élevaient contre lui, niait d'être membre du comité insurrecteur , de sorte que , lorsque le gouvernement avait toutes les preuves d'une conspiration tramée par un grand nombre d'individus, le nom des conspirateurs restait caché sous un voile épais.

AN IV.

Babeuf, soit pour effrayer le gouvernement ou pour rallier les nombreux prosélytes qu'il croyait s'être faits , avait osé , du fond de sa prison , proposer au Directoire de traiter avec lui de puissance à puissance. Se comparant dans sa lettre (1)

(1) Regarderiez - vous au dessous de vous , citoyens directeurs, de traiter avec moi de puissance

1796. aux *Barnevelt* et aux *Sidney*, il donnait à entendre que sa conspiration était du nom-

---

à puissance? Vous avez vu de quelle vaste confiance je suis le centre? Vous avez vu que mon parti peut bien balancer le vôtre, vous avez vu quelles immenses ramifications y tiennent, je suis convaincu que cet apperçu vous a fait trembler.

Est-il de votre intérêt, est-il de l'intérêt de la patrie de donner de l'éclat à la conjuration que vous avez découverte? Je ne le pense pas. Qu'arriverait-il si cette affaire paraissait au grand jour? Que j'y jouerais le plus glorieux de tous les rôles. J'y démontrerais avec la grandeur d'ame et l'énergie que vous me connaissez, la sainteté de la conspiration dont je n'ai jamais nié d'être membre. sortant de cette route lâche et frayée des dénégations, j'oserais développer les grands principes et plaider la cause éternelle du peuple avec l'avantage que donne l'intime pénétration de la beauté de ce sujet. Je démontrerais que ce procès ne serait pas celui de la justice, mais celui des oppresseurs contre les opprimés et leurs magnanimes défenseurs. On pourrait me condamner, mais mon échafaud figurerait glorieusement à côté de ceux de *Barnevelt* et de *Sïdney*.

Vous avez vu, citoyens directeurs, que vous ne tenez rien lorsque je suis sous votre main, je ne suis qu'un point de la longue chaine dont la conspiration se compose; vous avez à redouter toutes

bre de celles qui, loin de s'éteindre dans le sang de quelque chef, recevaient une nou- An IV.

---

les autres parties, cependant vous avez la preuve de tout l'intérêt qu'elles prennent à moi. Vous les frapperiez toutes en me frappant, et vous les irriteriez.

Vous irriteriez toute la démocratie de la République Française, et vous savez encore que ce n'est pas si peu de chose que vous aviez pu d'abord l'imaginer. Vous la jugeriez bien mieux, si vos captureurs avaient saisi la grande correspondance qui a formé des nomenclatures dont vous n'avez que des fragmens. On a eu beau vouloir comprimer le feu sacré, il brûle et il brûlera. Plus il paraît dans certains instans anéanti, plus sa flamme menace de se réveiller subitement forte, et explosive.

Entreprendriez-vous de vous délivrer de cette vaste secte san-culotide qui n'est pas vaincue, il faudrait d'abord en supposer la possibilité. Mais où vous trouveriez-vous ensuite? vous n'êtes pas tout-à-fait dans la même position que celui qui déporta après la mort de *Cromwel* quelques milliers de républicains anglais. *Charles II* était roi, et quoiqu'on en ait dit, vous ne l'êtes pas encore. Vous avez besoin d'un parti pour vous soutenir, vous ne pouvez détruire les patriotes sans être vis-à-vis du royalisme. Quel chemin croyez-vous qu'il vous ferait voir, si vous étiez seul contre lui.

Les patriotes, direz-vous, sont aussi dangereux

velle activité d'une rigueur intempestive.
1796. Cette missive fut méprisée comme elle méritait de l'être; cependant quelques mouve-

---

que les royalistes; vous vous trompez, ils ne voulaient point de sang, mais seulement vous forcer à confesser que vous avez fait du pouvoir un usage oppressif, et le reprendre.

Moi-même, j'avais expliqué comment il me paraissait possible que vous fissiez disparaître tout ce que le caractère constitutionnel de votre gouvernement offre de contraste avec les principes républicains. Eh bien! il en est tems encore, la tournure de ce dernier événement peut devenir salvatrice pour vous mêmes et pour la chose publique. Mes conclusions sont que votre intérêt et celui de la patrie sont de ne point donner de célébrité à l'affaire présente. Ne croyez pas intéressée la démarche que je fais, la mort ou l'exil seraient pour moi le chemin de l'immortalité. Mais ma proscription n'avancerait pas vos affaires et n'assurerait pas le salut de la République.

J'ai réfléchi que vous ne fûtes pas constamment les ennemis de la République, vous êtes égarés par l'effet assez inévitable d'exaspérations différentes des nôtres; pourquoi ne reviendrions-nous pas tous de notre état extrême pour embrasser un terme raisonnable? La masse du peuple a le cœur ulcéré; faut-il le déchirer encore plus? Vous aurez, quand il

mens se manifestaient dans les faubourgs de Paris, le 3 prairial. Des femmes, parmi lesquelles se trouvait la sœur d'un des con- An IV.

---

vous plaira, l'initiative du bien, parce qu'en vous réside toute la force de l'administration publique.

Citoyens directeurs, gouvernez populairement, voilà tout ce que les patriotes vous demandent. En parlant ainsi pour eux, je suis sûr qu'ils n'interrompront point ma voix, je suis sûr de n'être pas par eux démenti. Cinq hommes en se montrant grands et généreux, peuvent aujourd'hui sauver la patrie.

Je vous réponds encore que les patriotes vous couvriront de leurs corps et vous n'aurez plus besoin d'armées entières pour vous défendre. Les patriotes ne vous haïssent pas, ils n'ont haï que vos actes impopulaires. Je vous donnerai aussi alors pour mon propre compte une garantie aussi étendue que l'est ma franchise perpétuelle. Vous savez quelle mesure d'influence j'ai sur cette classe d'hommes, je veux dire les patriotes; je l'emploierai à les convaincre que si vous êtes peuple, ils doivent ne faire qu'un avec vous.

Il ne serait pas si malheureux, que l'effet de cette simple lettre fût de pacifier l'intérieur de la France en prévenant l'éclat de l'affaire dont elle est le sujet; ne préviendrait-on pas en même tems, ce qui s'opposerait au calme de l'Europe?

Signé *G. BABEUF.*

1796. jurés détenus, allaient répandant parmi les ouvriers du faubourg Antoine, que leurs frères du faubourg Saint-Marceau étaient debout, qu'il fallait se lever comme eux pour détruire un gouvernement oppresseur. La même tentative était répétée dans le faubourg Saint-Marceau : vos frères du faubourg Saint-Antoine, disait-on aux ouvriers, se réunissent pour écraser la tyrannie; imitez leur dévouement.—Qu'ils marchent seuls ! nous ne connaissons de tyrans que ceux qui veulent renverser le gouvernement et la constitution, massacrer les magistrats et les bons citoyens, et piller la fortune publique ; telle fut leur réponse.

Cependant il était urgent de juger les accusés ; mais l'implication dans cette affaire de *Drouet*, membre du conseil des Cinq-cens, exigeait, aux termes de la constitution, la convocation d'une haute-cour nationale. Elle fut assemblée dans Vendôme par acte du Corps législatif, et, d'après les principes, qu'une procédure criminelle ne doit pas être scindée, tous les accusés de conspiration furent traduits devant ce tribunal, à l'exception

de *Drouet*, en faveur duquel il avait été établi, et qui s'était évadé de prison. Telles furent les lenteurs qu'entraînait cette procédure, que *Babeuf* ne subit interrogatoire devant le président de la haute-cour que le 4 brumaire l'an 5. Il finit sa vie sur un échaffaud avec quelques-uns de ses complices; les autres contre lesquels les preuves n'étaient pas acquises, recouvrèrent leur liberté. AN IV.

CHAPITRE XXXIII.

Conspiration de fructidor, an 4.

Les anarchistes ne désespéraient pas encore du succès de leurs complots; les sourdes entreprises des royalistes, les clameurs excitées par les réactions du Midi, sans cesse réprimées et sans cesse renaissantes, les variations dans l'opinion publique, suites de la chûte du papier-monnaie, l'activité funeste de l'agiotage, et la misère, généralement répandue sur la classe industrieuse, servaient de prétexte à des mouvemens attribués tantôt à un

1796. parti tantôt à un autre. Ils préludaient à une entreprise non moins hardie que celle dans laquelle *Babeuf* avait succombé en floréal. Deux corps de troupes campaient dans les environs de Paris, un dans la plaine de Grenelle, l'autre à Vincennes. Il s'agissait de séduire une partie des soldats, et d'en faire le noyau d'une insurrection semblable à celle du 2 juin 1793 ou du 1er prairial 1795. Ce projet avait fait partie du plan de *Babeuf*. Non seulement dans les pièces de la conspiration imprimées par ordre du gouvernement, se trouve une adresse aux soldats des deux camps pour les exhorter à la rebellion (1),

(1) Amis, les tyrans pâlissent, ils n'attendent plus que le moment où tout un peuple indigné des forfaits qu'ils ont commis, va les plonger dans la nuit éternelle de la mort. Soldats de la patrie ! le moment favorable approche, ce moment où réunis sous le même étendard, nous allons briser pour jamais les fers que des scélérats nous ont trop long-tems fait porter, nous allons redevenir libres et souverains, et l'égalité cette douce compagne de la liberté, sera la récompense des défenseurs de la patrie.

C'est vous, soldats, qui allez pour prix de vos

mais

mais dans un message du Directoire exécutif au conseil des Cinq-cens, lu dans An IV.

---

glorieux et pénibles travaux, recevoir les récompenses nationales auxquelles vous avez un si juste droit. La patrie, cette mère de douleur, déchirée de toute part, par les crimes sans nombre de ceux qui nous gouvernent, va sécher enfin ses pleurs, ses maux vont bientôt prendre fin.

La patrie reconnaissante envers vous, va porter dans le sein de vos familles désolées la douce consolation que vos pères, vos mères, vos frères et vos sœurs, vos épouses et vos enfans ont le droit d'attendre d'elle. Ces malheureuses familles languissantes depuis long-tems, vont enfin se trouver soulagées des maux qu'elles ont supportés avec tant de courage.

Et vous tyrans, tremblez au seul nom du peuple souverain. Ce peuple si impunément trompé par vous, va reconquérir ses droits que vous avez usurpés : en commettant tant de crimes, vous avez lassé sa patience, la foudre est prête à être lancée par nos soldats républicains, sur vos personnes dégoûtantes du sang des patriotes les plus purs. Soldats, frappez les traîtres qui ont couvert la France de carnage et de deuil. Ces traîtres qui ont organisé la guerre civile, qui ont fait couler votre sang à grands flots, qui ont fait périr de faim des milliers de victimes, qui ont traité avec les chefs des rebelles Vendéens, qui ont protégé les prêtres

1796. la séance du 23 floréal, le gouvernement annonçait que, sous prétexte de présenter

---

réfractaires et les émigrés, qui ont rendu à ces derniers les biens qui servaient de garantie aux récompenses qui vous étaient promises en reconnaissance des services que vous avez rendus à la patrie.

Par leur scélératesse, la France n'est plus qu'un vaste cimetière, qui reçoit à chaque instant les victimes que les monstres, qui nous gouvernent, font périr par des rafinemens de cruauté. Ici ce sont des hommes vertueux qui ont constamment soutenu les droits du peuple sans-culotte, qui sont égorgés dans les cachots; là c'est un père ou une mère qui succombent sous le poids de leur infortune. D'un autre côté ce sont des événemens soi-disant causés par le hasard, tels que les incendies qui se sont multipliés jusqu'à ce jour, tels que le feu de la rafinerie du fauxbourg Germain, l'explosion du magasin à poudre de Grenelle, de Landeau, de Condé, de Meudon, qui ont moissonné une infinité d'hommes de la classe la plus respectable du peuple.

Mais je veux épargner à vos cœurs sensibles, le souvenir de toutes les horreurs dont la France est couverte depuis le 10 thermidor, époque à laquelle les plus fermes appuis des défenseurs de la République périrent sur l'échafaud.

Soldats républicains, si vous ne voulez pas voir se commettre de nouveaux forfaits, il faut marcher

aux guerriers des couronnes civiques, des femmes devaient pénétrer dans les camps, des hommes déguisés devaient les suivre, et d'autres s'y rendre bientôt après. Des boissons devaient être distribuées; des prostituées devaient ajouter au désordre, et des libelles contenant toutes sortes de calomnies et d'atrocités, des libelles déjà faits, saisis chez *Babeuf*, reconnus par lui dans son interrogatoire, devaient être répandus au milieu de l'ivresse et de la débauche pour consommer la séduction. AN IV.

Une note enfin aussi insultante pour nos braves guerriers qu'elle était propre à prouver la profonde noirceur des conjurés, une note qui fait partie des papiers dont ce récit est tiré, partageait les soldats français, ces soldats couverts de gloire, en deux classes, l'une de lâches

de concert avec le peuple pour abattre ces tyrans qui tant de fois ont fait abreuver la terre du sang le plus pur des hommes libres, et la République sera désormais consolidée sur des bases inébranlables, et elle sera une, indivisible et impérissable.

1796. que les *Babouvistes* espéraient gagner en leur promettant le retour dans leurs foyers, l'autre de scélérats qu'on appellait *soldats de métier*, et qu'on devait séduire par l'espoir du butin. Le désordre une fois établi, on donnait aux deux camps, l'ordre de seconder les efforts des brigands, et rien n'arrêtait les massacres et le pillage.

D'autres papiers de *Babeuf* annonçaient que les conjurés avaient séduit une partie des soldats, et qu'ils avaient pris la résolution de se joindre à la multitude pour détruire le gouvernement. On résolut de tirer parti de cette résolution pour rendre la liberté aux détenus qui n'étaient pas encore partis pour Vendôme.

La nuit du 24 au 25 fructidor (10 et 11 septembre) fut choisie pour l'exécution de ce projet romanesque. Environ sept à huit cens hommes armés de pistolets et de poignards s'étaient rassemblés de tous les coins de Paris dans les cabarets de Vaugirard. Après avoir bu pendant une partie de la journée, ils se forment en colonnes entre onze heures et minuit, et sous la conduite de quelques militaires destitués, ils marchent sur le camp de Grenelle. On

assure que par leurs intelligences, ils avaient séduit plusieurs bataillons à l'aide desquels ils devaient mettre tout le camp en insurrection, mais que trompés par l'état d'yvresse dans lequel ils se trouvaient, et par l'obscurité de la nuit, au lieu d'entrer dans le camp par la barrière auprès de laquelle étaient campés ces bataillons, ils prirent une autre route. An IV.

Au surplus un avant-poste fut surpris et désarmé par eux. Les assaillans disaient aux soldats que le rassemblement qui troublait leur sommeil, loin d'avoir rien de dangereux pour eux, n'était composé que d'ouvriers de Paris qui venaient pour fraterniser avec les défenseurs de la patrie. On entre dans le camp en chantant ces airs célèbres qui dans la bouche de nos braves guerriers jetèrent si souvent la terreur dans l'ame des ennemis de la République. Le soldat plongé dans un premier sommeil se réveille en sursaut; la générale battait dans le camp; chacun courait aux armes sans se donner le tems de s'habiller. Les conspirateurs déconcertés par une réception à laquelle ils devaient cependant s'attendre, s'écrient en tumulte : *Vive la constitution*

de 1793, *meurent les tyrans du peuple.*
1796. A ce signal auquel on les avait assurés que les soldats en foule allaient se joindre à eux, ils sont poursuivis plus vivement. Quelques uns tombent percés de coups, d'autres sont arrêtés, le plus grand nombre prend la fuite et se met en sûreté à la faveur des ténèbres.

Une commission militaire chargée de la connaissance de cette affaire condamna à mort plusieurs des coupables et les fit exécuter dans le camp de Grenelle. Cette rigueur, comme presque tous les actes révolutionnaires, fut interprêtée au gré des passions diverses. Il est certain que le gouvernement avait connaissance du complot, et qu'il pouvait l'arrêter avant qu'il éclatât ; ce qui évitait l'effusion du sang. Mais d'un autre côté, il n'était pas moins important d'arrêter par une action d'éclat des conspirations contre le gouvernement, qui renaissaient sans cesse. Si on eût saisi les coupables lorsqu'ils ne s'occupaient qu'à boire et à faire les apprêts du mouvement, ils auraient répondu avec raison que boire n'est pas conspirer contre l'état, et dans l'impossibilité de les

convaincre, il eût fallu leur rendre la facilité de recommencer leurs manœuvres le lendemain. Le parti que l'on prit, en mettant leurs desseins à découvert justifiait toutes les mesures que pouvait prendre le gouvernement dans la suite pour les empêcher de se renouer. An IV.

CHAPITRE XXXIV.

Entrée des Français en Bavière. L'archiduc se porte à la gauche du Danube. Bataille du Téming. Retraite de Jourdan *sur Dusseldorp.*

AU milieu de ces dissentions intérieures la République Française obtenait à l'extérieur de nouveaux avantages. L'armée de *Wurmser* était détruite comme l'avait été celle de *Beaulieu*; ses débris se cachaient dans les montagnes du Tirol et de la Carinthie. La cour de Vienne multipliait, pour rassembler sous de nouveaux drapeaux ces soldats fugitifs et consternés, des efforts qui auraient été inéficaces, si les cohortes françaises parvenues sur le col de Krumbach, avaient fran-

1796. chi la barrière des Alpes. Mais elle était impénétrable par la route qu'on avait prise. Les tentatives inutilement prodiguées dans ces agrestes contrées affaiblissaient la gauche des armées françaises d'Allemagne; les revers les plus fâcheux furent la suite de cette disposition.

Malgré les retranchemens élevés par les Autrichiens sur les bords de la Lech, les Français avaient franchi cette rivière, et après avoir battu une partie de l'armée de l'archiduc, ils se répandaient dans la haute Bavière aux environs de Munich. Cet événement avait déterminé l'électeur de Bavière, malgré ses étroites liaisons avec la cour de Vienne, à traiter d'une paix particulière avec la République. Cependant, le général autrichien convaincu qu'avec les forces qui restaient à *Moreau* entre les Alpes et le Danube, ce général ne pouvait former sur l'intérieur de la Bavière que des entreprises peu décisives, s'était porté à la gauche du fleuve avec une partie de son armée, pour fortifier la division commandée par le feld maréchal *Warstensleben* serrée de près par l'armée de Sambre-et-Meuse.

Cette armée après avoir passé presque sans obstacle le Rednits et l'Altmut, dominoit dans toute la Franconie ; elle s'était emparée de Nuremberg, d'Aichstat, d'Ingolstad, d'Amberg et de toute la partie du haut Palatinat, située à la droite de la Nab. *Jourdan* marchait sur cette rivière, unique barrière qui défendait l'Autriche le long du Danube, tandis que *Moreau* n'avait plus que quelques marches pour parvenir aux défilés de Werdenfeld, et pour descendre ensuite à Inspruch.

AN IV.

Mais quelque nombreuses que fussent les armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Mozelle réunies, et quelque fût leur activité, il leur était difficile de défendre efficacement une ligne de près de cinquante lieues, depuis Amberg jusqu'à Fuessen ; les divisions laissées à la gauche du Rhin, pour réprimer les tentatives de la garnison de Mayence, laissaient un vuide dans l'armée de *Jourdan*, qui se faisait vivement sentir à mesure que cette armée s'éloignait des frontières de France.

Le quartier-général de *Jourdan* était à Ensdorf. Sa droite, commandée par *Ber-*

nadote, faisait des courses jusques sous
1796. le canon de Ratisbonne. Elle fut attaquée, le 7 fructidor (24 août), par l'archiduc *Charles*. Il est peu d'exemples de bataille aussi acharnée. Elle continua pendant trois jours consécutifs avec différens succès : le troisième jour les Autrichiens, revenant à la charge avec des renforts qui arrivaient de l'intérieur de l'Autriche, parvinrent à enfoncer l'infanterie française. *Bernadote*, après des prodiges de valeur, fit sa retraite le long du Rednits, sur Bamberg, en se battant au milieu des rochers et des défilés, avec une telle fureur, qu'il semblait que chaque individu eût sa querelle particulière à venger.

Plus de vingt mille hommes des deux armées restèrent sur le champ de bataille dans ces différentes actions ; mais ce qui fit le plus souffrir l'armée française, fut l'insurrection des paysans, qui, pour se venger des mauvais traitemens qu'ils avaient éprouvés, se réunissaient dans tous les passages dangereux, arrêtaient la marche de l'armée, et assassinaient tous les soldats qui s'écartaient des colonnes. Cependant *Jourdan* passa à la droite du Mein sans

avoir perdu son artillerie et ses équipages.

An IV.

Mais à peine les Français commençaient à se rassembler dans les environs de Wursbourg, qu'ils furent attaqués de nouveau le 17 fructidor. La victoire se déclara en faveur des Autrichiens. L'armée, frappée de terreur, s'était presque entièrement débandée. En vain, à la première nouvelle de cette déroute, les divisions campées à la gauche du Rhin, se mirent en marche pour se porter au centre de l'Allemagne; il en résulta une action dans laquelle fut blessé à mort le général *Marceau*, jeune guerrier de vingt-sept ans, dont les talens et la bravoure donnaient les plus justes espérances. Rien ne put arrêter la marche de *Jourdan*, qui précipitait sa retraite sur Dusseldorf, abandonnant les dépouilles de la Franconie et la ville de Francfort. Ce général quitta son armée; elle fut confiée provisoirement à *Beurnonville*, qui commandait déjà celle du Nord.

1796.

CHAPITRE XXXV.

Superbe retraite du général Moreau. *Bataille de Biberach.*

LA retraite précipitée de *Jourdan* pouvait avoir les suites les plus funestes pour l'armée de Rhin-et-Moselle, découverte par sa gauche, et de toute-part environnée d'ennemis dans des pays d'un accès difficile, et dont tous les habitans avaient pris les armes contre les Français. Dans cette position critique, la conduite du général *Moreau* fut regardée comme le chef-d'œuvre de l'art militaire. Disputant le terrain pied à pied, s'emparant des positions les plus avantageuses, il sut se faire jour à travers les défilés de la forêt Noire, non seulement sans avoir été entamé, mais en battant l'ennemi dans plusieurs rencontres.

Cette marche, aussi glorieuse que pénible, dura vingt-sept jours: le troisième jour complémentaire, l'armée de Rhin-et-Moselle conservait encore ses positions

dans la Bavière, à Rain, à Friedberg, à Landsberg, à la droite du Lech; et le 5 brumaire elle était en sûreté à la gauche du Rhin, après avoir passé ce fleuve sur le pont d'Huningue. AN IV.

Un général écrivait du quartier-général de Rhinfeld, le 23 vendémiaire : « Dis aux allarmistes et aux mal-intentionnés que notre armée n'est pas détruite : à la vérité nous battons en retraite depuis le quatrième jour complémentaire, mais bien loin d'avoir essuyé des pertes, nous avons battu l'ennemi toutes les fois qu'il a voulu se mesurer avec nous. Nous lui avons prouvé que notre mouvement rétrograde n'est qu'une suite nécessaire des opérations de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui, laissant notre gauche à découvert, a fait craindre que nous ne fussions enveloppés. A six lieues en-delà d'Ulm, nous avons attaqué l'ennemi, et il n'a pas tardé à se repentir de nous avoir suivis de si près. Nous l'avons forcé de rétrograder de trois lieues, après avoir perdu quatre mille hommes, des canons et des drapeaux. Demain nous nous rendons à Lorrach, à une lieue de Huningue; il est pro-

1796. bable que l'ennemi ne nous disputera pas le passage. »

Il est certain qu'on fut à Paris, durant plusieurs jours, dans une cruelle inquiétude sur le sort de cette armée. On savait qu'elle était forte de quarante mille hommes effectifs, mais on savait aussi que les forces des Autrichiens réunies montaient à cent dix mille combattans, et que l'état de débandade où se trouvait l'armée de Sambre-et-Meuse, mettait le prince *Charles* en état d'envelopper les Français, resserrés entre le Danube et le Rhin, dans le comté de Furstemberg, sur des terrains dont il était aisé de rendre les chemins impraticables, en abattant les arbres. L'armée de *Moreau* était presque cernée par les généraux *Delatour*, de *Navendorf* et *Petrach*, qui voulaient lui fermer les passages nommés vallées d'Enfer, et ceux de Kintzingar-Thal, le long de la rivière de Kintzing. Dans cette position on assurait qu'il était impossible qu'elle ne fût pas forcée de mettre bas les armes.

Moreau, en quittant les bords du Lech et du lac de Constance, avait publié une

proclamation à la tête de tous les corps, dans laquelle il disait aux soldats : « Le général de l'armée de Rhin-et-Moselle attend tout des soldats qu'il commande. Il espère que le mouvement rétrograde, nécessité par les succès momentanés du prince *Charles* sur l'armée de Sambre-et-Meuse, ne diminuera rien de son énergie, et de cette bravoure qui l'a illustrée dans les occasions où elle s'est mesurée avec l'ennemi. Le moment ne tardera pas où il leur fera cueillir de nouveaux lauriers, et il est sûr d'avance, que, lorsqu'il donnera le signal du combat, ce sera celui de la victoire ». AN IV.

Le quatrième jour complémentaire, l'armée, après avoir passé à la gauche du Lech, fit couper tous les ponts qu'on avait construits avec tant d'art, qu'ils pouvaient être détruits en très-peu de tems. Tous les bateaux, qui se trouvaient sur le Danube, eurent ordre de remonter le fleuve jusqu'à Ulm, où, le cinquième jour complémentaire, *Moreau* plaça son quartier-général.

Le général français, pour donner le change aux ennemis, dont il était envi- AN V.

1796. ronné, et pour faciliter le transport de ses gros bagages à l'entrée de la vallée de Zintzing, feignait de vouloir se jeter dans la Franconie, pour se porter sur Wursbourg et le Haut-Mein, afin d'attaquer l'arrière-garde de l'archiduc *Charles*, et opérer une diversion favorable à l'armée de Sambre-et-Meuse. Il remonta le Danube, et plaça son camp sur les deux bords du fleuve, derrière l'Iller.

L'armée du général *Delatour* se trouvait dans les environs de Neubourg et d'Aichstat: le corps de *Condé* auprès de Landsberg, et celui de *Navendorf*, vers Nortlingue et Nerestein. Le général *Désaix*, qui lui était opposé, occupait une excellente position sur le Brenza.

Moreau avait fait construire des batteries masquées et des retranchemens à Haufbénerd, le long du Wertach et dans la forêt de Kempterwald, pour défendre la belle position de Kempten et Memmingen, vers le lac de Constance; il envoya une colonne dans les Alpes, pour livrer bataille au général *Frolich*, qui était sorti des gorges du Haut-Tirol: il fut repoussé avec perte. On lui enleva

une

une assez grande quantité de farine, dont l'armée française avait grand besoin.

Une autre colonne de l'armée de *Moreau* s'avançait vers les sources du Necker et de la Kintzing, que le général autrichien *Petrach*, après avoir fait une vaine tentative sur le fort de Kell, se mettait en mesure d'occuper. Ce dernier mouvement annonçait le véritable dessein du général français, d'effectuer sa retraite vers le Rhin, par le comté de Furstemberg et le Brisgau; les généraux *Delatour* et de *Navendorf*, pour s'y opposer, abandonnant la gauche du Danube, se portaient rapidement dans le landgraviat de Nellenburg. *Navendorf* s'étant un peu éloigné par sa droite, pour assurer sa communication avec l'armée de *Petrach*, maîtresse des passages importans vers les sources du Danube, il se trouvait un vuide assez considérable entre lui et le général *Delatour*. *Moreau*, profitant de cette faute, tombe, le 3 vendémiaire, avec trente mille hommes, sur l'armée du comte *Delatour*, campée entre Biberach et Buchau; et, après l'action la plus sanglante, la met dans une entière déroute. Alors il

1796. divise son armée en deux corps, et se portant sur le Danube avec la rapidité de l'éclair, il passe par Munderkirgen et Reudingen, et se dirige sur Balengen, pour attaquer en même-tems les généraux *Navendorf* et *Petrach*, qui furent forcés d'abandonner leurs positions.

Depuis lors les Français, maîtres des postes les plus avantageux de la forêt Noire, n'éprouvaient que les obstacles que leur opposait la difficulté des chemins; ils se dirigeaient sur le Creuzacher et les pays montueux qui forment le margraviat de Dourlach.

Une colonne, sous les ordres du général *Saint-Cyr*, était parvenue le 21 vendémiaire à Fribourg, après avoir battu un corps autrichien; on mettait le feu à tous les villages dont les habitans avaient pris les armes: traitement inhumain, mais que la situation de l'armée rendait absolument nécessaire.

Le quartier-général était à Lorrach le 25 vendémiaire · les généraux *Petrach* et *Navendorf* se portaient sur l'Elthal, pour se réunir au prince *Charles*, qui venait à leur secours, et dont l'avant-garde était

déjà à Offembourg. Le général *Saint-Cyr* s'était mis en possession du Vieux-Brisac, et s'occupait à rétablir le pont volant entre cette place et Neuf-Brisac; l'artillerie et les gros bagages de l'armée passaient le Rhin sur ce pont et sur celui d'Huningue.

An V.

La retraite de *Moreau* pouvait être regardée comme terminée, malgré tous les obstacles. Maîtresse de la droite du Rhin depuis Vieux-Brisac jusqu'auprès de Bâle, sa gauche, le 2 brumaire, était appuyée au Rhin, sa droite à Kaudern, et son centre à Schelingin; le prince *Charles*, qui n'avait laissé qu'un faible corps d'observation devant Kell, s'avançait avec toutes ses forces pour lui livrer bataille. Son effort se dirigeait principalement sur Kaudern et Hiel, ayant en vue, sans doute, d'intercepter la route d'Huningue. Il fit attaquer avec beaucoup de vivacité le poste de Rheinfelden; mais il trouva une résistance invincible.

Les troupes du général *Ferino*, chargées de défendre Kaudern et Hiel, firent des prodiges de valeur; elles se soutinrent, depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit, contre les attaques réitérées de l'ennemi, sans

1796. qu'il pût faire le moindre progrès. Le général *Joubert*, qui commandait la gauche, soutint l'attaque depuis Schelingin jusqu'au Rhin.

L'armée se porta, le 4, sur la tête du pont d'Huningue, sans être inquiétée, et le 5 elle passa le fleuve sans que le prince *Charles*, campé à une lieue, fît aucune disposition pour troubler le passage, qui s'exécuta avec le plus grand ordre, couvert par les généraux *Abbatuci* et *Laboissière*.

FIN du premier Volume.

TABLE DES CHAPITRES

DU PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER. *Introduction.* Pag. 1

CHAP. II. *Les conventionnels s'établissent corps électoral de France, et nomment une partie des députés à la nouvelle législature. Tableau de l'intérieur de la France, pendant les derniers mois de l'année* 1793. 13

CHAP. III. *Troubles dans le midi, leur occasion et leurs suites.* 29

CHAP. IV. *Expéditions militaires. La guerre de la Vendée se rallume. Affaire de Quibéron.* 47

CHAP V. *Débarquement des émigrés; ils s'emparent d'Auray et du fort Penthièvre; leur retraite dans la presqu'île de Quibéron. Les Républicains reprennent le fort Penthièvre. Bataille de Quibéron.* 71

CHAP. VI. *Suites de la bataille de Quibéron; les prisonniers sont conduits à Auray; séparation des officiers et des soldats. Exécutions. Mort de* Charrette. *Pacification de la Vendée.* P. 90

CHAP. VII. *Armistice sur les bords du Rhin; causes de cet événement.* 103

CHAP. VIII. *Campagne de* Buonaparte *en Italie. Force des armées françaises, autrichiennes et sardes. Caractère de* Buonaparte. 110

CHAP. IX. *Combat de Montenote, de Millesimo et de Céva.* 116

CHAP. X. *Les Français entrent dans Céva. Bataille et prise de Mondovi. Traité de paix entre la République française et le roi de Sardaigne.* 130

CHAP. XI. *Les Français passent le Pô sous Plaisance. Le sénat de Venise ordonne au frère de* Louis XVI *de sortir des terres de la République vénitienne.* 138

CHAP. XII. *Bataille de Lodi. Entrée des Français dans Milan. Expédi-*

tion de Modène. Révolte dans le Milanais. P. 144

CHAP. XIII. *Bataille de Borgheta. Disposition de l'armée du général* Beaulieu. 159

CHAP. XIV. *L'armée française dans Vérone. Fête des Victoires, célébrées à Paris.* 169

CHAP. XV. *Siége de Mantoue.* 179

CHAP. XVI. *Armistice avec le pape et le roi des deux Siciles. Les Français entrent dans Livourne.* 186

CHAP. XVII. *Rupture de l'armistice entre les Autrichiens et les Français, sur les bords du Rhin. Etat des armées respectives.* 197

CHAP. XVIII. *Retraite du général* Pichegru, Moreau *lui succède. Les Autrichiens abandonnent le Palatinat pour se retirer à la droite du Rhin. Passage de ce fleuve par* Jourdan. *Bataille d'Altenkirchen.* 203

CHAP. XIX. *Passage du Rhin par l'armée de* Moreau. *Prise du fort de Kell sur les Impériaux.* 208

CHAP. XX. *Bataille de Rinchel. Prise de Fribourg. Les Français s'avançent jusqu'aux confins de la Bavière, et jusqu'aux Alpes.* P. 216

CHAP. XXI. *Le feld maréchal de* Wurmser *pénètre en Italie. Révolte de Lugo. Bataille de Castiglione.* 221

CHAP. XXII. *Suites de la bataille de Castiglione. Envoi au Directoire exécutif des drapeaux pris sur les Autrichiens.* 238

CHAP. XXIII. *Bataille de Roveredo. Les Français se rendent maîtres de Trente; ils organisent le gouvernement de cette principauté.* 243

CHAP. XXIV. *Les Autrichiens se portent dans le Frioul vénitien, derrière la Brenta. Bataille de Bassano.* Wurmser *se réfugie dans Mantoue.* 253

CHAP. XXV. *Sentimens excités en Italie par l'arrivée du maréchal de* Wurmser. *Le pape rompt l'armistice que lui avait accordée le général français.* 260

CHAP. XXVI. *Les Anglais s'empa-*

rent de la ville de Porto-Ferraïo dans l'île d'Elva. Pouvoir de Paoli *dans l'île de Corse. Conférences pour ramener cette île dans le sein de la République française.* P. 270

CHAP. XXVII. *Les Corses, de concert avec les Français, chassent les Anglais de l'île. La Corse est réunie à la République.* 278

CHAP. XXVIII. *Tableau de l'intérieur de la France, pendant les derniers mois de l'an 4.* 285

CHAP. XXIX. *Partis qui divisaient la France, depuis l'introduction du régime constitutionnel.* 295

CHAP. XXX. *Conjuration de floréal. Principes des conspirateurs. Lettre de* Babeuf. 310

CHAP. XXXI. *Suite de la conjuration de floréal. Les conspirateurs sont arrêtés, leurs papiers saisis chez* Babeuf. 320

CHAP. XXXII. *Les accusés sont envoyés devant une haute cour nationale, établie à Vendôme.* 344

CHAP. XXXIII. *Conspiration de fructidor, an 4.* P. 351

CHAP. XXXIV *Entrée des Français en Bavière. L'archiduc se porte à la gauche du Danube. Bataille du Téming. Retraite de* Jourdan *sur Dusseldorp.* 359

CHAP. XXXV. *Superbe retraite du général* Moreau. *Bataille de Biberach.* 364

FIN de la Table des Chapitres du premier volume.

ERRATA.

PAGE 3, essort; *lisez* essor.

Page 104, le Lorrains; *lisez* les Lorrains.

Idem, dominaton; *lisez* domination.

Page 111, batailles; *lisez* victoires.

Page 116, *Biraguey d'Hulliers; lisez Baraguey d'Hillers.*

Idem, *Vanbois*, *lisez* *Vaubois.*

Page 129, de; *lisez* du.

Page 135, 26 floréal; *lisez* 29 floréal.

Page 181, Sangorgio; *lisez* San-Geogio.

Page 218, épauvante; *lisez* épouvante.



5

